DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13435 — **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 9 AVRIL 1988

Plus de huit ans après le début de l'intervention soviétique

Accord sur un règlement en Afghanistan

Un accord sur le règlement du conflit afghan est intervenu à Genève, a annoncé, vendredi 8 avril en début d'après-midi, le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez. Les Etats-Unis et l'URSS se porteront garants de cet accord concernant, surtout, le retrait des troupes soviétiques dans un délai de neuf mois, sans doute à compter du 15 mai.

La signature de l'accord devrait avoir lieu en début de semaine prochaine. La résistance afghane a, par avance, rejeté tout arrangement conclu en son absence, et annoncé qu'elle poursuivrait le combat jusqu'au renversement du régime actuel de Kaboul. Le corps expéditionnaire soviétique est évalué à quelque cent quinze mille hommes.

ILS POURRAIENT QUAND MÊME AGITER LEURS MOUCHOIRS !

PLANTU

(Lire nos informations page 4.)

A la suite de la déclaration soviéto-afghane de Tachkent, jeudi, qui précisait déjà que *« tous les obstacles »* à un accord avaient été *« levés »*, et réclamait l'intervention *« immédiate »* d'une signature, Washington avait exprimé une prudente satisfaction. Avant de regagner Moscou, M. Gorbatchev avait alors déclaré : *« Le processus de règlement politique en Afghanistan touche à sa fin »*, des propos auxquels le secrétaire d'Etat américain George Shultz, avant de quitter l'Arabie saoudite pour la Jordanie, avait fait écho en disant : *« Selon toute évidence, nous nous acheminons vers la fin. »*

Sans aucun doute, le déblocage des négociations de Genève, qui s'essoufflaient depuis le 2 mars, est le produit d'un compromis entre Américains et Soviétiques sur leurs aides militaires respectives aux deux camps en présence. Le président Zia Ul Haq l'a d'ailleurs dit, jeudi, devant le Parlement pakistanais : Moscou et Washington se sont entendus sur la *« symétrie positive »*, c'est-à-dire sur la nature de la poursuite des livraisons d'armes à leurs alliés respectifs.

La déclaration de Tachkent, qui exprimait le souhait d'une *« signature immédiate »* à Genève, mentionnait également que le chef du régime de Kaboul *« salue le fait que l'URSS et les Etats-Unis sont prêts à garantir les accords »*.

(Lire la suite page 4.)

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La nouvelle image de l'URSS

En Union soviétique, pas plus qu'ailleurs, les succès diplomatiques ne suffisent à première vue à garantir aux dirigeants leur position intérieure. La signature des accords sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan ne va pas faire disparaître les difficultés dont est fait le quotidien de M. Gorbatchev : elle risque plutôt de les aggraver dans la mesure où elle va accréditer l'idée que l'on peut faire, avec du courage et de la résolution, reculer le Kremlin.

Il a eu beau savoir brillamment tirer la couverture à lui en allant jusqu'à Tachkent pour être, avec tambours et trompettes, le premier à annoncer au monde que ces huit années de guerre allaient prendre fin, il reste toujours, pour les Soviétiques, un homme sur lequel on hésite encore à tabler. Qu'il sympathise avec sa politique ou l'exècre, aucun de ses concitoyens ne peut en effet ignorer que la longueur des queues n'a pas diminué devant les magasins, que la réforme économique, bien avant d'apporter d'éventuelles améliorations structurelles, va susciter de difficiles tensions sociales et que les conservateurs en sont à s'organiser ouvertement.

Et pourtant, dans la bataille permanente dont dépend le maintien de la politique de « restructuration », ce dégagement d'Afghanistan, même si l'opération peut réserver encore nombre de surprises désagréables, donne à M. Gorbatchev le considérable atout de l'identifier toujours plus à l'avantage que s'acquiert l'URSS en modifiant son image. Il y a trois ans encore, du tiers-monde à l'Amérique en passant par l'Europe, elle était le pays de la sclérose intellectuelle, d'une agression condamnée par toute la communauté internationale, de la répression, de la crispation, de l'échec.

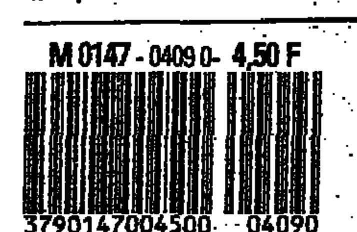
Aujourd'hui, elle est devenue le pays qui parvient à revenir sur ses erreurs diplomatiques et a su régler, par leur élimination, la crise des euromissiles ; le pays dont le réveil incertain fascine le monde a retourné comme une crêpe l'opinion et le monde politique américains, commence à modifier la donne européenne et suscite à nouveau l'intérêt du tiers-monde.

Car si les projets de démocratisation politique, les signes de libéralisation de la presse, le réexamen de l'Histoire et l'érosion de la peur ulcèrent bien des membres de la direction soviétique, il ne s'en trouve au sommet que très peu pour ne pas souhaiter donner plus d'efficacité à leur régime.

Plus M. Gorbatchev s'affirme devant le monde comme l'incarnation du changement soviétique, plus il est difficile non seulement de le mettre à l'écart, mais même de freiner son action.

Sauf auprès des jeunes appelés et de leurs parents — ce qui n'est pas rien, — le retrait d'Afghanistan ne rendra pas M. Gorbatchev beaucoup plus populaire. A moins de catastrophe, il renforce en revanche sa position vis-à-vis de ses pairs. A l'approche du nouveau sommet soviéto-américain et de probables avancées nouvelles sur le désarmement, c'est très important pour lui.

M 0147 - 0409 0- 4,50 F



3790147004500 04090

Le Monde
SANS VISA

Ouarzazate plutôt que Marrakech

Le Sud marocain ne compte pas seulement sur le tourisme pour sortir des difficultés économiques. A Marrakech, trop fréquentée, il faudrait préférer Ouarzazate, où le pays n'a rien perdu de sa forte personnalité.

Gastronomie : Où en est notre pain quotidien ?

Escales — Jeux

Pages 15 à 18

Timide réexamen de l'histoire du régime

Transparence à la chinoise

Les autorités chinoises se sont à leur tour engagées, mais avec beaucoup de prudence, dans le réexamen de l'histoire du régime.

PÉKIN
de notre correspondant

La jeune fille en blue-jeans tire son petit ami par la manche, pointe le menton vers une des photographies de l'exposition du Palais des beaux-arts. Un homme y est l'objet de la vindicte d'activistes. *« Regarde, c'est la révolution culturelle... »* Le jeune homme : *« Non, c'est la campagne anti-droitiers, dans les années 1950. »* En fait, le cliché montre un *« propriétaire foncier »* passant un mauvais quart d'heure peu après la fondation de la Chine populaire.

Les deux jeunes gens devaient avoir un an ou deux lorsque éclata la révolution culturelle, en 1966. Comme à des millions de jeunes, l'histoire du régime, à force de zigzags, leur est devenue indéchiffrable. Les rares qui s'y frottent ont bien du mal. Leurs aînés, eux, préfèrent le plus souvent oublier, ou faire semblant.

L'histoire a toujours été une matière hautement explosive en Chine. Les habitudes communistes s'y sont bien associées à la tradition, qui voulait que l'histoire définitive d'un règne soit écrite par les historiographes officiels du règne suivant.

Cependant, onze ans après la mort de Mao Zedong, le régime s'avance toujours sur la pointe des pieds sur ce terrain miné. Trop de cadavres dorment encore dans ses placards pour qu'il puisse en ouvrir grand les portes. Il se contente de les entrouvrir, avec d'infinies précautions, pour tenter de réduire la distance qui le sépare d'une population écœurée par la politique.

Ainsi aura-t-il fallu plus de seize ans pour voir enfin publier un témoignage de première main sur l'un des événements les plus spectaculaires de l'histoire du régime communiste chinois, la mort de Lin Biao, le 13 septembre 1971 *(lire notre encadré page 5)*. Cela, alors même que ce récit vient à l'appui d'une version dont Pékin n'a jamais démordu, en dépit des doutes émis à son sujet hors de Chine.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 5.)

Un rapport sur le futur aménagement du château

Vincennes : nouvelle destination

M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de la culture, qui avait été chargé par M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, de réfléchir au réaménagement du château de Vincennes, a remis son rapport au ministre le jeudi 7 avril.

En 1777, on propose à Louis XVI une dépense de 300 000 livres pour restaurer le château de Vincennes. Le roi annote le dossier : *« Est-ce que vous êtes fou, monsieur Collet, de proposer quelque 100 000 écus de dépense dans un château qui n'est bon à rien et tout au plus à vendre ? »* Jean-Philippe Lecat, qui rapporte cette anecdote, propose, lui, 170 millions de francs pour la réhabilitation du même bâtiment qui, entre-temps, a vieilli, il est vrai, de plus de deux cents ans... et subi quelques dommages. Transformé tour à tour en prison, en fabrique de faïences puis de canons, le fort sera « modernisé » au cours du dix-neuvième siècle. Il y perdra la plupart de ses tours.

A la veille de la libération de Paris, en 1944, les troupes allemandes feront sauter une partie des constructions élevées au cours du dix-septième siècle. Elles seront restaurées grâce à l'obstination d'un architecte des Monuments historiques, Jean Trouvelot, qui rêvait d'installer dans ce décor austère la présidence de la République. Le général de Gaulle caressa un moment l'idée de quitter le faubourg Saint-Honoré. Finalement, il resta fidèle aux lambris de la Pompadour.

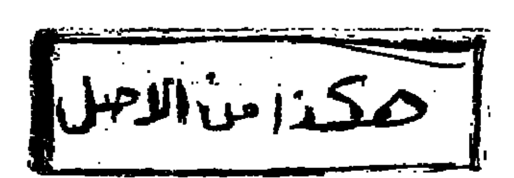
Mais, comme l'administration a horreur du vide, ces 60 000 mètres carrés furent répartis entre ses deux ministères de tutelle : la défense et la culture. Le service historique des armées s'y est taillé la part du lion. Les militaires trouvaient également le moyen de caser là un poste de recrutement de la légion étrangère, un arrondissement des travaux du Génie, des logements de fonction et un Musée des chasseurs à pied. La rue de Valois, pour sa part, y a logé le service départemental d'architecture du Val-de-Marne, un lambeau de la direction historique des antiquités de l'Ile-de-France, un bureau d'architecture antique dépendant du CNRS et l'*International Visual Theatre*, un centre socioculturel destiné aux sourds. Le Collège international de philosophie y campa un moment.

Passé l'enceinte, le décor n'est guère avenant : pelouses mitées, cours transformées en fondrières dès qu'il pleut, murs noircis par les eaux, baraquements hétéroclites... Aussi les visiteurs ne se bousculent pas — trente mille personnes par an, — en dépit de la ligne de métro qui dessert le château. Le donjon est pourtant un chef-d'œuvre de l'architecture médiévale. Mais il est quasiment vide, peuplé de quelques mannequins, laissés-pour-compte d'un musée de cire. La chapelle, commencée sous le règne de Charles V et achevée par Philippe Delorme sous celui de François Ier, est presque toujours fermée.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 22.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



هكذا من الأصل

Débats

L'AVENIR DE L'EUROPE

La chance et le drame

par JEAN-MARIE GUÉHENNO (*)

L'EUROPE est menacée par une crise grave. Et dans cette crise, elle n'a guère qu'un rôle passif : il n'y a pas aujourd'hui de véritable triangle Etats-Unis-Europe-Japon. Il y a seulement une dépendance mutuelle entre Japon et Etats-Unis, et une Europe qui attend. L'Amérique s'est placée dans la dépendance du Japon en tolérant des déficits budgétaires qui sont à la mesure de sa richesse nationale, mais non de sa capacité d'épargne – approximativement le tiers du déficit budgétaire américain est financé par des capitaux japonais. Le Japon dépend de l'Amérique pour sa sécurité – énergétique et militaire, – pour sa prospérité économique – l'Amérique est son *premier client*, – *et pour sa stabilité* financière – les bons du Trésor américain sont son premier placement extérieur.

Les relations entre les deux pays peuvent évoluer de deux manières opposées, qu'on peut caractériser en prenant des hypothèses extrêmes : d'un côté, l'affrontement dans un climat de guerre économique, avec des dévaluations de combat du dollar et la mise en place de barrières douanières. De l'autre, une symbiose croissante des deux économies, le Japon multipliant les investissements directs aux Etats-Unis, le Trésor américain émettant des bons libellés en yens. *Cette hypothèse « optimiste »*, qui fait du Japon une sorte de cinquante et unième Etat américain, est évoquée par de grands hommes d'affaires japonais comme l'aboutissement naturel des évolutions récentes.

Les limites d'une logique

Des deux hypothèses extrêmes qui viennent d'être évoquées, aucune n'est bonne pour l'Europe : l'affrontement Etats-Unis-Japon, c'est, à brève échéance, une pression commerciale accrue du Japon sur l'Europe et dans les marchés tiers, et la montée d'un protectionnisme qui conduit à la crise. La symbiose Etats-Unis-Japon, c'est une Amérique qui se détourne du Vieux Continent, et l'émergence d'une superpuissance technolgique, économique, et militaire pour laquelle l'Europe, si riche qu'elle soit, ne serait qu'un client. Il n'y a décidément pas de triangle Etats-Unis-Europe-Japon, mais seulement une Europe spectatrice, dont l'avenir semble dépendre du choix des autres. Peut-il en être autrement ? Y a-t-il un choix européen ?

La Communauté européenne est née et s'est développée à partir de la relation franco-allemande : la France donnait à l'Allemagne la possibilité d'une nouvelle légitimité historique, l'Allemagne apportait à la France un concours économique. L'échange était à la fois équilibré et dynamique. Cette *logique a aujourd'hui atteint ses* limites. La France voudrait imaginer qu'il en est autrement et que l'Allemagne peut payer parce qu'elle est le Japon de l'Europe.

Mais, en proie au chômage, la RFA est loin d'égaler les performances du Japon ou d'en avoir la capacité d'épargne : sa marge de *manœuvre budgétaire est* nettement plus étroite, et son économie, plus dépendante du commerce extérieur (52,8 % du PNB, pour 24,2 % dans le cas du Japon), résiste plus difficilement au renchérissement de sa monnaie. L'alliance franco-allemande a perdu, dans les domaines stratégique et économique, son rôle moteur. Voici donc aujourd'hui l'Europe sans tête, au moment même où elle doit relever un triple défi : financier, économique et politique.

La crise actuelle montre les limites d'un système monétaire européen qui ne s'appuie pas sur une politique économique européenne commune. La volonté de stabiliser le dollar soumet les Etats européens à des exigences contradictoires : la relance économique de l'Allemagne requiert une baisse des taux d'intérêt et un accroissement du déficit budgétaire – déjà important – qui ne sont simultanément possibles que *si des capitaux extérieurs se portent* sur le mark ; mais cet afflux de capitaux à court terme vers l'Allemagne conduit à son tour à un renchérissement du mark qui place la République fédérale devant un nouveau dilemme : ou bien le mark fait l'objet d'un réajustement à la hausse au sein du SME, et les exportations allemandes, qui pour plus de la moitié, vont à la Communauté européenne, sont durement affectées, sans que la relance intérieure allemande puisse rapidement compenser cette perte de marchés ; ou bien les monnaies des autre pays membres de la Communauté restent accrochées au mark, *mais* leurs taux d'intérêt doivent être relevés, ce qui déprime leur *économie et en* ferait de moins bons clients pour l'Allemagne.

Autrement dit, la politique *économique américaine* des années 80 – caractérisée par la concordance de trois phénomènes, une monnaie forte, consolidée par une politique monétaire restrictive, une relance économique fondée sur la montée des déficits budgétaires, et un afflux de capitaux extérieurs rendant possible la baisse des taux d'intérêt, – n'est pas transposable *telle quelle en* Europe, parce que le SME n'est pas aujourd'hui l'équivalent du *dollar, et qu'il n'y a pas un* grand marché intérieur européen unifié par une politique économique commune : un afflux de capitaux vers l'Allemagne déstabilise les relations intra-européennes au lieu de permettre la relance de l'Europe.

De fortes résistances

Dans un véritable espace monétaire européen – un espace caractérisé par des politiques monétaire et budgétaire européennes, – il pourrait en être tout autrement : le moteur d'une relance européenne ne serait pas un déficit budgétaire national, mais le déficit budgétaire européen, financé par l'émission de bons libellés en ÉCU, dont la détention par des investisseurs internationaux serait encouragée. Peu à peu, au fur et à mesure que la *masse des capitaux libellés en* ÉCU augmenterait, les taux d'intérêt sur l'ÉCU, au lieu d'être une résultante des taux d'intérêt nationaux, deviendraient les taux-pilotes, déterminant par arbitrage les taux nationaux.

Les résistances à une telle évolution – au-delà même des réflexes nationalistes – sont fortes. Les Allemands craignent qu'elle ne permette le retour de politiques inflationnistes aujourd'hui freinées par la rigueur monétaire de la Bundesbank et que favoriserait le traditionnel laxisme budgétaire des Communautés européennes. L'indépendance de l'autorité *monétaire européenne, d'une part,* un processus budgétaire européen mieux contrôlé, d'autre part, sont deux conditions préalables pour la réussite d'une Europe financière.

Que serait alors une véritable *politique économique* de l'Europe ? Elle devrait tirer les leçons des forces et des faiblesses de la présidence Reagan. Les forces, ce sont la création de millions d'emplois, et une transformation de l'économie qui place l'Amérique en assez bonne position, quoi qu'on en dise aujourd'hui, pour affronter la concurrence japonaise. A moins d'adopter un point de vue mercantiliste selon lequel l'Etat qui accumule le plus de créances sur les autres Etats est l'Etat le plus prospère, il faut admettre que l'évolution des dernières années n'a pas été entièrement défavorable aux Etats-Unis : de 1982 à 1985, ils ont acheté aux autres pays des *biens réels payés, grâce à un dollar fort, à bas prix.* Et aujourd'hui, grâce à un dollar faible, c'est encore à bas prix qu'ils pourraient rembourser leur dette, qui est libellée en dollars. Encore faut-il que celle-ci cesse d'augmenter : *la faiblesse de la situation américaine, c'est l'insuffisance de l'épargne* et une politique budgétaire et fiscale qui n'a pas arbitré en faveur de l'investissement.

Rien n'oblige l'Europe à répéter les mêmes erreurs. Il lui serait aujourd'hui possible de mener une politique expansionniste intelli*gente. La politique de déflation* menée par les Etats européens depuis plusieurs années – et il n'y en a pas d'autre possible tant que les choix restent nationaux, – a montré ses limites. L'hypothèse implicite selon laquelle les rigidités *structurelles* du marché du travail européen – auxquelles on attribue généralement une part du retard de croissance – seraient progressivement brisées par le chômage, ne s'est pas vérifiée, *bien au contraire. Un* récente étude de la Brookings Institution *(Barriers to European Growth, a Transatlantic View)* met en évidence de façon décisive les effets pervers d'une politique qui a eu un effet de frein sur l'investissement, et suggère que les rigidités du marché de l'emploi seront plus facilement brisées dans un contexte de croissance que dans un climat de récession rampante.

« L'arme du chômage », que d'ailleurs aucun gouvernement n'ose pousser jusqu'au bout de sa logique, n'assure la fluidité du *marché de l'emploi que dans les* manuels, et l'ajustement par la baisse du niveau des salaires réels *ne se produit pas.* Un arbitrage économiquement peu satisfaisant s'établit, à l'avantage de la main-d'œuvre déjà employée, dont le pouvoir d'achat est maintenu, tandis que le chômage continue de croître.

On pourrait, en s'inspirant des conclusions de la Brookings, tenter une sortie de crise « par le haut », sous deux conditions essentielles : que la politique de croissance soit engagée à l'échelle de la Communauté européenne ; qu'elle soit accompagnée et confortée par une politique volontariste de lutte contre les rigidités structurelles, les réglementations archaïques et les pratiques corpo*ratistes qui empêchent un fonc*tionnement efficace des marchés.

Ce qui est inacceptable dans un contexte de chômage deviendrait légitime dans une perspective de croissance. L'opinion et les syndi*cats y sont prêts, et les conditions* sont donc aujourd'hui réunies pour que l'Europe s'engage dans une phase de croissance économique.

Inventer des modèles

Le choix de la croissance devrait aussi correspondre pour l'Europe à un choix politique fondamental. Il n'y a pas de démo*cratie politique solide si le fossé* entre riches et pauvres se creuse : les classes moyennes – l'expres*sion date de la III*[e] *République,* et c'est plus qu'une coïncidence, – ont été le meilleur garant de la liberté. Pourtant, depuis quelques années, on a fait craindre que l'égalité ne devienne égalitarisme. La légitimité même des Etats modernes a été mise en cause.

Ces critiques, qui auraient été utiles si elles avaient conduit à une réflexion sur le rôle de l'Etat et la gestion des services publics, dont la classe moyenne est précisément le premier consommateur, ont débouché sur une politique ultra-conservatrice de réduction des services publics, qui conduit à accroître les inégalités et à concentrer la richesse. Est-il sage et juste de laisser se réinstaller l'inégalité dans des domaines comme l'éducation ou la santé ? Il y a de nouveaux modèles à inventer pour que nos sociétés, qui ont eu le mérite de n'avoir pas fait dépendre de l'argent le renouvellement de leurs élites, ne perdent pas cet atout décisif.

La chance et le drame de *l'Europe de 1988,* c'est d'avoir à « inventer » des modèles. Les modèles de l'après-guerre ont fini leur course : le modèle monétaire de Bretton Woods a laissé la place aux changes flottants, dont on reconnaît aujourd'hui les dangers ; les politique économiques de *« stop and go »* butent depuis le second choc pétrolier sur le *« stop », et n'osent plus prendre* le risque du *« go »*. L'Etat-providence de l'après-guerre a atteint les limites de sa croissance, mais la peur de l'égalitarisme a provoqué une dangereuse et inacceptable réaction pseudo-libérale du chacun *pour soi.* L'Europe n'a décidément pas d'autre choix que de retrouver une capacité d'invention sociale, si elle veut exister dans le monde tout neuf qui commence et gagner la confiance de ses citoyens pour *maîtriser l'autre défi fondamental* des années 90, le maintien de sa sécurité extérieure.

(*) Haut fonctionnaire.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

AFRIQUE DU SUD

Il faut rompre

par BREYTEN BREYTENBACH (*)

QU'IL me soit permis de revenir sur la question des relations diplomatiques entre Paris et Pretoria, que le président de la République a bien voulu aborder tout récemment.

En effet, je crois qu'il faut rompre ces relations avec l'actuel gouvernement sud-africain. Cette prise de position reflète, en outre, la volonté d'isoler ce régime, maintes fois exprimée par les porte-parole d'organisations d'opposition majoritaires en Afrique du Sud.

Il faut rompre parce que le régime sud-africain ne peut nullement être *considéré comme* légitime par la communauté internationale. C'est le seul pays au monde où le racisme est constitutionnel. C'est un Etat qui prétend représenter les valeurs occidentales, mais qui ne demande qu'à *« co-exister » avec ce racisme.* C'est un Etat qui défend les intérêts d'une minorité ethnique, obligée de s'imposer par la force des appareils policiers et militaires, et qui se maintient à travers un état d'urgence permanent. C'est un régime qui met en péril la paix et la stabilité du sous-continent africain, et qui humilie tous les Noirs du monde.

Il faut rompre parce que la présence diplomatique française en Afrique du Sud n'a pas pu empêcher, et ne le pourra sûrement pas davantage dans l'avenir, les violations des droits de l'homme, la *répression, les pendaisons,* l'incarcération massive, le déplacement des populations, la dégradation des relations avec les pays limitrophes, la polarisation dramatique qui préfigure une guerre civile. Aucune démarche persuasive – *que ce soit d'une puissance* comme les Etats-Unis ou d'une organisation internationale telle que l'ONU – n'a pu faire infléchir la politique de ceux qui gouvernent à Pretoria.

Il faut rompre parce que la France, qui comprend les apirations et les problèmes africains, doit aider à écarter le danger de contamination morale posé par l'apartheid, de la banalisation de cette aberration raciste agressive.

Il faut rompre parce que la *France se veut un pays dont l'histoire* est porteuse de luttes pour la justice sociale, l'humanisme, et le respect des droits de l'homme.

Il faut rompre, aidant ainsi à isoler militairement, économiquement, culturellement, politiquement et diplomatiquement un régime malade qui hypothèque toute relation Nord-Sud. L'alternative ? *Etre complice* par une présence diplomatique passive de massacres qui se préparent, ou d'interventions militaires.

Le courage des « petits pays »

Il faut rompre – mais tout en *renforçant,* diversifiant, approfondissant les liens et les formes de soutien avec la résistance sud-africaine, dans toutes ses expressions. D'autres le font ou cherchent à le faire. En Allemagne fédérale, la réflexion sur ces questions est beaucoup plus avancée que chez nous, l'engagement positif auprès de la résistance bien plus concret. Et pourtant, l'Allemagne n'est pas une puissance « africaine ». Les prises de position gouvernementales et populaires des « petits pays » de l'Europe – la Hollande, les pays scandinaves – nous fournissent aussi de beaux *exemples de courage* politique.

Il faut rompre parce qu'il faut *savoir* que l'apartheid est une question importante de stratégie morale mondiale.

Il faut rompre parce qu'il faut donner un continu d'initiative européen à nos convictions politiques.

Il faut rompre par souci de solidarité internationale et par hygiène politique nationale.

Cette fois-ci, j'en suis convaincu, la résistance sud-africaine nous demande de rompre avec ceux qui nous méprisent. Il faut que le président de la République nous aide. Il faut qu'il nous fasse confiance.

(*) Poète français d'origine sud-africaine.

Au courrier du Monde

La véridique histoire du vrai-faux « Duconnaud »

« DUCONNAUD », candidat malheureux aux élections législatives des 22 et 29 avril 1928 à Paris, qui proposait *« le prolongement de la rue Champollion jusqu'à la mer »* a-t-il existé ? M. Yves Mainguy, lecteur de Vannes (Morbihan) avait affirmé, dans une lettre publiée dans nos éditions du 24 mars, qu'il n'était que le fruit de l'imagination des étudiants du quartier Latin. Cette publication a provoqué une controverse parmi nos lecteurs. Plusieurs d'entre eux nous ont écrit afin de réhabiliter la mémoire de « Duconnaud ». Nous avons pu vérifier la présence de ce vrai-faux personnage, dit « Duconnaud », lors du premier tour des législatives de 1928.

M. Jacques Malavoy, ancien étudiant au lycée Henri-IV, à Paris, et qui habite aujourd'hui Champniers (Charente), nous précise qu'un *« vieux marchand de fleurs défraîchies aux terrasses de café, surnommé pour l'occasion Duconnaud »* fut le candidat des étudiants. Il se présentait, renchérit M. André Bermann, médecin à Paris, sous l'étiquette *« jardinier-paysagiste ».*

Son programme électoral comportait, selon M. Louis Laigle, ancien chirurgien résidant à Alixan (Drôme), *« le prolongement de la rue Champollion jusqu'à la mer ; le nivellement du boulevard Saint-Michel, le droit de chasse dans le Luxembourg, l'extinction du paupérisme après six heures du soir ».*

Il semble que les étudiants, auteurs de ce programme, se soient inspirés en partie d'un héros d'Alphonse Allais. M. Jean-Luc Dealberto, de Paris, rappelle que le *« Cap'tain Cap »* comptait bien *« prolonger l'avenue Trudaine par les deux bouts »* après les élections législatives d'août 1893.

Nous avons retrouvé les résultats du premier tour de ce scrutin de 1928 dans le bureau de vote du V[e] arrondissement de Paris nommé Quartier de la Sorbonne : sur 5 522 inscrits et 4 733 suffrages exprimés, Brugeall, dit « Duconnaud », obtint 69 voix, *plus heureux dans la défaite que* Tisserand (rép. ind.) 41 voix, Chauvin, dit Font d'Eilenc, ou Ricci (une voix chacun !)

Cet « échec » électoral a mis un terme à la carrière politique naissante de « Duconnaud ». *Mais les lignes de force de son* programme n'ont pas échappé à Ferdinand Lop, entré en scène lors des élections de 1932 et candidat à l'élection présidentielle de 1965 jusqu'à sa mort en octobre 1974.

SLOGANS

Répressions humanitaires

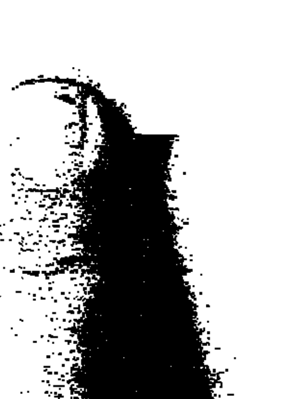
7 avril 1988 : Journée nationale sans fumée. Un slogan : *« Si tu m'enfumes, je t'abats »* (tabac, pour qui n'aurait pas saisi toute la finesse du calembour).

Je propose : « Tu m'offres du saucisson (dont les graisses sont cancérigènes), je te charcute » ; « Tu me payes l'apéro (dont l'alcool est cancérigène), je te fais la peau » ; « T'as mis un parfum qui me monte à la tête, je te descends » ; « Avec ta motocyclette, tu fais un bruit de dingue, je te flingue » ; « Ton camion pollue, je te tue » ; « T'as le teint un peu trop basané, je vais t'assassiner. »

Et la démocratie dans tout ça ? « Tu parles de démocratie ? Je t'occis. »

MARCEAU SABIN COQ
(Chasseneuil-sur-Bonnieure).





Après la mort d'une jeune Israélienne en Cisjordanie

Les colons réclament une « vengeance exemplaire »

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Le secrétaire d'Etat américain George Shultz a jugé *« constructive »*, le jeudi 7 avril, l'attitude du roi Hussein de Jordanie face à son plan de paix et a laissé entendre qu'Israël devrait prendre exemple sur lui. *« Je pense que le message pour Israël est qu'il y a un partenaire possible pour des négociations »*, a-t-il souligné. Toutefois, le roi Hussein n'a pas encore donné son assentiment à l'initiative de M. Shultz. Pour sa part, M. Abou Iyad, l'un des principaux dirigeants palestiniens, a qualifié, jeudi à Belgrade, d'*« inacceptable pour le peuple palestinien »* le plan Shultz. *« Rien de sérieux ne peut être fait avant les élections aux Etats-Unis et en Israël »*, a-t-il dit. Sur le chemin du retour vers Washington, M. Shultz a fait une escale impromptue à Larnaca (Chypre) pour un bref entretien avec le président libanais Amin Gemayel.

Au lendemain de la mort d'une jeune Israélienne en Cisjordanie, les dirigeants des implantations juives dans les territoires occupés ont appelé à une *« vengeance exemplaire »*. Ils font pression sur le gouvernement pour obtenir un durcissement de la répression. Ils réclament des expulsions massives de Palestiniens, l'application de la peine de mort et la destruction immédiate des maisons des *familles des lanceurs de pierres*.

Pourtant, dès la soirée du jeudi 7 avril, une certaine confusion régnait quant aux circonstances de la mort de la jeune fille. Selon la version des faits donnée jusqu'à présent par l'armée, Tirza Porat (quinze ans) a été tuée, mercredi, à coups de pierres dans le village de Beita-al-Fawqa (nord de la Cisjordanie). Elle faisait partie d'un groupe d'adolescents de l'implantation voisine d'Elon-Moreh, attaquée par des résidents de Beita alors qu'ils étaient en promenade ; deux Palestiniens ont été tués par les adultes armés qui accompagnaient les jeunes gens.

Vingt-quatre heures plus tard, le scénario est beaucoup moins clair. Des sources militaires indiquaient qu'une balle avait été trouvée dans le corps de la jeune fille et laissaient entendre qu'il était difficile de déterminer la cause exacte de la mort, même si elle a effectivement pu avoir été provoquée par une pierre reçue en pleine tête. Ces sources ne pouvaient pas dire à quel moment *l'adolescente avait été* atteinte d'une balle : avant ou après que les résidents du village se furent emparés des armes des deux adultes accompagnant le groupe d'adolescents.

Aucune de ces précisions n'est indifférente, tant l'impact politique de la mort de la jeune fille est important, car les autorités redoutent des représailles aveugles de la part des colons (tous armés), ce qui enclencherait un cycle de violences et d'affrontements entre civils palestiniens et israéliens dans les territoires occupés. Un porte-parole militaire s'est contenté vendredi d'affirmer que l'enquête sur les événements de Beita n'était toujours pas achevée.

Mais l'armée n'a pas attendu pour passer à l'action. Dès jeudi matin, elle a fait sauter à la dynamite cinq habitations du village dont les occupants, selon un porte-parole officiel, *« sont soupçonnés d'avoir incité ou participé »* à l'attaque contre les adolescents d'Elon-Moreh. Le village est toujours sous couvre-feu, tous les hommes arrêtés et interrogés par les services de sécurité, la population confinée à l'intérieur des maisons et des troupes déployées alentour.

Jeudi après-midi, un jeune Palestinien qui tentait de s'enfuir du village a été tué par les soldats. Selon un porte-parole de l'armée, *« il a été sommé de s'arrêter, a refusé d'obtempérer et les soldats ont ouvert le feu »*. Sa mort porte à près de cent quarante le nombre de Palestiniens tués depuis le début du soulèvement dans les territoires en décembre dernier.

Sans attendre non plus les résultats définitifs de l'enquête, le ministre de la justice en personne, M. Avraham Sharir, a publiquement appelé à des sanctions collectives extrêmement sévères contre Beita. Il a réclamé le dynamitage *« de dizaines de maisons du village et l'expulsion de centaines de ses habitants »*. Le ministre n'a fait qu'ajouter sa voix à toutes celles qui depuis quelques semaines mènent une campagne active en faveur d'un durcissement de la répression en Cisjordanie et à Gaza. Depuis quelques jours déjà, l'armée aurait dynamité plusieurs maisons dont les *occupants avaient été soupçonnés* d'avoir lancé des cocktails Molotov ; elle aurait détruit des murets et certains champs d'oliviers derrière lesquels se seraient cachés des lanceurs de pierres. Elle poursuivrait aussi une politique d'interpellation systématique qui a déjà porté à plus de quatre mille le nombre de Palestiniens détenus depuis le début de la révolte.

Les événements de Beita devraient renforcer encore cette évolution. Des cris de vengeance ont ponctué jeudi matin les obsèques de la jeune fille d'Elon-Moreh. Le cortège funéraire a été suivi par des milliers de personnes parmi lesquelles le premier ministre, M. Itzhak Shamir. Il a affirmé que les incidents de Beita *« renforcent le peuple d'Israël, contribuent à le rassembler et raffermissent son attachement à la terre »*.

Il y avait peu de commentaires du côté palestinien. Sinon pour constater que nombre d'adolescents palestiniens tués lors d'affrontements avec l'armée ou avec des colons (et il y en a eu) ont dû être enterrés à la sauvette, souvent dans le secret, sans le moindre cortège, parfois avec seulement deux membres de la famille, l'armée craignant que leurs obsèques ne soient l'occasion de manifestations.

Si la presse est unanime dans sa dénonciation de l'affaire de Beita, elle met aussi en garde contre toute tentation de laisser les colons se *faire justice eux-mêmes. Mais ils ont* déjà commencé : dès jeudi, un groupe de colons a mené un raid d'intimidation dans un village voisin de Beita, tirant en l'air et tentant de mettre le feu à un bâtiment, tandis qu'à Hébron et à Bethléem plusieurs voitures palestiniennes étaient incendiées.

ALAIN FRACHON.

● RECTIFICATIF. – Dans notre article « Les entretiens de M. Shultz à Jérusalem n'ont pas enregistré de progrès tangibles » (*le Monde* du 6 avril), une erreur de transcription a totalement altéré le sens de la fin du premier paragraphe. Il fallait lire : *« Ils* (les quotidiens de Jérusalem-Est) *accusent le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, d'y faire obstacle* (au plan Shultz) *– ce qui est une façon, même détournée, d'exprimer un regret »*. Non pas un *« refus »*.

Pour la première fois depuis 1983

M. Arafat effectue une visite officielle en URSS

Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, est arrivé, le jeudi soir 7 avril, à Moscou à l'invitation du gouvernement soviétique *« pour une courte visite de travail »*. Il a été accueilli à sa descente d'avion par M. Anatoli Dobrynine, secrétaire du comité central du Parti communiste soviétique, chargé des relations internationales.

M. Arafat, qui est accompagné de plusieurs membres de la direction de l'OLP, effectue son premier voyage officiel en URSS depuis janvier 1983 et devrait rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev lors de sa visite de trois ou quatre jours, selon un responsable de l'OLP à Moscou.

Le plan de paix présenté par le secrétaire d'Etat américain George Shultz, qui achève vendredi une troisième mission au Proche-Orient, sera au centre des entretiens soviéto-palestiniens, a déclaré M. Yasser Abd-Rabbo, un des membres de la délégation palestinienne, en ajoutant : *« L'OLP a catégoriquement rejeté ce plan. »*

Deux autres questions doivent notamment être abordées lors des entretiens, selon M. Abd-Rabbo : le soutien à apporter, dans le cadre de l'ONU et du Conseil de sécurité, au soulèvement dans les territoires occupés, ainsi que les relations syro-palestiniennes, *« après les initiatives prises par l'OLP »* en vue d'un rapprochement avec Damas. – *(AFP.)*

A Tunis

M. Cheysson souligne la « responsabilité considérable » de l'Occident dans le conflit israélo-arabe

TUNIS
de notre correspondant

M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé des relations avec les pays méditerranéens, a réaffirmé, jeudi 7 avril à Tunis, que l'Europe estimait *« indispensable »* la tenue d'une conférence internationale à laquelle l'OLP doit être *« associée »* pour un règlement au Proche-Orient.

« Chacun des deux peuples doit accepter pour l'autre ce qu'il exige pour lui – droit à un Etat, à la paix, à la sécurité, au développement » – et ne pas lui demander ce à quoi il refuse lui-même de renoncer », a déclaré M. Cheysson, au cours d'une visite de quarante-huit heures.

M. Cheysson, qui s'était entretenu avec les dirigeants du pays, mais aussi avec M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, et le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, s'est dit *« très inquiet »* du *« cycle infernal de la violence et de la répression »* dans les territoires arabes occupés. *« Je crains les risques d'une montée de l'intégrisme en Israël, qui isolerait le peuple israélien du reste du monde et amènerait le pays à renoncer aux principes des valeurs fondamentales dont il se réclame : la démocratie et le respect des droits de l'homme »*, a-t-il dit.

Pour le commissaire européen, le plan Shultz est certes *« incomplet »* et n'apporte pas de solution véritable, mais il constitue *« une porte entrebâillée qu'il serait regrettable de refermer »*. Une initiative européenne pour débloquer la situation ? *« Nous ne voyons pas, nous ne savons pas*, répond-il ; *mais ce que nous savons, c'est que le* statu quo *est intenable et que notre responsabilité, à nous Occidentaux, est considérable. Lorsqu'en 1948 Israël a été établi, nous avons condamné un peuple à devenir des réfugiés. Il y a peu de cas semblables dans l'Histoire. Or, aujourd'hui, il faut que ce peuple retrouve ses droits. »*

D'autre part, M. Cheysson a tenu à souligner *« l'amélioration constante »* des relations entre la CEE et la Tunisie, qui se traduit, entre autres, par un équilibre des échanges commerciaux et a rappelé que le dernier protocole financier portant sur 224 millions d'ECU pour le quinquennat 1986-1991 devrait permettre à la Tunisie de réaliser son auto-suffisance alimentaire.

MICHEL DEURÉ.

IRAN : *les élections législatives*

Les limites de la démocratie dans la République islamique

Les Iraniens devaient désigner, le vendredi 8 avril, les deux cent soixante-dix membres du Parlement *(Majlis)* pour la troisième législature depuis la révolution islamique de 1979. Le fait que la date des élections ait été maintenue, malgré les *missiles irakiens, indique que* les dirigeants islamiques sont soucieux de conserver à leur régime une certaine forme démocratique. Mais la démocratie islamique a ses limites et, malgré toutes ses démarches, M. Bazargan, qui préside au sein du sérail islamique de Téhéran une tendance modérée, a dû se résoudre à boycotter la consultation. Le ministre de l'intérieur, M. Mohtashami, a, en effet, mis en place un réseau destiné à empêcher de s'exprimer toute voix non conformiste. Répondant à M. Bazargan, qui sollicitait pour son Mouvement de libération de l'Iran le droit de participer aux élections, M. Mohtashami a eu cette phrase malheureuse : *« Nous ne sommes pas contre les activités des partis, à condition qu'ils ne participent pas aux élections. »*

Le ton de la campagne électorale, reléguée au second plan par la « guerre des villes », avait été donné dès le début de 1987. Le président Khamenei avait annoncé à la mi-mars, au cours d'un plénum exceptionnel du Parti républicain islamique (PRI) qu'il se consacrerait entièrement à la réorganisation d'une formation, dont il était alors le président, et qui, pour lui, *« n'existait presque pas »*. Au cours de ce même plénum, il avait mis en cause, en termes violents, le premier ministre, M. Mir Hussein Moussavi, qu'il avait accusé de *« ruiner le pays »* par sa gestion économique catastrophique.

Il était évident que le président Khamenei qui se posait alors de plus en plus en chef de file des *« libéraux »*, qui prônent la limitation du rôle du gouvernement dans la gestion de l'économie et qui souhaitent davantage de liberté d'action pour le secteur privé, comptait fermement utiliser le PRI, devenu, au fil des ans, un instrument entre les mains de la droite religieuse et conservatrice dans la bataille électorale.

La réaction de M. Rafsandjani, le tout-puissant président du Majlis, qui patronne avec le chef du gouvernement, M. Mir Hussein Moussavi, la tendance du pouvoir favorable à une plus grande intervention du gouvernement dans les affaires sociales et économiques, ne s'était pas fait attendre. Le 3 juin 1987, l'imam Khomeiny décrétait la dissolution du PRI, privant ainsi la droite traditionaliste religieuse, fortement représentée au Bazar et au parti, d'une tribune idéale qu'elle comptait utiliser pour conquérir la majorité au Majlis. Un deuxième coup sévère a été porté au camp des libéraux avec les nouvelles directives de l'imam qui, en janvier 1988, ont eu pour principale conséquence de placer sous haute surveillance le conseil de surveillance de la Constitution. Celui-ci, sous la pression des religieux traditionalistes, s'était transformé en un verrou bloquant pratiquement toutes les réformes sociales et économiques votées par le Majlis.

Les ambitions du fils de l'imam

Le fils de l'imam, Ahmed Khomeiny, a joué un rôle considérable dans le processus de démantèlement de la forteresse conservatrice au sein du pouvoir en se mettant au service de la fraction Rafsandjani-Moussavi. Mais l'appétit vient en mangeant, et certains « téhéranologues », généralement bien informés, affirment que le fils de l'imam est désormais engagé dans la course à la *succession pour son propre compte*. Son objectif serait, dans un premier temps, de prendre le contrôle du Parlement. L'état-major, chargé de superviser les élections, a été formé par le ministre de l'intérieur, M. Mohtashami, connu pour ses attaches étroites avec Ahmed Khomeiny, et est constitué essentiellement de membres du bureau du fils de l'imam. C'est à cet état-major qu'a été confiée la tâche délicate d'approuver les listes de candidats qui bénéficient de l'aval de l'imam. Certains représentants notoires de la droite religieuse, tels que le vice-président du Majlis, M. Mohamed Yazdi, qui est en même temps le secrétaire de la toute-puissante et conservatrice assemblée des théologiens de Qom, ainsi que l'ancien ministre de l'intérieur M. Nategh Nouri, ont été éliminés de la liste officielle, malgré, dit-on, l'avis contraire de l'hodjatoleslam Rafsandjani, et devront se présenter devant les électeurs à titre individuel. Les amis d'Ahmed Khomeiny ont, par ailleurs, suscité une scission au sein de l'Association des religieux combattants de Téhéran, le principal groupe religieux de la capitale qui avait joué un rôle éminent au cours de la révolution de 1979. Dans un communiqué, vingt-trois dissidents de l'association, dont plusieurs figures importantes du pouvoir, ont présenté une liste de candidats qui, selon eux, sont capables de combattre la *« conspiration mondiale contre l'Iran »*, résoudre le problème de la guerre et celui de l'économie. Ils affirment que l'amélioration du sort *« des pauvres et des déshérités »* devra être le souci prioritaire du nouveau Parlement, et que les candidats incapables de poursuivre ces objectifs devront être impitoyablement écartés. L'imam a apparemment appuyé, dans une récente déclaration, ce groupe en exhortant les électeurs à choisir les candidats *« fidèles à l'islam et à son peuple »*, contre ceux qui préconisent *« l'islam des capitalistes et des arrogants, des nantis insensibles aux souffrances du peuple, des hypocrites, bref de l'islam américanisé »*.

L'objectif d'Ahmed Khomeiny et de ses fidèles serait d'éliminer du Parlement non seulement les quelque cent députés qui, au cours de la deuxième législature, ont multiplié les critiques contre le gouvernement Moussavi, mais également ceux qui, à l'autre extrémité de l'échiquier parlementaire, ont adopté des positions jugées trop radicales, dont plusieurs députés proches de l'ayatollah Montazeri et de l'hodjatoleslam Rafsandjani. Les sortants seraient, dans la mesure du possible, remplacés par des jeunes technocrates laïcs, *« capables de faire face aux nécessités modernes de l'Iran »*.

M. Rafsandjani conservera vraisemblablement son poste de président du Majlis, mais il devra à l'avenir tenir compte des avis d'Ahmed Khomeiny, dont la présence devient de plus en plus marquée au sein du pouvoir. Le résultat sera un Parlement plus docile et présentable qui, en bien des points, ressemblera au Majlis du temps du chah.

JEAN GUEYRAS.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

Mme Thatcher favorable au traité d'association Turquie-CEE

La Grande-Bretagne n'est apparemment pas disposée à appuyer, dans les circonstances présentes, la demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté européenne. Au cours de sa visite officielle à Ankara et Istanbul, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a affirmé, le jeudi 7 avril, aux dirigeants turcs que son pays était favorable à une *« activation »* de l'accord d'association existant entre la Turquie et la CEE, mais elle n'a pas promis d'*« accélérer »* les démarches entreprises depuis un an par Ankara pour devenir membre à part entière du Marché commun.

Au cours du dîner offert en son honneur jeudi soir à Ankara par son homologue turc, M. Turgut Ozal, le chef du gouvernement britannique s'est félicité du rapprochement gréco-turc. Elle a rappelé qu'à propos de Chypre la Grande-Bretagne avait *« des responsabilités et un intérêt particuliers »*, mais elle n'a pas donné de détails sur la teneur des entretiens qu'elle a eus récemment à Londres avec le nouveau président chypriote, M. Georges Vassiliou, et M. Rauf Danktash, leader de la République turque de Chypre du nord, autoproclamée en 1983 et reconnue seulement par Ankara.

Panama

Le mandat d'arrêt lancé contre M. Delvalle préoccupe Washington

Le procureur de la République du Panama a lancé un mandat d'arrestation contre le président destitué Eric Arturo Delvalle et contre des diplomates panaméens à Washington et New-York, indiquait-on de source officielle à Panama, le jeudi 7 avril. Outre M. Delvalle, l'ancien ambassadeur panaméen aux Etats-Unis, M. Juan Sossa, ainsi que le consul à New-York, M. Alberto Garcia, ont été accusés de *« trahison contre la patrie »*. Au terme de cette procédure judiciaire, il est possible d'avoir recours à Interpol pour arrêter ou extrader les accusés. Selon des sources gouvernementales, M. Delvalle se cache quelque part au Panama, vraisemblablement dans une des bases américaines. L'annonce des mesures du gouvernement panaméen à l'encontre de M. Delvalle, que Washington considère toujours comme le dirigeant *« légitime »* de ce pays, a *« vivement préoccupé »* la Maison Blanche. Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis considéreront *« toute tentative du régime Noriega d'arrêter et de poursuivre en justice le président Delvalle et d'autres, pour leurs appels et leur soutien à des sanctions américaines, comme des actes illégaux perpétrés par un régime illégitime »*. – *(AFP.)*

Le conflit irano-irakien

La « guerre des villes » redouble d'intensité

L'Irak a tiré, le jeudi 7 avril, neuf missiles contre plusieurs villes iraniennes, et l'Iran en a lancé deux sur Bagdad, où les autorités ont annoncé qu'un avion de combat iranien avait été abattu alors qu'il tentait de percer la défense antiaérienne de la ville.

Cependant, selon Radio-Téhéran, deux vagues de chasseurs-bombardiers iraniens, effectuant le premier raid aérien sur la capitale irakienne depuis plusieurs années, ont réussi à pénétrer les défenses antiaériennes de Bagdad, jeudi en début de journée, détruisant des installations militaires et faisant des dizaines de tués ou de blessés parmi les soldats irakiens.

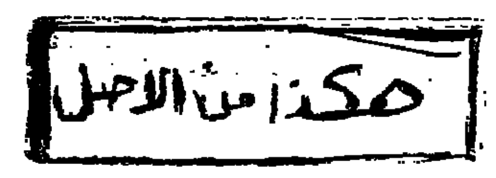
L'Iran a annoncé, d'autre part, avoir tiré deux missiles contre des installations militaires à Bagdad, à la suite de tirs de missiles irakiens contre plusieurs villes iraniennes.

L'Iran a également lancé huit missiles de courte portée contre Oumm-Kasr, seule base navale irakienne opérationnelle, et trois autres engins contre la ville portuaire irakienne de Bassorah.

L'Irak a, de son côté, annoncé avoir tiré trois missiles sol-sol sur Téhéran et six autres contre la ville sainte de Qom, Ispahan, Tabriz et Karaj. Il s'agissait du premier tir de missiles contre Karaj, ville située non loin de Téhéran.

Depuis la reprise de la « guerre des villes » à la fin février, l'Irak a tiré cent quarante-trois missiles contre des villes iraniennes, tandis que l'Iran a lancé soixante-cinq engins contre Bagdad et d'autres villes irakiennes. – *(Reuter.)*

● **LIBAN : arrêt des combats entre Amal et le Hezbollah.** – La guerre des frères ennemis chiites s'est arrêtée dans la soirée de jeudi 7 avril après avoir fait rage durant trois jours entre Amal et le Hezbollah, qui se disputent le pouvoir au sein de la communauté. Mais la tension demeure très vive. Huit combattants d'Amal ont été retrouvés pendus à Ghazieh, après la reconquête de cette localité par la milice de M. Berri (Amal), et cinq blessés auraient été achevés dans les ambulances de la Croix Rouge. Le chiffre recensé des victimes (27 morts, 47 blessés) apparaît inférieur à la réalité. – *(Corresp.)*



Asie

L'accord sur un règlement en Afghanistan

Washington et Moscou poursuivront leur aide à chaque camp

(Suite de la première page.)

De son côté, M. Gorbatchev soutenait la déclaration de M. Najibullah concernant « *un Afghanistan indépendant, non aligné et neutre* », dont « *le territoire ne sera jamais utilisé à des fins d'hostilité à l'égard de ses voisins* », ce qui concerne « *dans une égale mesure l'URSS, la Chine, l'Inde, le Pakistan et l'Iran* ». Enfin, cette déclaration appelait au retour des réfugiés et à la formation « *d'un gouvernement de coalition avec la participation de toutes les forces représentant la société afghane, y compris celles qui s'affrontent actuellement* ».

Le retrait militaire soviétique devrait, ainsi que M. Gorbatchev le souhaite, s'amorcer le 15 mai et s'étaler sur neuf mois. M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, en charge du dossier afghan, est déjà arrivé, jeudi soir, à Genève, alors que le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, dont la présence est prévue à la cérémonie de signature de l'accord, doit séjourner à Bruxelles samedi et dimanche. Pakistanais et Afghans signeront les trois premiers « *instruments* » de l'accord (non-ingérence et non-intervention, rapatriement volontaire des réfugiés et retrait soviétique), le quatrième (garanties internationales) devant être signé également par les Américains et les Soviétiques.

En revanche, les perspectives de règlement interne demeurent toujours faibles. L'alliance des sept principaux partis de la résistance a déjà confirmé qu'elle rejetterait un accord à l'élaboration duquel elle n'a pas participé et qu'elle continuerait la « *guerre sainte* » juqu'à l'élimination du régime de Kaboul. L'amorce, souhaitée notamment par les Pakistanais, d'un règlement politique — afin de faciliter le retour de quelque cinq millions de réfugiés — ne semble pas se dessiner. Et même si le principe de la formation d'un gouvernement transitoire était avancé, il en faudrait beaucoup plus pour réduire les antagonismes. Aucun cessez-le-feu n'est prévu et la résistance exclut tout compromis avec le régime actuel de Kaboul.

La survie du régime de M. Najibullah

Dans l'hypothèse du maintien d'un certain niveau d'aide militaire américaine à la résistance — l'hypothèse qui semble retenue, — on ne donne guère de chance de survie, à moyen terme, au régime de M. Najibullah, même si ce dernier continue de recevoir une aide soviétique importante. De l'avis général, il pourrait au mieux, pendant quelque temps, conserver quelques bastions, une fois les troupes soviétiques rapatriées. Mais même si le régime actuel de Kaboul s'effondre, la paix ne sera pas pour autant garantie en raison des divisions de la résistance. Tout cela, de toute façon, augure mal d'un retour dans la sécurité des réfugiés.

M. Gorbatchev qui, il y a quelques jours, avait dit à M. Brandt que la décision du retrait soviétique avait été prise dès 1985, semble donc s'être résolu à négocier un « *intervalle décent* », ainsi que l'avait fait, en 1973, M. Kissinger pour le Vietnam. Il reste, cependant, à connaître les « *détails* » du *modus vivendi* entre Washington et Moscou, ce qui explique sans doute outre la « *prudence* » de la Maison Blanche, l'absence de réaction chinoise vendredi matin, et que M. Jean-Bernard Raimond se soit contenté, jeudi à Genève, de parler d'« *un pas en avant* » tout en regrettant l'absence de règlement politique.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La déclaration de Tachkent

« Unanimité » soviéto-afghane

L'URSS et l'Afghanistan ont adopté une déclaration commune en huit points, le jeudi 7 avril, à Tachkent (Ouzbekistan), à l'issue des entretiens entre le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, et le président afghan, M. Najibullah. Selon ce texte, diffusé par l'agence Tass, les deux dirigeants ont été « *unanimes* » à déclarer :

1) L'URSS et l'Afghanistan « *agiront conformément à leurs déclarations du 8 février* » 1988, qui ont « *donné une impulsion nouvelle au processus de règlement politique* » du conflit et permis d'aborder « *sa solution pratique* ».

2) MM. Gorbatchev et Najibullah « *considèrent que, grâce à l'action commune de tous ceux qui ont participé au règlement, les derniers obstacles à la signature des accords ont été levés à l'heure actuelle et se prononcent pour leur signature immédiate* ». Le président Najibullah « *salue le fait que l'URSS et les Etats-Unis sont prêts à garantir les accords réalisés à Genève* ».

3) L'URSS et l'Afghanistan confirment que, « *en cas de signature de ces accords dans les plus brefs délais, l'entente entre l'URSS et l'Afghanistan concernant un retrait des troupes soviétiques [étalé] sur la période fixée par ces accords, demeurera en vigueur et s'effectuera à partir du 15 mai* ».

4) La politique de réconciliation nationale « *permet de régler la situation autour de l'Afghanistan, d'arrêter la guerre et les affrontements fraticides, de rétablir la paix sur tout le territoire du pays et de former un gouvernement de coalition avec la participation de toutes les forces représentant la société afghane, y compris celles qui s'affrontent actuellement* ».

5) « *Le statut définitif de leur pays dans ses relations avec les autres Etats sera déterminé par les Afghans eux-mêmes et par personne d'autre.* » L'URSss réaffirme son soutien à la déclaration du président Najibullah concernant « *un Afghanistan indépendant, non-aligné et neutre* », partant du principe que « *le territoire afghan ne sera jamais utilisé à des fins d'hostilité à l'égard de ses voisins* ». Cela concerne « *dans une égale mesure l'URSS, la Chine, l'Inde, le Pakistan et l'Iran* ».

6) La création de « *conditions propices au retour des réfugiés afghans revêt une signification importante pour la mise en œuvre de la politique de réconciliation nationale* ». L'URSS apportera au gouvernement afghan « *une aide pour la création de telles conditions* ».

7) L'URSS est « *prête à coopérer à un haut niveau avec l'Afghanistan pour redresser l'économie* » de ce pays.

8) MM. Gorbatchev et Najibullah appellent les autres Etats à contribuer au rétablissement de la paix et à la réconciliation nationale en Afghanistan et à « *respecter les accords de Genève* ».

L'« optimisme prudent » de la Maison Blanche s'expliquait par le souci de ménager le Congrès

WASHINGTON
correspondance

La première réaction américaine à la déclaration de Tachkent était un « *optimisme prudent* » attribué au président Reagan par M. Baker, chef d'état-major de la Maison Blanche. « *Il est possible qu'il s'agisse d'un pas en avant qui pourrait mener au retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan* », avait dit encore M. Baker. Les officiels proches de la Maison Blanche avaient choisi de réserver leur jugement en attendant de connaître les détails du document.

La réserve officielle répondait au souci de l'administration de ne pas s'associer trop bruyamment à la satisfaction exprimée par M. Gorbatchev. La Maison Blanche doit ménager la droite républicaine mais aussi la majorité démocrate du Congrès. Les démocrates, en effet, compensent leur réserve à l'égard des « contras » du Nicaragua par leur volonté de soutenir les « combattants de la liberté » afghans. Au Sénat, le sénateur Byrd, leader de la majorité, avait fait approuver une résolution insistant non seulement sur le retrait des troupes soviétiques mais sur le retour des réfugiés et la formation d'un gouvernement non aligné à Kaboul.

En fait, le Congrès est à l'origine de l'ultime demande de Washington exigeant la fin simultanée de l'aide militaire apportée par les Deux Grands à leurs alliés respectifs. Néanmoins, les diplomates américains ont travaillé discrètement avec leurs homologues soviétiques à la mise au point d'une formule qui permettrait de mettre fin à l'impasse de la négociation de Genève et de régler ainsi le problème le plus délicat du contentieux soviéto-américain. De toute évidence, la volonté politique de se débarrasser du problème de l'Afghanistan existe ici. Mais la Maison Blanche entend se disculper du reproche qui lui est fait de donner priorité au dialogue avec Moscou au détriment des intérêts de ses alliés.

Si la déclaration de Tachkent est conforme, ce qui semble le cas, à ce qui a été annoncé, le gouvernement américain pourra souligner que le gouvernement soviétique et son protégé Nadjibullah ont accepté la formule américaine de « *symétrie positive* », confirmant le droit des Etats-Unis de continuer à aider la résistance afghane au cas où l'Union soviétique poursuivrait ses livraisons d'armes à Kaboul. En même temps, le Pakistan s'est engagé à continuer de permettre le transit des armes américaines sur son territoire.

Finalement, on concède ici que l'accord sur le retrait des troupes sera exploité par la propagande du Kremlin et permettra aux Soviétiques d'améliorer leurs relations avec les pays islamiques et du tiers-monde, mais on se demande avec intérêt si M. Gorbatchev justifiera sa prédiction contenue dans son discours du 8 février dans lequel il disait que la solution du problème afghan « *constituera une percée dans la chaine de conflits régionaux (...)*.

HENRI PIERRE.

CHINE : la session du Parlement

M. Yang Shangkun est élu chef de l'Etat

PÉKIN
de notre correspondant

Le Parlement chinois a ratifié, au scrutin secret mais sans pouvoir exprimer publiquement un quelconque désaccord, la liste des plus hauts dignitaires de l'Etat — postes plus honorifiques qu'influents — qui lui était proposée vendredi 8 avril. Comme on s'y attendait, le général Yang Shangkun, âgé de quatre-vingt-un ans, a été élu à la présidence de la République populaire de Chine. Un autre vétéran de la « Longue Marche », le général Wang Zhen, quatre-vingts ans, a été élu vice-président. M. Deng Xiaoping conserve la présidence de la commission militaire centrale, organe qui fait le pendant, dans la structure de l'Etat, à une commission identique au sein du Parti communiste qu'il dirige également. M. Wan Li (soixante et onze ans), un partenaire de bridge de M. Deng très proche du chef du parti, M. Zhao Ziyang, a pris la présidence de l'Assemblée nationale populaire. Le panchen lama tibétain reste un des dix-neuf vice-présidents du Parlement mais n'accède pas à des fonctions d'Etat, comme il en avait été un temps question.

Cette élection formelle, qui doit être suivie de celle du premier ministre et de son gouvernement, s'est faite sur fond de grogne estudiantine et grincements des rouages de l'ouverture. Des affiches apposées la veille à l'université de Pékin s'en prenaient notamment à M. Zhao Ziyang, le chef du Parti communiste, pour une politique que des étudiants jugent défavorable au monde universitaire. Une vingtaine d'étudiants ont bravé, vendredi, la garde militaire renforcée et les policiers en civil armés de caméras pour effectuer un « *sit-in* » muet, sans banderoles, pendant un moment sur la place Tienanmen. Ils ne semblent pas avoir été inquiétés.

La presse étrangère et le corps diplomatique ont été priés de quitter la salle du Palais du peuple pour le dépouillement du scrutin alors qu'il avait été initialement prévu qu'ils y assistent. L'agence Chine nouvelle a annoncé les résultats sans donner le décompte des voix, mais sans non plus spécifier que l'élection s'était faite « à l'unanimité », comme il était autrefois de rigueur. La semaine s'était ouverte sur un premier échec des réformateurs face aux bureaucrates lorsque le gouvernement avait dû retirer un projet de réforme de l'administration des transports, secteur particulièrement sensible et retardataire.

F. D.

L'ancienne cible privilégiée des gardes rouges

PÉKIN
de notre correspondant

M. Yang Shangkun est une figure de taille, à plus d'un titre, dans la légende de la Chine communiste. Parmi les grands barons de l'armée populaire de libération, il est sans doute celui qui a fourni à M. Deng Xiaoping le plus ferme soutien à une politique de réformes, qui a abouti à une forte diminution du rôle des militaires dans les affaires publiques.

Mais c'est un épisode antérieur de sa carrière qui l'avait rendu célèbre : il fut l'un des premiers dirigeants de la Chine des années 60 à passer à la trappe lors du lancement de la révolution culturelle, et l'accusation alors formulée contre lui était d'une gravité singulière. Les gardes rouges, téléguidés par Mao Zedong, lui reprochaient ni plus ni moins d'avoir installé des micros dans le bureau du Grand Timonier pour l'espionner. Cette réputation de « plombier » du comité central, il la devait à sa toute-puissante fonction de directeur de son bureau des affaires générales, un poste-clé qui lui donnait, depuis plus de vingt ans, la haute main sur toute la documentation secrète du parti et les dossiers personnels de tous ses dirigeants.

Né en 1907 au Sichuan, la province natale de M. Deng, M. Yang put se faire payer des études à Shanghai, où il adhéra à la Ligue de la jeunesse communiste en 1925 puis au PC. « Grillé » auprès des diverses polices pour sa participation à l'agitation étudiante, il est alors envoyé à Moscou, où il se joint au groupe des activistes chinois connus sous le surnom des « vingt-huit bolcheviques », mené par Wang Ming, futur rival malheureux de Mao dans la course au pouvoir.

Deux pôles

A son retour en Chine en 1931, sa carrière tourne dès lors autour de deux pôles : direction politique de l'armée et propagande. M. Yang est élu l'année suivante à la direction du tout premier « soviet » chinois au Jiangxi, en même temps que commissaire politique en chef de la première armée rouge. Pendant la guerre contre le Japon, il dirige une troupe de théâtre aux armées.

En 1945, soit quatre ans avant la victoire communiste, il prend la tête du bureau des affaires générales. Ses liens avec Moscou sont notoires : après l'établissement de la République populaire, il se rend en URSS au moins trois fois, dont la dernière, en 1963, alors même que la rupture sino-soviétique est consommée.

Aussi bien, ses fréquentes rencontres avec l'ambassadeur soviétique à Pékin vont lui coûter cher. Mao le désigne comme un de ses plus puissants ennemis dès le lancement de la révolution culturelle. Les gardes rouges le traînent, pancarte infamante au cou, en compagnie d'autres caciques proches de Liu Shaoqi, MM. Peng Zhen et Luo Ruiqing, devant un meeting monstre au Stade des ouvriers, à Pékin, en décembre 1966. On lui reproche d'avoir communiqué aux Soviétiques des transcriptions de conversations tenues par Mao, des archives confidentielles... Dès lors, les journaux de gardes rouges n'oublient jamais, dans les caricatures de dirigeants déchus qu'ils publient, de représenter M. Yang nanti d'un casque d'écoute sur les oreilles et d'une petite antenne fixée au crâne.

Il réapparaît sur la scène politique par la petite porte, sans avoir été annoncé, en décembre 1973, à l'occasion des funérailles d'un ex-collègue. Son épouse, Mme Li Bozhao, dramaturge, accusée pendant la révolution culturelle d'avoir écrit une pièce de théâtre critique envers Mao, était réapparue en public trois mois plus tôt. Le retour du couple donnait le coup d'envoi à la démaoïsation complète du régime, avec l'élimination progressive de tous les dirigeants promus du temps du Grand Timonier.

Après un passage par la province du Guangdong (dont Canton est le chef-lieu) qu'il dirigea brièvement, M. Yang est, depuis 1980, un des membres influents de la commission militaire du parti, la principale base de pouvoir qui a permis à M. Deng de mener à bien ses réformes tout en tenant l'armée en laisse.

FRANCIS DERON.

Afrique

ETHIOPIE : après la décision d'Addis-Abeba

Les organisations humanitaires se mobilisent

Invitées le mercredi 6 avril par le gouvernement éthiopien à évacuer le Tigré et l'Erythrée sous prétexte que leur sécurité ne pouvait plus être assurée, les organisations non gouvernementales (ONG) d'aide et d'assistance humanitaire ont apparemment décidé d'unir leurs efforts pour faire annuler la décision prise par Addis-Abeba.

L'Action internationale contre la faim (AICF), seule ONG française présente sur les lieux, a pour sa part lancé jeudi un appel au président François Mitterrand, à M. Jacques Chirac et à M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, pour qu'ils interviennent auprès du colonel Menguistu afin que « *l'aide humanitaire directe* » puisse se poursuivre.

A Genève, nous signale notre correspondante Isabelle Vichniac, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été officiellement avisé de la décision éthiopienne le 7 avril et invité à rappeler les quarante délégués qu'il a sur place. Le CICR a réagi par un communiqué, dans lequel il affirme qu'il « *ne peut renoncer au mandat d'intermédiaire neutre qui lui a été confié par la communauté internationale.* [...] *Par conséquent, le CICR demande instamment au gouvernement éthiopien de revenir sur sa décision.* »

Les Nations unies, pour leur part, demandent des éclaircissements. Le coordonnateur des opérations de secours en Ethiopie, M. Michael Priestly, s'est entretenu jeudi avec le responsable de la commission éthiopienne aux secours et à la réinstallation (RRC) pour obtenir des détails sur le retrait et sur l'ensemble de ses implications.

La RRC a précisé à Addis-Abeba que l'ordre d'évacuation ne s'applique ni aux ONG éthiopiennes, ni aux opérations de transport aérien des Nations unies. Toutefois, les transports de vivres seront désormais limités aux vols au départ de la capitale éthiopienne et du port d'Assab et à destination des capitales provinciales de l'Erythrée. Les vols des petits avions sont suspendus, a indiqué la RRC.

De Bruxelles, la Commission européenne « *a pris connaissance avec préoccupation de la décision* » éthiopienne et un porte-parole a précisé que « *les deux tiers de l'aide alimentaire de la CEE à l'Ethiopie* [140 millions de dollars pour cette année] *transitent par les ONG* ».

Enfin, le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), principal mouvement indépendantiste pour cette région, a vivement condamné ce qu'il appelle l'« *ultimatum* » d'Addis-Abeba qui, selon lui, « *va aggraver les souffrances de la population affectée par la famine* ».

Le FPLE a d'autre part annoncé jeudi 7 avril avoir tué plus de mille huit cents soldats gouvernementaux en marchant sur la ville de Keren, dans le nord du pays, où les autorités envoient des renforts depuis deux semaines. Cette nouvelle « victoire » n'a pas été confirmée de source indépendante, mais les troupes gouvernementales ont bel et bien essuyé plusieurs revers ces dernières semaines.

AFRIQUE DU SUD

Pretoria nie toute responsabilité dans l'attentat de Maputo

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha, a affirmé, jeudi 7 avril, que l'Afrique du Sud ne pouvait être tenue pour responsable de la « *lutte interne qui a lieu à l'intérieur* » du Congrès national africain (ANC, interdit). M. Botha démentait ainsi les accusations du Mozambique selon lesquelles l'Afrique du Sud était responsable de l'attentat à la bombe qui a gravement blessé l'avocat blanc sud-africain M. Albie Sachs, qui est membre de l'ANC, le matin même, à Maputo (*nos dernières éditions du 8 avril*).

Dans une déclaration lue à la télévision sud-africaine, M. Botha a précisé que son gouvernement « *n'acceptait aucune responsabilité dans le conflit qui ensanglante le Mozambique et encore moins pour les actions violentes qui en découlent* ».

M. Sachs, qui est également écrivain, est le deuxième intellectuel sud-africain exilé à Maputo à être victime d'un attentat à la bombe dans la capitale mozambicaine.

En août 1982, Mme Ruth First, académicienne d'Afrique du Sud, et directrice de recherches du centre des études africaines de l'université de Maputo, avait été tuée par l'explosion d'un colis piégé.

Selon des témoins, M. Sachs était en train d'ouvrir la porte de sa voiture, non loin du lieu de sa résidence, dans le quartier de Polana, quand son véhicule a explosé. L'attentat, qui a eu lieu à 9 h 20 (heure locale), a entièrement détruit la voiture et endommagé toutes les fenêtres du voisinage. Grièvement blessé, M. Sachs a été conduit à l'hôpital. L'agence de presse mozambicaine AIM a, immédiatement, affirmé qu'il s'agissait d'« *une tentative d'assassinat, œuvre des agents du gouvernement sud-africain* ». Personnalité connue, Albie Sachs, qui est âgé d'une cinquantaine d'années, a quitté l'Afrique du Sud dans les années 60, après avoir été emprisonné. Il a publié un livre à la suite de sa détention, *le Journal de prison d'Albie Sachs*, qui a été transposé au théâtre et a connu un vif succès.

Par ailleurs, la police sud-africaine (SAP) a affirmé jeudi que l'une des quatre victimes du raid militaire effectué par Pretoria, le 28 mars à Gaborone, capitale du Botswana, était le commandant régional pour le Botswana de la branche armée de l'ANC. Un responsable de la SAP, cité par la radio d'Etat sud-africaine SABC, a affirmé que l'homme tué lors du raid de Gaborone était Solomon Melefi, âgé de trente-six ans, qui aurait quitté l'Afrique du Sud en juin 1976 et suivi un entraînement militaire en Angola et en Allemagne de l'Est.

Les autorités botswanaises avaient indiqué qu'il s'agissait d'un réfugié sud-africain du nom de Charles Mokoena. En ce qui concerne les trois femmes tuées durant le raid, la SAP a affirmé que l'une d'elles aurait eu des contacts avec l'ANC, reconnaissant ainsi implicitement que ce n'était pas le cas des deux autres. Ce raid a provoqué une véritable guerre de communiqués entre Pretoria et Gaborone. Mercredi, la présidence de la République botswanaise a qualifié le raid sud-africain de « *meurtre de sang-froid de quatre personnes innocentes pendant leur sommeil* ». — (AFP.)




Asie

Timide réexamen de l'histoire du régime

Transparence à la chinoise

(Suite de la première page.)

Une histoire de la révolution culturelle a bien été préparée. Son auteur, M. Yan Jiaqi, chercheur en sciences politiques, n'a pas perdu son emploi à la suite des polémiques qui l'ont accueillie, mais l'ouvrage n'a guère été diffusé.

A l'occasion, on se querelle encore, dans les *revues politiques*, à coups de modèles historiques exhumés des siècles passés. Les grands réformateurs de la fin de l'empire sont ainsi appelés à la rescousse de ceux du temps présent. Cela découle certes d'une forme de pensée, mais aussi d'une incapacité à formuler encore trop clairement certains débats sensibles.

La rétrospective photographique de quarante années d'histoire moderne ouverte en mars au Palais des beaux-arts relevait d'une démarche plus franche : mettre en cause les méthodes employées par le régime lui-même pour tricher. Un début de réponse sans doute à un phénomène que confirmait un récent sondage officiel : sur deux cents hauts cadres du parti et du gouvernement, 65 % ne se gênaient pas pour dire que la presse du régime n'est pas crédible.

A vendre, badges de Mao, garantis d'époque...

On y voyait donc des photos que la presse officielle n'a pas publiées à l'époque où elles étaient d'actualité. Par exemple, une vue du *« mur de la démocratie »* de 1978, où s'affichèrent un temps les pamphlets des contestataires avant leur interdiction. D'autres photos, au sens inversé par une nouvelle légende, comme celle montrant un jeune homme bardé d'une impressionnante collection de badges à l'effigie de Mao s'étalant de sa casquette aux poches de sa vareuse. L'activiste croyait poser en héros de la révolution. La légende, aujourd'hui, dit simplement : *« Un dévot. »*

Le culte du Grand Timonier ne laisse du reste pas un souvenir amer à tout le monde. Des petits malins, fidèles de la religion nouvelle du commerce privé, l'ont récupéré pour proposer au touriste étranger, à prix d'or, les badges de Mao qu'ils avaient conservés. *« Epoque révolution culturelle garantie »*, assure l'un, qui tient boutique près du Temple du ciel, en accrochant au revers de pardessus du client un énorme bouton rouge frappé de la silhouette jadis adulée...

La section la plus osée de l'exposition regroupait, sous les yeux incrédules d'une foule de jeunes soudain très attentifs, des vues ouvertement présentées comme des falsifications pures et simples. Entre autres, cet instantané fameux de Mao, pelle en main, en compagnie de M. Peng Zhen, alors maire de la capitale, et sa version ultérieure, caviardée, après la chute de ce dernier au début de la révolution culturelle. M. Peng avait disparu du cliché. *« Où est passé le maire ? »*, demandait cruellement la légende. Et encore, des dirigeants miraculeusement rapportés sur une photo de groupe pour les mettre en valeur, des étalages de marchandises évoquant l'abondance en période de disette...

Mais la consigne reste de ne pas secouer trop fort le bateau. On s'abstient, pour l'heure, de dénoncer trop vertement le *« maquillage »* célèbre par lequel on avait grossièrement gommé, sur les photos des funérailles de Mao, sa veuve Jiang Qing, et ses collègues de la « bande des quatre ».

Le théâtre, autre outil prisé des historiographes, procède lui aussi par petites touches. La pièce remettant à sa place le génie militaire de Mao au profit de celui de M. Deng Xiaoping (*le Monde* du 25 décembre 1987), qui ne résonnait pas particulièrement du ton de la vérité, a été remaniée. M. Deng a-t-il trouvé que le trait était trop appuyé ? Rares, en tout cas, sont ceux qui auront pu comparer les deux versions, tant la troupe militaire qui la joue circule vite d'une ville à l'autre.

La mort de Lao She, drame qui a marqué d'une cicatrice ineffaçable tous les artistes contemporains de cet écrivain populaire poussé au suicide au début de la révolution culturelle, vient seulement d'être portée à la scène. La responsabilité du régime communiste n'y est que très prudemment évoquée.

Les besoins de la propagande

Il y a, dans cette timidité, quelque chose d'assez pathétique quand on la compare avec le franc-parler des Chinois de la rue, qui ne sont pas pour autant des foudres de dissidence. Le chef en titre du parti, M. Zhao Ziyang, aurait, dit-on, récemment laissé entendre qu'il acceptait l'idée que Mao, au soir de sa vie, avait *« perdu le contact avec la réalité »*. Demandez ce qu'il en pense à quiconque n'est pas membre du parti (et encore, même là...), et il n'hésitera pas un instant à exprimer, en gestes ou en paroles, un diagnostic allant du gâtisme à la folie.

Par ailleurs, l'image de « transparence » que Pékin tente de projeter à l'étranger ne coïncide pas toujours avec celle destinée aux Chinois. Les autorités ont fait grand bruit, au début de l'année, autour de la publication d'une biogaphie de M. Deng, illustrée de nombreuses photographies historiques, certaines inédites. Les représentants de la Chine à Hongkong avaient même organisé une retransmission télévisée en direct depuis Pékin afin de satisfaire le coéditeur étranger. Mais, dans les librairies de Chine, on était bien en peine d'en trouver trace, longtemps encore après la sortie du livre.

Enfin, à l'occasion, l'hagiographie la plus pesante peut encore resservir. Quand on sait que le premier ministre, M. Li Peng, qui manque grandement d'assise populaire, est le fils adoptif de Zhou Enlai, on se retient difficilement de penser, devant les articles interminables consacrés à la mémoire du « Mandarin rouge » ces derniers temps, que l'histoire est une fois encore conviée à repasser les plats pour les besoins de la propagande.

FRANCIS DERON.

Le «vrai» récit de la mort de Lin Biao en 1971

PÉKIN
de notre correspondant

M. Xu Wenyi, ancien ambassadeur de Chine à Oulan-Bator au moment de la mort de Lin Biao, jouit d'une excellente mémoire. Dans une série de deux articles publiés au début de l'année par la revue chinoise *Connaissance du monde*, il restitue, heure par heure — minute par minute à certains moments — les affres traversées par son ambassade, en terre ennemie, alors qu'il n'a aucune idée des dessous de la lutte sans merci qui se joue à Pékin, lorsque éclate l'affaire Lin Biao ; les difficiles communications avec sa capitale, dès que les Mongols lui apprennent qu'un Trident aux couleurs chinoises s'est écrasé, aux petites heures du 13 septembre 1971, près d'Ondorhaan, à 400 kilomètres de la capitale, faute de carburant, dans une tentative désespérée d'atterrissage en catastrophe ; les négociations laborieuses avec le ministère mongol des affaires étrangères *pour déterminer si l'appareil* appartient à l'armée chinoise, si les neuf cadavres trouvés à proximité sont ceux de militaires chinois ; enfin, les félicitations de Zhou Enlai, une fois la crise passée, et la certitude d'avoir rondement mené l'affaire.

Ce document tant attendu aurait été plus convaincant si l'ancien ambassadeur, aujourd'hui à la retraite, avait fourni des précisions sur ce qui permet à Pékin d'affirmer que le *« cadavre numéro cinq »* était bien celui du *« plus proche compagnon d'armes »* de Mao Zedong, alors que les doutes demeurent à l'étranger comme en Chine.

Un grand général

« Selon les vérifications ultérieures » — probablement à partir des photographies prises par lui-même et ses collègues sur le site, — il est certain, assure M. Xu, que le corps *« au visage hagard, chauve, le cerveau éclaté, sourcils et cils brûlés, yeux devenus des trous noirs, nez carbonisé, dentition abîmée, langue noire, un mollet déchiré »* était celui de Lin Biao. Le diplomate dément que le cadavre ait porté des blessures infligées antérieurement à sa mort dans la catastrophe aérienne, comme le bruit en a aussi couru.

Les Mongols se refusant à pratiquer l'incinération, les neuf corps (ceux de l'épouse de Lin Ye Qun et de son fils, Lin Liguo, ont été positivement identifiés par les Soviétiques) furent enterrés, sous les yeux des diplomates chinois, à un kilomètre du site, *« dans l'attente de pouvoir être rapatriés ultérieurement »*, révèle le récit. A présent que les relations de Pékin avec le bloc soviétique s'améliorent, s'agit-il d'un discret appel du pied pour rapatrier les restes de celui qui, avant d'être le félon du maoïsme, fut — l'histoire officielle le reconnaît à nouveau aujourd'hui — un grand général communiste ?

La publication de ce récit vise en tout cas à faire taire toutes les rumeurs contredisant la version pékinoise de la mort de Lin Biao. On peut douter qu'elle y parvienne. Une certitude, cependant, en émerge : jamais la Chine populaire n'a été plus proche qu'alors de la Florence de Machiavel.

F. D.

Amériques

ETATS-UNIS

Une maison de rêve pour le futur retraité Reagan

C'est dans les moments difficiles que l'on voit les vrais amis ! Au moment où Ronald Reagan s'habitue doucement à l'idée de devoir rendre les rênes du pouvoir en janvier 1989 pour reprendre celles de son cheval, un carré d'une vingtaine de ses plus fervents *supporters* (parmi lesquels quelques virtuoses de l'immobilier) *vient d'acheter une maison* de rêve à l'intention du président.

Un rêve hollywoodien, bien sûr, avec piscine, pelouse, barbecue, dépendances et vue imprenable sur le quartier chic de Bel Air à Los Angelès. Un quartier bien fréquenté, puisque la future demeure des Reagan au 668 Cloud Road jouxte celle de deux autres actrices célèbres : Liz Taylor, et Zsa Zsa Gabor. Seul « nuage » dans ce tableau paradisiaque, le coût du petit *pied-à-terre* (il *n'y a que* trois chambres) des futurs retraités : 2,5 *millions de dollars*...

Les agents immobiliers ont eu beau faire valoir, paraît-il *« que c'était la moins chère du quartier »,* les contribuables américains ont commencé à s'inquiéter. La Maison Blanche a dû se résoudre à publier une mise au point précisant que, selon l'organisme gouvernemental chargé des problèmes d'éthique, *« tout était en règle ».* En effet, celui qui sera alors l'ex-locataire de la Maison Blanche *s'est contenté* de signer un bail de trois ans, qui *a pris effet le 1er mars. Ronald* Reagan aura toutefois une option achat. *En attendant, ce qui n'a* pas été précisé, c'est le montant exact du *loyer* que *les généreux* propriétaires vont lui demander. On ne peut pas lutter contre l'amitié.

PÉROU : obligé d'ajourner un voyage en Europe

Le président Garcia est de plus en plus en difficulté

Le climat politique est devenu de plus en plus houleux ces dernières semaines au Pérou. Et cela *explique la décision du président* Alan Garcia d'ajourner un voyage en Europe, prévu du 10 au 14 avril, afin d'assister à un débat important au Parlement.

Désarroi, déception, perplexité : deux ans et demi après son installation triomphale au palais Pizarre de Lima, le président Alan Garcia *affronte* la *grogne* croissante des Péruviens préoccupés par l'accéléra*tion de la crise économique et par* le climat persistant de violence insur*rectionnelle. Jeune – il n'avait pas* trente-six ans en juillet 1985, – dynamique, *intelligent, Alan Garcia* avait, au début de son mandat, tous *les atouts : une popularité exceptionnelle* et, à sa dévotion, un parti majoritaire de tendance social-démocrate – l'APRA, – piétinant aux portes du pouvoir depuis soixante ans.

Il se voulait, alors, le président *« de tous les Péruviens ».* La droite classique était laminée. Et la gauche, divisée, *était, en partie seulement*, disposée à lui faciliter les choses. *Les militaires,* résolument hostiles pendant quatre décennies à la conquête légale du pouvoir par l'APRA, mais finalement résignés, étaient muets et plutôt confiants.

Deux obstacles pourtant : la situation économique léguée par le gouvernement Belaunde était catastrophique (un taux d'inflation annuel *moyen de près de 300 %)* ; l'insurrection armée du Sentier lumineux, *déclenchée en 1980, était en progression.*

A mi-parcours de son mandat – la prochaine élection présidentielle doit avoir lieu en 1990, – le tableau a viré au noir. Les erreurs du gouvernement, ses hésitations, une politique de « colmatage » à la petite semaine, y sont pour beaucoup. Mais la violence interne, que l'armée et la police ne peuvent juguler, les effets négatifs d'une lourde dette extérieure mal assumée, paralysante, et enfin la démographie galopante, qui précipite des dizaines de milliers de *« nouveaux pauvres »* dans les faubourgs de Lima et des capitales de départements, sans véritables infrastructures, ont aggravé la montée des périls.

Théoriquement, le Pérou d'Alan Garcia, qui *lutte* en *avril 1988* pour sa survie, est au bord de l'explosion sociale. *Trois facteurs* contribuent pourtant à freiner des échéances apparemment inéluctables. D'abord, la capacité de souffrance des plus démunis (l'immense majorité), paysans des sierras farouches chassés par la violence, sous-prolétaires et chômeurs à mi-temps des villes surpeuplées ; ensuite, l'existence d'un secteur informel (près de 60 % de la population active), d'un monde de la débrouillardise et de la solidarité qui amortit les conséquences de la paupérisation et de la décomposition de la société ; enfin, le caractère *andin de la violence, quotidienne* mais plus sourde que celle de la *Colombie par exemple. Le Sentier* lumineux et l'armée péruvienne se livrent une guerre de pauvres, avec des petits moyens, des embuscades sans suite, une guerre de chouans, cruelle, sanglante, avec massacres indiscriminés et fosses communes des deux côtés.

« Du balcon au volcan »

Le terrorisme reste imprévisible et facteur de déstabilisation. Militants et dirigeants de l'APRA sont dans la ligne de mire, à commencer par le chef de l'Etat, mais les leaders de tous les partis démocratiques et des syndicats ouvriers, les industriels, le sont aussi. La stratégie du Sentier ne *débouche sur rien* d'autre que le néant. Ses objectifs politiques restent *flous*, absurdes. Détruire, dit-il seulement. Mais il est là partout dans *l'ombre. Il s'infiltre, ne* cesse de gagner du terrain du nord au sud du pays. *« Une tache d'huile »*, dit un général qui admet l'échec des forces de l'ordre tout autant incapables d'ailleurs de réduire *la montée* en puissance de la mafia de la drogue. Le Pérou se « colombianise ».

> ***Jeune, dynamique, intelligent, populaire, le président péruvien avait tous les atouts. Mais trois ans après son élection, l'anarchie menace le pays.***

Face à une telle situation, la faiblesse d'Alan Garcia est d'avoir voulu et de vouloir encore tout faire lui-même. *« Un style de gouvernement très personnel »*, *« autoritaire et suffisant »*, disent ses adversaires. Ses voyages à l'étranger, sa participation à de nombreux forums internationaux, ses prises de position sur la dette, sa campagne en faveur de l'intégration latino-américaine, lui ont, en deux ans et demi, donné une stature internationale.

Encore que certains dirigeants de pays importants, comme l'Argentin *Alfonsin, le Brésilien Sarney et* le Mexicain de La Madrid, s'irritent manifestement de voir ce *« jeune homme »*, volontiers arrogant, prétendre donner des leçons. *Alors* que sa propre maison a besoin d'une sérieuse remise en ordre.

Chez lui à Lima, Alan Garcia a en effet perdu beaucoup d'appuis. L'usure du pouvoir est très forte dans un pays pauvre en proie à de multiples difficultés. Mais la cote d'Alan Garcia dans les sondages est encore relativement satisfaisante. Le *président reste populaire auprès des* paysans, des habitants des bidon*villes, des marginaux, bref, de ces* 75 % de Péruviens ayant accès à *moins de 25 % du revenu national.*

Une clientèle séduite par le populisme d'un gouvernement qui a lancé, puis, il est vrai, supprimé, des programmes de soutien assez semblables aux TUC français. Des masses que le parti gouvernemental rameute encore aisément pour des meetings d'appui théoriquement spontanés. Alan Garcia avait, au début, pratiqué et même abusé des harangues depuis le balcon présidentiel, le *balconazo*. Aujourd'hui, une revue d'opposition titre ironiquement : « Du balcon au volcan. » Image un peu forcée, mais c'est vrai que les craquements se multiplient.

Le dérapage économique *s'est* accéléré à l'automne 1987. La décision d'étatiser le système financier (pourtant déjà contrôlé à 80 % par l'Etat) a suscité une tempête politique qui a permis à la droite, écrasée à la présidentielle de 1985, et encore battue aux municipales de 1986, de relever la tête. Cette mesure techniquement inutile, mal appropriée et dont les motivations étaient surtout politiques, a coupé Alan Garcia des industriels, du monde des affaires et des classes moyennes pénalisées. Elle a stoppé une relance déjà menacée, et a rendu indispensable la dévaluation en catastrophe de la fin *de l'année. Le Pérou étant* lourdement endetté. Le gouvernement ne peut guère en outre, compter sur des crédits extérieurs.

Une anarchie généralisée ?

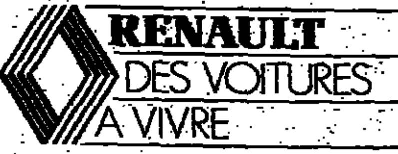
Pour défendre la monnaie, les réserves de la Banque centrale de Lima ont fondu. La récession et l'inflation galopante menacent de nouveau. La pénurie s'installe avec, corollaires obligés, la spéculation et une contrebande effrénées. Le pouvoir d'achat est en *recul grave* et le dernier plan d'austérité que ne *renierait pas le FMI apparaît déjà* insuffisant.

Les partis de gauche, sauf exception, avaient mollement condamné le massacre *en juin 1986 des détenus* politiques du Sentier lumineux. Ils ont retrouvé *leur voix pour dénoncer « l'échec économique du gouvernement »*. La droite fait chorus, bien que le plan d'étatisation du système financier ait été sérieusement amendé. Et l'écrivain Mario Vargas Llosa, propulsé au premier rang de la scène politique, fait nettement figure d'outsider pour la prochaine élection présidentielle. L'APRA lui-même est divisé et indécis. Les leaders historiques, comme Luis Alberto Sanchez ouvertement hostiles au plan d'étatisation, s'efforcent de limiter les *« pulsions »* d'Alan Garcia. Plus inquiétant, de larges secteurs des jeunes apristes, et de la jeunesse universitaire en général paraissent sensibles, aujourd'hui, aux thèses du Sentier lumineux, qui n'hésite plus à descendre *dans la rue à l'occasion de* grèves ou de manifestations d'étu*diants et qui dispose, à Lima, d'un* quotidien, très lu et parfaitement légal : *el Diario*.

Rien n'est joué sans doute. Alan Garcia reste un animal politique, instinctif, ayant le goût de la provocation, aimant surprendre amis et adversaires. Il n'a pas abattu tous ses atouts et il a habilement réorganisé le haut commandement de l'armée. Il joue maintenant à fond la carte populiste, rappelle à Lima les « grognards » du parti. Comme Hugo Otero, son ancien conseiller et actuel ambassadeur à Paris, pour redresser *son* « image ». Lourde tâche ! Ce qui menace le Pérou ce n'est pas, *comme semblent le redouter* l'ancien président Belaunde et *Mario Vargas Llosa, le « totalitarisme de l'APRA »*, c'est plutôt une anarchie généralisée.

MARCEL NIEDERGANG.







Amériques

HONDURAS

Quatre morts dans une violente manifestation anti-américaine

Quatre personnes ont été tuées dans une fusillade qui a éclaté, le jeudi 7 avril au soir, devant l'ambassade des Etats-Unis à Tegucigalpa, au cours d'une manifestation organisée en réaction à la remise du trafiquant de drogue Ramos Matta Ballesteros aux autorités américaines. Des témoins ont indiqué que des coups de feu avaient été tirés de l'intérieur de l'ambassade, sans doute à titre d'avertissement, et que les émeutiers avaient riposté avec des pistolets.

Les manifestants, au nombre d'environ trois mille, ont bombardé les bâtiments de l'ambassade avec des pierres et des torches enflammées. Certains sont même parvenus à pénétrer dans les bureaux du consulat. Une partie des locaux a été incendiée.

M. Matta vivait au Honduras après s'être évadé de prisons américaines et colombiennes. Arrêté le 5 avril, il a été envoyé le lendemain aux Etats-Unis alors qu'aucun accord d'extradition n'existe entre les deux pays, la Constitution hondurienne l'interdisant. Dans un communiqué, jeudi 7 avril, les parlementaires honduriens de toute tendance ont exigé que le gouvernement *« demande le retour immédiat de Matta afin qu'il soit jugé au Honduras, dans le cadre de nos propres lois, des délits qui lui sont imputés »*. Une radio locale a affirmé que les Etats-Unis avaient exercé des *« pressions »* sur le gouvernement pour obtenir le trafiquant, en menaçant de publier des preuves sur l'implication de responsables militaires du pays dans des trafics de drogue. Selon cette même radio, Washington aurait également menacé de suspendre son aide au Honduras. Ces informations ont été catégoriquement démenties par l'ambassade des Etats-Unis. – *(AFP, Reuter.)*

Europe

URSS

Rencontre de cinéastes polonais et soviétiques sur les « tabous » de l'histoire

Un colloque vient de réunir à Moscou des cinéastes soviétiques et polonais qui ont évoqué ensemble, pour la première fois, les points les plus sensibles de l'histoire des relations entre leurs deux pays.

MOSCOU
de notre correspondant

Nerveux, un haut responsable des affaires culturelles polonaises, s'était déplacé de Varsovie pour suivre cette rencontre à laquelle il ne s'est pourtant pas montré. C'est que ni son thème, les *taches blanches* de l'histoire soviéto-polonaise, ni ses participants, une trentaine de représentants des cinémas soviétiques et polonais, n'étaient inoffensifs.

Car les *taches blanches*, c'est le nom de code donné à tous ces chapitres jusqu'à présent tabous des relations entre deux pays membres du même bloc, officiellement amis, mais que les souvenir et les non-dits séparent, en fait, très profondément. Sans même remonter jusqu'à l'empire tsariste et aux siècles passés, aucun Polonais n'a oublié jusqu'aujourd'hui ni comment Staline et Hitler s'étaient partagés leur pays en signant, en août 1939, le pacte Molotov-Ribbentrop ; ni les déportations de masse qui avaient suivi l'entrée des troupes soviétiques sur leur territorie ; ni le massacre, à Katyn, de plusieurs milliers d'officiers polonais par les forces de repression staliniennes. Après, il y eut encore la passivité soviétique devant l'écrasement par les Allemands à l'été 1944 du soulèvement de Varsovie, puis les conditions d'établissement du régime socialiste mais, de cela, on ne parle toujours officiellement pas, tandis que les autres chapitres ont été ouverts, depuis quelques mois, par la volonté commune du général Jaruzelski et de M. Gorbatchev.

Le premier souhaiterait se gagner par là une légitimité nationale. Le second aimerait ainsi conforter la position du plus proche de ses alliés au sein du Pacte de Varsovie et tenter également de jeter les bases de relations nouvelles entre la Pologne et l'URSS. Une commission d'historiens a donc été mise en place, mais avance à pas de tortue alors que, libérée, la pression monte à Varsovie dans les milieux oppositionnels.

C'est dans son contexte que les unions des cinéastes polonais et soviétiques avaient décidé d'organiser cette semaine, à Moscou, trois journées de débat sur le *« cinéma historique, des tabous à la Glasnotst »*. Or, sous l'effet de cette même transparence, l'Union des cinéastes est devenue en URSS, l'un des premiers bastions du renouveau et pour ce qui est de l'organisation des cinéastes polonais, le moins qu'on puisse dire est que le général Jaruzelski n'y compte pas que des partisans. *Il y eut*, à Varsovie essentiellement, des grincements et des hésitations mais la réunion s'est tenue *« dans une atmosphère*, disent les participants polonais, *de totale liberté de parole. »* Aucun fait n'a été laissé dans l'ombre. Présents, des historiens russes de la commission *officielle se sont fait rabrouer par* leurs propres compatriotes quand ils ont timidement essayé de faire valoir qu'il faudrait encore faire des recherches sur Katyn avant d'en arriver à des conclusions définitives.

Le leitmotiv des interventions tant polonaises que soviétiques était que les *« barrières ne pourraient être levées entre les deux Nations tant que toute la vérité n'aurait pas été dite »*. Côté polonais, on a multiplié les témoignages personnesl directs mais en insistant sur le fait que *« tout cela s'était produit dans le cadre d'un système totalitaire contre lequel nous luttons vous et nous »*. Côté russe, la réponse était que les faits n'étaient que trop vrais et honteux mais que cette souffrance avait aussi été celle de la Russie et que la vérité était la première arme contre le renouvellement de l'horreur.

On se retrouve en septembre à Varsovie pour un nouveau débat sur le *« stéréotype polonais »* dans le cinéma soviétique d'avant-guerre. Il y a des projets de films communs dans l'air et les sourires des Polonais en disent long sur l'importance de ce qui vient de se passer : les intellectuels de ces pays ont, pour la première fois, tenté de prendre en charge le destin forcement lié de leurs Nations.

Ce n'était qu'un colloque, mais il marque une date.

B. G.

Du bon usage de la « glasnost »

Une note de service diffusée,le jeudi 7 avril, par l'agence Tass à l'intention des médias soviétiques a fourni un exemple des consignes précises que ceux-ci sont appelés à suivre pour la « couverture » d'un événement. Cette note *« à l'attention des rédactions »*, transmise sur le fil intérieur de l'agence officielle, concerne le premier Congrès de la société sportive des syndicats soviétiques, qui devait avoir lieu les jours suivants à Moscou. Elle précise que huit parmi les principaux journaux centraux – dont la *Pravda*, l'organe du PCUS, et les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement, – *« ainsi que les quotidiens de jeunesse et sportifs de grand format »* édités dans les Républiques fédérées *« publient sur la première et la seconde journée des travaux du Congrès un compte rendu de Tass d'un volume de quatre à six pages dactylographiées incluant un résumé du rapport d'introduction »*.

Les quotidiens *Sovietski Sport* et *Troud* (organe des syndicats) *« publient [...] des textes préparés par eux-mêmes, d'un volume n'excédant pas une page de journal »*. Ils publient également *« les documents du Congrès et la composition des nouveaux organes dirigeants »*. Les autres journaux, poursuit la note, *« publient un compte rendu de Tass [...] d'un volume n'excédant pas une page et demie »* dactylographiée. La télévision et la radio *« diffusent une information sur le déroulement des travaux du Congrès et des interviews avec ses participants »*. Enfin, les interventions des délégués des Républiques et des régions *« sont publiées au gré des comités locaux du parti »*, dans la presse régionale. – *(AFP.)*

HONGRIE

L'afflux de réfugiés roumains provoque des tensions entre Budapest et Bucarest

VIENNE
de notre correspondante

Deux événements sont en train de raviver le vieux différend entre Budapest et Bucarest sur la minorité magyar en Transylvanie : l'afflux de milliers de réfugiés roumains de souche hongroise vers la Hongrie, et la décision du gouvernement roumain d'interdire aux minorités d'utiliser les noms hongrois pour les villes qu'elles habitent en Roumanie. Jamais les relations entre Budapest et Bucarest n'ont été aussi tendues.

Le premier ministre hongrois, M. Karoly Grosz, a lui-même révélé à la mi-mars, en recevant des représentants des Eglises, qu'au moins dix mille Roumains avaient fui leur pays à cause des conditions de vie difficiles et d'une assimilation forcée pour se réfugier en Hongrie. Ce chiffre s'est considérablement accru depuis et atteint, selon des sources hongroises, treize mille personnes enregistrées. Selon des estimations non officielles, ce chiffre serait cependant beaucoup plus élevé.

« Incompréhensible et inadmissible »

Confronté au « phénomène regrettable » des réfugiés roumains, comme le dit M. Grosz, le gouvernement hongrois a débloqué, fin mars, des crédits de 300 millions de forints (environ 35 millions de francs) pour alimenter un fonds d'aide pour des « étrangers temporairement installés » en Hongrie. L'accueil de réfugiés venant d'un pays « frère » n'est pas prévu dans les règles de bonne conduite entre pays communistes.

Au début de cette semaine, une nouvelle parvenue à Budapest a *« inquiété l'opinion publique hongroise »* selon le quotidien du gouvernement *Magyar Hirlap*. En Roumanie, les journaux des minorités imprimés notamment en hongrois et en allemand n'ont désormais plus le droit d'utiliser les noms hongrois et allemands des villes – comme il était d'usage dans le passé – mais doivent les appeler par leurs noms roumains.

« La Roumanie étant un Etat national unitaire, il est naturel d'utiliser pour les noms des localités la langue officielle de l'Etat », fait-on valoir de source autorisée roumaine.

Mais pour *Magyar Hirlap*, cette mesure *« incompréhensible et inadmissible »* constitue une *« violation flagrante des droits fondamentaux des minorités ethniques »*. Outre les Hongrois, vivent en Roumanie des Allemands, des Ukrainiens, des Croates et des Russes. Le même quotidien a révélé que l'ambassadeur de Hongrie à Bucarest n'avait pas été autorisé à s'adresser cette année à la minorité hongroise à la télévision le jour de l'anniversaire de la libération de la Hongrie en 1945, comme il l'avait fait dans le passé.

Les enjeux de l'aménagement du territoire

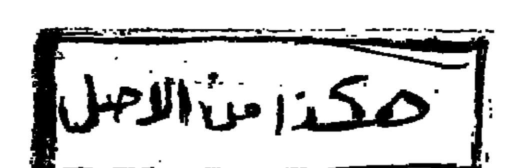
Une autre source d'inquiétude pour les Hongrois, susceptible d'accélérer l'exode des membres de la minorité hongroise, est le plan d'aménagement du territoire que le gouvernement roumain est sur le point de mettre en œuvre.

Selon le quotidien du Front patriotique populaire *Magyar Nemzet*, ce plan prévoit *« la démolition pure et simple de localités classées comme petites »* c'est-à-dire des centaines, voire des milliers de villages roumains peuplés de Hongrois, d'Allemands et d'autres minorités.

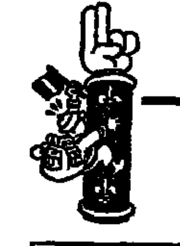
Ce projet s'inscrit parfaitement dans la politique de brassage de la population au nom des nécessités économiques poursuivie par les autorités roumaines depuis des décennies. Sous prétexte de ne pas disposer de suffisamment d'élèves hongrois, le nombre des écoles et lycées hongrois a été progressivement réduit et les universités hongroises fermées.

WALTRAUD BARYLI.





Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

L'« e » muet

François Mitterrand a écrit à *« tous les Français »*. Pas aux Françaises ? Et pourquoi pas *« Bonjour chez vous ! »* pendant qu'il y était ? Il est vrai que le président de la République *ne connaît que des « compatriotes »*, mot neutre. C'est trop commode.

A *propos : ceux – celles ? – qui n'ont* pas reçu la *Lettre* du président peuvent la lui demander. Il la leur adressera *« personnellement »*, a annoncé son état-major de campagne. Du pain sur la planche...

Le chef de l'Etat, pour réparer son omission du fatidique « e » muet, pourrait invoquer le patronage de Mme de Sévigné. Ce serait une délicate attention qui pourrait lui rallier au moins les suffrages des *tantes du petit Marcel de Proust. Ce n'est* pas à négliger, même quand on dispose d'une avance dans les intentions de vote féminines, car, en face, on ne chôme pas pour séduire la duchesse, Mme Verdurin, et même Odette, sans oublier Françoise.

Raymond Barre *« fait confiance »* à toutes, mais on devine sa préférence pour le bœuf mode. *La cuisinière bourgeoise* a encore ses fans, après tout. C'est d'un autre style que celui de l'œil de velours que Jacques Chirac affiche depuis des semaines sur tous les murs. Le candidat du RPR songerait-il à arriver par les *femmes ? Sans complexe, il invite les* « siennes » à lui rendre témoignage de son charme. Jacques Chirac s'offre donc à tous les yeux sous ceux, auxquels les butors seuls résisteraient, de sa fille Claude.

Paris-Match nous remet ça. Le premier ministre y accorde une interview à Claude *Chirac, dont le rôle n'est plus à rappeler* depuis qu'elle a réconcilié son père et la jeunesse en le mêlant à la venue en France de la chanteuse Madonna, l'été dernier.

Dans la même veine, M. Chirac confie que son émission de télévision préférée est *« le journal télévisé en général, celui des « Nuls » en particulier »*. On a eu chaud : il aurait pu énoncer l'inverse.

Au journal télévisé d'Antenne 2 – le plus antichiraquien de tous, selon l'entourage du premier ministre – Bernadette Chirac, interrogée comme Danielle Mitterrand et Eve Barre, a déclaré, le mercredi 6 avril, qu'elle refuse de *s'« ériger en conseiller politique »* et que, *si son mari* devient président de la République, son *rôle à elle sera d'être « efficace, en s'intéressant de très près aux questions sociales, et discrète, car l'épouse du chef de l'Etat ne détient aucune légitimité populaire et doit, donc, rester à sa place »*.

Danielle Mitterrand a déclaré, jeudi, à Antenne 2, qu'elle se veut *« une Française libre »* qui *« doit pouvoir dire ce qu'elle pense »*. Elle pense notamment ceci : *« Depuis quelques mois, a-t-elle indiqué, nous avions tous conscience, même s'il ne nous avait rien dit, qu'il ne pourrait pas faire autrement. »* Il s'agit, bien sûr, de François Mitterrand et de sa candidature à un nouveau mandat présidentiel.

Le regard *féminin n'est pas toujours* flatteur pour ceux qui aspirent aux suffrages de leurs concitoyens. Il y a belle lurette qu'on sait ce qu'il en est pour Jean-Marie Le Pen et l'épouse qui s'est séparée de lui. Le mensuel *Globe* ne se lasse pas d'entendre Pierrette Le Pen parler dans des termes *qui n'excluent pas* non plus une certaine vulgarité de son ex-grand homme. *Elle donne quelques* informations sur les relations de son ex-mari avec M. Barre. *Jean-Marie, lui,* commence à l'avoir mauvaise. Il a saisi la justice, aux fins, pour celle-ci, de saisir le journal.

Le juge, Gérard Pluyette, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé sur la demande du président du Front national et de ses filles, a refusé, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'y faire droit. Pierrette peut donc continuer à briser la vaisselle en public.

Récit du service politique.

Déboussolés !

NOUS vivons décidément une étrange campagne électorale. *Une campagne à nulle autre pareille,* et surtout pas à celle de 1981.

Il y a sept ans, les électeurs étaient invités à participer à un débat fondamental autour d'un maître-mot : le *« changement »*. *La gauche prétendait « changer la société »*, voire *« changer la vie »*. La droite l'accusait de fomenter la *« révolution »*, mais vantait le *« changement dans la continuité »*. Les uns vivaient dans l'espoir, les autres dans la crainte ; l'enjeu, en *tout cas, passionnait.*

Aujourd'hui, qui parle encore de *« changement »* parmi les principaux candidats à la charge suprême ? Personne, sauf le chef de file de l'extrême droite, *qui a toujours donné à ce mot* une signification très spéciale.

Le mot-clé, en ce moment, c'est, au *contraire... l' « immobilisme » !* Les partisans des deux ténors de la majorité n'avaient que ce terme à la bouche, le jeudi 7 avril, pour qualifier le projet présidentiel de leur ennemi, *« révolutionnaire »* d'hier.

Il faut croire que M. Mitterrand possède aussi des dons d'ensorceleur pour tenter d'expliquer comment il est parvenu, en deux semaines, à déboussoler MM. Raymond Barre et Jacques Chirac, en les prenant à contre-pied à chacune de ses interventions.

Ce jeudi soir, le spectacle était particulièrement cocasse. Au micro de RTL, le candidat de l'UDF a critiqué la *Lettre à tous les Français*, du président-candidat avec dans le ton... une modération confondante. Aux yeux de M. Barre, *M. Mitterrand n'est* plus qu'un socialiste *« implicite »*, vrai porteur de *« conservatisme »*, bref, un banal social-démocrate, au pis un radical-socialiste, mais sûrement plus cet homme *« dangereux »* que dénonce M. Chirac.

Le président-candidat peut remercier l'ancien premier ministre. En admettant *honnêtement* ses *« convergences »* avec M. Mitterrand, en particulier sur certaines questions institutionnelles et sur l'opportunité d'inscrire dans la Constitution les moyens de régler une fois pour toutes *les controverses sur le* fonctionnement du système audiovisuel, M. Barre a bien aidé M. Mitterrand à élargir son audience électorale vers le centre du paysage politique. De même, en réclamant des *« droits d'auteur »* sur plusieurs des propositions *faites par celui-ci, il n'a fait,* somme toute, que valoriser davantage le contenu du projet de son adversaire.

Un Chirac des mauvais jours

Même s'il s'en défend, M. Barre a, de toute évidence, intégré dans son attitude la perspective d'un insuccès. En témoigne non seulement la bonne *volonté qu'il a manifestée, au micro* de RTL, quand il a donné à ses commentaires sur la missive de M. Mitterrand une priorité sur la défense de son propre projet, mais aussi le caractère désabusé de certaines de ses déclarations à paraître samedi *dans le Figaro-Magazine*, auquel il confie volontiers *qu'« une défaite, en politique, ce n'est pas terrifiant »*.

Du coup, la prestation de M. Chirac à « L'heure de vérité » d'Antenne 2 n'en est apparue que plus déphasée. Est-ce à cause de son embarras devant les questions incisives qui lui *étaient posées, sur les affaires économiques* et financières, par le directeur *de l'Expansion, Jean Boissonnat ?* Est-ce parce qu'il est dérouté par le peu d'impact, à en croire les sondages, de sa campagne contre les arrière-pensées qu'il prête au président-candidat ? Toujours est-il que par son insistance à vouloir réduire sa confrontation avec M. Mitterrand à un choc manichéen, *M. Chirac (qui ne voulait pas polémiquer* mais qui n'a pu pourtant y échapper) a offert aux téléspectateurs, par contraste avec la réaction de M. Barre, une vision archaïque de la campagne.

C'était le Jacques Chirac des mauvais jours, mêlant les approximations *aux caricatures et aux incohérences.* Ce fut le cas, en particulier, quand il *invoqua son refus de réviser la Constitution* pour justifier son opposition aux propositions de M. Mitterrand relatives à l'audiovisuel, quelques instants à peine avant de dire qu'il faudrait de toute façon *modifier* la Constitution pour élargir le champ du *référendum... Jacques Chirac le hussard*, sabre au clair, mais chargeant avec tellement d'ardeur qu'il ne pouvait que s'isoler davantage, dans la bataille du premier tour, des électeurs modérés... orientés par M. Barre vers M. Mitterrand.

Le président-candidat, dont l'épouse disait jeudi sur Antenne 2 qu'il a encore le temps de s'inquiéter de la santé de ses plantations landaises de dahlias, pouvait partir à Rennes le cœur *léger, vendredi soir,* pour le premier meeting de sa campagne... *en pantoufles.*

ALAIN ROLLAT.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« La France n'a pas besoin d'un chef d'Etat qui prétend ne rien faire »

déclare M. Jacques Chirac à « L'heure de vérité »

M. Chirac était, le jeudi 7 avril, l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2.

Interrogé sur la *Lettre* de M. Mitterrand, M. Chirac répond : *« La Lettre est bien écrite. Je trouve que le projet est flou, qu'il est vague et que, au total, il est surtout porteur d'immobilisme. Il n'y a rien qui change. Qu'est-ce que dit M. Mitterrand. Il dit : ce qui a été bien fait, c'est moi qui l'ai fait, ce qui a été mal fait, c'est la faute des autres, ou des experts qui m'ont mal conseillé, comme pour le chômage, et ce que je ferai demain, eh bien ! c'est ce que vous voudrez, on verra.*

» En 1981, M. Mitterrand avait quelque chose à dire. Il nous donne le sentiment aujourd'hui, en fait, de n'avoir plus rien à dire. Et c'est un peu inquiétant. Et c'est inquiétant notamment venant de quelqu'un qui a fait une très longue carrière politique, et qui, sur toutes les grandes affaires intéressant notre pays, s'est toujours trompé. Il s'est trompé en combattant violemment les institutions avant de s'y rallier en 1981.

Il s'est trompé en combattant violemment la force de frappe. Il a indiqué que c'était dramatique, que ça isolait la France. Il s'y est rallié en 1981, mais enfin, il s'était trompé. Où serait la France si on l'avait suivi sur ces deux grands sujets ? Il s'est trompé en 1981 lorsqu'il a cru qu'on pouvait faire de la relance de la consommation, des nationalisations, alors que tous les grands pays autour de nous faisaient exactement le contraire, même les socialistes, et privatisaient. Il s'est trompé sur cette stupide affaire de l'école, cette querelle absurde de l'école. »

Un président en « pantoufles »

« M. Mitterrand ne s'est pas trompé depuis deux ans, pour une bonne raison, c'est qu'il n'a rien dit et qu'il n'a rien fait. Et ma conviction c'est qu'il sera battu. La politique c'est en général une bataille. Gérer un pays c'est aussi un combat face à un monde difficile. On ne gagne pas une bataille en rêvassant en quelque sorte au coin du feu. On ne s'engage pas dans l'avenir en chaussant ses pantoufles. »

A propos du minimum social pour les plus pauvres proposé par M. Mitterrand, M. Chirac explique : *« Le problème est de savoir comment est donné ce minimum. M. Mitterrand dit : on va simplement distribuer des allocations. Non. Ça, ce n'est pas mon projet. Je dis : l'homme a besoin de se nourrir, mais il a aussi besoin de dignité. Et cette dignité ne peut lui être donnée que par le travail. Quand un homme revient chez lui le soir, vis-à-vis de sa famille, ou vis-à-vis de lui-même, il ne peut pas revenir simplement en disant : j'ai été toucher mon allocation au guichet. Il faut qu'il dise : je l'ai gagnée.*

» Ce qu'il faut, par conséquent, c'est assurer, non pas assurer un revenu minimum, mais une activité minimum garantie. Cette activité peut être modeste. Elle peut être une activité de formation. Elle peut être une activité de réinsertion. Mais il faut qu'on aide les gens à faire l'effort nécessaire pour qu'ils aient à nouveau la dignité, en échange de quoi on leur donne le minimum. C'est une grande différence entre la conception de M. Mitterrand, qui est la conception de l'assistance, et ma conception, qui est celle de la dignité de l'homme.

Il ajoute : *« La réponse financière de M. Mitterrand ne tient pas debout. »* Il faudrait alors *« élargir la base ou l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes et en faire en réalité un impôt supplémentaire sur tous les patrimoines moyens. Il y a une autre raison : l'Europe, cela veut dire la libre circulation de capitaux. Or l'impôt sur le capital en France est sensiblement plus élevé aujourd'hui que dans la moyenne des pays européens, 40 % de plus, et il est près du double de celui que paient les Allemands. Si nous augmentons encore l'impôt sur le capital en France, eh bien ! tout naturellement, le capital se déplacera de la France vers l'Allemagne et les autres pays »*.

La proposition de M. Mitterrand lui paraît donc *« démagogique et absurde »*. *« L'adhésion de M. Mitterrand à l'Europe est purement spéculative et intellectuelle »*, dit-il, car *« il n'en tire pas la moindre conclusion sur le plan de sa politique »*.

« Mauvaise foi et ignorance »

Concernant l'adhésion de l'Espagne au Marché commun, M. Chirac affirme : *« Je n'ai jamais dit qu'on renégocierait ça. J'ai dit qu'on reverrait un certain nombre des modalités strictement agricoles, ce qu'on a fait. »*

A propos de la cohésion sociale, il déclare : *« Je ferais remarquer à M. Mitterrand que depuis que mon gouvernement a été formé, le nombre de jours de grève, qui sont une expression de la cohésion sociale, a baissé : plus de 1 500 000 entre 1981 et 1985, un peu moins de 1 million en 1986. »* Il ajoute : *« Nous devons affronter un défi important. Non pas de faire une sorte de déclin tranquille. Nous avons besoin de nous rassembler dans l'effort. »*

Interrogé sur ses propos concernant le racisme, M. Chirac précise : *« J'ai dit à Marseille que je comprenais parfaitement le « ras-le-bol » qui a saisi un certain nombre de Français lorsqu'ils ont vu une politique de 1981 à 1985 qui s'est caractérisée par le développement du chômage et de la nouvelle pauvreté, par le développement de la nouvelle migration officielle et clandestine, et par le développement de l'insécurité, c'est-à-dire de la délinquance, de la criminalité et du terrorisme. »*

A propos du mouvement étudiant de décembre 1986, il reconnaît : *« Je regrette certaines erreurs de mon gouvernement, qui sont d'ailleurs mes erreurs, en réalité. J'ai eu tort de mettre dans un texte de loi un certain nombre de mesures, qui, par ailleurs, étaient de bonnes mesures et qui auraient pu tout naturellement être mises en œuvre, sans avoir besoin de texte de loi. »*

Répondant aux reproches de M. Mitterrand sur sa politique de recherche, il a expliqué : *« M. Mitterrand en a parlé avec une mauvaise foi pudique, ou plus exactement une ignorance des faits, comme d'habitude, car s'il avait pris tout simplement les chiffres budgétaires, il se serait aperçu qu'en deux ans le rythme de la croissance de la recherche a été supérieur à celui des cinq années précédentes. Il s'est fondé pour cela sur un ajustement que nous avons fait dans le premier texte financier collectif de mon gouvernement, en raison de l'importance de la trésorerie d'un certain nombre d'organismes. Ensuite, nous avons redéployé tout cela et augmenté très sensiblement notre budget de la recherche : 10 % en 1988. »*

Confiance

M. CHIRAC ne pouvait demeurer en retrait par rapport aux critiques adressées tout au long de la journée du jeudi 7 avril par tous les membres de la majorité au contenu de la *Lettre à tous les Français*. Il ne pouvait pas être moins sévère que M. Barre ne l'avait été dans un entretien à RTL en fin d'après-midi, alors que l'essentiel des reproches du président-candidat visait de façon tout à fait directe et explicite et sur un ton pugnace le premier ministre-candidat.

M. Chirac ne pouvait cependant pas utiliser à l'égard de son adversaire politique des formules aussi percutantes, imagées et polémiques que celles choisies le matin même par son porte-parole, M. Alain Juppé, ni relire les cinquante-neuf pages du Livre noir de l'Etat-PS tout juste diffusé par le RPR pour retourner aux socialistes — chiffres et fonctions à l'appui — la démonstration de la *« mainmise »* du parti du président sur l'Etat pendant cinq ans.

En conséquence, pour la dernière « Heure de vérité » de la campagne électorale, M. Chirac a choisi à la fois de réfuter les imputations de M. Mitterrand et de développer son propre programme. Tout au long de l'émission, chaque dénonciation avait pour contrepoint la démonstration inverse. Il est vrai que M. Mitterrand s'est volontairement offert à cette réplique. Par sa *Lettre* et surtout par les condamnations qu'elle prononçait, il *se retirait à lui-même la protection* révérencieuse qui s'imposait — malgré tout — envers un président de la République en exercice. Désormais, il devient — *volens nolens* — un candidat parmi d'autres. Mais aussi, de par la détention du titre en jeu, le candidat-cible par excellence, érigeant même son premier ministre en « challenger » privilégié.

Match nul

Sur le mode calme, apaisé et réfléchi auquel il a habitué ses auditoires depuis le début de sa campagne et devant un public rassemblant les « grands témoins » de ses meetings provinciaux, M. Chirac a donc lancé quelques formules destinées à toucher en profondeur au-delà de l'effet immédiat. Ainsi non seulement le projet de M. Mitterrand est *« flou, vague et porteur d'immobilisme »*, ce que d'autres ont également dit, mais il émane de *« quelqu'un qui a fait une très longue carrière politique et qui sur les grandes questions s'est toujours trompé »*, d'un homme dont on peut craindre les *« combines »*, puisqu'il a été *« très longtemps ministre sous la IVe République »*. Ou encore : *« On ne gagne pas en rêvassant au coin du feu et on ne s'engage pas en chaussant des pantoufles. »* On a aussi entendu parler d'une proposition *« démagogique et absurde »* à propos de la restauration de l'impôt sur la fortune ou d'un *« argumentaire de bande dessinée »* pour le reste.

*Si M. Chirac a souligné le rôle per*sonnel qu'il a pris dans la conduite de la politique étrangère et de défense depuis 1986, c'est qu'il n'a pas voulu laisser accréditer l'idée que M. Mitterrand aurait exercé un monopole dans ces domaines. Mais, sur ces points, sa polémique a été volontairement limitée. Tout au plus a-t-il admis qu'il n'avait pas de divergences avec le chef de l'Etat, puisque ce dernier est, selon lui, *« un converti récent »* aux idées de de Gaulle. Une réponse aimable, en somme, à l'hommage rendu par M. Mitterrand aux *« ouvriers de la dernière heure »*. Match nul !

En revanche, M. Chirac a convenu qu'il avait commis des *« erreurs »*, qu'il regrette, avec la loi Devaquet. Il admet volontiers que les circonstances ont changé depuis 1978 lorsqu'il redoutait que la France ne devienne la *« vassale »* des *« marchands »* dans l'Europe. Il a su aussi se montrer tour à tour opiniâtre et documenté pour parler de l'emploi, de la fiscalité, de l'investissement, convaincu et ému pour évoquer la *« dignité »* à rendre aux marginaux, indigné pour accuser les socialistes de *« mettre la main sur tout »*, un peu condescendant pour assurer M. Barre de son *« amitié »*, et surtout empli de confiance mais sans triomphalisme pour affirmer que le candidat socialiste serait battu.

Par sa résolution, sa combativité, son dynamisme, M. Chirac a tenté d'illustrer son nouveau comportement public (« sérénité » et « volonté »). Il s'est efforcé de séduire largement l'électorat de la majorité en refusant les clins d'œil œcuméniques à l'autre camp. Enfin, avant même le premier tour, il s'est placé en position de dialogue ou plutôt de duel avec le président sortant.

ANDRÉ PASSERON.



Marché unique et TVA

En déclarant que pour lui *« la TVA n'était pas la priorité des priorités »*, M. Jacques Chirac a pour la première fois clairement annoncé, sa conception du marché unique européen à l'horizon 1993. Le marché unique prévoit — depuis qu'a été signé l'accord de Luxembourg de décembre 1985 — un espace sans frontières, et notamment bien sûr sans frontières fiscales, l'idée générale étant de relancer la construction de l'Europe.

L'une des difficultés qui s'opposent au projet est son coût pour l'Etat français qui devra réduire les taux de la TVA plus élevés en moyenne qu'à l'étranger. Il en coûterait *grosso modo* une centaine de milliards de francs si nous devions nous aligner sur les taux les plus bas (en RFA le taux normal est à 14 % et à 12 % en Espagne et au Luxembourg contre 18,6 % en France qui de surcroît a deux taux majorés à 33 % et à 28 %).

Le coût serait d'une soixantaine de milliards de francs — ce qui est beaucoup — si les pays à taux bas faisaient une partie du chemin en remontant leur fiscalité alors que la France abaisserait les siens, le point de rencontre se ferait aux alentours de 15 % pour le taux normal et de 6 % à 7 % pour le taux réduit.

Cet effort de baisse n'est pas impossible à réaliser si l'objectif du marché unique passe bien d'abord par l'abolition des frontières fiscales. Encore qu'il faille bien voir que contrairement à ce qui se passe avec l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu dont le rendement peut augmenter alors même que les taux diminuent (effet d'élasticité), une réduction de la TVA priverait définitivement l'Etat de ressources importantes.

Mais M. Chirac a, jeudi soir, confirmé de la façon la plus nette ce qu'avait déjà dit M. Balladur, le rapport Boiteux et le CNPF (Conseil national du patronat français) : l'harmonisation des taux de TVA est, à terme, nécessaire, mais d'autres réformes passent bien avant. Le premier ministre a cité les « rémanences » (la TVA n'est pas déductible sur tous les biens, notamment le gas-oil), la réduction du déficit budgétaire, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la baisse de l'impôt sur le revenu, l'harmonisation de la fiscalité sur l'épargne, *« essentielle à ses yeux »*.

« La TVA n'arrive qu'en cinquième position », a précisé M. Chirac, qui, sur ce point, s'oppose totalement aux vues de M. Barre. *L'actuel premier minis*tre n'a probablement pas tort, ne serait-ce que pour une bonne raison : la RFA n'a pas du tout prévu de relever ses taux de TVA au cours des prochaines années pour tendre vers les nôtres.

L'effort, apparemment, devrait venir surtout de la France. Notre pays abandonnerait d'importantes recettes fiscales sans que l'effet en soit évident pour stimuler les échanges, la croissance, l'investissement. Seule la consommation des ménages y trouverait son compte. Mais est-ce cela qu'il faut viser en priorité ou l'investissement ?

A. V.

Commerce extérieur et investissement

L'année 1987 a été une année noire pour notre commerce extérieur car, pour la première fois depuis 1969, le solde des produits manufacturés a été déficitaire (— 7,9 milliards de francs). Pour M. Chirac, cela tient au fait que nous importons beaucoup, notamment des biens d'équipement professionnel qui témoignent de la reprise de nos investissements. Cette affirmation est vraie en partie mais elle est difficile à évaluer correctement du fait que le matériel militaire fait partie du poste équipement professionnel.

On retiendra tout de même que les biens d'équipement civil sont en déficit de 2 milliards de francs en 1987 contre un excédent de 9 milliards en 1986. Toutefois, il a déjà *été* souligné que la situation s'est surtout aggravée dans les biens intermédiaires et dans les biens de consommation. L'INSEE note que, en moyenne annuelle, les pertes de parts de marché intérieur et étranger se sont poursuivies en 1986 comme en 1987 et que notre déficit manufacturier a continué de s'alourdir vis-à-vis de la communauté européenne. On assiste cependant à un redressement au second semestre de 1987.

Quant aux investissements productifs, ils ont augmenté de 4 % en volume tant en 1987 qu'en 1986. Cela suffit-il à nous placer en tête des pays de l'OCDE, comme l'affirme M. Chirac ? La réponse n'est pas évidente. Selon les perspectives économiques, les investissements auraient augmenté en moyenne, pour les 24 pays qui composent l'organisation, de 5,5 % en 1986 et 5 % en 1987.

Recherche : un trou de mémoire

M. Jacques Chirac a la mémoire courte. Lorsqu'il se pose en chantre de la recherche scientifique, il fait preuve d'une capacité d'oubli peu commune. Son gouvernement n'a-t-il pas, en effet, dès son arrivée au pouvoir, fait porter à la recherche, tous ministères confondus, plus de la moitié (54 %) des annulations d'autorisations de programmes décidées par les services du budget ? Une partie de ses amis n'a-t-elle pas tenté, contre l'avis de M. Alain Devaquet, de démanteler tout à la fois le CNRS, l'INSERM, l'INRA, l'ANVAR et quelques autres ?

Reconnaissons-lui cependant d'avoir finalement préservé l'unité de ces organismes, mais abstenons-nous de le suivre lorsqu'il prétend avoir rigoureusement soutenu la recherche dans son élan. Certes, il a beau jeu de prétendre que les crédits de la recherche pour 1988 (89 milliards de francs) sont en augmentation de 8,5 % à 10 % selon que l'on raisonne en dépenses de capital, en engagements ou en crédits de paiement. Mais ce budget-là, qui intègre, entre autres choses 33 milliards de francs provenant du ministère de la défense, ne peut se comparer au chiffre que les gouvernements socialistes successifs présentaient dans le fameux budget civil de recherche et de développement (BCRD).

Dès lors que l'on raisonne en ces termes, il apparaît que la progression de la recherche n'a pas dépassé 2,3 % — elle était encore de 6,3 % en francs constants en 1986, — ce qui, compte tenu du taux d'inflation, se traduit au mieux par un budget en stagnation, voire en légère régression. Les exemples ne manquent pas, tel le CNRS dont les crédits n'ont augmenté que de 1 %. Reconnaissons toutefois à M. Chirac d'avoir débloqué, après quelles discussions, cent cinquante postes de chercheurs et d'avoir relancé les mesures en faveur de la recherche industrielle — toujours aussi faible depuis des lustres — avec notamment une augmentation des crédits de l'ANVAR et du Fonds de recherche un moment menacés.

J.-F. A.

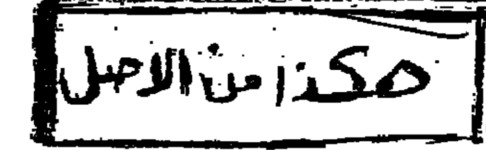
Lexique

● **Appel de Cochin** : Le 6 décembre 1978, M. Chirac est à l'hôpital Cochin où il se remet d'un grave accident de voiture. En rupture avec M. Giscard d'Estaing, il se prépare à conduire la liste RPR pour la première élection de l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel, le 10 juin 1979. De son lit d'hôpital, il rend public un « appel » qu'il a rédigé avec ses conseillers d'alors, M. Pierre Juillet et Mme Marie-France Garaud.

Dans ce texte de trois feuillets, il écrit notamment : *« Il est des heures graves dans l'histoire d'un peuple où sa sauvegarde tient toute dans sa capacité de discerner les menaces qu'on lui cache (...). Tout nous conduit à penser que, derrière le masque des mots et le jargon des technocrates, on prépare l'inféodation de la France, on consent à l'idée de son abaissement (...). La politique européenne du gouvernement ne peut, en aucun cas, dispenser la France d'une politique étrangère qui lui soit propre. L'Europe peut servir à camoufler l'effacement d'une France qui n'aurait plus sur le plan mondial ni autorité, ni idée, ni message, ni visage (...). Favorables à l'organisation européenne, oui, nous le sommes pleinement. Nous voulons, autant que d'autres, que se fasse l'Europe. Mais une Europe européenne, où la France conduise son destin de grande nation. Nous disons non à une France vassale dans un empire de marchands, non à une France qui démissionne aujourd'hui pour s'effacer demain (...). Comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante (...). Mais comme toujours quand il s'agit de l'honneur de la France, partout des hommes vont se lever pour combattre les partisans du renoncement et les auxiliaires de la décadence (...). »*

● **Elargissement du Marché commun** : dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 mars 1985, le conseil des ministres européens parvient à un accord de principe sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté économique européenne. La signature du traité d'adhésion a lieu le mercredi 12 juin suivant. Mais le jeudi 7 mars, en visitant le Salon de l'agriculture à Paris, M. Jacques Chirac avait déclaré : *« Dans l'hypothèse où le conseil des ministres de la Communauté arriverait à un accord sur l'élargissement pour le 1er janvier, ce qui est l'objectif de M. Mitterrand, et dans l'hypothèse où il y aurait alternance, la nouvelle majorité serait fondée à renégocier cet accord »*, car l'élargissement *« n'est pas supportable pour l'agriculture française en raison de ses conséquences techniques, commerciales et financières »*. Aussi, le vendredi 22 novembre 1985, lorsque l'Assemblée nationale française vote le projet de loi autorisant le gouvernement à ratifier ce traité d'adhésion, les députés RPR et UDF s'abstiennent.

● **Racisme** : le jeudi 10 mars 1988, M. Jacques Chirac fait campagne à Marseille. Les rapports avec les immigrés tiennent une large place dans ses propos. Répression de l'immigration clandestine et intégration des immigrés en situation régulière *« doivent permettre de régler en cinq ans les problèmes de l'immigration »*, assure-t-il, et de venir à bout de ces réactions racistes ou xénophobes, auxquelles *« l'évolution que nous avons connue depuis quelques années a conduit un certain nombre de nos concitoyens »*. Et M. Chirac ajoute : *« Si je ne peux pas l'admettre, je peux le comprendre. »*



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Jacques Chirac, le « dauphin »

Où est-il, cette fois ? Quelle vérité l'habite ? Jacques Chirac, on l'a assez répété, est difficile à suivre. L'ambivalence, jusqu'ici, lui a si souvent servi de doctrine. Le sens du vent, de certitude provisoire. Aucun homme politique français, c'est connu, ne met autant en péril les convictions de l'observateur. Prudence, donc.

Et, bien sûr, comme pour rendre plus essoufflant cet éternel jeu de piste, un Chirac nouveau, encore un, est arrivé, servi par la campagne présidentielle. Le plus modéré des Chirac. Le plus sympathique. Relatif, relativiste à souhait, presque résigné à la confusion des choses.

Et d'abord à la sienne. Mûri, sans doute, amolli, enfin fragilisé par l'air du temps, peut-être tout simplement par la vie, dirions-nous, si on nous avait habitué à voir de l'humain en cet homme-là.

« *Ardent* » et « *courageux* », c'est évident, comme le proclament sans souci de nuance ses affiches ; bronzé, comme il se doit, pour ressembler à ses portrait muraux.

M. Jacques Chirac est taillé, il n'y peut rien, en profil de lame de couteau, le sourire carnassier et l'œil séduisant, mais, curieusement plus grave, douloureux malgré lui, tâtonnant dans son infatigable croisade pour sa destinée présidentielle.

Mirage encore ? Mensonge, à force de n'être que sincérité d'un jour ? Chirac toc, derrière des tics inventés par ses conseillers en communication ? Et si, cette fois, l'acteur politique au muscle cardiaque hypertrophié et aux croyances simultanées se trouvait enfin en voie d'apaisement ? Une alchimie non programmée donne l'impression de ralentir le rythme des volte-face, d'enrayer les débordements du candidat chiraquien. Comme souvent avec lui, la tentative de diagnostic tient du pari perdu d'avance.

Parions, pourtant. En commençant par quelques signes extérieurs : après avoir investi une énergie importante et sommes rondelettes sur son « image » de présidentiable, voilà qu'il semble un peu mal à l'aise dans cette peau médiatique trop parfaite.

L'organisation du RPR tourne pourtant comme un moteur bien lubrifié. Jacques Chirac ne fait campagne, chaque jour, qu'après 17 heures, mettant un soin scrupuleux à oublier qu'il gouverne la France dans la journée. Plus d'escorte et des avions privés. Une comptabilité électorale tenue, paraît-il, à jour pour déjouer les critiques socialistes.

Tout a été pensé pour que le candidat chiraquien apparaisse plus décontracté. Deux heures de sieste ou de détente quotidiennes. Un parcours du combattant à tuer ses rivaux, mais tout de même allégé. Surtout, au désagrément des militants, un style de meeting à mi-chemin de la veillée au coin du feu et de l'interview en public.

Sous chacun des chapiteaux de l'état-major de la rue du Général-Foy, ce n'est plus une tribune qu'on dresse, mais un plateau TV, futuriste et un peu froid. Le premier ministre répond assis, posément, aux questions de quelques « grands témoins ». Une jolie fille, une jolie femme, pour la mise en appétit du candidat, et cent demandes d'intérêt général, cent interrogations quotidiennes. Jacques Chirac parle longuement, avec simplicité et un souci appuyé de pédagogie de tout ce qui lui tient à cœur.

Lui-même a voulu cette manière feutrée, courtoise, un peu trop ronde pour ce long corps forcé à l'immobilité. « *Vous savez*, explique-t-il, *j'ai été, par ma faute, victime de la télévision. Je faisais beaucoup de meetings, avant. Et dans une salle de militants, il se passe toujours quelque chose d'intense, comme pour un comédien. Cela m'a souvent fait déraper. Il m'arrivait de pousser des coups de gueule pour faire un effet de salle.* » Le premier ministre en convient, les caméras surprenaient alors ce qu'il appelle son « *menton mussolinien* ». « *Cela a fait ma réputation.* »

Plus de risque, cette fois, de voir le candidat chiraquien pécher par caporalisme verbal ou gestuel. C'est le plus chic type des chics types qui s'avance chaque soir, aux mesures d'*Europa*, une musique d'opéra disco un peu boursouflée, vers des électeurs qu'il ne cherche plus, surtout plus, à doper par l'invective ou l'invitation musclée au combat. Jacques Chirac s'est mis, par ruse ou par conviction, allez savoir, à ressembler à sa philosophie de cette campagne 1988. Pragmatique, pondérée, à peu près lavée de toute outrance.

« Tout le monde se fout de mon projet »

D'où vient alors sa gêne ? Il l'exprime à la manière d'une plainte, inhabituelle chez ce « gagneur » volontiers triomphant. « *Tout le monde se fout de mon projet. Les journalistes comme le public.* » Tout le monde se fout de tout, veut-il dire. En fait, du fond, pour ne retenir, à gros traits rapides, que la forme.

Jacques Chirac le sait et paraît s'en inquiéter. Cette présidentielle se joue à la symbolique et il redoute de se faire enfermer dans le piège de sa grosse machine médiatique. Bardé de conseillers en communication, son « image » rivée pour plusieurs mois, le premier ministre semble regretter, soudain, l'absence de débats d'idées. Comme s'il éprouvait, trop tard, le besoin de s'ouvrir, de s'attarder, à l'heure où il s'est lui-même sommé de « *rassembler* » sur quelques sensations-forces. Sur un cliché modérateur. « *Nous vivons une époque réductrice*, confie-t-il. *La télévision est contraignante, cette campagne aussi. C'est ainsi. Il faut nous y faire.* »

Le candidat de Matignon en veut — encore — à la télé de ne privilégier que « *les petites phrases assassines* ». A la presse, son envie d'une plus franche bagarre Mitterrand-Chirac. Aux socialistes de détecter, en France, un « *Etat-RPR* ». Et à François Mitterrand d'avoir retenu si longtemps ses propres propositions, le frustrant, lui, de toute véritable confrontation intellectuelle. Bref, la campagne à l'envers. Chirac contraint par son propre choix médiatique à se placer sur le terrain du candidat-président.

Paradoxe. Un de plus. Mais qui, cette fois, paraît dérouter Jacques Chirac lui-même. Il aimerait donner vie à son « image ». Les chiffres assomment ses auditoires, il le reconnaît, son impressionnante maîtrise des dossiers lasse vite. Que faire ? Jouer la sincérité, bien sûr. Le survol sentimental. La conviction. Mais c'est là chasse gardée de son rival de l'Elysée.

Et puis, comment imposer un style, en cette matière, lorsqu'on n'a pas, ou moins que d'autres, l'habitude de la confidence ? Moins qu'un autre le tempérament littéraire ? Jacques Chirac s'efforce pourtant à cet art difficile, et nouveau pour lui, de ce qu'un de ses conseillers appelle l'« *apaisement dialectique* ».

Depuis plusieurs semaines, il donne l'impression de découvrir avec une certaine jubilation les charmes enivrants d'une pensée radicale-corrézienne, offerte avec une chaleur retenue.

Il livre en public ce qu'il ne confiait, hier, qu'en privé. Son obsession des hôpitaux. Son incompréhension de la souffrance, du chômage. A Caen, à Metz, aux Antilles, entre deux rappels des mérites de son gouvernement, il évoque longuement les « *exclus du bord de la route* ». Certes, il ne se repent pas de n'avoir pas su réduire les inégalités. Il n'en fait pas non plus, en définitive, trop le reproche aux socialistes.

Il déplore, et son auditoire avec lui, à peu près à la manière de Raymond Barre et de François Mitterrand. Il souhaite meilleure chance à cette France-là. Sans, pour une fois, se gorger de promesses électorales. A ces moments-là, il est juste. En paix avec sa psychologie compliquée. Il n'est plus de droite. Il ne paraît plus chercher l'adhésion des modérés en prenant soin de ne pas se couper des ultras.

Il est plus simplement un peu lui-même, attaché à sa partition personnelle du « gaullo-socialo-centrisme » que cette campagne-ci semble exiger, dans un pays — ses proches en sont persuadés — qui ne supporte plus les aspérités conflictuelles.

Chirac sincère ? A défaut de pouvoir débattre de son « projet » et soumis, comme Raymond Barre ou François Mitterrand, au phantasme consensuel de la société civile, le premier ministre admet, non sans trouble, qu'il lui faut désormais parler de lui s'il veut marquer sa différence.

« *Pendant très longtemps*, reconnaît-il, *j'ai été incapable d'aborder des sujets qui me touchaient trop personnellement. J'ai dû évoluer.* » Un peu ? Beaucoup ? Pas du tout ? « *Un peu, sans plus* », précise-t-il. Montrer trop son évolution accréditerait l'idée d'une réputation de « sabreur », de « hussard bleu ». Et renverrait le candidat de 1988 à celui de 1981.

Ces dernières semaines, Jacques Chirac, de meeting en courses à travers champs, a tendance à gommer les références trop explicites à son parti. A l'en croire, cela fait cinq ans qu'il n'a pas mis les pieds au siège du RPR, rue de Lille. « *Ils ont transformé mon bureau en salle de réunion.* » Il ne saurait même pas trouver le chemin de son quartier général, rue du Général-Foy. Le soupçon lancé contre l'« *Etat-RPR* » est partout dans l'air, dans la campagne électorale du premier ministre.

Jacques Chirac n'a que peu changé. Il préfère croire qu'on le connaissait mal. Qu'on le connaît mieux désormais. La faute, si l'on peut dire, en est à l'époque, à cette société en pleine évolution, « *qui a connu la crise* », rejeté un système, en 1981, pour en essayer un autre, avant de tenter l'expérience de la cohabitation, en 1986. « *Tout cela donne aux Français un certain recul. Le pays est plus calme ; il fait preuve d'une plus grande maturité, de plus de sérénité. D'où le caractère moins agité de cette campagne présidentielle.* »

Mais, lui l'« *agité* » justement ? Vit-il cette campagne-ci comme la précédente ? Ses amis le disent plus décontracté, « *plus en phase* » avec un pays en retour de ses guerres idéologiques. Lui-même affirme éprouver plus de plaisir à l'actuelle épopée. Le temps, pour lui aussi, a fait son usage. « *J'ai pris de la bouteille* », lâche-t-il, laconique. « *J'ai aussi appris, comme Laurent Fabius, qu'il ne fallait pas être premier ministre trop jeune. J'étais sans doute trop jeune en 1974. Avec cette seconde expérience à Matignon, surtout au temps de la cohabitation, on s'aperçoit que les choses ne sont ni blanches ni noires. Aujourd'hui, je jette sur la société un regard plus indulgent, plus compréhensif.* »

Depuis plusieurs semaines, les proches du candidat chiraquien observent leur poulain à la dérobée, pour tenter de répondre à une autre question. Aurait-il pu apprendre quelque chose du chef de l'Etat ? Visiblement, l'interrogation l'agace. Il lève un sourcil, incrédule. Il n'a pas l'air de bien comprendre. L'hypothèse intrigue ses collaborateurs. Lui-même se défend de toute forme d'apprentissage, même inconscient. La cohabitation n'aura été qu'un mal nécessaire, sans surprise. Ses relations avec le chef de l'Etat seront restées « *courtoises et très superficielles* », sans plus.

Plus dense, plus cohérent

L'entourage de Jacques Chirac est, cependant, souvent d'un autre avis. De Charles Pasqua à Denis Baudouin, ceux qui connaissent bien le premier ministre affirment que celui-ci a modéré son tempérament, deux ans durant, simplement pour ne pas donner prise au président de la République. « *Il répétait souvent : si je ne fais pas gaffe, il ne me ratera pas* », confie un conseiller de Matignon.

Cette maîtrise imposée est sensible dans la campagne présidentielle du candidat chiraquien. Pour ses électeurs convaincus, le premier ministre sort auréolé d'un duel au cours duquel il n'a pas démérité. Pour les autres, il est devenu, de fait, le second d'une paire gagnante. Les meetings, les visites d'usines ou d'écoles portent aussi cette marque-là.

Toujours selon ses proches, le face-à-face vigilant de Jacques Chirac avec l'hôte de l'Elysée l'aurait contraint à corriger progressivement la base de sa personnalité. L'oscillation. Depuis l'« *affaire Devaquet* », estime l'un de ses amis, le candidat chiraquien « *a pratiquement toujours tranché assez vite* ».

Le premier ministre conserve, lui, de cette période le souvenir « *d'un moment de crise absurde, irrationnel, passionnel* » et « *d'un drame traumatisant* », la mort de Malik Oussekine. Apparemment, sa toute nouvelle sérénité ne doit rien, toutefois, à cette tourmente. Encore une fois, s'il hésite moins, c'est simplement que l'âge aidant, les circonstances changent... Sur ce point encore, l'avis de son entourage diffère. Les crises en série de l'automne et de l'hiver 1986-1987, après l'avoir affaibli, l'ont endurci.

« *Il est plus dense depuis qu'il est à Matignon* », dit l'un. « *Plus cohérent avec lui-même* », renchérit l'autre. Tous, ou presque, cependant, donnent pour déterminante l'expérience globale de la cohabitation. Cela se sentirait, ces semaines-ci, à un autre signe : Jacques Chirac bénéficierait, dans une part moindre que François Mitterrand, d'un second phantasme, l'envie inconsciente, dans l'opinion, d'un couple, le même, pour la France.

La campagne du premier ministre porte aussi cette trace-là. La cohabitation habite, que celui-ci le veuille ou non, sa chevauchée solitaire. Lui-même épouse parfois, au détour d'un discours, la sémantique mitterrandienne. Lui-même scrute l'époque et ses contemporains avec une poétique, une recherche de souffle épique qu'on ne lui connaissait pas.

Aussi plane-t-il sur ce printemps chiraquien, au-delà de la tactique électorale, comme un fort parfum de confusion. « *Il fait malgré lui une campagne de dauphin* », note un membre de l'entourage du premier ministre. Comme si on trouvait Jacques Chirac en net progrès, mais encore un peu vert. Comme s'il pouvait sortir grandi, calmé, recentré de cette épreuve, en prévision d'un prochain rendez-vous.

PHILIPPE BOGGIO.

Dans son « Livre noir »

Le RPR attribue au PS une « volonté farouche d'investir systématiquement l'Etat »

Le comité de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac a rendu public, le jeudi 7 avril, un document établi par le RPR et intitulé *le Livre noir de l'Etat-PS, 1981-1986*.

Selon le RPR, « *entre 1981 et 1986, les institutions de la République, l'Etat ont été mis à la disposition de la machine socialiste et des fidèles de François Mitterrand* ». Le *Livre noir* affirme que « *dans l'administration, dans le secteur public et nationalisé, considérablement élargi en 1982, dans l'information, singulièrement l'audiovisuel (...), le remplacement de ceux dont le seul tort était de croire en la neutralité de l'administration a pris des proportions inconnues jusqu'alors* ». A l'en croire, « *la République mitterrandienne est un régime de prébendes* ».

Le RPR cite des chiffres : 46 % des emplois de directeur d'administration centrale changèrent de titulaire de mai 1981 à avril 1982 (70 % à la fin du printemps 1983) ; parmi ceux qui étaient nommés en 1981, dix-huit appartenaient au PS, deux au MRG, deux à la CFDT, un au PCF, deux au Syndicat de la magistrature. Dans la première année du gouvernement de M. Pierre Mauroy, plus de la moitié des recteurs et quarante inspecteurs d'académie étaient remplacés. En cinq ans, les gouvernements de gauche ont procédé à trois cents changements de préfets.

Le *Livre noir* dénonce les dispositions législatives ou réglementaires prises pendant la législature 1981-1986 et modifiant les règles de recrutement ou d'avancement de certains corps, afin de permettre ou de faciliter les nominations au tour extérieur. Il cite, notamment, le corps préfectoral, le corps diplomatique et les inspections générales d'administration. La création d'une troisième voie d'accès à l'ENA, ouverte aux syndicalistes et aux élus, est mise, elle aussi, au compte de la « *volonté farouche d'investir systématiquement l'Etat* », qui selon le RPR, animait le PS. Il lui est reproché, enfin, d'avoir, pour parvenir à ses fins, créé de nouvelles administrations, telles que la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes en difficulté ou le commissariat général de la langue française.

Le RPR affirme que par les nationalisations et par la loi de démocratisation du secteur public, qui prévoyait l'entrée dans les conseils d'administration des entreprises publiques de personnalités qualifiées — à côté des représentants de l'Etat et des élus du personnel, — « *les socialistes ont organisé un quadrillage serré de notre économie* ».

Après l'administration et l'économie, le RPR s'intéresse à l'audiovisuel, où, affirme-t-il, on a assisté à « *une « valse des têtes » sans précédent* ».

Chacun des domaines traités par le *Livre noir* est l'occasion de mentionner de nombreux noms de personnes dont l'itinéraire est brièvement retracé et dont la nomination ou la promotion dans telle ou telle administration est signalée comme résultant de l'action militante ou de liens personnels avec le président de la République ou un responsable socialiste.

Se référant à divers textes, de M. Jean-Pierre Chevènement à Marx, Engels et Lénine, le *Livre noir* affirme que « *l'investissement de l'Etat est consubstantiel au socialisme, car il est nécessaire que les administrations deviennent [...] l'un des vecteurs de la transformation de la société libérale en société socialiste* ».

M. Raymond Barre en Auvergne

A la mode Giscard...

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Tout s'est très bien passé ! Du moins tout s'est passé comme M. Giscard d'Estaing l'avait minutieusement prévu. Le 7 mars, c'était Jacques Chirac — « *le candidat de mon camp* » qui avait eu l'honneur et l'avantage d'être accueilli en « giscardie ». Ce 7 avril, c'était au tour du « *candidat de ma famille* », Raymond Barre. Distinction superfétatoire au demeurant. Thuriféraire zélé de l'union, ayant annoncé d'entrée qu'il regarderait cette campagne du haut de son Puy-de-Dôme et moins disposé que jamais à parier un sou sur les chances de l'un ou de l'autre, l'ancien président s'est fait une obligation, ou plutôt un malin plaisir, de réceptionner dans les mêmes conditions et selon les mêmes rites ses deux anciens premiers ministres candidats.

Pas plus de petits plats pour l'un que pour l'autre. Chacun fut reçu à la même enseigne du président du conseil régional d'Auvergne. L'affaire avait été convenue après moult coups de fils et messages à l'état-major de M. Barre. Au point qu'exaspéré par un tel luxe de précautions, celui-ci finit par lâcher devant ses proches que, décidément, « *tout cela était encore plus compliqué que pour aller voir le pape...* »

Prêt, nonobstant, à aller jusqu'au bout de ce chemin de Damas, à se faire pardonner son refus de s'embarquer pour Clermont lors de la campagne législative de 1986, M. Barre s'en vint tout droit de Lyon pour se présenter ce jeudi 7 avril en fin d'après-midi, à l'heure dite, aux portes de l'hôtel du conseil régional d'Auvergne. Ascenseur. A l'étage M. Giscard d'Estaing attendait son hôte en son bureau. « *Comment allez-vous monsieur le premier ministre ? — Et vous, monsieur le président ?* » Les photographes ayant opéré, le huis clos dura quarante-deux minutes, autant que pour M. Jacques Chirac à la minute près. Aucune déclaration. On repartait comme on était venu.

Une demi-heure plus tard, Giscard retrouvait M. Raymond Barre dans un restaurant de Chamalières, le même que pour M. Jacques Chirac. Avec cette fois un troisième larron convié spécialement par l'ancien président : M. François Léotard. Après une longue période de glaciation, les deux hommes s'étaient revus à Paris le 30 mars. On ne sait pas comment la glace fut rompue au cours de ce dîner auvergnat mais un proche de M. Léotard convenait volontiers que l'ambiance devait être quelque peu « *surréaliste* ». M. Barre s'aventura-t-il à demander à M. Giscard d'Estaing pourquoi il était aujourd'hui aussi résolument opposé à la dissolution de l'Assemblée ? M. Léotard réussit-il à obtenir les éclaircissements nécessaires sur ce que l'ancien président entend faire au mois de mai ? La logique voudrait que tous trois aient profité de ce rare moment commun pour se pencher avec intérêt sur le sort de la fantasque UDF.

Ce fut en tout cas l'objet essentiel des propos de François Léotard, lors de la réunion publique du soir à Clermont-Ferrand. Après avoir salué en Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre « *le couple le plus efficace que le pays ait eu à la tête de la France sous la Ve République* ». François Léotard se lança donc dans une suprenante défense et illustration de l'UDF, pourtant récemment encore assimilée « *à une mascarade* » ! « *L'UDF*, lança-t-il, *est nécessaire à notre pays d'autant plus que la France a besoin d'être forte et équilibrée et que nous sommes à la fois cette audace et cette mesure* ».

Mais le patron du PR a surtout tenu à mettre en garde ses amis contre les débauchages entrepris par le « *tigre de papier* » François Mitterrand. « *Nous avons besoin*, leur a-t-il dit, *de beaucoup d'intransigeance pour ne pas tomber dans ce piège, pour adresser une fin de non-recevoir aux séductions épistolaires de M. Mitterrand. Ou bien on emporte la citadelle. Ou bien on en fait le siège. Il n'est pas possible d'être ailleurs que dans l'opposition* ». Valéry Giscard d'Estaing demeura impassible...

Comme il l'avait fait quelques heures plus tôt sur RTL, Raymond Barre se livra à la tribune à une lecture commentée de « l'épître » aux Français de M. Mitterrand pour en relever « *l'immobilisme affiché, le socialisme masqué et l'imprécision constante [...]. Pour M. François Mitterrand*, selon lui, *l'essentiel est qu'il reste là où il est. A partir de là tout ira bien dans la meilleure des France et le meilleur des mondes.* » Que faire ? S'interroges M. Barre. Avant qu'il n'énonce la réponse, un spectateur l'avait déjà interrompu : « *Le foutre dehors !* » Sourires de l'orateur : « *On peut commencer par ça. J'aurais, vous le savez, souhaité qu'on le fit plus tôt ! Enfin !* » L'exactitude exige de dire que ce spectateur engagé ne s'appelait point Giscard...

DANIEL CARTON.

M. Mitterrand mêle conservatisme et socialisme

estime l'ancien premier ministre

M. Raymond Barre était, le jeudi 7 avril, l'invité de l'« Edition spéciale » de RTL. Interrogé sur le contenu de la *Lettre à tous les Français* de M. François Mitterrand, M. Barre a déclaré : « *Je me suis demandé si l'on ne pourrait pas dire que c'est la lettre de l'apôtre François aux Gaulois ou si, de temps à autre, on ne pourrait pas évoquer Alphonse de Lamartine. Il y a beaucoup de méditation. Il y a des passages où la méditation porte sur un certain nombre de nos problèmes, de nos phénomènes de société.* »

» *Sur l'ensemble, je dirai que ce projet pour la France m'a inspiré trois observations. En premier lieu, on y voit apparaître ce que j'appellerai le conservatisme des droits acquis et des situations acquises. En deuxième lieu, on y remarque un socialisme implicite. Je préfère ces mots à ceux de socialisme honteux, que je pourrais aussi utiliser. Mais c'est plutôt un socialisme implicite. La troisième observation que je fais est que ce texte est constamment imprécis.* »

Le mandat présidentiel pourrait-il être ramené à cinq ans comme l'a suggéré M. Mitterrand ?

« *Cette suggestion (...) qui est faite de venir au quinquennat est en réalité une sorte de tentation pour des parlementaires (...) ou des responsables politiques qui voudraient modifier la Constitution*, a expliqué M. Barre. *Si je suis contre la réduction du mandat présidentiel, ce n'est pas simplement parce que je suis, comme on le dit, un conservateur, même en matière constitutionnelle, c'est pour deux raisons bien précises. Si vous réduisez le mandat à cinq ans et si vous faites coïncider l'élection présidentielle et l'élection de l'Assemblée nationale, vous faites fatalement du président de la République l'incarnation d'un parti et vous enlevez au président de la République ce rôle d'arbitre et de garant qui est celui que prévoit la Constitution et que le général de Gaulle soyuhaitait donner au président de la République en France.*

» *La deuxième raison — et c'est ce qui m'inquiète le plus — c'est que ceux qui voient un moyen d'éviter la cohabitation ne verraient leurs désirs réalisés que s'il n'y avait plus d'élections au cours du mandat de cinq ans, en particulier si le droit de dissolution disparaissait. Je crains qu'avec le quinquennat nous n'allions vers un système dans lequel l'élection présidentielle soit liée à l'élection de l'Assemblée nationale. Ce serait une politisation extrême, dans le sens de l'influence des partis, de l'élection du président de la République, et ce serait par ailleurs une menace très grave sur le droit de dissolution, le président ne l'utilisant plus et le droit de dissolution tombant en désuétude. Ou bien, l'évolution s'achevant normalement vers le système présidentiel, on supprime le droit de dissolution, et il y a d'un côté le président et de l'autre côté l'Assemblée.* »

Outre l'extension du champ d'application des référendums, M. Barre est d'autre part favorable à l'idée de référendums d'initiative populaire.

« *Partisan de l'indépendance de la communication* », l'ancien premier ministre ne verrait « *aucun inconvénient à ce que, comme le Conseil constitutionnel, il y ait un haut conseil de la communication, dont la compétence et la composition soient fixées sur le plan constitutionnel* », proposition qui figure aussi dans la *Lettre à tous les Français* de M. Mitterrand.



Politique

Les réactions à la publication de la « Lettre à tous les Français » de M. Mitterrand

En Nouvelle-Calédonie

Les deux camps mécontents

NOUMÉA
de notre correspondant

A vouloir ménager tout le monde, M. Mitterrand n'a contenté personne en levant le voile sur sa nouvelle conception du dossier calédonien. Ni le RPCR ni le FLNKS n'ont trouvé, dans le chapitre de sa *Lettre à tous les Français* consacré à la Nouvelle-Calédonie, de quoi taire leur inquiétude.

La prudence des propos présidentiels n'a même pas convaincu le député RPR, M. Jacques Lafleur, pour lequel le chef de l'Etat « *est en train de se transformer en agneau pour séduire un certain nombre de centristes dont il a besoin. Quand il dit qu'il ne veut pas de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, je note que c'est un changement profond* », a toutefois admis le chef de file anti-indépendantiste dans une interview accordée, le jeudi 7 avril, à la radio de son parti, Radio-Rythme bleu, mais pour ajouter aussitôt : « *Il ne m'étonnerait pas qu'il change d'avis encore une fois.* »

Et M. Lafleur de se livrer à une attaque en règle de la politique socialiste menée sur le territoire : « *Les ministres Emmanuelli, Nucci et Pisani ont voulu conduire la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance ; ils ont voulu donner le pouvoir à une minorité raciste* » et, au total, « *M. Mitterrand et ses lieutenants ont amené la violence et la guerre civile* ».

Amertume de M. Tjibaou

De son côté, M. Jean-Marie Tjibaou, le président du FLNKS, n'a pas caché son amertume en relevant que M. Mitterrand récuse l'idée d'indépendance. Il y voit même « *un encouragement pour la droite locale* ». « *Les discours de la gauche et de la droite se recoupent pour dire que le* statu quo *est la meilleure garantie* », a-t-il expliqué jeudi à la presse. « *Dans les deux cas,* a-t-il ajouté, *il s'agit du même discours colonial* », à la différence que « *M. Mitterrand dit qu'il faut tenir compte des injustices et les régler* ». Utilisant une nouvelle fois la formule de « *situation à la palestinienne* » pour caractériser le climat régnant en Nouvelle-Calédonie, M. Tjibaou ne semble guère se faire d'illusions sur des soutiens extérieurs : « *Ce n'est que dans sa détermination que le peuple canaque trouvera les voies et les moyens pour sortir de la situation coloniale.* »

F. B.

● **Un jeune Canaque blessé par un gendarme.** — Un jeune Mélanésien âgé de dix-sept ans a été blessé par arme à feu, le vendredi 8 avril à Poro, près de Houaïlou (côte est de l'île), lors d'une opération de police judiciaire visant à interpeller un groupe de délinquants impliqués dans plusieurs affaires de vol et de dégradations. La victime, Jean-Marc Poukiou, a été aussitôt évacuée par hélicoptère sur l'hôpital de Nouméa, où elle a subi une opération. De source médicale, on indiquait que son état était jugé sérieux mais que ses jours n'étaient pas en danger.

L'incident s'est produit au lever du jour, au moment où le jeune Mélanésien, encerclé par les forces de l'ordre venues l'arrêter, a tenté de prendre la fuite. Ceinturé dans un premier temps par un gendarme, il parvenait à se dégager. C'est alors qu'un sous-officier, après avoir procédé aux sommations d'usage — selon la version de la gendarmerie, — a tiré dans sa direction et l'a atteint à l'abdomen. *(Corresp.)*

M. Pons prend acte de l'« évolution » de M. Mitterrand

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a estimé, jeudi 7 avril, que « *François Mitterrand reconnaît qu'il s'est trompé sur la Nouvelle-Calédonie, en récusant dans sa* Lettre *toute idée d'indépendance de ce territoire, alors même que, de 1981 à mars 1986, celle-ci a constitué son objectif avoué* ». « *Je prends acte de cette évolution de la pensée du candidat socialiste,* a déclaré M. Pons, *mais je regrette que M. Mitterrand ait cru bon de l'accompagner d'affirmations partielles, erronées ou tendancieuses sur la situation calédonienne.* »

« *Si M. Mitterrand reconnaît enfin que l'indépendance qu'il prônait il y a peu de temps encore constituerait une impasse dangereuse pour la Nouvelle-Calédonie, il continue d'ignorer la complexité de la société pluri-ethnique calédonienne* », a ajouté le ministre, en affirmant que « *le devoir d'un responsable politique n'est pas de susciter la division* [de cette société], *mais, au contraire, de renforcer* [sa] *cohésion et* [sa] *solidarité* ».

Dans les milieux politiques

Parmi les candidats

● **M. Pierre Juquin : politique de l'autruche.** — Le projet de M. Mitterrand relève de « *la politique de l'autruche* », a estimé sur France-Inter M. Juquin, qui, à Nice, a précisé : « *Il est indispensable de se prononcer clairement sur la lutte contre le chômage, sur le désarmement et l'arrêt par la France de la force de frappe, sur l'indépendance des Canaques en Nouvelle-Calédonie, sur le droit de vote des immigrés.* [...] *Si l'on ne donne pas le droit de vote aux immigrés pour les municipales de 1989, on prendra la responsabilité de livrer, particulièrement dans le sud de la France, un certain nombre de municipalités, peut-être même à Marseille, au Front national de Le Pen.* »

● **Mme Arlette Laguiller : bibliothèque rose.** — « *Le Mitterrand de 1988 n'a même plus de promesses à faire aux travailleurs. Il leur sert la bibliothèque rose de ses prétendus bons sentiments.* [Je souhaite qu'il y ait] *un troisième tour social* [et non pas] *la paix sociale promise par M. Mitterrand qui n'est qu'un argument électoral à l'adresse d'une petite fraction de la droite dont il a besoin pour le second tour.* »

● **M. Jean-Marie Le Pen : désinvolture.** — « *Le président se dispense avec une assez grande désinvolture de rendre compte aux Français des décisions qu'il a prises (...) et de les informer sur des points obscurs de sa gestion* », a déclaré M. Le Pen, invité du journal de 20 h sur TF 1, qui a ajouté : « *quelqu'un a dit que c'était Alphonse de Lamartine. Je crois que c'est Alphonse Daudet, la poésie en moins. C'est à mi-chemin entre* les Lettres de mon moulin *et* les Contes du lundi *(...) Toute la partie de son programme qui se rapporte à l'élargissement du* référendum sur les questions de société et au référendum d'initiative populaire, ce sont des propositions de société que j'ai faites depuis déjà longtemps et que j'ai développées pendant toute l'année que j'ai consacrée, moi, à la campagne ».

A gauche

● **M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS :** « *M. Mitterrand a marqué les grands enjeux de la prochaine élection et offert ainsi l'occasion d'un indispensable débat* » Les socialistes « *se reconnaissent dans l'esprit général de ce texte où ils retrouvent un grand nombre de leurs propositions* ». Les objectifs visés « *marquent le fossé qui sépare les conservateurs qui ont toujours une vision courte du temps et trop de privilèges à sauvegarder, de tous ceux qui, avec M. François Mitterrand, font le choix du progrès et du mouvement* ».

● **M. Henri Fiszbin, député app. PS, président de Rencontres communistes :** « *Au moment où se dessine un mouvement profond pour la réélection de François Mitterrand dans le monde du travail et parmi les électeurs communistes — dont attestent entre autres tous les sondages et la décision du PC réunionnais — il me paraît particulièrement heureux que ce texte accorde une place privilégiée au combat contre les inégalités sociales.* »

● **M. François Doubin, président du MRG :** « *Ce message résume les nécessaires caractéristiques de l'élu du 8 mai : fidélité à ses convictions, lucidité devant les contraintes, engagement au service du pays tout entier.* »

A l'UDF

● **M. Alain Madelin (PR), ministre de l'industrie :** Après avoir proposé en 1981 « *des solutions socialo-marxistes des années 1945* [qui] *n'ont pas marché (...). M. Mitterrand nous propose des solutions sociales-démocrates* [qui] *ont été proposées par les socialistes en Europe dans les années 60 (...). En 1981, M. Mitterrand proposait de gagner plus en travaillant moins. Aujourd'hui, il propose de dépenser plus avec moins d'impôts. Cela reste des illusions.* »

● **M. André Rossinot, président du Parti radical, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement :** « *Il n'y a pas de signal clair, son approche nébuleuse masque les vrais problèmes, c'est toujours le vide sur le plan des propositions* ». [...] *L'intérêt de M. Mitterrand est d'être passe-muraille et de gommer tout le bilan de son septennat* [...]. *Le président-candidat tend un piège à la majorité en essayant de recentrer son électorat pour dépasser les 50 % nécessaires à sa réélection, il fait une OPA sur l'électorat de Raymond Barre.* »

● **M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS :** « *M. Mitterrand vient d'inventer le programme minimum non garanti.* » « *Sans projet précis et mobilisateur, il affaiblit et affadit la Ve République* ».

et au RPR

● **M. Edouard Balladur (RPR), ministre d'État, ministre de l'économie et des finances :** « *Je ne trouve que quatre mots pour définir ce projet : immobilisme, flou, mémoire sélective et contradiction* ».

La réunion du comité central du PCF

M. Leroy : « L'élection présidentielle est la plus antidémocratique »

Réuni à huis clos au siège du parti à Paris, le comité central du PCF a tenu le jeudi 7 avril sa dernière session avant le premier tour de l'élection présidentielle. Les trois textes présentés — rapport introductif de M. Roland Leroy, appel aux communistes et appel aux Réunionnais — ont été adoptés à l'unanimité. Après la présentation du rapport du directeur de *l'Humanité*, sept membres seulement du « parlement communiste », en dehors du secrétaire général et du candidat à l'Elysée, MM. Georges Marchais et André Lajoinie, sont intervenus dans la discussion.

M. Leroy, qui a l'habitude de faire des interventions brillantes, a livré à ses camarades un texte plutôt terne et ne sortant pas de l'ordinaire. Son rapport souligne que « *l'élection présidentielle est la plus antidémocratique* » et confirme « *la primauté du rassemblement populaire* » dans la stratégie du PCF. Il se félicite de l'absence de « *trêve dans les luttes* » et du « *déploiement sans précédent d'un style nouveau d'activité des communistes* ».

Selon ce texte, M. Lajoinie est tout à la fois un « *candidat de protestation, de proposition et de rassemblement* », en opposition à M. François Mitterrand qui, comme le PS, a « *un accord fondamental* » avec la droite « *sur la politique d'austérité [...] de surarmement [...] les perspectives de marché unique européen* ». M. Leroy considère que la *Lettre à tous les Français* écrite par le président-candidat « *constitue en réalité une plate-forme d'alliance avec la droite, ornée de quelques fleurs de rhétorique* ».

Le rapport s'élève contre le « *piège grossier* [qui] *est tendu* » aux électeurs et qui « *consiste à appeler à voter Mitterrand dès le premier tour afin de faire barrage au « danger Chirac* ». Affirmant que les communistes sont « *les adversaires sans merci de Chirac* », le dirigeant du PCF ajoute : « *Nous ne sommes pas tentés de chercher à droite des gens plus convenables. Pour nous, Barre n'a pas d'autre politique que celle que préconise Chirac [...] Il n'était pas un premier ministre « raisonnable* ».

Selon M. Leroy, « *cette élection est une caricature de consultation* » car « *tous les ingrédients du plébiscite sont réunis* ». Après avoir rendu hommage à la campagne de M. Lajoinie, le rapporteur dénonce « *le côté dérisoire et à contre-temps de la récente attaque renouvelée de Marcel Rigout contre son parti* ». A l'opposé, il salue « *comme un événement de grande portée la prise de position quasi unanime de la commission exécutive de la CGT qui, en toute indépendance syndicale, en pleine responsabilité, souligne les convergences profondes existant entre elle et le PCF et son candidat* ».

Le texte invite les communistes à un regain de mobilisation bien que, selon M. Leroy, elle a déjà « *atteint un niveau supérieur à celui de toutes les précédentes campagnes électorales* ». Au cours de la discussion qui a suivi, M. Anicet Le Pors a engagé la direction du parti à présenter la politique du PCF « *dans toute sa plénitude* ». « *Les grands principes n'ont pas de prix,* a dit l'ancien ministre, *mais leur méconnaissance a un coût.* » Prônant une occupation du terrain à gauche qui, selon lui, est laissé libre par M. Mitterrand, M. Le Pors a suggéré, ce qui a de bonnes chances d'être accepté sans difficulté, que « *au soir du premier tour, nous disions clairement que nous sommes hostiles à l'élection du président de la République au suffrage universel* ». Cette proposition reprend « *le discours de Chalon* » — le terme est utilisé Place du Colonel-Fabien — prononcé par M. Lajoinie, fin mars, selon lequel le score du candidat communiste ne reflétera pas l'audience « réelle » du PCF.

Présentant le texte qui sera adressé aux Réunionnais (après la décision du Parti communiste de la Réunion de soutenir M. Mitterrand dès le premier tour), M. Maxime Gremetz a eu, selon un participant, des « *mots très durs* » contre ce parti frère. Le responsable de « *la politique extérieure* » a souligné que le PCR n'avait pas tenu de congrès « *depuis sept ans* », que son comité central « *est devenu un groupuscule* » et que « *la famille Vergès est un clan* ». (1). Dans cet appel, le PCF recommande aux électeurs de la Réunion de se prononcer en faveur de M. Lajoinie le 24 avril. Enfin, le comité central a chargé le bureau politique et le secrétariat d'« *arrêter les mesures nécessaires pour assurer la présence de son candidat dans la campagne électorale à la Réunion* ».

OLIVIER BIFFAUD.

(1) M. Paul Vergès, frère de l'avocat Jacques Vergès, est secrétaire général du PCR.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Sommeil

Ce n'est plus une campagne électorale, c'est une cure de sommeil. Même M. Jacques Chirac s'essaie au rôle, de composition pour lui, de la force tranquille. Comment en serait-il autrement alors que ce *scrutin paraît ne pas comporter d'enjeu ?* Economie, affaires étrangères, politique sociale... même dans le domaine des libertés, il faudrait une loupe pour distinguer les propositions de celui-ci des projets de celui-là.

M. Barre (*De profundis*) et M. Chirac (*Alleluia !*) s'en sont fait une règle de conduite pour faire croire à leur alliance. M. Mitterrand (*Veni Creator*) tire son drapeau de sa poche gauche pour le fourrer dans sa poche droite et faire oublier quel pamphlétaire il fut du temps de son « Bloc-notes » de *l'Unité*. Quel métier de chien que celui de rassembleur !

La différenciation des politiques possibles relève de la microchirurgie. Il s'agit moins, pour l'heure, d'offrir aux Français les éléments d'un choix que de les inviter à explorer le champ confus des variantes.

Au chapitre des affaires étrangères, chacun condamne l'Afrique du Sud et la ségrégation raciale ; chacun veut concilier « le droit à l'existence de l'Etat d'Israël » et « les droits légitimes du peuple palestinien » ; chacun croit en l'Europe comme en la Terre promise.

La « bombinette » du général de Gaulle est maintenant révérée par tout le monde. La conquête spatiale n'a que des partisans. Les négociations sur le désarmement, dans la cuisine privée des deux super-grands, font l'objet d'un espoir prudent (attentif, méfiant) de la part de tous.

⁂

Au titre de l'économie, chacun veut qu'elle soit « *compétitive* » et donc en mesure de lutter contre le dynamisme (variante : l'offensive) japonais (e) ; chacun vitupère le déficit américain et se lamente de l'endettement du tiers-monde. Chacun dit son souci de sauvegarder (variantes : sauver, préserver) la Sécurité sociale et le régime des retraites. Et si l'on s'engueule sur les chiffres, c'est en termes de prévision, dont on sait ce qu'il faut penser.

M. Mitterrand, assurément, se distingue du lot en annonçant le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, dont les deux autres ne veulent pas entendre parler ; mais il rentre dans le rang pour annoncer qu'il n'est pas question de nationaliser de nouveau et que les privatisations peuvent dormir tranquilles.

MM. Mitterrand, Chirac et Barre, qui ont en commun d'avoir chacun deux enfants, adjurent à l'unisson les Françaises d'en pondre un troisième. *Pour y inciter, le trio préconise* un salaire, une allocation, une dotation — que sais-je ? — qui fera de la femme au foyer l'écureuil de la maison, un millionnaire domestique.

Les jeunes ne sont, bien sûr, pas laissés de côté (sauf s'il s'agit de les embaucher), et la sollicitude dont témoignent leurs aînés fait chaud au cœur. Pour eux, mais aussi pour la France (merci Jeanne d'Arc, merci de Gaulle, merci Mamie Nova), l'éducation redevient ce que disait déjà Georges Pompidou : « *la priorité des priorités* ».

Il faut croire qu'elle se fait attendre, depuis quinze ans, « *la priorité des priorités* », pour que, dans un département de la grande banlieue parisienne, on déclare admis au concours d'entrée à l'école normale d'instituteurs les candidats qui ont obtenu la moyenne mirobolante de 5 sur 20.

Evidemment, ils ont une fâcheuse tendance à croire que Louis XIV a succédé à Napoléon. On ne va tout de même pas se *tourmenter pour si peu. Du moment qu'ils ne* confondent pas Prince et Michael Jackson, et ne pensent pas que c'est ce dernier qui fait bonne figure dans la course à la Maison Blanche, il n'y a pas de quoi se tourmenter pour si peu. Pour rasséréner les pessimistes, il suffira d'inscrire « *le Lycée papillon* » dans les morceaux choisis du baccalauréat.

Il suffira aussi de choisir, pour l'instruction *de nos chers petits, des institutrices plutôt* que des instituteurs. Pour elles, en effet, à ce fameux concours d'entrée — le même, oui ! — il fallait obtenir 13 sur 20 de moyenne pour être déclarée admise. Ah ! les femmes, tout de même ! C'est qu'elles nous boufferaient la laine sur le dos si l'on n'y prenait garde.

Ah oui, les femmes, tiens ! M. Barre leur fait confiance, comme dit sa publicité ; M. Mitterrand ne les déteste pas, comme disent les échotiers, et M. Chirac ne va sûrement pas tarder à dire ou faire quelque chose d'aussi profond, d'aussi original, d'aussi convaincant que ses deux compères.

⁂

Même sur les sujets dits « de société », qui sont traditionnellement les plus épidermiques, les candidats s'éloignent le moins qu'il leur est possible de la ligne médiane. Sur ces deux titres de chapitre dont M. Le Pen fait ses choux gras et qui sont, d'une part, l'immigration et, d'autre part, la délinquance, les divergences ne sont pas saillantes. Ici, un chouia en plus, là une pincée en moins, passez muscade. La campagne est une machine à abraser.

M. Chirac a remballé ce qu'il croyait être une bonne idée pour séduire le Front national en renvoyant aux calendes sa réforme du code de la nationalité. Comme il serait bien avisé de le faire pour sa folle idée de référendum d'initiative populaire sur les sujets « de *société* ». *Et M. Mitterrand qui lui emboîte le* pas en se prévalant de l'antériorité ! Qu'ils regardent donc, l'un et l'autre, comme a bonne mine l'Italie, maintenant, avec les résultats de son référendum sur l'énergie nucléaire. M. Mitterrand préconise, lui, le droit de vote des immigrés, mais s'est dispensé d'annoncer le dépôt d'un projet de loi en ce sens pour le 9 mai au matin.

M. Barre continue de se dire favorable à la peine de mort, mais ne méconnaît pas que la France est désormais liée, à ce propos, par un traité. Qui pourrait croire qu'il ouvrirait une crise internationale et nuirait à la réputation de son pays en dénonçant ce traité au jour encore lointain où cela deviendrait possible ?

Pour le reste, faut-il s'y attarder et enfoncer le clou ? Tout le monde veut la sécurité, la libération des otages et le respect des droits de l'homme : de quoi se plaint-on ?

Il n'y a guère que sur le terrain des institutions où M. Mitterrand se distingue, « programmatiquement », des autres en souhaitant *un allégement de l'imperium* présidentiel. M. Barre est d'un avis tout contraire et M. Chirac aura celui que suggérera son dernier commensal.

Qui peut affirmer pourtant que, le pouvoir resté entre ses mains, le poids des habitudes et des révérences jouant sa partie, M. Mitterrand pourrait se dérober aux pressions dont il serait l'objet pour restaurer cet *imperium* ?

⁂

De sorte que le scrutin présidentiel relève du procès d'intention et de la présomption d'innocence. Qui sera le plus apte à réaliser ce que ne préconisent pas moins les deux autres ? Que cachent des programmes uniformément généreux et volontaristes ? Comment doit-on évaluer les inévitables restrictions mentales qu'entachent les plus vigoureux des engagements ? Par exemple, celles de M. Chirac sur le sort du SMIC ou la privatisation de la protection sociale s'il était élu ? Qui dira le mieux « *zut* » à l'infatigable prétention de Mme Thatcher ? (Oui, c'est Jacques Chirac, mais l'ennui c'est qu'il ne se contente pas de dire « *zut* »). Qui démêlera le sincère du simulé dans la main tendue de M. Gorbatchev ?

Ce n'est plus un scrutin, c'est un pari. Qu'ils sont donc loin les scrutins de 1981, où la gauche affrontait la droite ; de 1965, où « le pouvoir personnel », selon l'expression de l'époque, subissait son premier véritable assaut !

Aujourd'hui, la gauche est raisonnable, la droite se veut fréquentable et le centre se cherche pour être le phare des deux autres. *Quel ennui ! La politique tomberait-elle en* quenouille parce qu'elle n'a plus rien à dire, et rien à dire parce qu'elle ne sait que faire ?

⁂

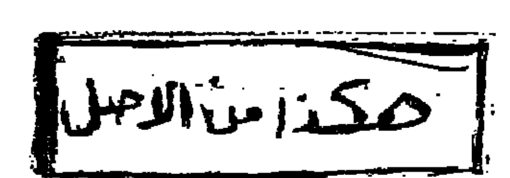
Post-scriptum divers sur fond de français quotidien.

1. — D'un Fernand quelque chose parlant à FR 3 des mécomptes et du sursaut de M. Barre : « *Son recul dans les sondages l'a finalement stigmatisé.* » L'achat d'une grammaire pourrait peut-être stimuler cet analyste subtil.

2. — D'un commentateur sportif à TF 1 à propos de la chute d'un concurrent des Vingt-Quatre Heures motocyclistes du Mans : il a éprouvé « *une grosse peur rétroactive* ». Espérons que ce commentateur *en est rétrospectivement désolé.*

3. — Du directeur de l'« Institut supérieur (c'est bien le moins) de communication et de publicité » expédiant une lettre et une chaussure à des agences de publicité pour qu'elles engagent ses étudiants : « *La synergie entre le paquet, l'objet et la proposition leur permettra de toucher le décideur de l'agence.* » Surtout s'il est sensible à la simplicité d'expression de ses collaborateurs.

4. — D'une « flamme » apposée sur les enveloppes de la Comédie-Française : « *Le droit d'auteur est un droit de l'homme.* » Ne plus dire, dorénavant, comme jadis, « tout est politique », mais « tout est droit de l'homme ». Exemple : « Si M. Chirac n'est pas élu le 8 mai, c'est une atteinte aux droits de cet homme-là. »



ÉDUCATION

« Mettre le paquet »

S'il est un *« sujet majeur »* sur lequel sont réunies les conditions d'un *« consentement national »*, c'est bien l'éducation et la formation. M. Mitterrand s'en réjouit et rêve d'une *« France unie »* dans l'un des domaines qui a le plus divisé le pays au cours du septennat. Il enterre ainsi discrètement les conflits de 1984 sur l'école privée et de 1986 sur l'Université. Silence absolu sur la « querelle scolaire » : le candidat socialiste se contente de rendre un hommage appuyé à l'école publique qui peut accueillir des élèves de seize nationalités différentes, comme il l'a constaté lui-même à Belleville. Mutisme total aussi sur l'Université, même si M. Mitterrand réaffirme sa solidarité avec le mouvement de l'automne 1986, car *« il n'était pas juste* [...] *de dresser un nouvel obstacle après le bac devant les lycéens désireux d'entrer à l'Université »*.

Mais si la volonté de faire de l'éducation une priorité nationale est partagée par tous les candidats, M. Mitterrand place la *barre financière particulièrement* haut en écrivant que *« l'Etat doit* [...] *placer au premier rang de ses impératifs budgétaires celui de l'éducation nationale, quitte à comprimer ses autres dépenses, quelle qu'en soit l'importance »*, allusion à des coupes possibles dans le budget de la défense nationale. Il fixe à 15 milliards *« d'ici à 1992 »* l'augmentation minimale des crédits. Ce chiffre correspond au « plan » élaboré pour le PS par Laurent Fabius, qui prévoit une rallonge de 4 milliards par an, soit 12 milliards pour les années 1989, 1990 et 1991, auxquels s'ajouteraient 3 milliards de francs correspondant à un collectif budgétaire pour 1988. En réalité, le coût annoncé par le PS était bien supérieur si l'on tient compte du caractère cumulatif de ces augmentations (4 milliards en 1989, 8 en 1990, 12 en 1991).

Le second engagement précis de M. Mitterrand concerne la création du « crédit-formation », idée de M. Rocard, qui permettrait aux jeunes ayant quitté les études avant dix-huit ans de les reprendre, pour acquérir une qualification professionnelle. Sur la formation permanente, il insiste *sans rien promettre*, se contentant d'un hommage appuyé à la loi de 1971, l'une des plus *« grandes lois du dernier demi-siècle »*, due à son ancien ministre Jacques Delors. Le candidat socialiste ne retient pas l'objectif — contesté — des *« 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac en l'an 2000 »*, lancé par M. Jean-Pierre Chevènement, et reste muet sur les futurs cursus, sur les flux souhaitables d'élèves et d'étudiants, et sur la pédagogie — *« je n'ai pas à* [en] *décider »*, — se contentant de souhaiter l'abolition de la hiérarchie entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, entre science pure et science appliquée.

M. Mitterrand prend même le risque de faire sourire des enseignants en magnifiant l'amour des enfants pour l'école et leur soif d'apprendre ; il trahit une connaissance *quelque* peu dépassée du système scolaire en évoquant les CEG (collèges d'enseignement général) qui ont disparu depuis la réforme Haby de 1975. *Mais la page de 1981*, elle, est bien tournée. Finis les promesses aux enseignants — la nécessité de revaloriser leur fonction est expédiée en deux lignes — et le lyrisme pédagogique. Le Mitterrand de 1988 préfère s'engager à « mettre le paquet » financier sur l'éducation, en attendant les débats sur l'art et la manière de bien utiliser cette manne.

PHILIPPE BERNARD.

RECHERCHE

« L'enfant chéri »

« Si la France veut réussir, la recherche doit devenir l'enfant chéri de la République. La formule m'a fait sourire. Mais elle m'a plu par sa simplicité. » Le contraire eût surpris de la part du candidat Mitterrand qui, dès son arrivée à l'Elysée en 1981, fit de la recherche une priorité de son gouvernement, continuant en cela l'effort engagé par le gouvernement Barre dans la dernière année du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing. De fait, la communauté scientifique a trouvé dans les gouvernements successifs de MM. Mauroy et Fabius — même si les ambitieux objectifs de M. Jean-Pierre Chevènement n'ont pas été atteints — l'oxygène nécessaire pour éviter cette *« mort par asphyxie »* que M. Laurent Schwartz redoutait après les vaches maigres des *années* 70.

Hélas, il fallut bientôt déchanter. *« Dès l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité, des coupes sombres ont été opérées dans les crédits affectés à la recherche civile, les abaissant de 4 %. Quant aux crédits du CNRS, qui a échappé de justesse au démantèlement, ils ont diminué de 3 % entre 1986 et 1988. »* Force est de reconnaître que le gouvernement de M. Chirac n'y est pas allé de main morte en appliquant en avril 1986 la *« politique de la calculette »* qui consista pour Alain Juppé à imputer 54 % des annulations d'autorisations de programme, tous ministères confondus, au budget de la recherche.

C'est pourquoi M. Mitterrand estime que *« le devoir du prochain gouvernement sera de corriger cette tendance »* et de faire en sorte que *« soient davantage aidés et encouragés »* les instituts, les laboratoires, les centres d'essais, et que *« les grands établissements comme le CNRS, l'INSERM, l'INRA prennent rang parmi les principaux acteurs du renouveau français »*. Des intentions donc, des indications de tendances, mais pas d'engagement précis. Le candidat Mitterrand s'est gardé de chiffrer l'effort de recherche que la *France doit accomplir dans les* années à venir.

Reculade ? Sans doute pas. Les socialistes ont inscrit dans leur programme l'objectif de faire *passer en cinq ans, comme* M. Barre, la dépense nationale de recherche et développement à *3 % du PIB*. Récemment encore, M. Rocard faisait savoir que le budget de la recherche avait pris depuis trois ans un retard d'environ 5 milliards de francs. A *charge donc pour le gouvernement* de M. Mitterrand, s'il est élu, de traduire dans les chiffres et dans les faits les objectifs du futur président. A charge pour lui d'éviter les à-coups budgétaires, de remédier au vieillissement des chercheurs ou de régler les problèmes de fonctionnement des laboratoires. A charge enfin pour ses membres de résoudre le problème *éternel de la recherche* industrielle et des *« entreprises françaises »* qui *« ne réservent qu'une modeste place à la recherche et aux chercheurs »*.

Comment ? Le candidat à la présidence ne le dit pas. Pas un mot des mesures, fiscales ou non, *qui pourraient être prises ou* développées comme le fut en son temps, par exemple, le crédit d'impôt-recherche mis en place par les socialistes au début du septennat et retenu par M. Barre. Pas un mot non plus des crédits nécessaires dont M. Chirac *estime qu'elles devraient* augmenter de 25 milliards de francs au cours des sept prochaines *années. De fait, le discours ne* s'adresse pas tant aux acteurs de la recherche et de l'industrie qu'à l'ensemble des électeurs, qu'il faut convaincre du bien-fondé d'une recherche active et en bonne santé.

J.-F. AUGEREAU.



Le projet présidentiel

« Lettre à tous

Nous terminons aujourd'hui la publication du texte de M. François Mitterrand entamée dans *le Monde* du 8 avril *(les intertitres sont de l'auteur).*

L'économie

« Contrairement aux thèses que répandent des polémiques sectaires, *la majorité de 1981 a laissé la* France de 1986 en meilleur état qu'elle ne l'avait trouvée. Une exception majeure, le chômage dont la dégradation a été constante, ou *presque, avant, pendant et après* la gestion socialiste. Je ne ferai le procès de personne. Plutôt que de se perdre, de part et d'autre, dans les anathèmes, on ferait mieux d'analyser pourquoi, à partir de 1974, il s'est installé dans notre société, pourquoi il s'est aggravé et pourquoi il s'aggrave encore.

La santé de notre économie repose *largement sur la santé des* entreprises. Or les pays où la technologie est la plus avancée et qui possèdent une base industrielle forte sont ceux qui comptent le moins de *chômeurs ; là où l'on ne craint pas* l'évolution des habitudes et des techniques, la prospérité revient plus vite qu'ailleurs. C'est vrai du Japon, des Etats-Unis, de l'Allemagne. La lenteur *d'une société à épouser le mouvement* incessant des idées et des faits, à diffuser les progrès de la science dans la vie quotidienne, et donc le temps qu'il faut pour adapter *la production à la demande nouvelle*, temps dramatiquement perdu pour les entreprises et pour les travailleurs rejetés hors de la compétition pour cause de désuétude, voilà *ce qu'on appelle la crise*. Prise aux mirages de la croissance de l'après-guerre et alourdie par des structures et des modes de penser d'une autre époque, la société française s'est *reveillée trop tard*. Sortie de sa torpeur, elle bouge ou veut bouger. Se pose alors cette question : que faire ? La réponse vient aussitôt : former les hommes, privilégier la *recherche* et, *grâce à ces deux* apports, moderniser l'appareil industriel. Du moins, pour commencer.

Toutes les familles politiques françaises font de l'éducation et de *la formation leur priorité. Cette* unité de vue me remplit d'espoir. Elle m'apparaît comme le prélude, au-delà des préférences doctrinales, d'un consentement national sur un *sujet majeur. Le Collège de France* que j'avais consulté et qui m'avait remis en 1985 un remarquable rapport intitulé *Propositions pour l'enseignement de l'avenir*, avait *insisté sur l'importance qu'il y aurait* à abolir les hiérarchies traditionnelles entre la science pure et la science appliquée, l'enseignement général et l'enseignement professionnel, *les travaux de l'esprit* et les travaux manuels. La conquête de l'avenir ne peut qu'être le fruit d'un élan national, toutes forces confondues.

Je n'ai pas à décider du nombre de jeunes diplômés qu'il faudrait à la France en l'an 2000, ni du niveau et du déroulement de leurs études, même si je pense qu'il n'était pas *juste, à la fin de 1986, de dresser un* nouvel obstacle, après le bac, devant les lycéens désireux d'entrer à l'université. Mais je sais que l'Etat doit payer d'exemple et placer au premier rang de ses impératifs budgétaires celui de l'éducation nationale, quitte à comprimer ses autres dépenses *quelle* qu'en soit l'importance. Les estimations sérieuses fixent à 15 milliards, d'ici à 1992, l'augmentation minimale des crédits nécessaires à la modernité des *enseignements, à la revalorisation de la* fonction enseignante, à la qualité des équipements.

J'ai également retenu, parmi les suggestions intéressantes, la création d'*un crédit-formation offert* aux jeunes qui auraient besoin d'une ou deux années de formation supplémentaires pour acquérir une qualification professionnelle, faute d'avoir disposé à seize ou dix-sept ans du temps d'école suffisant. D'autant plus que la demande de ces jeunes *est forte. Visitant il y a quelques* semaines une école publique de Belleville, comme je m'étonnais de la qualité du langage et des connaissances d'une classe de cinquième qui comptait trente-quatre élèves, tous enfants d'immigrés et de seize nationalités différentes, les deux institu*teurs auxquels était due cette sorte* de miracle se bornèrent à dire : *« Ils ont soif d'apprendre. »* J'en parlai à l'un de mes amis, professeur dans un CEG de province, en observant que ces fils et filles d'immigrés, en France depuis peu, avaient sans doute, plus que d'autres, la volonté de prouver ce qu'ils valaient, d'entrer par la grande porte dans la société des adultes. *« C'est le même phénomène chez moi avec des élèves très enracinés dans le terroir local*, me répondit-il. *Vous ne pouvez imaginer à quel point ils aiment l'école. Ils savent que tout passe par là. Ils ont envie de réussir. Je comprends cela comme une révolution de nos mentalités. »*

Encore la formation ne s'arrête-t-elle pas à la jeunesse. Elle est l'affaire de toute la vie, pendant l'activité professionnelle, pour s'adapter aux changements technologiques ou aux changements de métier, après l'activité professionnelle pour qui veut continuer d'être utile. La loi sur l'éducation permanente de *1971* que l'on doit à *Jacques* Delors compte parmi les plus grandes lois du dernier demi-siècle. La puissance d'un pays dépendra moins, demain, de ressources naturelles et de richesse financière que de matière grise.

J'entendais, lors d'une conversation amicale, quelqu'un dire : *« Si la France veut réussir, la recherche doit devenir l'enfant chéri de la République. »* La formule m'a fait sourire. Mais elle m'a plu par sa simplicité. La recherche est la marque *même* de l'esprit de l'homme, curieux de connaître, pour les maîtriser, les secrets de la matière. Sans elle, pas de progrès intellectuel, spirituel, esthétique, matériel. C'est *elle qui a provoqué l'extraordinaire* bond en avant de la productivité agricole. Elle explique la place d'un pays dans le palmarès international de la production industrielle. Ne *craignons pas, ne critiquons pas*, la recherche-qui-ne-trouve-rien. De la masse des investigations sort la découverte, la recherche-qui-trouve.

Prenant la parole devant la commission « science et technologie » de la onférence des lauréats du prix Nobel qui s'est *tenue* à Paris cet hiver, le professeur Dausset, lui-même prix Nobel de médecine, et plusieurs de ses collègues avaient exposé à leurs auditeurs, dont j'étais, les progrès stupéfiants de la recherche fondamentale en génétique. Il devenait possible, selon eux, de déceler par l'examen des deux filaments lovés à l'intérieur de chaque cellule de notre organisme les carences du corps humain et d'y apporter remède. Certes, nos savants en sont encore à s'interroger sur la signification des caractères (il en ont plus de trois milliards) que compte chacun des filaments. Mais *ils en savent de jour en jour davantage*, au point que des laboratoires japonais ont déjà conçu des méthodes pour faciliter le diagnostic, ce qui leur ouvrira bientôt un *marché gigantesque. Rien ne devrait* être plus important à l'homme que sa longévité. Eh bien, non ! Mener à bien cette recherche coûterait moins cher que le voyage sur la Lune. Mais *aucun de nos pays d'Europe n'y* consacre une part sérieuse de son budget.

● *« L'Etat doit placer au premier rang de ses impératifs budgétaires celui de l'éducation nationale, quitte à comprimer ses autres dépenses. »*

Cet exemple que je pourrais étendre à d'autres disciplines telles que la biologie, la physique des solides, l'optique fondamentale et tant d'autres, fera comprendre pourquoi je *souhaite* que soient davantage aidés, encouragés, les instituts, les laboratoires, les centres d'essais, que les grands établissements comme le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), l'INSERM (*Institut national de la santé et de la* recherche médicale) et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) prennent rang parmi les principaux acteurs du renouveau *français. Au lieu de cela, dès l'arrivée* au pouvoir de la nouvelle majorité, des coupes sombres ont été opérées dans les crédits affectés à la recherche civile, les abaissant de 4%. Quant aux crédits du CNRS, qui a échappé de justesse au démantèlement, ils ont diminué de 3% entre *1986* et *1988*. *Le devoir du* prochain gouvernement sera de corriger cette tendance, d'autant plus que les entreprises françaises ne réservent qu'une modeste place à la *recherche* et aux *chercheurs*. Cinquième pays industriel du monde, la France n'arrive qu'au septième rang pour le nombre de ses chercheurs par rapport à sa population active. Mauvais signe.

Souvenons-nous qu'humble ou célèbre, *académique ou marginal*, le chercheur est comme la pointe de diamant d'une société avide d'accéder aux formes supérieures du savoir et, par là, du progrès.

Il est temps, en effet, de prendre la mesure de l'enjeu. Considérons l'économie mondiale : on n'y voit qu'un champ de bataille où les entreprises se livrent une guerre sans merci. *On* n'y fait pas de prisonnier. Qui tombe, meurt. A l'instar de la stratégie militaire, le vainqueur s'inspire toujours de règles simples : la meilleure préparation, les mouvements les plus rapides, l'offensive sur terrain adverse, de bons alliés, la volonté de vaincre.

Appliquons ces principes à notre propre économie. La meilleure préparation conduit à disposer d'un plus grand nombre d'hommes et de *femmes* hautement *qualifiés* (la formation) et d'un armement industriel et scientifique supérieur à celui d'en face (la recherche). L'économie a besoin de savants. Les mouvements les plus rapides s'obtiennent par une créativité incessante. L'invention, l'innovation provoquent la surprise et donnent l'avantage (*technologies* de pointe).

L'offensive sur le terrain adverse signifie que, pour survivre, on ne peut rester chez soi, que la conquête des marchés extérieurs protège le marché intérieur (exporter, s'implanter à l'étranger). De bons alliés, on n'en trouve pas beaucoup. N'oublions pas que la guerre est totale et qu'elle est générale.

Mais il est des intérêts communs, des ententes obligées, une marche de l'Histoire. Des liens multiples nous unissent déjà à nos proches voisins. Renforçons-les (construire l'Europe). Enfin, la volonté de vaincre. On la puise dans la certitude que rien n'est négligé, ni la formation, ni la recherche, ni l'innovation, ni l'occupation du terrain, ni les réserves, ni les renforts. Et surtout dans la cohésion du corps de bataille, je veux dire, abandonnant *la paraphrase*, dans la cohésion sociale au sein de l'entreprise (le dialogue et le partage).

J'espère que la comparaison ne vous paraîtra pas forcée. Je l'ai faite parce que, nous, Français, devons savoir ce qui nous attend si nous n'y prenons garde. On ne gagne que par l'effort. Le relâchement ne pardonne pas. Il y va du sort du pays.

Mais ce que je viens d'écrire ouvre une autre discussion : que sont, que doivent être, dans ce combat les rôles respectifs de l'Etat et de l'entreprise ? S'opposent-ils ? Se conjuguent-ils? Leur dualité nuit-elle au succès commun? L'opinion que j'en ai se fonde sur l'expérience. Le public et le privé ne peuvent être dissociés, car l'économie française est mixte par nature. L'accès à la compétitivité internationale serait le plus souvent interdit aux entreprises sans la promotion des technologies avancées que l'on doit à l'Etat. Elles bénéficient de la formation que l'éducation nationale dispense aux jeunes, formations qu'elles adaptent, perfectionnent chez elles ou par des stages extérieurs, pour une meilleure qualification de leur personnel. C'est le passage du témoin. A chaque stade de la production, la coopération entre universitaires et industriels se révèle toujours salutaire.

Les retombées de la recherche, en effet, servent indifféremment aux entreprises publiques ou privées. Songeons que les sociétés américaines de construction d'avions comme Boeing, modèle du grand capital fier de l'être, reçoivent 73 % de crédits d'Etat pour leurs études *et recherches. Aux Etats-Unis! Dans* le sanctuaire de l'économie libérale! La plupart des géants de l'industrie américaine sont dans ce cas. Il en va de même en Europe. Au Japon. Et *en France. 37% de la dépense de* recherche des Etats membres de l'OCDE, c'est-à-dire des plus puissants pays industriels de la planète, sont destinés aux entreprises privées. Une forte part de la recherche des sociétés françaises Matra, Dassault, Thomson, CGE est financée sur fonds publics. Sans le plan Dreyfus de 1981, notre industrie textile aurait sombré. Cette contribution de l'Etat à l'industrie privée ne me scandalise pas. Au contraire. Mais *j'estime que l'emploi de* ces milliards payés par les contribuables mérite d'être suivi de plus près par l'Etat.

Vous connaissez la querelle du « tout Etat » et du « moins d'Etat ». Eloignons-nous des excès de langage habituels à ces sortes de controverses. Il y eut des périodes où il fallait lutter contre le « tout Etat », envahissant, ennemi des différences, ignorant l'âme des choses et des gens. Il est aussi des périodes — où nous sommes — où il convient de se méfier du « moins d'Etat » qui glisse vite au « pas d'Etat du tout », alibi des affaires qui ne supportent pas la lumière du jour, invitation aux *razzias officielles* sur le patrimoine national. On pense aux choix des « noyaux durs ».

Ne croyez pas que ce soient les socialistes qui aient inventé l'étatisme. Il existait bien avant eux. De l'ancienne monarchie à la fin de la III[e] République, l'Etat, puissant et rassembleur, apparaissait comme l'instrument privilégié de l'unité française. L'école publique a fait le reste, qui a répandu l'usage de notre langue alors que jusqu'aux années 1880 les deux tiers de nos compatriotes ne la parlaient pas. Ajoutons que la classe dirigeante issue de la première révolution industrielle, celle du dix-neuvième siècle, a fait de l'Etat sa chose en la plaçant à son service, tandis que la haute administration rangeait la France et les Français dans ses tiroirs. On *réglait de Paris* les affaires de Landerneau. On se cooptait, on se succédait à l'intérieur même des sphères. C'est le dirigisme qui a inventé le contrôle des prix, le contrôle des changes, le contrôle *du* crédit, le règne des circulaires, les échafaudages de procédures, l'anonymat des hiérarchies, les cloisonnements à l'infini. Je ne condamne pas *l'affirmation souveraine de l'Etat*, en tous temps, en tous lieux, loin de là.

J'aurais, me semble-t-il, agi de même pour former l'armature qui, de Philippe-Auguste à Colbert, des jacobins à Bonaparte et Gambetta, Clemenceau et de Gaulle, a permis à la plus vieille nation d'Europe de s'édifier puis de durer et de réunir en elle-même, jusqu'à nous, les vertus du passé et les promesses de l'avenir. Mais les sciences, les mœurs et les modes ont bougé. Ne prenons pas de retard sur le siècle. Riches de notre unité, soyons riches de nos différences. N'étouffons rien chez nous de ce qui vit, de ce qui crée. Le danger pour la France n'est plus où il était. Diffuser la responsabilité directe partout où l'on vit, partout où l'on travaille, donne à la liberté son véritable contenu. De là, la décentralisation, œuvre maîtresse des débuts de mon septennat. En l'imposant, le gouvernement de Pierre Mauroy a mis à mal le « tout Etat ». Le « moins d'Etat » se porte mieux. Mais, attention! la démocratie a grand besoin de vigilance.

Vous trouverez peut-être contradictoire la double démarche qui nous a conduits en 1981 à élargir le *champ du secteur public par des* nationalisations, tandis que, par la décentralisation, nous avons multiplié les contre-pouvoirs destinés à tenir tête à la même puissance publique. *Je vous demande plutôt d'y voir* une cohérence. Elle procédait à la fois de l'idée qui était normal de transférer à la Nation des entreprises qui ne vivaient que de l'Etat *ou qui ne produisaient que* des biens nécessaires à la Nation, et de l'idée qu'étendre le pouvoir de l'Etat devait être compensé par de nouvelles institutions. Aussi n'avons-nous *pas seulement fait éclater* le pouvoir politique entre l'Etat et les collectivités locales, mais encore tenté d'offrir aux entreprises des partenaires à leur niveau, capables de *décider avec elles*, d'organiser entre elles une stratégie économique. Quoi qu'il en fût, les nationalisations ont économiquement et financièrement réussi. Elles ont *sauvé celles des grandes* entreprises que leurs propriétaires privés avaient saignées à blanc et que, faute de projet, certains s'apprêtaient à vendre à des multinationales étrangères. *Leur valeur* marchande a doublé, triplé en cinq ans, ce qu'a amplement démontré leur prix de vente à l'heure des privatisations.

Elles ont servi à remodeler les secteurs en crise et ont constitué un fer de lance qui nous manquait. Je continue de regretter qu'on n'ait pas créé à l'époque, à partir de capitaux publics, un secteur puissant de la *machine-outil, dont l'absence* aujourd'hui est cruellement ressentie par notre économie. Mais, puisque les Français, par leur vote de 1986, ont préféré une autre direction, laissons *s'apaiser* les bouillonnements que le va-et-vient nationalisations-privatisations ne prolongerait pas sans dommages. Annonçant ma candidature à la télévision, j'ai dit qu'élu j'arrêterais le ballet. Je ne conseillerai pas, en effet, au futur gouvernement, s'il en était *tenté*, d'alourdir le dossier. Le délai qui nous sépare du grand marché européen est trop court pour que soit pris le risque de bouleverser à nouveau le paysage économique. D'autres *échéances*, d'une autre gravité, requièrent la mobilisation des énergies françaises. Il est temps que la Bourse redevienne le lieu où l'épargne s'investit pour créer et bâtir, et que cesse de triompher une économie de spéculation à courte vue.

Une question d'Albert Du Roy à Michel Rocard, lors d'une récente émission télévisée d'Antenne 2, a bien cadré le débat : *« Où se trouve l'influence*, demandait Du Roy, *que l'Etat social-démocrate veut exercer sur le monde de l'entreprise, de l'industrie, de la finance pour mener sa politique, sa stratégie industrielle ? »* A quoi Michel Rocard répondait : *« Dans la fiscalité, dans le crédit, dans les négociations des accords internationaux, dans la participation financière aux grandes aventures industrielles de long terme, qui, sans fonds publics, ne se font pas : l'espace, le nucléaire civil éventuellement, l'aviation lourde, Airbus, l'exploration des*

Politique

Le projet présidentiel

« Lettre à tous les Français » de M. François Mitterrand

fonds marins, les biotechnologies et puis dans les contrats de recherche... » J'ajouterai, mais Michel Rocard l'a observé ailleurs, que l'anarchie financière, les OPA sauvages ou l'inobservance, désastreuse pour la création française, du cahier des charges des sociétés audiovisuelles, justifieront l'intervention régulatrice de la puissance publique. Quant au plan, ce moyen pour la Nation de ramasser ses forces autour d'objectifs dominants, on lui restituera l'esprit et les moyens de la mission confiée naguère à Jean Monnet par Charles de Gaulle.

Bien entendu, la santé des entreprises s'épanouit ou se détériore selon la façon dont l'Etat les traite : plus ou moins d'inflation, des taux d'intérêt de l'argent plus ou moins élevés, plus ou moins de charges.

Du côté des prix, l'indéniable succès des gouvernements socialistes, qui partis en 1980 d'une hausse annuelle de 13,6 % sont arrivés à 3 % — comblant dans les six derniers mois l'écart qui nous séparait de l'Allemagne fédérale, — a laissé au gouvernement suivant une situation favorable qui, après quelques à-coups, en 1986, s'établit aujourd'hui à une inflation de 2,4 %. Cette continuité, trop rare, offre à nos entreprises d'excellentes conditions pour affronter la concurrence. Marquons d'une pierre blanche ce redressement, dû à l'action de deux majorités contraires.

La hausse de l'intérêt de l'argent, cause majeure de nos difficultés, découle de l'invraisemblable désordre qui règne dans l'économie du monde occidental, désordre dû en premier à l'égoïsme à courte vue américain. Il serait excessif d'attribuer à l'actuel gouvernement une responsabilité qui n'est pas la sienne, même si, peu sûr du bien-fondé de son autosatisfaction chronique, il a dû imposer à notre économie des taux réels trop élevés. L'effort du gouvernement futur, au sein des instances internationales, comme à l'échelle française, devra d'abord porter sur ce point.

Enfin, la somme des impôts et des charges sociales (ce qu'on appelle les « prélèvements obligatoires ») atteint un tel niveau que l'envie — et le moyen — d'entreprendre disparaît. De 1974 à 1981, je m'inquiétais de leur montée constante, près de 1 % chaque année. Quand vous m'avez élu, ils représentaient un peu moins de 42 % du produit national. Je me suis promis d'y mettre un terme, mais n'ai pu endiguer le flot aussi vite que je l'aurais voulu. Nous y sommes parvenus en 1985, grâce à Laurent Fabius et à Pierre Bérégovoy. Pour la première fois depuis longtemps, vos charges ont cessé d'augmenter. Les statistiques officielles ont même enregistré une légère baisse. Malheureusement, l'embellie n'a duré que deux ans. En 1987, les prélèvements obligatoires ont repris le chemin de la hausse. Avec 44,7 % du revenu national, ils viennent de battre le record absolu de l'histoire de notre République ! *Certes, la masse des impôts* a baissé ces dernières années, mais moins que n'ont augmenté les contributions sociales. Comme celles-ci sont proportionnelles au revenu, les foyers modestes et moyens — cadres en particulier — auront vu leur budget s'alourdir alors que les cent cinquante mille contribuables les plus riches auront eu à payer 15 milliards de moins. Lourdes charges d'une part, injustice de l'autre, c'est trop.

Aussi inviterai-je la prochaine équipe gouvernementale, quelles que soient ses tendances, à une conception plus raisonnable des choses. Mais il lui faudra du courage. Les promesses de l'équipe sortante, avant et pendant la campagne électorale, ne sont pas financées. Il sera difficile d'amorcer la décrue sans risque d'impopularité. C'est exactement ce dilemme qu'une démocratie doit éviter sous peine de s'exposer à des tensions dangereuses. Mon devoir est de vous le dire.

Beaucoup de gens me pressent de faire connaître dans le détail ma politique fiscale. Je ne pense pas que ce soit la mission du président de la République que d'établir le budget de la France aux lieu et place du premier ministre, du ministre des finances, du gouvernement et du Parlement. Mais j'indiquerai, pour que tout soit clair entre nous, les grandes lignes de ce que je crois souhaitable. D'abord, et cette observation va de soi après les lignes qui précèdent, s'il n'est pas vrai que vos charges, comme on vous le promet, diminueront au rythme régulier de 1 % pendant dix ans, on n'en doit pas moins rechercher le moyen de les ramener à un niveau plus bas. Pour les impôts, cette démarche sera facilitée par l'harmonisation, dans le cadre du grand marché, des taux de TVA européens, ce qui fera baisser les nôtres, au rythme des marges de manœuvre budgétaires qui pourront être dégagées. L'exigence communautaire, mais aussi celles de la justice fiscale et de la désinflation, y trouveront leur compte. Pour nos entreprises, qui ont à se muscler d'ici à 1992, j'envisage une aide fiscale à l'investissement sous forme, par exemple, de crédit d'impôt, à moins que ne soient préférées des réductions d'impôt *sur les sociétés* lorsque les bénéfices sont réinvestis sur place. L'exonération fiscale des entreprises nouvelles dans les premières années suivant leur création, que l'actuel gouvernement a supprimée, me paraît devoir être rétablie. La taxe professionnelle, que j'avais appelée l'« impôt stupide », lorsqu'elle a été adoptée en 1976, mériterait d'être encore remaniée. Mais, au cours de mon septennat, l'Etat a pris en compte plus de 25 % du total de la charge qu'elle représente pour les entreprises, ce qui est déjà beaucoup.

Quant à l'impôt sur le revenu, mieux vaut, me semble-t-il, rester au point où nous en sommes. Ne brassons pas toujours la même eau. Sachez que la baisse que d'autres vous promett*ent ne concernerait* que 1 % d'entre vous, ceux disposant de revenus très élevés.

Je prévois, enfin, le retour dans notre législation de l'impôt sur les grandes fortunes. Ainsi le bénéfice d'un impôt sur le capital ne sera-t-il pas laissé à la Suisse, à l'Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et à l'Autriche ! Il sera bon de ne pas élargir le champ des foyers assujettis à cet *impôt et d'intégrer l'inflation* dans le calcul de l'abattement à la base. Il frappera donc, comme en 1985, quelque cent mille personnes, les plus riches, son produit servant à financer une large part du revenu minimum d'insertion que recevront les nouveaux pauvres.

La cohésion sociale

Ainsi, la modernisation fiscale que nous impose l'Europe se fera-t-elle dans la justice. Elle demandera aux prochains dirigeants une résolution sans faille, car il leur faudra tailler dans le vif des dépenses et imposer leurs priorités. Le déficit budgétaire dont ils hériteront, en mai prochain, les y obligera plus encore. La présentation en trompe l'œil des comptes de 1987 ne peut dissimuler la réalité : ce sont 25 milliards tirés des privatisations qui ont réduit de façon artificielle le déficit budgétaire. Mais ce qui est vendu est vendu et l'opération n'est pas renouvelable, sauf cession supplémentaire du patrimoine. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il advienne, le futur ministre des finances devra combler le trou. Ce n'est pas en vendant sa maison, ses meubles et son chien pour aller en villégiature qu'un ménage arrondit son bien. L'Etat est à la même enseigne. Espérons que la croissance y pourvoira. L'ensemble des mesures préconisées ici devrait y contribuer, puis le grand marché à son tour, sans oublier le coup de fouet qui résulterait d'un ordre économique et monétaire restauré. Mais, créer des richesses et l'emploi est la responsabilité des entreprises ; c'est pourquoi on n'insistera jamais trop sur l'urgence d'un contrat de stabilité liant les entreprises et l'Etat *pour une durée déterminée*. Les entreprises ont besoin de savoir où elles vont, de quels atouts elles disposent, à quoi elles peuvent s'adosser. La stabilité relève aussi des devoirs de l'Etat.

> ● *« On n'insistera jamais trop sur l'urgence d'un contrat de stabilité liant les entreprises et l'Etat pour une durée déterminée... »*

Mais j'en reviens à la croissance, cette augmentation du revenu de la nation dont votre niveau de vie dépend. Sans croissance, il n'y a pas de réponse au chômage, même si *elle n'est pas, à elle seule, la réponse*. Quels sont donc, comme disent les économistes, les facteurs de croissance, ou plus simplement exprimé, quels sont donc les moyens d'en sortir aujourd'hui ? Dans les pages qui précèdent, j'en ai retenu quatre : l'investissement économique, qu'il soit matériel (les machines) ou immatériel (la recherche, les réseaux commerciaux, la force de vente) ; l'investissement éducatif, à la fois traitement social du chômage (mieux vaut la formation que le chômage) et traitement économique (l'éducation prépare l'avenir) ; l'investissement européen, car l'Europe — je vous l'ai dit — apporte la perspective d'une croissance plus forte et d'une amélioration de l'emploi. Enfin l'investissement social qui donne leur juste place aux travailleurs dans l'entreprise et dans la nation. C'est de cette politique sociale que nous allons maintenant parler.

L'économique tient le social : impossible de répartir des richesses qui n'existent pas. Le social tient l'économique : impossible de créer des richesses, du moins durablement, sans cohésion interne de l'entreprise, sans cohésion de la *nation. Ces vérités de La Palice sont* toujours bonnes à méditer. Je vous invite, mes chers compatriotes, à les pratiquer l'une et l'autre. J'ai déjà, par cette lettre, réfléchi avec vous aux moyens d'une politique destinée à hâter l'entrée de nos entreprises dans le siècle. Pour que nous soyons capables d'affronter sans perte de temps une concurrence internationale plus à désirer qu'à craindre, j'ai appelé les volontés et les intelligences à se mobiliser davantage qu'elles ne l'ont jamais fait. Que de fois l'ai-je écrit ? L'effort porte en lui-même sa récompense. Mais quelles chances aurais-je d'être entendu si la justice sociale, si les lois d'un juste partage, partage des responsabilités et partage des profits, n'étaient pas respectées ? Si la décision excluait le dialogue ? Si la marche en avant du pays laissait derrière elle les artisans du renouveau ? Car les travailleurs, dans le sens large du mot, sont ces artisans-là.

J'ai éprouvé un vraie joie en 1982 quand ont été votées les lois qui portent le nom de leur auteur, les lois Auroux. Une petite révolution ! Elles ont institué l'obligation dans l'entreprise de négocier, chaque année, les salaires et les conditions de travail, créé un droit d'expression directe des salariés, accru les pouvoirs des comités d'hygiène et de sécurité, ainsi que les responsabilités des représentants du personnel, accordé aux membres des comités d'entreprise le droit à la formation économique, octroyé des crédits d'heures nouveaux pour l'exercice des nouveaux droits, élargi les libertés syndicales. Bref, elles ont modifié le tiers des articles de notre code du travail. Je ne surprendrai personne en ajoutant qu'elles ont été mal accueillies par la majorité des employeurs, que des mois, des années ont passé avant qu'elles franchissent le stade expérimental.

Maintenant, les lois Auroux acquièrent droit de cité. Au bureau, à l'atelier, à la chaîne, contraints de se soumettre aux décrets de droit divin de l'ancien patronat, combien d'hommes et de femmes s'étaient faits jusqu'ici rebelles ou robots ? C'était leur vie. Elle a changé.

Dans l'esprit de ces lois, et pour les prolonger, je conseillerai au gouvernement futur, qui, pas plus qu'un autre, n'aura à se substituer aux partenaires sociaux, mais dont le devoir sera, comme les autres, de veiller au dialogue et à la compréhension mutuelle, de les inviter à débattre de questions telles que l'organisation, l'aménagement et la réduction du temps de travail, l'introduction et les effets des technologies nouvelles, la formation des personnels à ces technologies, la gestion prévisionnelle des emplois et des qualifications. Les relations sociales modernes supposent la reconnaissance du fait syndical par tous et la recherche d'une complémentarité entre le droit d'expression directe des salariés et la négociation collective employeurs-syndicats. L'Etat, de son côté, aura à mettre en place les instruments d'accompagnement (réforme des congés de conversion, incitation financière à la formation continue, etc.). Ce sera la marque d'une évolution heureuse de notre société que cet enrichissement de la politique contractuelle. Plus se généraliseront ces contrats et plus on constatera, dans les faits, que modernisation de l'appareil économique et modernisation des relations sociales sont liées. Je souhaite que le pays tout entier le comprenne.

Alors que les lois Auroux entrent dans nos usages, la Sécurité sociale est-elle en passe d'en sortir ? Cette interrogation brutale mérite une réponse nuancée. La Sécurité sociale a été conquise par les millions de femmes et d'hommes qui avaient à se protéger de l'univers *impitoyable des débuts* de l'âge industriel. Ils souffraient d'exclusion, d'insécurité, de misère. Chacun de leurs droits faisait l'objet de dures batailles, parfois sanglantes, droit au salaire, droit au repos, droit à l'arbitrage, droit à l'instruction, droit de la femme, droit de l'enfant... Le récit de ces luttes jalonne l'histoire du siècle dernier et du nôtre. Il fallut longtemps pour que fût reconnu le droit à la sécurité. Les salariés obtinrent leur première victoire en 1930 avec les assurances sociales obligatoires. La législation actuelle, due en 1945 au gouvernement du général de Gaulle où siégeaient l'ensemble des courants politiques de l'époque, en est directement l'héritière. Ainsi naquit la Sécurité sociale. Ceux qui l'ont conçue, inspirés par les enseignements de la mutualité, toujours vivante chez nous, voulaient en faire un instrument de liberté et la soustraire, pour cela, à la loi de l'argent. Chacun devait cotiser en fonction de *ses ressources et recevoir en fonction* de ses besoins. Ce principe qui a, certes, subi des entorses en plus de quarante ans, a tracé une direction qui dure encore. La France a pu de la sorte éviter la déviation d'une Sécurité sociale à deux vitesses, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres, et s'honorer d'un système de santé sans égal dans le monde. Mais la crise est là. Les recettes diminuent, les dépenses augmentent. Le chômage, l'allongement de la vie, le progrès médical conjuguent leurs effets néfastes ou bénéfiques et creusent les déficits. Alors on s'interroge. Et s'ouvre le débat que l'élection présidentielle aidera à trancher. La santé, qu'on me pardonne de l'écrire, n'est pas donnée à tout le monde. La maladie et l'accident surgissent à l'heure imprévisible. Peuvent-ils être traités par la loi *du marché ? Le malade recevra-t-il* des soins proportionnés à sa prime d'assurance, laquelle dépend de son revenu ? Médecine pour les riches, médecine pour les pauvres ?

Ce n'est pas la première fois que la Sécurité sociale connaît des difficultés. Le gouvernement de Pierre Mauroy, à peine formé, s'est trouvé, en mai 1981, devant un déficit des régimes sociaux tandis que le pouvoir d'achat des allocations familiales et du minimum vieillesse accusait un retard considérable. Deux ans plus tard, les comptes étaient redressés : 11 milliards d'excédent en 1983, 16 milliards en 1984, 13 milliards en 1985. A l'arrivée de la nouvelle majorité, la Sécurité sociale possédait de 20 à 30 milliards en trésorerie. C'était le fruit d'une sage gestion. Or, malgré trois plans de redressement depuis mars *1986, c'est un déficit de 19 milliards* qui s'annonce pour 1988. Je sais qu'il n'est pas commode d'équilibrer la Sécurité sociale. Mais que veulent les dirigeants politiques ? Les assurances privées sont à l'affût. Elles rôdent autour de la proie. Un signe, et elles s'en saisiront. Une psychose de faillite s'est répandue. Peut-être espérait-on, en dénonçant à tous les vents le fameux « trou de la Sécu », que l'opinion finirait par admettre le recours massif aux formules individuelles d'assurances privées ou de prévoyance. De même, il n'était bruit que du coût du régime de la retraite, de l'impossibilité où l'on serait bientôt de payer. Affolement prématuré. Les retraites auront probablement besoin de ressources nouvelles dans les prochaines années, mais elles ne sont pas à bout de souffle. Peut-être espérait-on précipiter par ce discours la remise en cause de la retraite à soixante ans.

L'explication du déficit enregistré à la fin 86 par la branche maladie se trouve, je crois, dans des défaillances de gestion. L'erreur initiale du nouveau gouvernement a été de laisser filer en 1986 les dépenses de santé, pour les freiner ensuite de façon aveugle. Certaines mesures injustes pénalisant les grands malades et les personnes âgées, et sur lesquelles j'attends que l'on revienne, auraient pu être évitées. Des économies restent possibles, par exemple par l'évaluation des techniques médicales, par les soins à domicile, par la formation du corps médical à l'économie de la santé et par la prévention à laquelle les médecins généralistes devraient être largement associés. Le prochain gouver*nement appréciera l'état réel des* comptes. Le rapport des « sages » et celui du Conseil économique et social l'y aideront. Mais puisque l'élection présidentielle vous donne l'occasion de choisir, au-delà des personnes en présence, un type de société, vous avez à vous prononcer sur cette simple option : voulez-vous que, de proche en proche, la couverture sociale assurée par les régimes obligatoires se réduise, tandis qu'une part de plus en plus grande des prestations ne sera accessible qu'aux plus aisés ? Ou bien voulez-vous maintenir sans ambiguïté ce formidable acquis qu'est la Sécurité sociale ?

Vous connaissez mon choix : quoi de plus nécessaire que la solidarité des Français face à la maladie et à la vieillesse, telle qu'elle est assurée, suivant le principe de répartition, par notre régime général et nos régimes de retraite complémentaire ? Le repli sur les assurances individuelles laisserait des millions de gens sur le bord de la route, rejetant les plus exposés et les plus démunis vers l'assistance pure et simple, tandis que le système d'assurance individuel sélectionnerait les « bons risques » et laisserait à la collectivité la charge des « mauvais ». *Les salariés, cadres et non-cadres*, sont, comme moi, attachés à ce régime de répartition. L'un dit « chacun pour soi », l'autre dit : « Un pour tous et tous pour un ».

Je respecte l'individualisme, mais, en pareil domaine, je préfère la solidarité. De votre décision résultera ou non la sauvegarde de la Sécurité sociale.

(Lire la suite page 14.)

INVESTISSEMENT

Encourager ou pas

L'Etat doit-il encourager l'investissement ? Poser la question, c'est s'interroger doublement : les entreprises consacrent-elles des sommes suffisantes à leurs équipements, sont-elles en retard sur l'étranger ? Et, si vraiment une aide est nécessaire pour remettre le pays au niveau de ses concurrents, quelle forme doit elle prendre ?

Après avoir régressé au début des années 80 du fait de la crise consécutive au second choc pétrolier et de très mauvais résultats financiers (endettement, taux d'intérêt élevés, blocage des prix), les investissements ont recommencé à progresser à partir de 1984 pour l'industrie, à partir de 1985 pour l'ensemble du secteur productif. Cette reprise s'est confirmée et *semble en ce début d'année* 1988 assez forte. Il n'empêche que le taux d'investissement reste en France inférieur à celui du début des années 70. Le retard pris par rapport au Japon, aux Etats-Unis — peut-être même à la RFA — est trop important pour pouvoir être rattrapé avant longtemps.

A partir de ce constat que confirment toutes les études, l'idée vient tout naturellement qu'un effort extrêmement important doit être accompli par le pays pour produire mieux, moins cher, pour fabriquer de nouveaux biens et les vendre, en France et à l'étranger.

Pendant vingt ans — *grosso modo* entre 1965 et 1985, — à chaque fois que l'Etat a estimé nécessaire de pousser l'équipement industriel — ou commercial — du pays, des déductions fiscales ont été accordées sous diverses formes. Mais toujours les crédits d'impôts ont été liés à des dépenses précises d'investissement. Un système qui laissait peu de liberté de choix aux chefs d'entreprise.

Au cours des dernières années, l'idée s'est répandue que *mieux valait baisser globalement* la charge fiscale pesant sur les entreprises, libre à elles d'utiliser leurs profits de la meilleure façon possible : désendettement, placements financiers, distributions aux actionnaires, investissements. C'est ainsi que la gauche quand elle était au pouvoir, après avoir poussé très loin le système de l'aide fiscale (des conditions d'emploi et d'embauche étaient posées) avait fait machine arrière. M. Bérégovoy, lorsqu'il officiait rue de Rivoli, avait cherché une autre voie dans la baisse de l'impôt sur les bénéfices réinvestis, après que la taxe professionnelle eut été elle-même allégée. M. Balladur en devenant *ministre des finances a poursuivi* sur le même registre, généralisant la mesure en abaissant l'impôt, que les bénéfices soient réinvestis ou qu'ils soient distribués.

Cette nouvelle façon d'encourager l'investissement n'est pas proprement française : les Britanniques, les Américains ont eux aussi abandonné les aides *spécifiques (crédit d'impôts*, amortissement accéléré) pour privilégier l'action globale, c'est-à-dire la baisse générale des charges. Partout — ou presque — le raisonnement est le même : en favorisant fiscalement tel type de dépense plutôt que tel autre, on fausse le choix. L'allocation optimale des ressources chère aux économistes est « tordue ». Le risque est alors grand d'encourager artificiellement des défenses non prioritaires : la construction d'immeubles de bureaux plutôt que la recherche, comme cela semble bien avoir été le cas aux Etats-Unis avec l'aide fiscale créée fin 1979 par M. Carter. L'amortissement accéléré a produit les mêmes effets pervers en Grande-Bretagne, de l'avis même des pouvoirs publics anglais.

En France, le débat n'est pas clos, malgré l'avis défavorable à l'aide fiscale rendu en septembre dernier par le Conseil des impôts. N'est pas clos, car M. Barre s'est déclaré résolument partisan d'une telle action, le système proposé par lui étant plus large (des options sont prévues) et plus étendu dans le temps que les systèmes proposés *à la fin* des années 70 et au début des années 80. M. Mitterrand partage d'une certaine façon le point de vue du député de Lyon en proposant un crédit d'impôt ou une réduction de l'impôt sur les bénéfices réinvestis.

Comment savoir quelle méthode est la plus efficace ? On peut tout de même faire *remarquer qu'il est bien difficile*, en 1988, de déterminer précisément ce qu'est un *« investissement »*. De nombreuses dépenses (recherche, implantation à l'étranger, informatique, formation...) se révèlent au fil des années aussi importantes pour la puissance de l'entreprise et son développement que les dépenses traditionnelles d'équipement. *Quant à défavoriser les* bénéfices distribués, il est douteux qu'un tel système puisse résister au temps : peut-on en effet dissocier durablement l'entreprise de ses fournisseurs de capitaux ?

Al. V.

IMMIGRATION

Respectons le code

Ne rien changer à la législation actuelle : c'est en gros ce que propose M. François Mitterrand à propos du code de la nationalité et des droits des étrangers en *France. Il se démarque ainsi de* ceux qui prônent une certaine rigueur et de ceux qui veulent libéraliser davantage la législation.

« Georges Pompidou fut le dernier à retoucher le code de la nationalité », affirme le président sortant. C'est exact mais, en 1984, une condition restrictive avait été introduite pour l'acquisition de la citoyenneté par mariage : six mois de vie commune avec le conjoint français. Les seuls à avoir touché jusqu'à présent au « code Pompidou » de 1973 sont... les socialistes — de manière justifiée, au demeurant.

M. Mitterrand ne cite même pas le travail de la « commission des sages », constituée par M. Chirac et qui a rendu ses conclusions en janvier dernier. Mais il en prend le contre-pied. Les « sages », proposaient, entre autres, d'introduire une démarche volontaire, simplifiée au maximum, pour les enfants nés en France de parents étrangers nés eux-mêmes à l'étranger. Le président-candidat estime qu'on s'est fort bien accommodé jusqu'à présent de l'acquisition automatique de la nationalité à dix-huit ans pour ces jeunes, et qu'il n'y a pas lieu de la remettre en question.

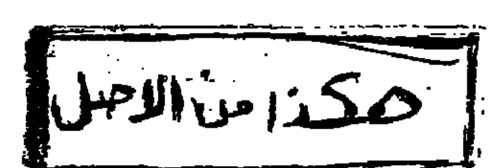
A l'inverse, il se montre plus en retrait que les « sages » à propos des naturalisations. Ceux-ci réclamaient une procédure transparente qui obligerait l'administration à justifier ses refus. M. Mitterrand se contente de souhaiter des démarches plus simples et plus rapides.

Le président de la République fait une suggestion inattendue : organiser, dans chaque mairie, une cérémonie pour accueillir les nouveaux Français. Rien à voir *avec le « serment » que souhai*taient certains, mais c'est tout de même une manière — à l'américaine — de célébrer en public, et de façon solennelle, l'acquisition de la nationalité française. Cela ne nécessiterait aucun changement de la législation. Il faudrait cependant que les mairies acceptent d'en prendre l'initiative... et que les naturalisés *eux-mêmes aient envie de* s'afficher ainsi.

Le droit de vote pour les étrangers aux élections locales figurait parmi les cent une propositions du candidat socialiste en 1981. Il a été mis entre parenthèses pendant le septennat. M. Mitterrand ne l'inscrit plus à son programme de 1988 parce que, dit-il, les Français y sont en *majorité opposés. C'est un argu*ment qu'il a déjà fait valoir à plusieurs reprises.

SOS Racisme n'a donc pas été entendu. Ce mouvement, qui soutient implicitement le candidat socialiste, réclamait le droit de vote local pour les étrangers et un « droit du sol » presque intégral pour les enfants nés en France. Seule consolation pour *Harlem Désir et ses amis : le ton* général du président-candidat, qui *« conjure »* les Français d'éviter *« l'égarement raciste »*. M. Mitterrand *« comprend mal le regain de racisme »* qu'il constate en France et ne *« l'excuse pas »*. Une petite pierre, en passant, dans le jardin de M. Chirac...

ROBERT SOLÉ.



Le projet présidentiel de M. François Mitterrand

« Lettre à tous les Français »

(Suite de la page 13.)

Les lois Auroux, la politique contractuelle et la Sécurité sociale constituent, avec le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) et le droit de grève, un bloc d'acquis sociaux que j'entends défendre et préserver mais sur lequel se concentrent des attaques frontales ou insidieuses, comme si le besoin de revanche contre le progrès social remontait du fond des luttes de l'autre siècle.

Dans le même moment, grandit dans notre société, bien au-delà des frontières qui, traditionnellement, la traversent, un mouvement puissant de pensée et d'action dont le mot d'ordre est simple, comme le sont les lois qui gouvernent la vie : le refus de l'exclusion. L'époque qui s'achève a été très occupée par la conquête des libertés et l'époque qui commence aura encore beaucoup à faire sur ce plan. Partout la violence tente d'arracher à l'homme sa liberté d'être lui-même. Le refus de l'exclusion arrive à propos pour nous rappeler que la liberté, l'égalité et la fraternité ne sont qu'un seul et même combat. Nombreuses et variées sont les formes de l'exclusion : exclusion par la misère, par le chômage, exclusion par la solitude, exclusion par l'échec scolaire, exclusion par l'éloignement, le handicap, la maladie (SIDA), exclusion par les origines, exclusion des minorités, et la liste est loin d'être close.

Chacune d'elles mérite examen et je vous en saisirai pendant cette campagne. Mais dans le cadre étroit de cette lettre, je limiterai mes réflexions à trois d'entre elles en commençant par l'exclusion de la misère.

Qui sont ces nouveaux pauvres ? Celles et ceux que notre société abandonne sous les coups du chômage. Combien sont-ils ? On ne sait pas. De six cent mille à deux millions selon les estimations. Deux membres des gouvernements d'avant 1981, MM. Lenoir et Stoléru, ont essayé de cerner le phénomène et l'ont décrit dans des livres prémonitoires. Inquiet des progrès du mal, M. Raymond Barre, alors premier ministre, confia à un haut fonctionnaire, M. Oheix, le soin d'établir un rapport sur ce que l'on appelait déjà la nouvelle pauvreté, rapport qui fut publié au début de 1981. On voit que les nouveaux pauvres ne sont pas apparus avec les gouvernements socialistes ! Pierre Mauroy et Laurent Fabius, à leur tour, prévirent une couverture sociale et organisèrent un début de réinsertion des chômeurs de longue durée. Rien n'y fit. Des associations non gouvernementales prirent le relais : l'Armée du salut, le Secours populaire, le Secours catholique, l'abbé Pierre et les chiffonniers d'Emmaüs, le père Wresinsky et son Aide à toute détresse quart monde, Bernard Kouchner et Médecins du monde, les Restaurants du cœur de Coluche, combien d'autres aussi. Mais elles ne pouvaient faire, elles non plus, que la misère reculât. J'ai visité en février l'un des centres de Médecins du monde dans le cinquième arrondissement de Paris. La petite foule qui s'y pressait attendait avec cette infinie patience des *laissés-pour-compte*, *que les médecins*, infirmières, assistantes sociales, étudiants, tous volontaires et *bénévoles, fissent écouler la file* des urgences, avec cette infinie patience de ceux qui savent qu'on *n'arrive jamais* au bout du malheur des hommes et que pourtant tout acte sauve. On parlait à voix basse, *en cercle. Une jeune* fille, des larmes sur les joues, regardait le plafond, sans parler. Tous portaient le vêtement des pauvres. Quelqu'un me dit : « Ils n'ont rien, absolument rien, ils ne peuvent rien, ils ne sont rien. » Par le jeu, en effet, des fins de droits, des papiers qu'on retire ou qu'on ne donne plus, la trace se perd d'une existence. « Ils ne sont rien. » Ces mots ne sont pas sortis de ma tête. « L'amendement Coluche » entendait parer au plus pressé. Mais un responsable politique en mesure de peser sur le sort de chacun a le devoir de refuser l'exclusion. Je demanderai donc au prochain gouvernement qu'un revenu minimum soit attribué aux victimes de la nouvelle pauvreté. Peu importe le nom qui lui sera donné, revenu minimum d'insertion ou revenu minimum garanti... L'important est qu'un moyen de vivre ou plutôt de survivre soit garanti à ceux qui n'ont rien, qui ne peuvent rien, qui ne sont rien. C'est la condition de leur réinsertion sociale. Comment financer ? En grande partie par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Les Français comprendront que celui qui a beaucoup aide celui qui n'a plus rien.

Mais tandis que j'écris ces lignes, on pose sur ma table un message de M. Tjibaou. C'est un appel au secours en même temps qu'un rappel des principes qui l'inspirent. Il combat pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et, pour lui, la Nouvelle-Calédonie, c'est avant tout le peuple canaque. Je résume un peu vite, peut-être, sa pensée. M. Tjibaou et son parti ne demandent pas l'exclusion des Français d'origine et des autres ethnies. *Ils* veulent simplement, si je puis dire, en décider eux-mêmes, car ils sont, à eux seuls, *le suffrage universel.*

Je connais cette théorie. Depuis sept ans que je le rencontre, M. Tjibaou ne varie pas. C'est un homme que je respecte, avec lequel les mots vont plus loin que les mots. Mais je ne crois pas que l'antériorité historique des Canaques sur cette terre suffise à fonder le droit. Histoire contre Histoire : les Calédoniens d'origine européenne ont aussi, par leur labeur, modelé ce sol, se sont nourris de sa substance, y ont enfoncé leurs racines. Les deux communautés face à face n'ont aucune chance d'imposer durablement leur loi, sans l'autre et contre l'autre – sinon par la violence et la violence elle-même atteindra ses limites. L'indépendance, pourquoi pas ? La population eût été homogène que la Nouvelle-Calédonie en serait là, comme ses voisins. Mais l'indépendance dans cet état de rupture, entre deux populations d'importance comparable, signifie guerre civile, la *seule guerre inexpiable, et donc* l'écrasement d'un des deux camps. On devine lequel. Le droit bafoué *des Canaques ne sera relevé, restauré* que par la paix intérieure et le garant de cette paix et de ces droits *ne peut être que* la République française. Il n'est pas d'autre arbitre. Je n'énonce pas là un principe, je *constate un fait et ce fait commande* le salut de tous.

Les Calédoniens d'origine européenne, *eux, ne bâtissent pas* de théorie. Ils ont le pouvoir. Les plus forts le gardent. Sans nuances. Les *Canaques avaient des terres, on les* leur a prises. Des ministres de la République, avant et après 1981, *avaient cherché à leur rendre justice* par une réforme foncière. Ces ministres sont partis. La réforme aussi. *Les Canaques ont une culture.* Les ministres français, avant et après 1981, avaient voulu la protéger et

> ● *« Une jeune fille, des larmes sur les joues, regardait le plafond sans parler. Tous portaient le vêtement des pauvres... »*

avaient pour cela créé un office *culturel. Les ministres sont partis.* L'office aussi. Il n'y avait pas de bachelier canaque jusqu'en 1962. Il *y a peu de médecins ou d'ingénieurs* canaques, trente-six instituteurs sur plus de huit cents, six fonctionnaires de rang élevé *sur près de mille. Les* trois régions à majorité canaque ont reçu un demi-milliard de francs *Pacifique : la région Sud, 6 milliards* et demi. Je veux dire par là que si l'ultime chance de la Nouvelle-*Calédonie de vivre en paix et des* Canaques d'être entendus tient à la République, la République doit être *juste. L'exclusion des minorités n'est* pas de notre tradition.

Mais la majorité parlementaire, à Paris, a voté une loi, et la population de la Nouvelle-Calédonie un référendum. C'est notre principe, à nous républicains, que d'appliquer la loi et mon devoir, à moi, est de la promulguer, puis de la respecter, comme tout citoyen. En revanche rien n'interdit de changer la loi par les mêmes moyens. C'est même recommandé ! Voilà ce que je puis répondre à M. Tjibaou comme à vous, mes chers compatriotes. La Nouvelle-Calédonie avance dans la nuit, se cogne aux murs, se blesse. La crise dont elle souffre rassemble, en miniature, tous les composants du drame colonial. Il est temps d'en sortir. Je forme des vœux pour que les communautés en présence évitent le piège d'un affrontement, ces prochaines semaines. Ensuite, j'userai du pouvoir que vous me conférerez pour que l'histoire de France, à l'autre bout du monde, retrouve sa vieille sagesse.

C'est à cette sagesse que j'en appelle encore alors qu'apparaît une menace d'exclusion par les origines raciales derrière la discussion sur le code de la nationalité.

Depuis des siècles, les enfants qui naissent en France de parents étranger sont français. C'est ce qu'on nomme le droit du sol. Je crois que, seul, le régime de Vichy, sous l'occupation allemande, a manqué à ce droit. Georges Pompidou, qui fut le dernier à retoucher le code de la nationalité, l'a respecté. Les enfants d'immigrés nés en France peuvent à dix-huit ans, opter pour la nationalité de leurs parents. Mais ils n'ont aucun geste à faire pour devenir français. Ils le sont. Pourquoi changer cela ? La France s'en est fort bien portée jusqu'ici.

Mais une confusion a embrouillé cette question pourtant simple. Vous savez que parmi les immigrés qui séjournent chez nous pour trouver du travail ou chercher un asile, certains *déposent une demande de* naturalisation. Ils n'étaient pas français, ils aspirent à le devenir. Rien à *voir avec le problème précédent. Ils* font alors l'objet d'enquêtes minutieuses, ils remplissent des formulaires compliqués. Une remarque au passage. Nous nous honorerions en rendant les procédures moins humiliantes : attentes interminables et répétées, rebuffades, délais excessifs. Finalement le rythme des naturalisations reste à peu près le même chaque année. Du commencement à la fin, l'administration demeure entièrement maîtresse de la décision. *On ne voit pas quelle garantie* supplémentaire pourrait être exigée. Voilà pourquoi je comprends mal – et n'excuse pas – le *regain de* racisme auquel nous assistons et l'ampleur prise par ce débat dans notre politique intérieure. Je regrette même que le nouveau citoyen français soit accueilli d'une façon si plate, si poussiéreuse. J'aimerais que les naturalisés de l'année fussent reçus comme pour une fête, de façon solennelle et joyeuse, par le maire et dans sa mairie, là où ils résident. On respirerait mieux en France.

Quand on aborde calmement la controverse sur le code de la nationalité, on s'aperçoit que ni la situation des « beurs » ni celle des « naturalisés » ne justifient le procès fait aux immigrés qu'ils n'ont jamais été ou bien qu'ils ne sont plus. Or la masse des immigrés de toute origine qui vivent et travaillent chez nous, sans prétendre à la nationalité française parce qu'ils sont fidèles à la leur, ne relèvent pas davantage et par définition de ce fameux code qui nous a valu tant de querelles et dont l'actuel gouvernement aurait pu faire l'économie pour le plus grand bien du pays. Que l'immigré venu clandestinement en France soit refoulé hors de nos frontières a quelque chose de douloureux, mais le droit est le même pour tous et doit être appliqué, mais appliqué humainement. Quant à l'immigré en situation régulière, pourvu d'une carte de *séjour et d'un contrat de travail, il* est normal qu'il soit traité, sous tous les aspects de sa vie professionnelle et personnelle, *salaire*, conditions de travail, protection sociale, école pour les enfants, etc., comme le sont *les travailleurs français. La Grande-*Bretagne, la Hollande, les pays scandinaves sont même allés jusqu'à reconnaître à leurs immigrés un droit de regard – par le vote – sur des décisions politiques locales ou *nationales. Même si je sais que vous* êtes, dans votre grande majorité, hostiles à une mesure de ce genre, je déplore personnellement que l'état de nos mœurs ne nous la permette pas.

Quoi qu'il en soit, je vous conjure d'éloigner de nous l'égarement *raciste. Les immigrés représentent* 7 % de notre population. Pas plus qu'en 1930. Je n'ignore pas l'extrême sensibilité à ce problème de ceux de nos compatriotes qui habitent dans les quartiers et les villes à *forte immigration*. Mais ce type de conflit se règlera si la sagesse est là plutôt que la violence. *Vous voyez que nous en revenons* toujours à la même conclusion.

J'ai choisi ces trois exemples d'exclusion parce qu'ils sont comme ces courants de profondeurs qui affleurent soudain la surface de l'océan, dernière onde de choc d'un séisme lointain. L'actualité est ainsi faite, qui attire et fixe notre attention sur des événements que l'on croit éphémères ou nés des circonstances alors qu'ils viennent du fond de notre société. Ce qui nous apparaît, ce que nous voyons d'eux, n'est que l'écho ou le reflet d'une réalité qui nous échappait jusque-là. Il est de mode aujourd'hui de gommer les différences idéologiques et politiques et de se réfugier dans un œcuménisme facile chaque fois qu'un problème de conscience se pose. « Dans cette campagne présidentielle, vous dites tous la même chose », soupirait devant moi un *notable* de ma province, dont le regard n'arrivait pas à celer le contentement.

La question est rituelle, lors de nos grandes émissions de radio et de télévision : « Pensez-vous que droite et gauche sont des notions qui signifient encore quelque chose ? » J'ai toujours envie de répondre à la fois oui et non. Non, s'il s'agit d'une affaire où l'intérêt national commande que tous se portent du même *côté du bateau pour échapper au* grain, et arriver au port ; oui, s'il s'agit d'analyser et de prévoir le devenir d'un *groupe humain*, à l'intérieur duquel les intérêts contradictoires, les façons de penser et de sentir se composent et se recomposent dans des rapports de force où l'enjeu véritable est le pouvoir de décider. Mais mon « oui et non » ferait normand et l'on m'accuserait de flou, refrain qui, par les temps qui courent, a l'effet répétitif, que l'on suppose convaincant, d'une « pub » au milieu d'un film ! Or, il se trouve que s'il est un terrain où, pour *moi, les choses sont claires*, c'est bien celui de l'injustice et des inégalités sociales, qui tantôt s'aggravent selon l'endroit de notre paysage politique où s'arrête, pour un temps, le suffrage universel. Et elles s'aggravent. Certaines de ces inégalités sont si anciennes, si incrustées dans nos mœurs, qu'on les remarque à peine quand on n'en souffre pas soi-même.

En première ligne, l'inégalité entre les femmes et les hommes dans la vie sociale, professionnelle, familiale. Ce sont les femmes qui figurent en masse parmi les chômeurs *non indemnisés et qui perçoivent* les allocations les plus faibles en raison de leurs bas salaires. La durée du *chômage s'allonge pour elles* plus que pour les autres. Les emplois à durée déterminée, à temps partiel et *précaires* leur *sont en priorité* proposés. Absentes des postes de décision et d'encadrement, elles sont confinées dans des tâches d'exécution : les trois quarts des smicards sont des femmes. A qualification *égale, les femmes gagnent* 15 % de moins que les hommes. Elles cumulent les inégalités professionnelles. Et à cela s'ajoutent des conditions de vie particulières souvent liées à leur double activité au-dehors et à la maison. Il reste beaucoup à faire, pour qu'entre dans les faits l'égalité prévue par la loi Roudy de 1983.

Mais j'abrège. Je ne rêve pas, mes chers compatriotes, d'une société idéale. Je cherche à éliminer les inégalités *qui sont à portée de la main,* dont nous pouvons, dès maintenant, nous rendre maîtres. L'autorisation *de licenciement a été supprimée ?* Qu'est-ce qui nous empêche d'appliquer chez nous les pratiques plus *justes qui ont* cours *en Allemagne* fédérale et en Suède, et de confier à la négociation paritaire entre partenaires *sociaux le soin d'en débattre* ?

Les impôts et les cotisations sociales touchent plus durement les vingt-trois millions de foyers modestes et moyens que les cent trente mille foyers les plus riches ? Quelques dispositions raisonnables remédieront à cette situation. La libération des loyers a placé des familles, surtout dans certaines grandes villes, dans une situation intenable ? Un nouvel équilibre est *possible. La* suppression de la gratuité d'une partie des soins aux assurés sociaux en longue maladie complique la vie de nombreux Français ? Une majorité davantage tournée vers la justice sociale corrigera ce qui doit l'être. Le pouvoir d'achat des salariés stagne tandis que le pouvoir d'achat des plus favorisés s'élève ? C'est la traduction d'une volonté politique, que seul, mes chers compatriotes, votre vote peut changer.

J'écris cette lettre à tous les Français et je leur tiens le même langage. Politique extérieure, paix, désarmement, Europe, politique économique, politique sociale, c'est l'affaire de tout le monde. Aussi me suis-je

> ● *« Je cherche à éliminer les inégalités qui sont à portée de la main. »*

gardé de traiter à part nos compatriotes d'outre-mer comme on *le* fait trop souvent. Mais à ce point de mes réflexions sur les inégalités, comment ne penserais-je pas aux populations de ceux de nos départements lointains qui attendent encore l'égalité sociale ? Je compte me rendre bientôt parmi elles et étudier sur place, avec leurs responsables élus, le *rythme* à venir des étapes qui y conduiront. L'irréelle situation que la leur quand on voit nos départements d'outre-mer intégrés au Marché commun ! Ce peut être pour eux un atout supplémentaire. C'est aussi un vrai risque qu'il incombe au gouvernement d'assumer en préparant et en négociant le statut de ces régions en voie de développement avec pour chacune d'elles des caractères particuliers.

D'un voyage aux Antilles, j'ai rapporté le sentiment que la loi de régionalisation, votée en 1983, qui a reconnu le droit à la différence culturelle et le pouvoir de décision des départements d'outre-mer, apparaîtra depuis l'émancipation coloniale, comme la première libération.

En commençant cette lettre j'écrivais que je vous parlerais, comme autour de la table, en famille. Ce dernier mot n'est pas tombé par hasard sous ma plume. Je suis né, j'ai vécu ma jeunesse au sein d'une famille nombreuse. Les leçons que j'en ai reçu restent mes plus sûres références. Nous habitions une petite ville, loin des fureurs du monde, mais elles sont venues *jusqu'à nous. Le temps a passé.* Les valeurs apprises sans qu'on me les eût enseignées autrement que par une certaine *façon de penser et de* vivre, je ne m'en suis pas séparé. Tout le monde n'a pas cette chance. C'est peut-être à la mienne que je dois cette certitude : la France sera forte de ses familles et s'épanouira dans ses enfants. Les générations nombreuses sont les générations créatrices. Aussi ai-je encouragé, pendant ce septennat, ceux qui, au gouvernement et ailleurs, ont compris qu'aimer la famille n'était pas rétrograde, que c'était au contraire *regarder devant soi. Or*, nous sommes pauvres d'enfants dans une Europe plus pauvre encore. On expliquait naguère cette *crise de la* natalité par la crainte confuse, viscérale, *des lendemains, qui s'était emparée de notre société. Et l'on* entendait partout répéter : « qu'offrir à nos enfants ? Le chômage et la *bombe atomique ? La mort* de l'espoir tue la vie. »

Je crois pourtant que les temps *changent. Est-ce l'approche de ce* troisième millénaire qui ouvre à l'homme les grands chemins de l'univers ? *Une immense curiosité*, un énorme appétit de voir et de connaître, un besoin d'échange et d'*amour aiguillonnent notre* jeunesse.

On s'en doute, je ne parlerai pas *en son nom ! La jeunesse n'adhère* pas au culte de la jeunesse. Les adultes doivent s'en convaincre. *Mais la preuve est là. J'ai voulu* que fussent multipliés, semblables aux puits de vie évoqués par Joseph Delteil, les espaces *de culture : mille* bibliothèques nouvelles, mille lieux de répétition pour les musiciens, *deux cents salles nouvelles de théâ*tre et de musique, six cents de cinéma, *cent vingt* musées créés ou *rénovés, des dizaines de centres* d'art, deux Zenith pour le rock et la musique populaire, le cirque à *Châlons-sur-Marne, la danse* à Marseille et à Nanterre, la photographie à Arles, la bande dessinée à Angoulême, *le design industriel* à Paris... De la plus modeste église de village à la cathédrale de Strasbourg et à la cour Carrée *du Louvre, trois mille* chantiers ont entrepris de restaurer le patrimoine. J'ai poursuivi l'œuvre de mon *prédécesseur au musée* d'Orsay, à la Cité de La Villette et engagé des projets qui s'inscrivent déjà dans notre paysage, *Grand* Louvre, Opéra-Bastille, Arche de la Défense, Institut du monde arabe, *Théâtre de l'Europe, Grande Halle.* Tout est culture en fin de compte, Jack Lang avait raison. Nous avons bâti les espaces mais la jeunesse les a remplis et c'est elle qui invente ses rythmes, ses couleurs, ses désirs, ses exigences et *ses rêves, elle* qui rassemble ses foules partout en France et en Europe, à l'entrée de l'été, le *21 juin, pour la célébration* d'un mystère, la Fête de la musique.

Mais elle se rend aussi à d'autres rendez-vous : celui de la nature et celui de la science. « Endommager l'équilibre écologique est un crime contre l'avenir », telle était la première conclusion de l'assemblée des prix Nobel, qui rappelait une évidence : la terre est grande mais bornée ; ses ressources multiples mais *épuisables ; l'homme n'en est pas* propriétaire mais seulement l'usufruitier. Je me souviens de l'attention *passionnée d'une classe de pre*mière écoutant la leçon d'un timide savant venu lui raconter les batailles *perdues par l'ozone et par* l'eau, par la forêt, par les espèces animales que le progrès condamne à mort.

*Que Jacques-Yves Cousteau sym*bolise aujourd'hui, avant tout autre, comme le montrent les sondages, la *belle aventure humaine : découvrir,* révéler, sauver des mondes hier encore inconnus, le fond des mers, *l'intime relation du fleuve et de la* terre, forces irrépressibles et pourtant si fragiles, on se sent envahi par *bouffées d'espoir. En vingt ans, non* seulement le monde mais l'idée qu'on en a ont inversé leur cours.

La jeunesse entre en religion, je veux dire qu'elle va là où elle croit trouver quelque chose de plus. Se *dépasser*, c'est *vrai du sport*, c'est vrai de la recherche, c'est vrai de tout échange où, pour vivre mieux, il faut *vivre autrement.*

Il me semble que cette disposition d'esprit explique le dédain des privilèges, l'horreur des exclusions, le rejet du racisme, qui mobilisent tant de jeunes gens. Dans tous les coins de la *planète où l'on* bafoue les droits de l'homme, ils sont là. Mais ils n'y sont pas seuls. La chaîne des générations autour des *grandes* causes n'est pas près de se rompre.

Mes chers compatriotes, la vraie *responsabilité politique oblige* à prendre en compte les problèmes de société tels qu'ils se posent et se transforment. Elle oblige aussi à rappeler à tous que rien n'est jamais donné, qu'une vie se construit à chaque instant, que l'effort est la loi.

« Aller à l'idéal et comprendre le réel », enseignait Jean-Jaurès aux lycéens d'Albi, Jaurès dont je m'inspire.

Vous reconnaîtrez dans ces mots, je l'espère, l'ambition du projet qui m'engage auprès de vous pour les années à venir. Mais quel homme, quel groupe d'hommes y suffirait ? La France unie, elle, le pourra.

Croyez, mes chers compatriotes, à mes fidèles sentiments. »

FRANÇOIS MITTERRAND.

NOUVELLE-CALÉDONIE

La déchirure

La place que le président-candidat accorde, dans ses réflexions, à la situation en Nouvelle-Calédonie et surtout le ton avec lequel il en parle confirment l'attachement que M. Mitterrand porte à ce lancinant dossier. Ses mots sonnent juste quand il parle de ce territoire meurtri, qui *« avance dans la nuit »* et se *« cogne aux murs »*. Candidat du *« refus de l'exclusion »*, il a pris la mesure du désarroi de la plupart des Canaques, marginalisés par la politique conduite par une majorité locale farouchement conservatrice. *C'est en défenseur* des droits de l'homme qu'il exprime ouvertement son estime pour M. Tjibaou, *« cet homme avec lequel les mots vont plus loin que les mots »*, cet homme désespéré qui lui a adressé *« un appel au secours »* et porte au cœur la déchirure de sa communauté. Il en parle comme d'un frère alors qu'en tant que chef du mouvement indépendantiste M. Tjibaou est considéré à Nouméa comme un abominable extrémiste.

Et si le plaidoyer de M. Mitterrand en faveur des Canaques résonne ainsi comme un cri du cœur, *c'est tout simplement* parce que, en effet, le casse-tête calédonien relève plus de la lutte contre les inégalités sociales que de la défense de la patrie aux antipodes. Sur ce point, la position du président-candidat ne diffère pas de celle maintes fois exprimée par le président de la République. Le *« salut de tous »* appelle – qui pourrait en douter ? – l'arbitrage ferme de l'Etat.

En revanche, M. Mitterrand accorde désormais une priorité quasi exclusive à cet aspect du dossier. Alors qu'auparavant son soutien aux revendications des Canaques allait jusqu'à épouser leurs options politiques en faveur de l'indépendance, le chef de l'Etat tire aujourd'hui la leçon du référendum du 13 septembre dernier. L'indépendance de la *Nouvelle-Calédonie – fût-elle « en association avec la France »*, comme le retient encore le programme du PS – *ne figure plus* à son ordre du jour. En tout cas, cette perspective ne constitue plus une *nécessité* prioritaire. Pour la bonne raison – c'est vrai – qu'en l'état actuel de la *« rupture »* entre les deux principales communautés, l'accession du territoire à l'indépendance risquerait d'entraîner une *« guerre civile »* dont la *conséquence* serait sans doute *« l'écrasement »* des plus faibles, c'est-à-dire des Canaques. Telle est la conclusion logique d'une analyse souvent exposée : la légitimité originelle de la cause canaque ne saurait effacer *la légitimité historique* de la communauté caldoche.

Si le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a raison de voir *« une évolution »* dans la démarche de M. Mitterrand, il a tort d'en déduire que celui-ci *« s'est trompé »*.

A. R.



Le Monde
SANS VISA

Entre un Hollywood naissant dans l'Atlas et les casbahs du Glaoui, le Sud marocain cherche à échapper à un destin uniquement touristique.



GILLES RIGOULET



BERNARD PLOSSU

Oublier Marrakech à Ouarzazate

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

OUBLIER Marrakech... Et d'abord la fuir, cette vieille rouée dont les couches de rouge sur des *chairs pas très fraîches* ne font plus guère illusion que pour quelques convois de retraités nantais ou bruxellois. Naguère c'était la trouble aura mais hautement politique, avec quelque panache même, du pacha négro-berbère, El Glaoui. L'*aman* — le pardon islamique et royal — a tout effacé. L'un des fils du vieux chef trop ami de la France sert quelque part dans la haute administration chérifienne. Un photographe de Bab-Agnaou s'est enhardi jusqu'à faire figurer dans sa vitrine Hassan II et le Glaoui, portraiturés chacun en habit de bonhomme de *neige : le floconneux burnous* du Maroc.

Reste aujourd'hui le côté trouble sans l'aura : petits trafics et grands *profits ; hachich et bakchich*; spéculations immobilières menaçant même les idylliques oliveraies miraculeusement épargnées *extra-muros ;* prostitution masculine étalée au grand soleil. *« Faute cachée est à demi pardonnée »*, dit fort justement l'adage oriental, ennemi du scandale, mais Marrakech l'a oublié. Un incident pénible lui rafraîchit parfois les esprits, avant qu'elle ne retombe dans la facilité.

Récemment, un couple d'homosexuels parisiens, installé dans un hôtel du centre avec leurs mères, ramena un gamin dans ses filets argentés. *On n'est plus au temps* d'André Gide ou d'Oscar Wilde (encore que les pages marocaines incluses par Roland Barthes dans *Incidents* témoignent en la matière, à notre époque, d'une indulgence encore digne de l'ère gidienne). L'écolier vénal et impécunieux était pisté par son père, ses oncles et son frère aîné. Il s'ensuivit par clair de lune un pugilat avec course-poursuite sur le toit-terrasse et immersion dans un lavoir d'eau savonneuse qui a fait passer le goût du Sud pour quelque temps à une « famille » française...

Les jours suivants, dans une feuille d'opposition locale, un titre : « Quand les écoliers de Marrakech séduisent. » Un confrère du cru s'est-il laissé à conter le fait divers pour embêter le gouvernement ? (1) Finale*ment non*, car, à *moins de vouloir* à tout prix lire entre les lignes, l'article indique seulement qu'*« une fois encore nos jeunes élèves ont séduit par leur talent artistique intrinsèque : danse, chant, poésie et autres expressions toutes aussi belles les unes que les autres. Le gouverneur lui-même n'en revenait pas, etc. »*.

Une autre Agatha Christie

Pour changer d'air, il y a deux solutions. La première : s'enfermer pour étudier au fond d'une maison anonyme de la médina. C'est suivre la voie de Mlle Denise Masson. Venue là comme infir*mière*, il y a *cinquante ans*, *elle y* a appris l'arabe classique, jusqu'à fouiller les recoins sémantiques oubliés d'une des langues les plus riches du monde ; produisant, après d'interminables années de travail à la loupe, la seule traduction — pardon, *« interprétation »*, puisque le Coran, parole divine descendue du Ciel en arabe, est canoniquement intraduisible, — jamais avalisée par l'islam orthodoxe du Livre sacré des musulmans. (*C'est la* version de *La* Pléiade, encore que le volume jouissant de l'imprimatur islamique du Caire et de Beyrouth soit une édition bilingue éditée dans ces deux villes par Dar el Kitab el Loubnani.)

Sosie aujourd'hui d'Agatha Christie, la *« vieille demoiselle de Marrakech »* a délaissé la haute mystique des religions abrahamiques ; elle a légué sa vaste demeure marrakchie à l'Etat français (comme son père avait laissé sa célèbre collection d'impressionnistes au Musée de Lille), et, l'intellect libre, elle pense enfin à elle, écrivant avec *malicieuse* gourmandise son autobiographie.

Il n'est pas donné à tout le monde d'en faire autant. Plus facile est de rouler ou plutôt de grimper vers les djebels neigeux auxquels Marrakech s'adosse. Les cols aux noms berbères inretenables se succèdent. Retenez au moins qu'il ne faut pas pléonasmer en disant « le col de Tizi-Machin » puisque « tizi » et « col », c'est pareil. Dans un hameau mouillé, qui a la chance ou la malchance, c'est selon, *d'être traversé* par *la route*, vous constatez encore l'irrespect humain de ces touristes européens qui ne méritent pas le beau nom de voyageurs, et qui pénètrent, sans demander la permission, dans une maison d'où proviennent musique et bruits de fête. Que ne diraient pas ces mêmes intrus si des étrangers venaient les dénicher, les photographier chez eux, là-bas dans leur intérieur, en France ?

A Ouarzazate enfin, après trois heures de route, on se calme un peu. Prémonitoirement le nom de la ville, en berbère, exprime que : *« Là on n'entend pas de bruit. »* La nature, plus sévère et plus grandiose, impressionne. Palmiers sur fond de neige. La ville, dont un certain colonel Chardon, Lyautey local, traça le site *ex nihilo* dans les années 30, est neuve, utilitaire, propre, modérément affairée. *Un chef-d'œuvre de chef-lieu* de province, celle du Dra, en pleine expansion démographique, économique, urbanistique : hier cinq mille habitants, demain cent mille. Le gouvernorat tout entier en compte déjà un demi-million.

Ouf, on est sorti du dépliant *touristique ! Le pays ordinaire*, le pays tout court reprend ses droits. Pas de monument écrasant à visiter obligatoirement. Pas de palais royal, avec ses quinze tours coiffées de tuiles vertes à photographier religieusement de loin, sur toutes les coutures, comme à Marrakech. Pas de « circuits », de calèches ou de danseuses patentées et flapies. Et en tout cas, s'ils sont là, on peut leur échapper.

Il y a quand même, sur un tell, tout en haut de la rue principale, la casbah du Glaoui, gigantesque château de cèdre et de boue, aimé des cigognes et lentement fondu *par les pluies : « Défendu ! Vous pourriez recevoir un plafond sur la tête. »* Par les meurtrières, le soir, on voit pourtant des halos de bougies. *« Vous savez c'est plein de recoins, quelque ancien domestique, quelque très vieille concubine qu'on a dû laisser là. »*

A 30 kilomètres de là, les pluies torrentielles récentes ont entamé encore un peu plus le ksar en terre brune d'Aït-Ben-Haddou, ensemble fortifié de demeures patriciennes ou populaires, presque toutes désertées aujourd'hui et qu'on ne peut gagner qu'en traversant, à dos de mulet, un oued grondant. La joie règne parmi les naturels du coin car, en décembre 1987, de doctes experts à lunettes et cartables, *« venus de Paris »*, ont décidé d'inscrire Aït-Ben-Haddou sur la prestigieuse liste — garantie par l'UNESCO — du patrimoine universel, où le ksar inconnu figure désormais à côté des célèbres villes anciennes de Fès et Marrakech.

Les braves gens du cru se sont imaginé que ce *« tableau d'honneur »*, comme ils disent, allait attirer immédiatement crédits de restauration, publicité et riches visiteurs étrangers. Ceux-ci viennent déjà, mais comment expliquer à ces villageois, si fiers de cette distinction pour leur vieux fort en pisé, que l'UNESCO, en pleine crise financière, serait bien en peine actuellement de financer *le moindre colmatage de ce Car*cassonne en train de s'effriter sans bruit au fin fond de l'Atlas ?

Le dernier James Bond

Le *lendemain, c'est une* des fêtes du roi. Tout le monde est dehors, y compris pour l'occasion dames et demoiselles honnêtes. Leurs kaftans rose électrique ou vert acide font mal aux yeux. Des estrades s'élèvent, emmaillotées du rouge chérifien, et danse que tu danses, chante que tu chantes ! C'est officiel et familial. Le match de foot est réservé aux messieurs. Un commerçant, indifférent au remue-ménage, profite du jour férié pour aménager son magasin, sous les nouvelles arcades : il hisse un panonceau peint de frais : *« Rencontre de la passion et de la beauté »*. Il vendra des gâteaux et des bonbons sous la photo enrubannée d'Hassan II et de ses deux fils, Sidi-Mohamed et Moulay-Rachid. Plus ostentatoire et plus riche, l'Association des producteurs de bananes présente dans la presse francophone locale à Sa Majesté Alaouite et à la Famille Royale *« ses vœux respectueux et son indéfectible attachement à l'Auguste Trône »*, etc. Avec des majuscules partout ! Moins emphatique, la langue arabe n'a que des minuscules.

La vraie nouveauté de Ouarzazate, d'aucuns disent son avenir, c'est *« l'Hollywood, le Cinecitta, la Victorine de l'Atlas »*. Oh ! la là ! n'en jetez plus ! Surtout à l'heure où le cinéma bat de l'aile. *« Pourtant, monsieur, nous y croyons ! Nous avons déjà eu Jean Yanne, Philippe de Broca, un film d'espions anglais, le dernier James Bond, et puis ça embraye avec des téléfilms italiens. Sophia Loren tournera ici, nous lui préparons une loge tout confort, avec l'eau chaude et tout, venez voir ! »*

Aux portes de la ville, la haute plaine est exactement rose, la montagne blanc étincelant et le ciel bleu écru. Un long créneau rouge est le seul apport humain. Pour une fois, ce n'est pas une casbah impériale fondée sous les Romains, arabisée sous les Idrissides, restaurée par les Mérinides à moins que ce ne soit par les Alaouites. Non, c'est un studio tout neuf, Atlas Corporation, *« Espaces cinématographiques de Ouarzazate »*.

Derrière le rempart fantaisie, à part les cabines d'habillage et les bureaux des régisseurs, il n'y a rien, puisqu'on vient tourner ici à cause de la pureté absolue de l'air de ce plateau infini, à 1 200 mètres d'altitude, du soleil sans voile, des coûts modérés. Les équipes cinématographiques trouvent là une géante cuisine roulante servant *simultanément* quatre ou cinq catégories de menus : marocain, français, italien et même anglais, et du coup faisant l'admiration des populations locales, silencieux réservoir à figurants bibliques, coloniaux, afghans voire hindous. Il y a également des véhicules en tout genre, des barbelés, des madriers, des groupes électrogènes, des machines et tout le saint-frusquin pour des sièges, des cavalcades, des « cascades ».

(Lire la suite page 16.)

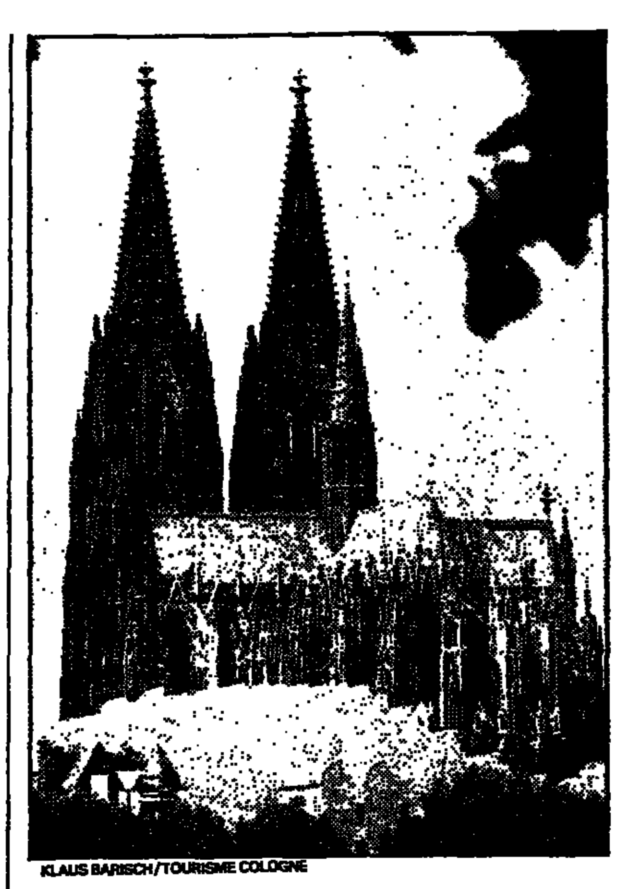
(1) *Le magazine casablancais indépendant Kalima*, qui voulait publier un reportage sur la prostitution des garçonnets au Maroc vient d'être suspendu *sine die*.

ESCALES

Été studieux

Les temps sont durs pour le farniente. Depuis déjà un certain temps, vacances actives, circuits culturels, séjours à thèmes, stages en tout genre, compliquent singulièrement la vie de ceux qui persistent à vouloir « bronzer idiots ». Et le virus continue ses ravages. Après l'obsession de la forme, voilà venu, pour tous, le temps des vacances studieuses. Non plus seulement visiter un pays, notamment ses principaux sites, musées ou monuments, mais en saisir l'esprit, en comprendre le fonctionnement. Le voyage devient « dossier », véritable enquête que l'on instruit par des rencontres avec des personnalités locales, du pouvoir, du monde des affaires, de l'administration, de l'université ou de la presse.

C'est ainsi que la Fondation pour la démocratie (106, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 47-53-04-04) propose des voyages destinés à faire comprendre le fonctionnement de l'ONU et du FMI (du 25 juin au 3 juillet à New-York et Washington, 9 000 F), du *régime soviétique* (*du 16 au* 31 juillet, à Moscou, Leningrad, Riga, Tbilissi et Samarkand, 13 700 F), des institutions américaines à l'occasion des élections et de la Convention républicaine (du 13 au 21 août, à Washington, La Nouvelle-Orléans et à New-York, 11 900 F), la situation en Afrique australe (du 14 au 31 août, 18 000 F) et en Chine (du 23 septembre au 3 octobre, 14 500 F).



KLAUS BARISCH/TOURISME COLOGNE

Cars au Nord

Autant le voyage en autocar rebute par son manque de discrétion *quand il s'agit* de partir à la découverte d'autres civilisations, autant il semble adapté à la fréquentation des pays du Nord comme celui de nos voisins germaniques. Voir, ou entrevoir, en onze jours, Mayence, Marburg, Cassel, Göttingen, Hanovre, Hambourg, Brême, Münster, Cologne, Coblence, Trèves, c'est s'initier à l'Allemagne gothique et romantique, à celle des universités (Mar*burg et Göttingen*), des cathédrales (Cologne, Trèves, Osnabrück). De Paris à Paris, onze jours en autocar *climatisé* et en pension complète : 7 950 F (supplément 690 F pour chambre seule), Le Tourisme français, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 42-80-67-80.

Le Vercors avant l'été

On ne pense pas assez, pour préparer ses vacances, aux maisons des provinces de France établies à Paris, *qui toutes disposent d'un* éventail de forfaits intéressants. Ainsi, la maison Alpes-Dauphiné (2, place André-Malraux, 75001 Paris, tél. : 42-96-08-43/56) propose un week-end d'orientation en Vercors. On y apprendra à établir un itinéraire, à lire une carte, à manier la boussole et à faire le point. Du 10 au 12 juin prochain, le week-end en pension complète, logement en chambre d'hôtes de 2 à 5 personnes, avec un accompagnateur, coûtera 630 F. Réduction de 30 % sur la liaison en TGV Paris-Grenoble.

Pour ceux que les montées rebutent, un week-end de descente en mountain-*bike est prévu dans le Ver*cors toujours, du 6 au 8 mai. Mêmes conditions que précédemment : 730 F, bicyclette fournie. Réservations pour l'une ou l'autre formule à la maison Alpes-Dauphiné à Paris et à la Maison de la randonnée (7, rue Voltaire, 38000 Grenoble, tél. : 76-51-76-00).

Pour les golfeurs, week-end de luxe dans le seul hôtel 4 étoiles des Relais et Châteaux de France doté *d'un golf privé de 9 trous*. De mai à septembre, 3 500 F par personne en pension complète. Renseignements : Le Château, 38110 Faverges-de-la-Tour, tél. : 74-97-42-52).

Sportifs et randonneurs

C'était bien le moins que l'on puisse faire pour eux, pour tous ces *randonneurs qui randonnent et dont on a* pu chiffrer les troupes, en France, à près de neuf millions : leur consacrer un *Salon. Du 14 au 19 avril*, « la semaine la plus tonique de ce début de printemps » verra défiler à l'Espace Champerret, rue Jean-Ostreicher, à Paris, dans le 17e arrondissement, tout ce que la randonnée et les loisirs sportifs peuvent faire de mieux dans l'ordre du paysage, du raid ou de l'équipement. Canoë-kayak, tourisme équestre, cyclotourisme, etc., toutes les disciplines seront représentées avec des propositions pour les pratiquer. Ce quatrième Salon de la randonnée et des loisirs sportifs sera ouvert *tous les jours de 10 h à 20 h* (jusqu'à 22 h le vendredi 15 et le lundi 18 avril. Entrée : 32 F.)

MARC BEZIAT



BERNARD PLOSSU

A dos d'Atlas

Le guide est chleuh, c'est dire qu'il appartient à l'une *des tribus berbères du Haut-*Atlas ; la mule est d'extraction locale, donc « vaillante et robuste » ; les paysages sont exclusivement grandioses. Hauteurs désertiques, gorges et vallées profondes, reliefs tourmentés et vastes horizons, villages dans les lauriers roses et forêts de cyprès, le tout situé entre 1 500 mètres et 3 000 mètres d'altitude, sans promiscuité et sans cheminées d'usines.

D'Imintanout à Demnate (du 2 au 16 juillet) ou de Demnate à Tounfite (du 16 au 30 juillet) la découverte du Haut-Atlas marocain, d'ouest en est, sur 600 kilomètres. 6 750 F pour deux semaines ou 9 500 F pour les vingt-huit jours de la traversée complète, ce prix comprenant le vol Paris-Marrakech et... le confort tel que l'entendent les nomades. L'aventure au présent, 3, place Lachambeaudie, 75012 Paris. Tél. : 43-07-52-96 (le soir) ou 16-37-82-98-47.



Oublier Marrakech à Ouarzazate

(Suite de la page 15.)

Le seul ennui, c'est que les utilisateurs n'emportent pas leurs « déchets », souvent volumineux et non biodégradables. Derrière les faux murs s'accumulent une armada de camions accidentés par James Bond, un avion cassé en deux *« pour les besoins d'une scène nilotique » (sic)*, les monstres en plastique d'un film d'horreur. Le tout mélangé, comme les titres des œuvres et les bons mots des actrices, dans la tête des petits techniciens. *« Nous ce qu'on aimerait voir, c'est Omar Chérif dans* les Mille et Une Nuits, *avec Isabelle Adjani, des gens de chez nous qui ont réussi chez vous. »*

Chérif est égypto-libanais, Adjani algéro-française. Ouarzazate même a surtout dépêché dans l'Hexagone des mineurs pour le Nord. Depuis les dernières années du Protectorat français sur le Maroc (1912-1956), ils ont été près de cent mille, ces rudes Berbères de l'Atlas, ne parlant alors ni arabe ni français, à venir extraire notre charbon. Aujourd'hui, les houillères ferment les unes après les autres, laissant sur le carreau, c'est le cas de le dire, deux mille à trois mille mineurs marocains. Ils avaient généralement des contrats à durée limitée (*le Monde* du 23 mars), permettant de leur dire *« Merci et adieu ! »*, le moment venu. Eh bien ! ça s'est passé beaucoup plus humainement, presque comme si on voulait écrire un scénario « édifiant » à tourner non plus dans les espaces d'Atlas Corporation mais à Lille-Roubaix-Tourcoing puis dans les petites maisons neuves à cours fermées, composant le damier urbain de Ouarzazate.

Là, les anciens mineurs sont revenus avec femme — parfois une vraie chtimie roubaisienne ou tourquennoise — et enfants ; ils y ouvrent des commerces ou achètent un taxi avec le pécule de retour donné par les Français, remettant (ou mettant) la progéniture à l'arabe, modifiant l'environnement social et mental avec des aspirations syndicales et politiques, jusque-là à peine ébauchées dans le bled marocain.

Il y a quelque chose de faisandé à Marrakech. Il y a quelque chose de sain, de réconfortant, de prometteur à Ouarzazate.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Carnet de route

● **Comment y aller ?**

Air France a ouvert une ligne Paris-Ouarzazate, aller, retour le samedi.

● ***Que lire ?***

Tout voyageur au Maroc a plus ou moins lu Tahar Ben Jelloun, et en tout cas le plus *« marocain », le plus personnel* de ses livres, *l'Écrivain public* (Seuil) ; beaucoup ont apprécié aussi les divers exercices tangé*rois du vieil écrivain américain* installé depuis des lustres sur le détroit, Paul Bowles. Mais ce sont là sentiers déjà assez *battus : il faut aller plus loin* pour entamer encore un peu l'épaisseur marocaine. Au nord, un autre guide de qualité est *Thierry de Beaucé avec sa Chute de Tanger* (Gallimard). On peut y ajouter le récent album de Maurice Arama, *orgiaque de couleurs comme une* fantasia : *le Maroc de Delacroix* (Ed. du Jaguar).

Les politiques préféreront le mordant *Rencontres avec le Maroc* de Claude Ariam (La Découverte), les socio-économistes *les Paysans sans terre au Maroc* du regretté Paul Pacson et de Mohamed Enneji (Ed. Toukbal, Casablanca et librairies orientalistes en Europe), un petit livre-clé pour avoir ne serait-ce qu'une idée du grand drame rural de la société chérifienne : la faim de terres. Une vision plus générale et littéraire, au meilleur sens du terme, du peuple marocain est donnée, avec une renversante crudité, par Abdelhak Serhane dans ses *Enfants des rues étroites* (Seuil) et par Mohamed Choucri avec son *Pain nu* (Maspero).

Le roi Hassan II doit pouvoir aussi placer son mot. Il le fait directement dans *le Défi* (Albin Michel) tandis que les éditions Fayolle retracent un règne commencé en 1961 et dont les ombres et lumières se prêtent à merveille à la bande dessinée. On peut aussi retourner à la plus classique *Histoire du Maroc* (*Hatier et librairie nationale de* Casablanca) ou se plonger dans l'encyclopédique *Commandeur des croyants*, de John Waterbury (PUF). *Quant à moi, si je* n'avais droit qu'à trois volumes, j'emporterais *Fès vu par sa cuisine*, de Mme Guinaudeau (diverses éditions), où la grandeur d'une civilisation monte du fond des poêlons ; l'introuvable, et pour cause, *Maroc disparu*, d'un de mes lointains prédécesseurs britanniques, Walter Harris (traduction de Paul Odinot, Plon) et le terriblement lucide *Incidents* de Roland Barthes (Seuil).

J.-P. P.-H.

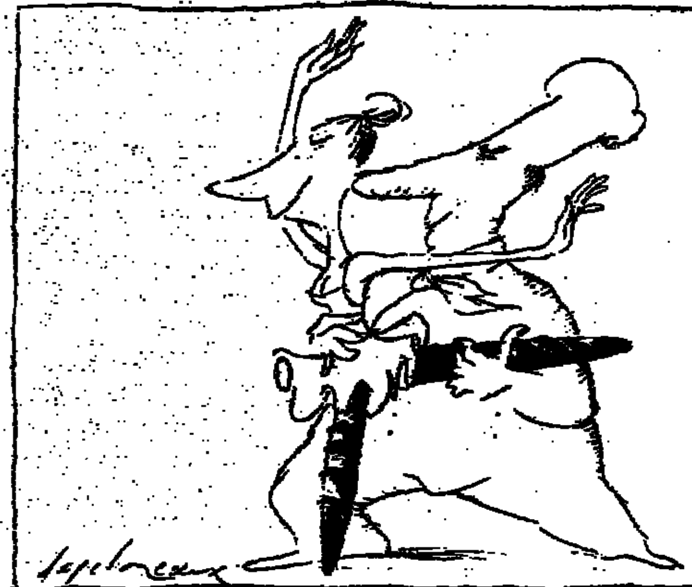
LA TABLE

Pains d'art et d'essai

DANS *le Pain d'autrefois*, Claude Thouvenot rapporte qu'un curé de campagne, se nourrissant de pain bis, se procurait par contre du pain blanc pour donner à ses pauvres. C'était en 1895. N'ayant, un jour, pu avoir de ce pain blanc, il offrit un morceau de son pain bis personnel à un mendiant se disant ouvrier sans travail :

« Gardez votre pain, monsieur ! On est déjà assez malheureux d'avoir à mendier son pain pour ne pas être traité comme une bête. C'est du pain à chien que vous me donnez là ! »

L'anecdote est significative. Le pain normal, le pain-aliment du Français (autrefois plus souvent cuit à la maison qu'acheté chez le boulanger), était naturellement du pain bis. J'allais écrire aussi : plus hygiéniquement !



Mais voilà ! Si, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, le pain blanc, fabriqué « en ville », était nourriture des nantis, parce qu'ils avaient les moyens de s'offrir d'autres aliments plus riches, parce qu'ils croyaient que le pain blanc convenait mieux à leur estomac délicat, par snobisme aussi un peu, il était bien normal que, jalousie aidant, ce pain blanc soit à son tour revendiqué par les moins fortunés. Et, riches ou pauvres, personne ne se rendait compte qu'ils troquaient ainsi un véritable aliment (et l'on pourrait presque dire un aliment-*médicament*) contre une simple amusette, un symbole de réussite sociale, un accompagnement élégant des plats !

De ce fait, le pain n'était plus l'aliment axial de la tradition mais un « plus », comme on dit aujourd'hui.

L'expression « gagner son pain à la sueur de son front » n'était plus de mise. On pouvait dire « gagner son beefsteak ». Et la consommation du pain, des 450 grammes quotidiens (en 1880), passait à 200 grammes en 1960, à 170 grammes aujourd'hui.

Aussi bien son prix modeste par rapport aux autres produits alimentaires, n'incite point les minotiers à faire bonne farine et les boulangers à faire bon pain.

De surcroît, la néfaste-food multiplie les comble-appétits.

On sourit de l'image américaine qui veut le Français moyen coiffé d'un béret basque et brandissant une baguette. C'est vérité que dire : bien dorée, craquante, la baguette reste pour la midinette presque un dessert, une pâtisserie bon marché. Le pain-nourriture, lui, n'a pas à être croustillant. Il doit se mâcher lentement, avec sagesse, avec respect : il est la vie !

D'autant que la baguette (ne parlons pas de la ficelle qui n'existe presque plus), aujourd'hui, est une sorte d'espèce de chose usinière, moulée, insipide quelques heures puis vite mollassonne à en faire des nœuds. Etonnons-nous alors de retrouver dans les poubelles (et pas seulement celles des beaux quartiers) des morceaux de pain presque entiers jetés au rebut !

On ne respecte que ce qui est respectable : le pain ne l'est plus guère.

J'ai lu quelque part que M. Gérard Delessart, président de la Chambre syndicale de la boulangerie de la région parisienne, gémit qu'il faut *« sauver la baguette »*. Il accuse (sans doute avec raison) l'évolution des méthodes de panification, les blés récoltés à outrance conduisant à des farines de médiocre qualité. Il accuse aussi (à tort) le consommateur de s'être tourné vers les pains spéciaux, à l'ancienne et au feu de bois, *« ce qui met en péril, la boulangerie traditionnelle » (sic)*. Comme si, justement, la tradition n'était pas la cuisson au feu de bois du pain au levain !

Bien plutôt M. Delessart devrait accuser ses mandants qui, par facilité, ont peu à peu fait remplacer leurs fours anciens par des fours électriques.

Certes, depuis que le papa Poilâne, et quelques autres après lui, ont redonné aux Parisiens le goût du vrai pain (en province et surtout dans les campagnes, on ne l'avait pas complètement perdu), ces Parisiens se laissent-ils quelque peu abuser : il y a maintenant des usiniers du pain de campagne et souvent ce dernier ne vaut pas mieux que la baguette moulée de l'artisan du coin.

Pourtant, il semblerait que les amateurs s'affirment et que les boulangers se réveillent.

Nous en avons eu la preuve avec le « Festival des pains », organisé par les Meuniers de France et qui vient de proclamer ses « honorés ». La finale nationale s'est déroulée dans les salons du Royal-Monceau. Trois médailles d'or ont été décernées respectivement à :

M. Borel, boulanger à Pontaumur (Puy-de-Dôme).

M. Boucheix, boulanger à Cournon (Puy-de-Dôme).

M. Christophe, boulanger à Dives-sur-Mer (Calvados).

N'en déplaise à M. Delessart, les baguettes ont fait ici piètre figure.

Quoi qu'il en soit, le pain, au restaurant, a plus d'importance que ne le pensent les restaurateurs en général. Même s'ils vous jurent sur l'honneur que la clientèle n'en mange guère et réclame de la baguette !

Et l'on peut s'étonner que les chroniqueurs, les inspecteurs de guide, n'attachent pas plus d'importance aux bons pains (M. Lebey, qui couronne les tasses de café, n'a pas songé à signaler les maisons où le pain n'est qu'un pousse-fourchette et couronner celles où il devient un véritable régal gourmand !).

Il y a quelques années j'avais, dans ces colonnes, écrit que le plus mauvais pain fait « maison » est, au restaurant, meilleur que le meilleur pain du boulanger voisin. C'était image un peu vive et, aujourd'hui, ce n'est plus tout à fait vrai. Les restaurateurs qui se fournissent chez l'un des frères Poilâne, chez Poujauran (20, rue Jean-Nicot, 7e), chez Falaizeau (76, rue de Grenelle et qui fournit Faugeron) et quelques autres sont à féliciter.

Mais la (courte) liste de ceux qui font leur pain reste un exemple. On me permettra en conclusion d'esquisser ici le hit-parade des pains « maison » de la restauration parisienne :

Les Célébrités (hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle. Tél. : 45-75-62-62) : pain blanc, pain de campagne, pain aux raisins, pain aux noix, etc.

Joël Robuchon (32, rue de Longchamp. Tél. : 47-27-12-27).

Gérard Besson (5, rue du Coq-Héron. Tél. : 42-33-14-74).

Hubert (25, rue de Richelieu. Tél. : 42-96-08-47).

La Corbeille (154, rue Montmartre. Tél. : 42-61-30-87).

Arpège (84, rue de Varenne. Tél. : 45-51-20-02).

Alain Senderens (Lucas Carton), 9, place de la Madeleine. Tél. : 42-65-22-90).

Alain Raye (49, rue du Colisée. Tél. : 42-25-66-76).

Aux vieux métiers de France (13, bd Auguste-Blanqui. Tél. : 45-88-90-03).

Beauvilliers (52, rue Lamarck. Tél. : 42-54-54-42).

Tante Madée (11, rue Dupin. Tél. : 42-22-64-56).

Chez Fernand (17, rue de la Fontaine-au-Roi. Tél. : 43-57-46-25).

Didier Bondu (7, rue Léopold-Robert. Tél. : 43-20-76-55).

Ma Cuisine (18, rue Bayen. Tél. : 45-72-02-19).

Chez Toutoune (5, rue de Pontoise. Tél. : 43-26-56-81).

Gilles Epié (le Miraville, 25, quai de la Tournelle. Tél. : 46-34-07-78).

COURTINE.

P.-S. – Et voilà que l'on nous dit que, dans le métro parisien, on va installer des distributeurs de baguettes. On n'ose y croire ! Mais si ce n'est pas un canular, qu'en pense M. Delessart ?

SEMAINE GOURMANDE

La Petite Auberge

On oublie peut-être un peu cette petite maison « sympa », la bonne tête du cuisinier-patron Léo Harbonnier (qui a gardé de son passage chez Camille Renault le goût de la peinture : il y en a sur les murs et à la carte, avec le homard Jacques Villon, les œufs Victor Pagès, le carré d'agneau Emile Compard !). Régalez-vous de sa poêlée d'artichauts aux morilles à la crème, du mignon de bœuf aux olives, de l'andouillette en pot-au-feu, et surtout du délice de Maryvonne (le sourire de la maison !) qui est foie de canard chaud à la purée d'échalotes. Bons desserts, belle carte des vins et, aux déjeuners, un menu « Affaires » à 175 F (par exemple œufs brouillés aux champignons des bois, carré d'agneau, fromage, soufflé au citron). A la carte comptez 300/350 F.

● *LA PETITE AUBERGE*
38, rue Laugier (17e).
Tél. : 47-63-85-51.
Fermé dimanche et lundi.
Salon 15 couverts.
DC-CB.
Chiens acceptés.

Au Poulbot Gourmet

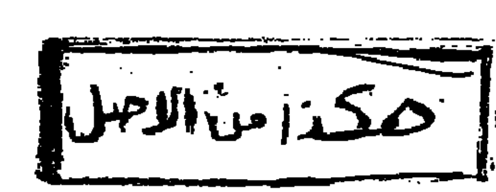
Là encore il s'agit d'une bien gentille petite maison où le chef-patron, Jean-Paul Langevin cuisine avec sagesse et honnêteté. Les rillettes de tourteaux et étrilles au parfum d'aneth (35 F) sont exquises et l'étuvée d'escargots à la crème d'ail sur un artichaut frais roborative (38 F), le foie gras de canard est évidemment maison (78 F), le saumon frais poêlé aux petits mousserons (80 F), une parfaite andouillette et son gratin dauphinois (52 F), l'aiguillette de canette rôtie au jus est accompagnée d'une galette de navets (80 F) et la terrine de chocolat amer fourrée aux madeleines, sauce café, une merveille (30 F). Comptez 250/300 F maximum en vous laissant séduire par le châteauneuf-du-pape de M. de Vallouit.

● *AU POULBOT GOURMET*
39, rue Lamarck (18e).
Tél. : 46-06-86-00.
Fermé dimanche soir.
CB.

Restaurant Vidal à Saint-Julien Chapteuil

Si je vous dis, en août fête des copains ? Ça y est, vous y êtes, nous sommes ici au pays natal de Jules Romains ! M. Jean-Pierre Vidal y pratique les cartes-menus avec dextérité, mais on y peut s'y perdre : deux plats dans un menu pour 120 F, et trois pour 150 F ; puis, dans un autre menu deux plats pour 150 F, et trois pour 200 F ; puis un menu dégustation-confiance à 250 F. Ouf ! L'important est de trouver là-dedans d'excellents mets comme le saumon sauvage croustillant à la peau avec sa sauce aux agrumes, le mignon de lapin moutarde au feuilleté d'ail confit, l'émincé de bœuf crème de girolles, le ris de veau pané au jus de truffes, etc.

● *RESTAURANT VIDAL*
place du Marché
43260 Saint-Julien-Chapteuil.
Tél. : 71-08-70-50.



JEUX

échecs

N° 1275

AVOIR UN PLAN

(Tournoi international de Linares, 1988)

Blancs : NUNN
Noirs : TIMMAN

Partie française.
Variante Steinitz.



1. é4	é6	29. fxé5	axb3 (p)
2. d4	d5	30. çxb3	Cxb3!!
3. Cç3	Cf6	31. axb3	Ta1+
4. é5	Cf-d7 (a)	32. Rç2 (q)	Tç8+ (r)
5. f4	ç5	33. Fç4 (s)	Txç1+
6. Cf3 (b)	Cç6	34. Rxç1	dxç4
7. Fé3 (c)	cxd4 (d)	35. g4	çxb3+ (t)
8. Cxd4	Fç5 (é)	36. Rb2	Fç6
9. Dd2	0-0	37. Rxb3	Tb8
10. 0-0-0	a6	38. Td4	Fd5+
11. Rb1 (f)	Fxd4 (g)	39. Rb2	b3 (u)
12. Fxd4	b5	40. Cd3	Tç8
13. Fé2 (h)	b4	41. Cf4	Tç2+
14. Ca4	Da5 (i)	42. Rb1	Tç4!
15. b3	Cxd4	43. Txç4	Fxç4
16. Dxd4	Fb7	44. Rb2	Rf7
17. Fd3 (j)	Fç6	45. Rç3	Ré7
18. Cb2	Dç5! (k)	46. Cb3 (v)	Rd7
19. Dxç5	Cxç5	47. g5	hxg5
20. Td2	a5	48. Cxg5	Rç6
21. Tç1	a4	49. Cé4	Rd5
22. g3	Tf-d8	50. Cf6+ (w)	gxf6
23. Cd1	h6	51. éxf6	b2!
24. Cf2	Ta5!	52. Rxb2 (x)	Rd6
25. Ff1	Té-a8 (l)	53. Rç3 (y)	Fa2
26. Fé2 (m)	Fé8! (n)	54. Rç2	é5!
27. h4	f6! (o)	55. Abandon (z)	
28. h5	fxé5		

NOTES

a) 4..., Cé4 est encore joué de temps en temps : 5. Cxé4, dxé4; 6. Fç4, a6; 7. a4, b6; 8. d5 (ou 8. Cb3), Fb7!; 9. dxé6, Dxd1+; 10. Rxd1, fxé6; 11. Fxé6, Cç6; 12. Fé3, Cxé5 avec avantage aux Noirs (Imanaliev-*Malaniuk, Frunze, 1987*).

b) Dans les années 1900, on poursuivait par 6. dxç5, Cç6; 7. Cf3, Fxç5; 8. Fd3.

ç) Ou 7. Dg4; 7. Cç-é2; 7. Cf3.

d) Délaissant la variante de sacrifice à la mode 7..., Db6; 8. Ca4, Da5+; 9. ç3, çxd4; 10. b4, Cxb4; 11. çxb4+, Fxb4+; 12. Fd2, Fxd2+; 13. Cxd2, b6; 14. Fd3 ou 14. h4 ou 14. Db3 avec le plus souvent un léger avantage aux Blancs.

é) Sur 8..., Db6 les Blancs ont le choix entre 9. Fé2; 9. a3 et 9. Dd2.

f) 11. g4 est intéressant (Hodgson-Bareev, Sotchi, 1987). 11. Fé2 est courant; par exemple, 11..., Cxd4; 12. Fxd4, b5; 13. Ff3, Fxd4; 14. Dxd4, Fb7; 15. Rb1, Tç8; 16. b4, Dç7; 17. h5, Dç4; 18. h6 avec un jeu facile pour les Blancs (Tzeschovsky-Kortsoubov, *URSS, 1984*). *Ou encore* 11. h4.

g) 11..., Cxd4 était attendu mais *Timman préfère conserver pour le* moment son C-D.

h) 13. h4 ou 13. g4 permettaient de céder la case é2 au Cç3.

i) Après avoir éliminé le F sur cases noires, Timman force l'affaiblissement du roque ennemi.

j) La manœuvre Fé2-Fd3 n'est pas claire; d'un manière générale, on va assister du côté des Blancs à un net flottement sur le plan stratégique.

k) Quant aux Noirs, ils n'hésitent pas à échanger les D, gagnant ainsi un temps pour l'avance du pion a, pour mettre à *exécution leur plan : le doublement* des T sur la colonne a.

l) Le dispositif est en place.

m) Et non 26. Cd3?, Cé4 et les Noirs gagnent tout de suite.

n) Dernière touche avant la combinaison sur b3.

o) Menace 28..., Fg6.

p) Tout est maintenant prêt pour engager les hostilités.

q) Si 32. Rb2?, *Ta8-a2* mat.

r) Ainsi s'explique le déplacement du Fç6 au vingt-sixième coup.

s) Forcé pour *ne pas* perdre la qualité.

t) Et non 35..., ç3 à cause de 36. Td4 suivi de Cd3.

u) Les Noirs ont un pion de plus, résultat de la combinaison sur la case b3, et de bonnes chances de gain dans cette finale.

v) Si 46. Rxç3?, b2; si 46. Cg2, Rd7; 47. Cé3, Fd5; 48. Cd1, Rç6; 49. Cé3, Rç5, etc.

w) Ultime tentative. Si 50. Cd2, Fé2 et les deux pions blancs tombent.

x) Si 52. f7, b1=D; 53. f8=D, Dç1+; 54. Rb4, Db2+; 55. Ra4, Db3+; 56. Da5, Db5 mat.

y) Si 53. h6, Fd3.

z) Si 55. h6, Fg8; 56. f7, Fh7+ suivi de 57..., Ré7 et les Noirs gagnent. Une belle partie du vainqueur du tournoi de Linares.

NOUVELLE

L'Informateur d'échecs, numéro 44, vient de paraître (au Damier de l'Opéra, 7, rue La Fayette, 75009 Paris).

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1274

P. JOITSA, 1984

Blancs : Rb5, Df1, Fg8, Pç7.

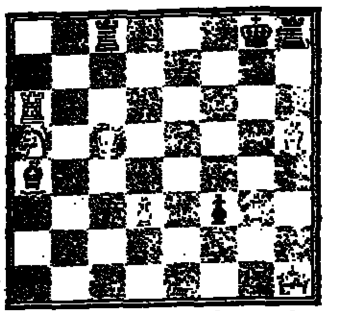
Noirs : Ra8, Dh4, Fç8, Pé6.

1. Df3+, Ra7; 2. Dé3+, Ra8; 3. Fxé6!, Fa6+! (et non 3..., Fxé6; 4. Dxé6, Dg5+; 5. Ra6 ou 4..., Dh5+; 5. Rb6); 4. Ra5! (si 4. Rxa6?, Dç4+; 5. Rb6, Dxç7+!; 6. Rxç7, pat), Dh5+! (si 4..., Fb7; 5. Da3!; si 4..., Dh1; 5. *Dé5!*; si 4..., *Dh8*; *5.* Fd5+, Fb7; 6. Fxb7+, Rxb7; 7. Db6+). La contre-attaque en forme de sacrifice de déviation D à la Mitrofanov est toujours éblouissante. 5. Dg5!!, Dxg5+; 6. Rxa6, Dg8!; 7. Fd5+, Dxd5; 8. ç8=D mat!

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1275

E. DOBRESCU (1984)



BLANCS (7) : Rh1, Ta6, Ca5, Fç5 et h5, Pd3, g3.
NOIRS (5) : Rg8, Tç8 et h8, Fa4, Pf3.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1273

ÉTOUFFEMENT EXCEPTIONNEL

Les jeux de réductions d'atout permettent de capturer des atouts qui semblent réellement imprenables, mais pour faire fonctionner le raccourcissement il est nécessaire d'imaginer la position finale comme dans cette donne d'un Festival à Venise.

♠ R 5
♡ A D 7 5
◊ 6 5
♣ R D 8 4 2

♠ 2
♡ V 9 8 3 2
◊ D V 10 8 2
♣ 10 6

N / O E / S

♠ A V 9 6
♡ 10 6 4
◊ A R 9
♣ V 9 7

♠ D 10 8 7 4 3
♡ R
◊ 7 4 3
♣ A 5 3

Les enchères auraient pu être les suivantes (O. don. Per. vuln.)

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	1 ♣	contre	2 passe
1 ♡	passe	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠
passe	passe	contre	passe

Ouest ayant entamé la *Dame* de Carreau et rejoué Carreau, Est a pris du Roi et a continué Carreau coupé par le 5 de Pique du mort. *Comment Momigliano, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Pour ne donner que l'As d'atout il faut terminer ainsi :

♠ R
♠ A V 9 6
♠ D 10 8 7

La main doit être *au mort* pour jouer une carte quelconque (autre que le Roi de Pique). Si Est coupe avec le 6, Sud surcoupe avec le 7 et joue le 8 de Pique pour le Roi et l'As d'Est qui doit se jeter dans la fourchette Dame 10.

On notera qu'il est indispensable : 1) d'avoir conservé le Roi de Pique sec au mort ; 2) d'avoir coupé deux fois ; 3) de ménager les communications du mort *pour être* en Nord à la *neuvième levée.*

Ainsi, après avoir coupé avec le 5 de Pique, le déclarant s'est donc bien gardé de battre atout, *mais il a tiré l'As de* Cœur puis la Dame de Cœur sur laquelle *il a défaussé l'As de Trèfle* qui aurait pu bloquer une des deux communications du mort à Trèfle. Ensuite Sud a coupé un Cœur, puis il est rentré au mort grâce à la Dame de Trèfle et *il a coupé une deuxième fois Cœur.* Enfin il est retourné au mort avec le Roi de Trèfle et a rejoué Trèfle coupé et surcoupé...

Il n'aurait servi à rien qu'Est coupe le quatrième Cœur car Sud l'aurait surcoupé pour la même fin de coup avec un atout en moins. De même, si Est avait coupé Cœur avec l'As de Pique et avait rejoué Pique pour le Roi du mort, Sud aurait pris soin de sous-couper...

Test entre deux champions

Il n'est pas fréquent qu'une donne permette de comparer exactement le jeu de la carte de deux *champions.* C'est pourtant ce qui s'est passé sur cette donne de la Finale du Tournoi des Champions de Deauville de 1985.

♠ 10 7 5
♡ A R D V 4
◊ 10 9 8 6
♣ 5

♠ 2
♡ 6 5 2
◊ D 7 4 3 2
♣ 8 7 3 2

N / O E / S

♠ D V 6 4
♡ 8 7 3
◊ A R V 5
♣ A 9

♠ A R 9 8 3
♡ 10 9
◊ —
♣ R D V 10 6 4

Ann : E. don. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Ferraro	*Perron*	*Garozzo*	*Chemla*
—	—	1 SA	contre
passe	2 ♡	passe	3 ♣
passe	3 ♡	passe	3 ♠
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau pour le Roi d'Est, *comment Chemla, en Sud, a-t-il joué pour gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le « contre » de 1 SA était conventionnel et il promettait un bicolore « mineur-majeur » (qui garantissait une mineure d'au moins cinq cartes et une majeure d'au moins quatre cartes). Ce gadget est utilisé par certains champions français.

COURRIER DES LECTEURS

Le Puzzle de Lang (n° 1 258).

« Le contrat me paraît infaisable, écrit R.B., si Ouest défausse un Cœur dans le cas où le Valet de Trèfle est resté maître. Pouvez-vous éclairer ma lanterne ? » Un simple *coup à blanc à Cœur* procure alors les douze levées !

L'Art du semi psychic (n° 1259).

« C'est *Nord* le déclarant à 3 SA » remarque Henry Le J... Exact. Heureusement cela ne changeait rien au déroulement du coup.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 325

ATTAQUE A DISTANCE

Championnat d'URSS, 1986-1987

Blancs : A. GOICHMAN
Noirs : A. VERCHOVICH
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	26. 26x17	12x21
2. 28x19	14x23	27. 40-34	8-12(g)
3. 37-32(a)	10-14	28. 36-31	7-11
4. 41-37	5-10(b)	29. 34-29(h)	23x34
5. 34-29(c)	23x34	30. 39x30	21-26
6. 39x30	20-24	31. 43-39(i)	26x37
7. 30x19	13x24(d)	32. 32x41(j)	18-23
8. 46-41	14-19	33. 38-32	11-17
9. 40-34	8-13	34. 41-37	17-21
10. 34-30	18-23(e)	35. 37-31	12-18
11. 32-28	23x32	36. 39-34(k)	23-29!
12. 37x28	2-8	37. 34x12	14-20
13. 41-37	12-18	38. 25x23	13-18(l)
14. 38-32	18-23	39. 30x19	18x47!
15. 31-27	10-14	40. 28-23(m)	21-26!(n)
16. 43-38	17-21	41. 32-28	26x37
17. 49-43	21-26	42. 23-18	6-11!(o)
18. 44-39	7-12	43. 28-22	9-14!(p)
19. 45-40	13-18	44. 19x10	15x4
20. 50-45	9-13(f)	45. 18-13	11-17!
21. 30-25	11-17	46. 12x21*(q)	47-24!(r)
22. 37-31	26x37		
23. 42x31	4-9	47. 13-9	4x13
24. 47-42	17-21	48. 22-17	24-33(s)
25. 31-26	1-7	Abandon.	

NOTES

a) Le GMI Kouperman, ex-champion du monde, reprit ausitôt le contrôle du centre contre *le GMI* soviétique Korenewski au championnat du monde, 1986 (Groningue) : 3. 32-28 (23x32) ; 4. 37x28 (10-14), donnant une suite rugueuse : 5. 41-37 (5-10) ; 6. 37-32 (18-23) ; 7. 28x19 (14x23) [les Noirs viennent au centre à leur tour] ; 8. 46-41 (12-18) ; 9. 41-37 (7-12) ; 10. 34-29 (23x34) ; 11. 39x30 (10-14) ; 12. 44-39 (13-19) ; 13. 39-33 (1-7) ; 14. 50-44 (9-13) ; 15. 44-39 (4-9) ; 16. 30-25 (17-21) ; 17. 40-34 (11-17) ; 18. 34-30 (7-11) ; 19. 30-24 (20x29) ; 20. 33x24 (19x30) ; 21. 25x34 (17-22) ; 22. 31-27 (22x31) ; 23. 37x17 (11x22) [une belle succession de mouvements agressifs], *etc.*

b) Dans cette même épreuve, H. Kane répliqua, face à E. Autar, 4... *(14-19) ; 5. 46-41 (17-21) ; 6.* 32-28 (23x32) ; 7. 37x28 (21-26) ; 8. 41-37 (11-17, *b1*) ; 9. 38-32 (18-23) ; 10. 43-38 (12-18) ; 11. 49-43 (16-21), etc.

b1) Dans ce même championnat du monde, Koreneweski, face à Autar, préféra occuper sans retard le centre 8..., (18-23) puis 9. 38-32 (11-17) ; 10. 31-27 (17-21) ; 11. 34-30 (5-10) ; 12. 30-25 (10-14) ; 13. 39-34 (20-24) ; 14. 44-39 (12-18) ; 15. 50-44 (7-12) ; 16. 34-29 (23x34) ; 17. 40x20 (15x24), etc.

c) Un tout début à faibles risques fut retenu en juillet 1984, à Nimègue, par les maîtres néerlandais Stokkel et Palmer : 5. 46-41 (17-21) ; 6. 34-30 (20-25) ; 7. *40-34 (21-26) ; 8. 33-29 (11-17)* ; 9. 38-33 (6-11) ; 10. 43-38 (17-21) ; 11. 31-27 (14-20) ; 12. 45-40 (10-14) ; 13. 49-43 (14-19) ; 14. 33-28, etc.

Après le cinquième temps, une variante de début tendu se joua entre les championnes soviétiques N. Jankowskaja et E. Altsjoel, en décembre 1985 à Minsk : 5. 46-41 (17-21) mais ensuite 6. 31-26 (21-27) ! ; 7. 32x21 (16x27) ; 8. 34-29 (23x34) ; 9. 39x30 (20-24) ; 10. 30x19 (14x23) ; 11. 44-39 (10-14) ; 12. 50-44 (13-19) ; 13. 33-29 (23x34) ; 14. 39x30 (18-22) ; 15. 37-32 (11-16) ! ; 16. 32x21 (16x27) ; 17. 38-32 (27x38) ; *18. 43x32, etc.* L'acharnement, dans le discernement, entre ces deux ogresses du damier, trouva son épilogue dans la nulle réciproquement admise.

d) Une interrogation : s'agit-il d'une nouveauté expérimentée depuis peu par les maîtres soviétiques ?

e) Les Noirs ont pris une structure classique de début, caractérisée principa*lement par l'occupation du centre et par* le développement de leur grande diagonale 5 à 23. L'échange par 7... (13x24) n'est peut-être pas étranger à ce résultat favorable.

f) Sur 20... (8-13) ; 21. 40-34 (12-17) et les Blancs constatent aussitôt que le coup de la bombe est perdant : 22. 27-21 (16x27) ; 23. 32x12 (23x41) ; 24. 12x23 (19x28) ; 25. 30x8 [30x10 perd également] (3x12) ; 26. 33x22 (41-46), dame, N+.

g) Il est très rare qu'en URSS on développe son jeu selon la théorie classique des années 40 et *50 !*

h) L'attaque 29. 31-26 apparaîtrait lourde de conséquences pour les Blancs après la *fermeture* 29... (12-17).

i) Ce coup paraît le plus judicieux, sinon forcé.

j) Repli défensif très discutable à ce stade-là, dans cette position.

k) Une erreur insolite dans un championnat d'URSS, même si, comme dans cette partie, ce ne sont pas deux grands maîtres qui s'affrontent.

l) Temps de repos.

m) Le drame pour les Blancs tient à leur impossibilité de poursuivre par 12-7 car (9-13) ; 19x8 (3x1), N+.

n) La combinaison vue ci-dessus ne présente un intérêt que si on ne la dissocie pas de ses prolongements stratégiques, dont les Noirs nous présentent une première illustration.

o) Et l'attaque 43. 19-13 serait illusoire : 43... (9-14) ; 44. 13-8 (11-17) ; 45. 12x21 (3x22), etc., N+.

p) Effet « coup de poignard ».

q) Forcé.

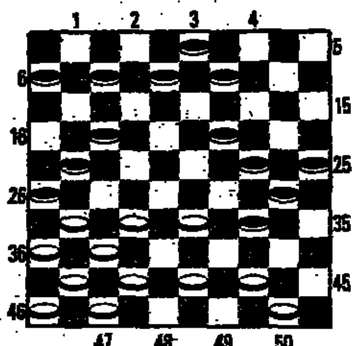
r) L'artillerie lourde.

s) Attaque à distance sans contre-jeu pour les Blancs.

● Tournoi à Paris. – Le tournoi open Paris Aérospatiale Club, avec le concours de l'Union artistique et intellectuelle des cheminots français, aura lieu le jeudi 12 mai 1988 à partir de 9 h 30, 18, rue de Dunkerque, 75010 Paris. Renseignements auprès de M. Almanza, 55, rue Sedaine, 93700 Drancy ; tél. : 48-31-85-84.

PROBLÈME

J. BERGIER (1934)



Les Blancs jouent et dament en 6 temps.

Grand problémiste arlésien de l'entre-deux-guerres, solutionniste de première force, J. Bergier plaça en jouant cette combinaison (ou coup Bergier), assez simple, presque aux antipodes de ses problèmes casse-tête.

● *SOLUTION* : 43-39! (34x43) 33-29 (24x33) 42-38 (33x42) 37x39 (26x28) 39-34 (30x39), et suivons la course vertigineuse du pion à 44, qui rafle six pions et dame à 4 ! +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

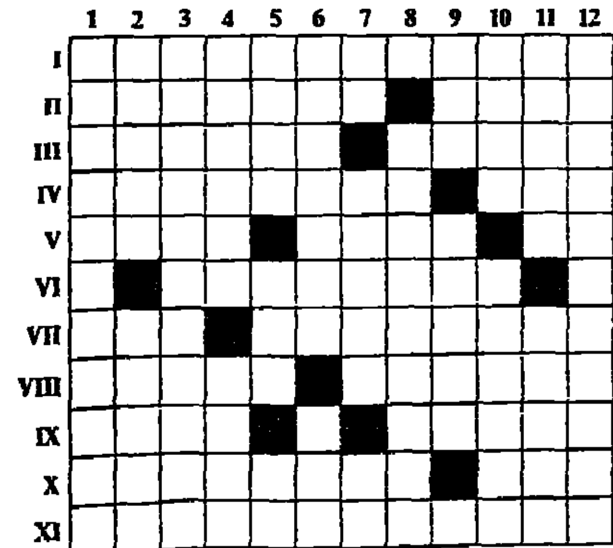
N° 503

Horizontalement

I. Vit pour peu de temps encore sous les projecteurs. – II. S'attaque à la charpente. Il est temps de la sortir. – III. Sait ce qui lui est utile. Possèdent. – IV. Il a vraiment bonne *mine !* Partie de *partie.* – V. Met à l'abri. Fait, en un sens, grand effet. Direction. – VI. Par ici ou par là, cela convient. – VII. Possessif. Une bonne campagnarde. – VIII. Prépare ses filets. On s'y repose. – IX. Tribu. On cherche à réaliser le meilleur. – X. En rajoutait. On l'utilise quand on fait le premier du VIII. – XI. S'inclinèrent.

Verticalement

1. Il ne nous laisse aucun répit jusqu'au 8 mai. – 2. Fin. Petit bêta. – 3. Mettent sur pied. – 4. Suivent *des lois. Des fers attachés négligemment.* – 5. Fait l'huître. Monnaie. Partie de plaisir. – 6. Difficile à pénétrer. De bon ton pour un cheval. – 7. Pronom. Fait la chaîne. Dans le bain. – 8. Sévère mais juste, comme il le doit. – 9. Pronom. Toute retournée, c'est facile à réussir. – 10. Vieilles bêtes. N'est pas en bonne condition. – 11. Venus tout seuls. Cette *Italienne est montagnarde.* – 12. Une œuvre de salubrité publique.



SOLUTION DU N° 502

Horizontalement

I. Autoportrait. – *II.* Pluie. Araser. – III. Otés. Epéiste. – IV. Treilles. Urm. – V. Ha. Vautour. – VI. Ivres. Ars. Mu. – VII. Cie. Cassures. – VIII. Aoûtats. Reus. – IX. Ils. Rhabilla. – X. Resv. Enlevai. – XI. Etiquetèrent.

Verticalement

1. Apothicaire. – 2. Ultraviolet. – 3. Tuée. Réussi. – 4. Oisive. Vq. – 5. Pé. Lascar. – 6. Elu. Athée. – 7. Rapetassant. – 8. Trésors. Blé. – 9. Rai. Usurier. – 10. Assur. Relve. – 11. Ietr. Meulan. – 12. Trémoussait.

FRANÇOIS DORLET.

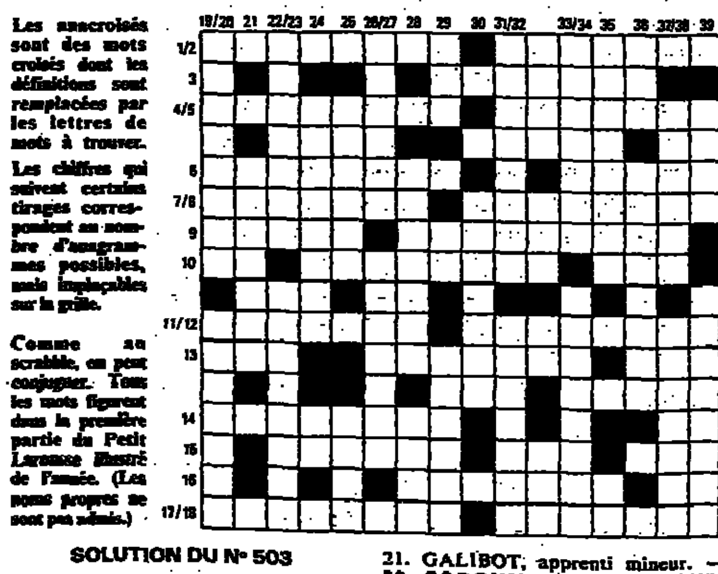
anacroisés®

N° 504

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. BEHIMNOO. – 2. EMNPRTU. – 3. AELOSTI. – 4. CDEIILNO. – 5. AAIOTTU (+ 1). – 6. AEELRTUZ. – 7. ABEEILN (+ 1). – 8. AABDELOR. – 9. AEIINNOST. – 10. AACHLSTZ. – 11. CCDEEEN. – 12. EEILORUZ (+ 2). – *13. ACEPSST.* – *14. EGGGINOS.* – 15. EEIMNU. – 16. BCEENTT. – 17. ENRSSUUV. – 18. AEEMSSS (+ 2).

Verticalement

19. ABDILRZZ. – 20. ADEGRSU (+ 1). – 21. *BEEEOTU.* – 22. ADELNOS. – 23 ACEEGNRU – 24. AEEILOSV. – 25. CEIITZ. – 26. EEIMOS (+ 1). – 27. ACELNRU (+ 2). – 28. AEINSTU (+ 2). – 29. EEEPSS. – 30. AEEHLNR. – 31. DEIORTTU. – 32. CELOOST. – 33. AAELNPR. – 34. *BEEILNSS* (+ 1). – 35. AEENNRTT (+ 2). – 36. BEEINOTZ. – 37. EILNSU. – 38. AEEEGRT. – 39. AEELORSZ.

SOLUTION DU N° 503

1. REVULSIF. – 2. EMILIEN (ELIMINE). – 3. OPULENTE. – 4. UNICITES. – 5. GUEULAIT. – 6. ECLAIRAI. – 7. EQUINES (ENQUISE). – 8. USUELLES. – 9. DORMEUSE. – 10. SCONSE. – 11. GOMENOL (MONGOLE). – 12. ARAIGNEE (AGRAINEE, ENRAGEAI). – 13. AKINESIE. – 14. LUXEES (SEXUEL). – 15. SONDIEZ. – 16. BOTTELE. – 17. *GEMMASSE.* – 18. TASSETTE ou TESTATES (ATTESTES). – 19. SUSPECT. – 20. ROUGEAUD. – 21. GALIBOT, apprenti mineur. – 22. SODOKU. – 23. VEILLEUR (VIELLEUR). – 24. *MIXITES.* – 25. EMMENENT. – 26. LOISIBLE. – 27. OSSELET. – 28. INEGALES (ALIGNEES, ENSILAGE, GENIALES, SIGNALEE). – 29. SUISSES. – 30. EPAULER. – 31. ORANGEES. – 32. QUINAUD, *honteux.* – 33. *ILIAQUE.* – 34. SIXIEMES. – 35. INETENDU. – 36. NAZISME. – 37. NECROSA (ECORNAS, NARCOSE). – 38. DEFLUENT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Société

Aux Pays-Bas

Un ingénieur au chômage avoue l'enlèvement et l'assassinat de l'industriel Gerrit Jan Heijn

AMSTERDAM
de notre correspondant

Deux aspects ont particulièrement choqué le public néerlandais lors du dénouement tragique, le jeudi 7 avril, de l'enlèvement de l'industriel Gerrit Jan Heijn (*le Monde* du 8 avril). Tout d'abord, le fait que cet homme de cinquante-sept ans, *« l'épicier le plus important des Pays-Bas »*, selon un slogan publicitaire, ait été abattu le jour même de son enlèvement, le 9 septembre 1987.

Second aspect : le cerveau présumé du rapt ne répondait pas du tout à l'archétype du criminel invétéré, membre du milieu néerlandais. En fait, celui-ci serait un homme de quarante-cinq ans, ingénieur diplômé, qui avait fondé plusieurs petites sociétés commerciales, il est vrai sans grand succès. Ces dernières années, il avait vécu grâce à une allocation chômage avec son épouse, artiste-peintre, durant ses loisirs, et leurs trois enfants.

Tous les membres de la famille ont été arrêtés mercredi. Mais la police a laisé entrevoir que l'épouse et les enfants ont pu être étrangers à l'enlèvement. Ainsi, l'épouse, inquiète, avait téléphoné à la police le jour même de l'enlèvement de M. Heijn, affirmant que son mari semblait lui aussi avoir disparu. Le lendemain, elle rappela la police pour l'informer du retour de son époux.

Le cerveau et acteur principal présumé, identifié selon les coutumes judiciaires néerlandaises seulement par le prénom et la première lettre de son nom de famille, Ferdy E..., a reconnu avoir enlevé M. Heijn, près de la villa de celui-ci aux environs de la ville de Haarlem.

Après l'avoir conduit en voiture vers une forêt aux abords de la ville de Arnhem, l'ingénieur obligea sa victime à enregistrer deux messages sur des cassettes, le tua ensuite d'une balle dans la tête et l'enterra à l'endroit où il avait déjà préparé une tombe. Près du même endroit devait avoir lieu, le 27 novembre, le remise d'une rançon d'une valeur de quelque 24 millions de francs français.

Ferdy E... et la famille de M. Heijn entretenaient des contacts par le biais de petites annonces, en code, dans plusieurs quotidiens néerlandais, tout comme en 1984, les ravisseurs de M. Freddy Heineken, le magnat de la bière. Ferdy E... semble avoir suivi l'exemple de ces truands, dont le chef, condamné à douze ans de prison, a raconté, par le menu, son exploit dans un livre devenu un best-seller aux Pays-Bas.

Pendant les négociations, le ravisseur de M. Heijn avait laissé croire à la famille que sa victime était encore en vie. Les messages enregistrés, les lunettes et une partie du petit doigt sectionné de M. Heijn après l'assassinat étaient destinés à berner la famille.

Il y a un mois environ, la vigilance d'un employé de banque devait mettre la police sur la trace de Ferdy E..., qui avait commis l'imprudence de faire des courses dans un supermarché près de son domicile, avec des billets de banque de 250 florins provenant de la rançon, et dont les numéros avaient, naturellement, été relevés.

Le ravisseur devait commettre la même erreur à plusieurs reprises, ce qui permit finalement à la police d'établir son identité et de l'arrêter. A quelques billets de 250 florins près, la totalité de la rançon, constituée en grande partie en diamants, se trouvait toujours dans la cave de la coquette maison de l'ingénieur au chômage dans le village de Landsmeer, dans la banlieue verte d'Amsterdam.

RENÉ TER STEEGE.

A l'occasion de sa « Journée mondiale »

L'OMS décerne quarante médailles pour la lutte anti-tabac

La première « Journée mondiale sans tabac », organisée le jeudi 7 avril par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'occasion de son quarantième anniversaire (*le Monde* du 7 avril), n'a pas empêché – on s'en doute ! – des centaines de millions de personnes de fumer. Mais cette campagne, relayée par les médias et appuyée par de nombreux gouvernements, a eu un certain écho.

« *L'utilisation du tabac équivaut à un lent suicide* », a souligné dans une déclaration le directeur général de l'OMS, M. Halfdan Malher. Il a encouragé tous les fumeurs à prolonger ces vingt-quatre heures sans tabac *« d'une semaine, d'un mois, d'une année »*.

L'OMS a rendu publique la liste de quarante personnalités et organisations ayant remporté une médaille pour avoir contribué à promouvoir l'idée d'une société sans tabac. Parmi elles figurent l'ex-président Jimmy Carter, le président cubain Fidel Castro, qui ne fume plus en public depuis 1981, le dessinateur Morris, dont le célèbre Lucky Luke ne porte plus de cigarette à la bouche, le *Readers' Digest*, qui a toujours refusé la publicité pour le tabac, ainsi que la compagnie aérienne soviétique Aeroflot et la compagnie américaine Northwest Airlines.

Paris joue avec le feu

Maryse, chauffeur de taxi, allume une cigarette dès qu'elle se trouve dans un embouteillage. Journée sans tabac ou pas. *« Ça m'évite d'appuyer sur le klaxon,* explique-t-elle. *Aujourd'hui, je n'ai pas résister à l'envie de fumer comme d'habitude. »* Antidote à l'ennui et à l'impatience, le tabac s'est consommé le jeudi 7 avril à Paris avec la même frénésie que les autres jours, dans les salles d'attente, les halls de gare ou les queues des cinémas.

Les animateurs de radio, chargés de diffuser la bonne parole tout au long de la journée, n'ont pas relâché la cadence infernale des cigarettes. *« Mais ça ne fait rien puisque le public ne nous voit pas ! »*, avouait une animatrice. On n'a pas mieux respecté qu'ailleurs les consignes de cette journée à NRJ, radio dont la religion bannit pourtant l'usage du tabac. *« NRJ prône la vie saine, le sport et l'hygiène »*, explique Max Guazzini, son directeur général, tout bronzé, dans une tenue de jogging. La station a donc offert 100 000 F d'espace publicitaire au Comité français d'éducation pour la santé. *« Nous avons essayé de moins fumer aujourd'hui mais c'était dur »*, déclare Max Guazzini en absorbant une énième pilule antitabac. Dans les studios, la plupart des disc-jockeys ont déjà consumé leur premier paquet. *« Quand le spot annonce que « le tabac c'est plus ça », j'éprouve une envie irrésistible d'en griller une »*, confie l'un d'eux, joignant le geste à la parole.

La plupart des fumeurs approuvent l'idée de la Journée. Le centre médical Emile-Augier, dans le seizième arrondissement, qui, comme tous les centres antitabac de France, proposait une journée « portes ouvertes », a reçu vingt-cinq visites de fumeurs curieux de connaître les méthodes de thérapie. Pourtant, les habitudes n'ont guère été modifiées. Aux Champs-Elysées, le débit de tabac du Drugstore Publicis a réalisé le même chiffre d'affaires que d'ordinaire. Les fumeurs n'ignorent cependant rien des dangers qui les guettent : *« Quand on me montre des photos de fumeurs je frémis sur l'instant mais je me remets à fumer dix minutes après »*, déclare Philippe, un jeune coiffeur attablé, cigarette à la main, au café Costes, dans le quartier des Halles.

Alors, faut-il interdire le tabac dans certains lieux ? Gérard Faesch refuse depuis trois ans aux fumeurs l'entrée de son restaurant Aux Deux Canards, rue du Faubourg-Poissonnière. Cette initiative lui a valu au départ la diminution de moitié de ses recettes. Il pense toutefois que *« rien ne vaut l'exemple : lorsque tout le monde s'abstient, plus personne n'est tenté d'allumer une cigarette »*.

Les non-fumeurs, déçus par cette journée, voudraient réserver des zones sans tabac sur les lieux de travail. *« Impossible »*, répondent plusieurs chefs d'entreprise. *« Quant à interdire totalement le tabac, ce serait porter atteinte aux libertés individuelles. »*

L'exemple des Etats-Unis fait souvent frémir : *« C'est parce que le tabac procure un certain plaisir que ce pays, en plein retour de puritanisme, le condamne avec tant de virulence »*, estime Annie, attachée de presse. *Je ne voudrais pas que la France prenne le même chemin... »*

RAFAËLE RIVAIS.

REPÈRES

Défense

Des PC volants pour la force nucléaire

Le ministre de la défense, M. André Giraud, s'est fait présenter, le jeudi 7 avril, en vol et au sol, sur la base de Brétigny-sur-Orge (Essonne), les programmes ASTARTE et RAMSES de quatre avions Transall équipés de matériels américains, qui servent de relais permanent de communications entre les autorités gouvernementales et les forces nucléaires (*le Monde* des 2 et 16 février). Ce système de transmissions des ordres d'engagement de la force nucléaire est, désormais, opérationnel et il vise à suppléer les défaillances éventuelles des centres de commandement et de communications au sol, en cas de crise ou en période de conflit.

Environnement

Une drôle d'odeur dans la capitale...

Paris s'est éveillé, le jeudi 7 avril, enveloppé d'une odeur nauséabonde, où dominait le soufre. Les miasmes se sont attardés jusqu'à la mi-journée sans que les spécialistes en décèlent l'origine. Teneur anormales de diacyde de soufre, à cause d'un plafond nuageux très bas et de l'absence de vent : c'est le diagnostic du ministère de l'environnement. Cependant, jeudi soir, le laboratoire d'analyses de la Ville de Paris n'avait pas encore identifié avec précision l'odeur intempestive. Les météorologues ont tenté de reconstituer la trajectoire des vents, même légers. Ils sont remontés jusqu'à la Belgique. Mais entre Bruxelles et Paris, les nuages ont eu largement le temps de prendre mauvaise haleine...

Un phoque criblé de plombs au Touquet

Les responsables du parc naturel du Marquenterre (Somme) n'en sont pas encore revenus. Le jeudi 7 avril, on leur a apporté un phoque du Groenland d'une centaine de kilos qui s'était échoué sur la plage du Touquet. Voilà qui est déjà exceptionnel. Mais, encore plus étonnant, l'animal, qui est classé dans les espèces protégées, était criblé de plombs. Il avait été pris pour cible, soit par un pêcheur qui n'avait pas apprécié ce concurrent mangeur de poissons, soit par un chasseur en mal de gibier. Bien que ses jours ne soient pas en danger, le phoque a été transporté par avion spécial dans une clinique pour mammifères marins des Pays-Bas. Après extraction des plombs, il sera relâché en mer du Nord.

Espace

Une perche de secours pour la navette

La navette spatiale américaine Discovery, qui doit être lancée le 4 août prochain, sera équipée d'une perche téléscopique d'environ 3 mètres pour permettre l'évacuation rapide des astronautes. En cas d'urgence, et seulement si la navette est en vol horizontal dans l'atmosphère, les astronautes éjecteraient l'écoutille de l'engin et glisseraient alors avec leur parachute et leur équipement de survie le long de cette perche, ce qui leur éviterait d'être touchés pendant leur évacuation par la queue de l'appareil. Ce système très rustique a été préféré aux petites fusées individuelles qui devaient éjecter les membres de l'équipage loin de la navette au cas où celle-ci devrait amerrir faute de pouvoir atterrir ou être mise en orbite.

Médecine

Épidémie de méningite au Tchad

Les autorités tchadiennes ont lancé, le mercredi 6 avril, un appel à la communauté internationale pour l'acheminement d'urgence de médicaments et de personnel afin d'aider le gouvernement à enrayer une épidémie de méningite cérébro-spinale qui sévit à N'Djamena depuis plus de deux mois. Le ministre des affaires étrangères, M. Bouara Lassou, a qualifié la situation de *« précaire »* et indiqué que deux cent trente décès avaient déjà été recensés sur deux mille six cent quarante malades soignés à l'hôpital de N'Djamena.

Une vaste campagne de vaccinations avait été lancée il y a un mois et demi, mais seulement deux cent cinquante mille habitants que compte la capitale du Tchad ont pu être vaccinés. Depuis cette semaine, une équipe de médecins militaires français de la bio-force est à pied d'œuvre à N'Djamena, avec six cent trente mille doses de vaccin. – (*Reuter.*)

Mis en cause à propos de ses liens avec l'Afrique du Sud

Un collaborateur de M. Pasqua va porter plainte contre plusieurs journaux

Comme il l'avait déjà laissé entendre (*le Monde* du 8 avril), M. Jean Taousson, chargé de mission au cabinet de M. Pasqua, a décidé de porter plainte contre les journaux qui, ces derniers jours, l'ont mis en cause à propos de ses liens avec l'Afrique du Sud.

Evoquant les accusations portées contre le collaborateur de M. Pasqua à propos de l'assassinat de Dulcie September, représentante en France de l'African National Congress (ANC), un communiqué du ministère de l'intérieur, diffusé le jeudi 7 avril en fin de journée, indique que « *certains journaux* » ont accusé le conseiller de M. Pasqua « *d'être intervenu auprès des services concernés du ministère afin que l'autorisation* [de séjour de Mme September] *soit supprimée* ». « *Selon les mêmes sources*, ajoute le communiqué, *M. Taousson aurait été à l'origine du recrutement de mercenaires pour le compte des services spéciaux sud-africains.* »

Ces informations sont qualifiées d'« *allégations diffamatoires* ». Le communiqué conclut que M. Taousson « *a chargé son conseil de poursuivre en justice les auteurs et les responsables de ces articles* ».

Une décision de l'office municipal

Pas plus de 10 % d'étrangers dans les HLM de La Seyne

Jusqu'à nouvel ordre, les gitans et les Maghrébins n'auront plus le droit aux HLM de La Seyne (Var), nous signalent nos correspondants à Nice et à Toulon. Ainsi en ont décidé à une écrasante majorité les quinze membres du conseil d'administration de cet office municipal qui gère cinq mille logements. Motif de la mesure discriminatoire : la proportion des étrangers parmi les locataires, et notamment les Maghrébins (six cents familles) a atteint un tel seuil qu'elle engendre de graves difficultés de gestion et des frictions avec les autres habitants. « *Tant pis si l'on me traite de raciste*, dit M. André Moritz, président de l'office et lui-même d'origine tzigane, *mais lorsque je constate que, dans certaines tours, on a laissé s'entasser jusqu'à 55 % d'immigrés, je dis non.* »

M. Moritz a donc fait adopter par son conseil d'administration un nouveau règlement intérieur qui fixe à 10 % maximum le taux d'occupation d'un immeuble par les immigrés. « *C'est seulement si nous ne dépassons pas ce pourcentage que les étrangers arriveront à avoir un véritable échange enrichissant pour eux* », explique-t-il. Dans le même temps, il a été décidé que l'attribution d'un appartement social sera désormais subordonné à la justification d'un revenu mensuel minimum de 4 500 F, que les mauvais payeurs (actuellement 27 % d'impayés dans les HLM de La Seyne) seront poursuivis et qu'ils seront expulsés si nécessaire. Une soixantaine d'expulsions ont déjà été prononcées par les tribunaux.

Mais M. Moritz pousse le souci de la bonne gestion trop loin. Il va jusqu'à faire déménager le mobilier des mauvais payeurs pour le garder en guise de caution. Ce zèle, qui n'est pas du goût de tout le monde, lui a valu une enquête de la gendarmerie et coûté le poste de second adjoint qu'il occupait à la mairie de La Seyne.

Après la mort d'un enfant à Castellet (Vaucluse)

Le parquet d'Avignon ordonne l'ouverture d'une information judiciaire

Le parquet d'Avignon a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire pour tenter de déterminer les causes de la mort de Raphaël Hurtig, cet enfant de trois ans qui avait disparu le dimanche 3 avril et dont le corps a été découvert mercredi soir dans un bois, à proximité du village de Castellet (Vaucluse).

Une autopsie pratiquée jeudi après-midi à Montpellier (Hérault) sur le cadavre de l'enfant aurait conclu, selon des renseignements officieux, à une mort par épuisement. Les résultats de cet examen médico-légal, qui ont été transmis au juge d'instruction Jean-Pierre Masia, chargé de l'information judiciaire ouverte par le parquet d'Avignon, ne feraient état d'aucune trace de coups, blessures ou traumatisme.

Les gendarmes de la brigade de recherches de Nîmes, chargés par le juge d'instruction de l'enquête policière, observent un mutisme absolu sur la conduite de leurs investigations. Ils se disent simplement « *intrigués* » par un constat : le sentier où le corps de l'enfant a été découvert avec l'aide d'une radiesthésiste avait, déjà, été exploré au début des recherches sans que les chiens spécialisés utilisés, à ce moment-là, détectent aucune piste.

Par ailleurs, le fait que l'enfant n'ait été victime d'aucune égratignure et que ses vêtements soient restés propres, sans trace de boue alors qu'il pleuvait le jour de sa disparition et que le lieu où il a été retrouvé était d'un accès extrêmement difficile, ne permet d'exclure aucune hypothèse.

URBANISME

Dans le 15e arrondissement de Paris

Un quartier au bord de l'asphyxie

Les habitants du quartier de la porte de Versailles à Paris (15e) sont furieux. Qu'on rénove le vieil hôpital de Vaugirard, passe encore. Difficile de s'y opposer. Mais que l'on construise des logements, c'est plus qu'ils ne peuvent supporter. Pour comprendre leur colère, il faut circuler au cœur de cet îlot bordé par la petite ceinture, au bout de la rue de Vaugirard.

Circuler, c'est vite dit. Dans ces rues étroites, très littéraires – *elles s'appellent Vaugelas*, Lacretelle, etc., – l'effet d'accumulation menace à tout instant. *Un médecin cardiologue écrit : « Il m'est arrivé de mettre plus d'une heure pour me rendre auprès d'un malade atteint d'un infarctus du myocarde. »* Un autre médecin confirme : *« Les visites d'urgence sont pratiquement impossibles. »* Une autre enfin : *« Je suis contrainte de me rendre à pied aux appels d'urgence. Plusieurs fois, le transfert d'un malade à l'hôpital a été retardé par le fait qu'une ambulance se touvait dans l'impossibilité d'avancer. »*

Les derniers ateliers et les maisons particulières aux grilles rouillées ont un air faussement calme. La proximité du Parc des expositions se charge de l'agiter. Au moment des grands Salons, qui attirent jusqu'à 200 000 visiteurs par jour, les automobilistes rôdent *inlassablement, en quête d'un* carré de trottoir pour stationner. Il manque, dans le quartier, reconnaît un rapport établi par la mairie de Paris en 1983, environ 6 000 places de stationnement en semaine. Le week-end, le déficit atteint 13 200 places ! *« La situation*, lit-on, *est alors intolérable, les piétons et les véhicules en transit se frayant un passage avec beaucoup de difficultés. »*

Heureusement pour les habitants, un parc de 4 hectares et demi permet de respirer. Plus pour longtemps. Et c'est de là que vient l'orage.

Les terrains non bâtis sont *rares dans Paris. Le parc sert à la* formation des futurs professeurs d'éducation physique ; il abrite *aussi le vieil hôpital de Vaugirard*, ses dépendances et un couvent du dix-septième siècle. En 1987, l'Assistance publique (AP) achète le terrain à l'éducation nationale, avec le projet de rénover l'hôpital. Pour alléger la facture, l'AP en revend une partie à un promoteur immobilier. La COGEDIM construira ici un immeuble de huit à neuf étages. Avant même la délivrance du permis de construire, le 1er mars, les premiers appartements ont été commercialisés.

Un espace vert réduit, mais trois cents deux logements neufs, et trois cent quatre-vingts places de parking, plus mille mètres *carrés d'activités et de bureaux*, trois cent vingt lits nouveaux à l'hôpital rénové.

Le bilan de l'opération paraît positif. Il faut y voir de près.

Les appartements construits sont proposés au prix de 30 000 francs le mètre carré. Le quatre pièces de 80 mètres carrés se vend 2,474 millions. Paris, certes, manque de logements, mais pas à ce prix ! Quant à l'hôpital, comment y accède-t-on alors que, avant même que les mille nouveaux habitants arrivent, *la circulation frise la paralysie ?*

Les services de la mairie de Paris prévoient l'élargissement de *la rue Lacretelle. Elle sera portée* de 10 à 12 mètres. Ce n'est pas suffisant pour supprimer les embouteillages. L'administration s'étonne de la grogne des riverains. *« Cette opération n'est même pas dérogatoire*, explique-t-on, *comme l'avait été la construction de la tour Olivier de Serres, toute proche, où s'est installé Canal Plus. »* Et la préfecture de police a donné son accord, avec cette mention : *« Pas d'opposition, du point de vue de la circulation et du stationnement. »*

Les riverains ne partagent pas cet optimisme, et ne se rassurent pas à la lecture de la lettre du maire (RPR) du quinzième arrondissement, M. René Galy-Dejean, qui confesse aux médecins inquiets : *« Je ne vous cache pas que, si l'Assistance publique n'avait pas été l'initiatrice de cette opération, je me serais vraisemblablement économisé quelques soucis en m'opposant purement et simplement à ce que les choses bougent dans le quartier. »*

CHARLES VIAL.

Incidents racistes dans le train Valenciennes-Lille

Quatre personnes dont deux militaires, fusiliers-commandos de l'air de Saint-Cyr-l'Ecole, ont été placées en garde à vue, le jeudi 7 avril à Lille. La nuit précédente, dans le train Valenciennes-Lille, ils auraient violemment pris à partie plusieurs voyageurs. Deux étudiantes, dont l'une est d'origine maghrébine, un jeune Sénégalais et un employé de la SNCF auraient, notamment, été l'objet de menaces, de réflexions douteuses et d'injures racistes. Un témoin a alors tiré le signal d'alarme, entraînant l'arrêt du train, qui s'est immobilisé à la hauteur d'Orchies (Nord). Les contrôleurs sont parvenus à isoler les agresseurs qui ont été interpellés en gare de Lille. Les quatre jeunes gens, Bertrand Broutin, dix-huit ans, Renaud Brumois, vingt ans, tous deux militaires, ainsi que Laurent Caudoux, dix-huit ans, et son frère Sylvain, dix-neuf ans, ont été inculpés jeudi soir de « *voies de fait avec préméditation et d'injures publiques à caractère raciste* ». Ils ont été remis en liberté, mesure assortie d'un placement sous contrôle judiciaire pour les frères Caudoux.

Quatre attentats contre des banques à Marseille

A quelques minutes d'intervalle, le jeudi 7 avril, vers 21 heures, quatre charges de faible puissance ont explosé à Marseille autour de la place de Strasbourg, près de l'avenue Camille-Pelletan (3e arrondissement). Les engins visant quatre établissements bancaires – Société générale, Crédit mutuel, Caisse d'épargne et BNP – n'ont causé que des dégâts légers. Il n'y a pas eu de victime. Une cinquième charge également déposée devant une agence bancaire n'a pas fait explosion.



THÉATRE

« Mort de Judas » et « le Point de vue de Ponce Pilate » de Paul Claudel

La brebis rue dans les brancards

Sophie Loucachevski porte sur la scène au Théâtre Paris-Villette Mort de Judas *et le* Point de vue de Ponce Pilate, *de Paul Claudel. Deux fantaisies clairvoyantes et passionnées.*

« Il est infiniment plus facile de ne pas croire que de croire. Le monde sensible nous entoure et nous presse de tous côtés : il est simple de ne rien voir du tout par-delà », écrit Paul Claudel dans un beau texte qu'il appelle *la Jolie Foi de mon enfance*, et il reconnaît aussi ce qu'a *« d'assez effrayant, pour l'intelligence et pour l'imagination, la pensée d'être désormais limitées dans leurs ébats et de se trouver enserrées dans le cadre imposé par la foi, la morale et la charité à l'égard du prochain »*.

Et cependant, Paul Claudel, l'un des écrivains français dont l'intelligence et l'imagination ont été les plus fortes, « croyait ». Et même, à partir de 1925, quand il a eu le sentiment, avec *le Soulier de satin*, d'un *« devoir accompli »*, il a cessé de donner des œuvres poétiques ou dramatiques majeures pour ne plus écrire, jour après jour, que des « commentaires » de l'Ancien et du Nouveau Testaments. Des milliers de pages de commentaires.

Mais la fidèle brebis Claudel avait un fichu caractère. Dans les églises où il entrait prier, comme devant tel ou tel verset des Ecritures, il lui arrivait de ruer dans les brancards. Ruades coléreuses, et parfois drôles, pour modérer.

« Si nous allons à l'église, dit-il, *on n'est jamais sûr d'échapper aux cantiques, dévidages de chapelets, chuchotements dévots, sans parler du service des confessionnaux qui fait pas mal ressembler ces lieux bénis à une antichambre de dentiste. Et enfin, il n'est pas facile d'associer la présence de Dieu avec ce décor à la fois tintamarresque et renchéri qui donne l'impression d'une vieille demoiselle en costume de cirque. »*

S'il reste prier à la maison, Claudel, ouvrant le Livre de Jérémie ou l'Evangile de saint Luc, peut aussi bien piquer sa crise. Témoins deux textes très curieux qui datent de 1933 : *Mort de Judas* et *le Point de vue de Ponce Pilate*.

Les annés précédentes, Claudel a été ambassadeur de France à Tokyo, puis à Washington. Sa distance de regard, son frano-parler aussi, se sont affirmés. Mais il semble bien que ces deux personnages de Judas et de Pilate aient frappé Claudel très tôt, dès son enfance. Il a toujours eu, pour ces deux-là, quelque chose comme un penchant. En 1933, il ose l'écrire.

Non seulement il esquisse une sorte de pseudo-réhabilitation de ses deux protégés, mais, par leur entremise, il « taquine » quelques passages des Evangiles, paraboles ou miracles, qui restent déconcertants.

L'indulgence pour Judas tient à ce que Claudel voit en lui le garçon sérieux, responsable, qui, durant les trois années de remue-ménage de Jésus et de sa suite, s'est collé la corvée d'assurer l'intendance. *« Nous étions toujours au moins treize à table, sans parler de l'imprévu. Le soir, tout de même, quand on avait fini de considérer les lys des champs, on était heureux de trouver la soupe prête. »*

« Evidemment, c'est plus distingué de ne pas toucher à l'argent, il faut tout de même qu'il y ait quelqu'un qui s'en occupe. On ne peut pas vivre éternellement en se remplissant les poches des épis qui vous tombent sous la main », continue le Judas de Claudel. Et nous retrouvons là les égards que Claudel, depuis qu'il était un enfant, manifestait à l'argent : *« L'argent, l'écu, le thaler, le dollar, c'était le salaire immédiat d'une journée, d'un effort loyal... le témoignage du travail et la garantie de la liberté... L'argent dans la Bible est le symbole de la parole de Dieu. »*

Judas, par la plume de Claudel, nous dit avoir suivi Jésus *« sans hésiter »*, *« avoir mordu à l'hameçon »* lorsqu'il a entendu *« toutes ces histoires de domaines mystérieux, on ne sait où, qui rapportent cent pour un »*. Il a été frappé aussi par cette parabole des talents, forcément, où un homme se fait accuser d'avoir laissé moisir son argent sans le placer à la banque, sans obtenir un intérêt.

Et Claudel, tant qu'il a Judas sous la main, en profite pour « accrocher » les miracles, *« qui ne prouvent rien »*, et la parabole de l'ouvrier qui obtient pour une heure de travail autant de salaire que ses camarades pour dix heures, et cette façon de *« maudire son figuier parce qu'il ne produit pas des abricots au mois de mars »*. Ainsi de suite.

Tout différent est le propos de Pilate. Les miracles, les paraboles, ne le concernent en rien. Si Claudel lui donne la parole, c'est juste pour qu'il se lave de sa mauvaise réputation, style « Crucifié sous Ponce Pilate », pour qu'il remette les choses au point.

Pilate, nous rappelle Claudel, est un fonctionnaire de Rome, un fonctionnaire colonial. Il est là pour éviter le désordre. Or, c'est la grande Pâque juive, *« Jérusalem bondée de pélerins, une atmosphère d'excitation et de fanatisme, et en même temps des gens en vacances libérés du regard de la gendarmerie, sans compter l'écume qu'entraînent toujours avec elles ces manifestations populaires »*.

De belles méditations

Or, grâce à la poigne souple, invisible de Pilate, tout se passe bien. Plutôt, tout se passerait bien si un autonome nommé Jésus n'avait choisi cette fête pour fiche le désordre au Temple, renverser les éventaires, tenir des discours de pure provocation.

Ce qui, d'ailleurs, ne regarde pas vraiment Pilate. *« Tout cela s'est passé entre youpins,* lui fait dire (imprudemment) Claudel, *c'est leur affaire... Il n'y a pas à me demander de comprendre quoi que ce soit à ces égorgements de synagogue. »*

Mais c'est le drame : le sanhédrin, le tribubal formé de membres de la noblesse sacerdotale juive, prononce contre Jésus une sentence de mort. Et, selon la loi, il appartient alors à un détachement de soldats romains d'exécuter le condamné.

Cela rappelle la procédure de l'Inquisition, plus tard : l'inquisiteur dominicain prononce la condamnation à mort, mais l'Eglise remet ensuite le condamné aux autorités civiles, qui font procéder à l'exécution.

Pilate, d'ailleurs, qui n'y est pas obligé, essaie de sauver la tête de Jésus. Mais il n'y parvient pas. Et Claudel a toujours été frappé par un détail de ce que raconte Jean, celui qui s'étend le plus sur les tentatives de sauvetage de Pilate. A une question de Pilate, Jésus a répondu : *« Je ne suis venu dans le monde que pour rendre témoignage à la vérité. »* Pilate lui dit alors : *« Qu'est-ce que la vérité ? »*, et, sans attendre la réponse, il quitte la pièce, pour aller rejoindre les juifs, qui sont rassemblés dehors (il n'est pas question pour eux d'entrer chez Pilate, l'ennemi, l'occupant).

C'est cela, ce fait d'avoir quitté Jésus, laissant la question sans réponse, peut-être d'avoir brisé là exprès, pour ne pas entendre la réponse, c'est cela, dans l'esprit de Claudel, ce qui condamne Pilate. *« Je n'ai pas eu le temps d'attendre la réponse,* dit le Pilate de Claudel. *J'ai le sentiment aujourd'hui que j'aurais dû le faire. »*

Dans une lettre écrite de Chine en 1907, Claudel écrivait : *« Rien de plus perfide et de plus dangereux que l'interrogateur, le Pilate qui demande : Qu'est-ce que la vérité ? à celui qui est cette vérité même. »*

Au Théâtre Paris-Villette, Sophie Loucachevski a eu l'idée excellente de porter *Mort de Judas* et *le Point de vue de Ponce Pilate* sur la scène. Il n'y a pas de mise en scène inutile. Dans un cadre juste, sobre, tout le théâtre de la chose repose sur l'art des deux acteurs, éclairés comme il faut. Philippe Fretun, Judas, exprime, avec un art très maîtrisé, très sensible, une rancune, une *déception, mais aussi un amour*, envers ce Jésus qui avait su ce qu'il faisait en le choisissant, lui Judas, comme intendant. Sophie Loucachevsky a placé Fretun-Judas au bout d'une corde : il est pendu, il se balance, et il parle néanmoins. C'est exactement ce que Claudel a disposé. Cela permet de réduire à son juste poids l'humour, la gaieté, du texte. Ce qui est bien. Mais cela rend la vision et l'écoute tout de même douloureuses.

François Berléand nous donne un Pilate très proche, à la fois crâneur et inquiet. Il est innocent, mais comment ne serait-il pas coupable ? Il marche sur des œufs. Il est assis entre deux chaises : la bonne et la mauvaise foi, alors il a la bougeotte.

Finalement, à les voir jouer comme ça, par des acteurs habités, ces deux « fantaisies » de Claudel sont deux très belles méditations, clairvoyantes et passionnées.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Paris-Villette, 21 heures.

La deuxième Nuit des Molières 1988

La revanche du privé



Zouc au Bataclan,
nommée pour le meilleur spectacle comique

La deuxième Nuit des Molières aura lieu à Paris au Théâtre du Châtelet, le lundi 2 mai, et sera retransmise en direct par Antenne 2. Soixante-huit artistes, œuvres ou spectacles concourent pour quinze distinctions.

La comédienne Edwige Feuillère présidera le 2 mai prochain, au Théâtre du Châtelet, à Paris, la deuxième Nuit des Molières, organisée, comme celle des Césars, par M. Georges Cravenne et retransmise en direct par Antenne 2 à partir de 20 h 40. A cette occasion, deux hommages seront rendus aux dramaturges Jean Anouilh et André Roussin par Fabrice Luchini, Bernard Blier et François Périer, et la Comédie-Française, en souvenir de Jean Le Poulain, interprétera *l'Impromptu de Versailles*.

Quinze Molières seront attribués cette année, aboutissement d'un long processus pour les deux mille cinq cents professionnels qui ont pris part au vote. Ils ont eu, dans un premier temps, à choisir, à l'aide de la liste des quatre cents spectacles créés ou repris en France depuis l'été 1987, les soixante-huit nominations pour ces Molières 1988, puis, dans un second temps, à ne retenir que leur quinze préférés, qui seront connus le 2 mai.

La liste des soixante-huit nominations laisse prévoir — à l'inverse de ce qui s'était passé l'an dernier — que le théâtre privé parisien pourrait obtenir le plus grand nombre de récompenses. Sur cent soixante-cinq spectacles créés sur les scènes privées, vingt ont été distingués et nommés quarante et une fois. Quatre spectacles se détachent du lot : *la Double Inconstance*, de Marivaux, créé à l'Atelier dans une mise en scène de Bernard Murat, avec Daniel Auteuil ; *le Secret*, de Henry Bernstein, créé au Théâtre Montparnasse dans une mise en scène d'Andréas Voutsinas, avec Anny Duperey ; *la Métamorphose*, d'après Kafka, créé au Théâtre du Gymnase dans une mise en scène de Steven Berkoff, avec Roman Polanski ; *Je ne suis pas Rappaport*, de Herb Gardner, créé au Théâtre de l'Œuvre, dans une mise en scène de Georges Wilson, avec Jacques Dufilho.

Vingt spectacles créés sur des scènes publiques parmi les deux cent trente-six soumis au vote ont été nommés, mais seulement vingt-sept fois. *Le Soulier de satin*, de Paul Claudel, créé au Festival d'Avignon et repris à Chaillot, dans une mise en scène d'Antoine Vitez, vient en tête, suivi de *Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller, créé à Orléans puis repris à l'Odéon dans une mise en scène de Marcel Bluwal, avec François Périer, et du *Conte d'hiver*, créé au Théâtre des Amandiers à Nanterre, dans une mise en scène de Luc Bondy, avec Michel Piccoli.

Comme toujours dans ce genre d'exercice, le vote des professionnels du théâtre laisse pour compte de remarquables spectacles et artistes. Comment ne pas regretter l'absence dans ce palmarès de pièces comme *Dans la solitude des champs de coton*, de Bernard-Marie Koltès, *Capitaine Bada*, de Jean Vauthier, *l'Hypothèse*, de Robert Pinget, ou *Platonov*, de Tchekhov ; celle d'acteurs comme Michel Piccoli *(le Conte d'hiver)*, Claude Brasseur *(George Dandin)*, David Warrilow *(l'Hypothèse)* ou François Périer *(Mort d'un commis-voyageur)* ; et encore celle d'actrices comme Michelle Marquais *(Il faut passer par les nuages)*, Ludmila Mikaël *(le Soulier de satin)* ou Catherine Hiégel *(Une visite inopportune)* ? Le choix était certes plus que difficile. Les professionnels semblent avoir préféré à l'imagination la facilité de pousser encore quelques grosses machines. C'est tant mieux pour elles.

OLIVIER SCHMITT.

Principales nominations

● **Meilleur comédien**

Daniel Auteuil, dans *la Double Inconstance* ; Michel Bouquet, dans *le Malade imaginaire* ; Patrick Chesnais, dans *Joe Egg* ; Jacques Dufilho, dans *Je ne suis pas Rappaport* ; Roman Polanski, dans *la Métamorphose*.

● **Meilleure comédienne**

Maria Casarès, dans *Hécube* ; Anny Duperey, dans *le Secret* ; Macha Méril, dans *l'Eloignement* ; Jeanne Moreau, dans *le Récit de la servante Zerline* ; Delphine Seyrig, dans *Un jardin en désordre*.

● **Meilleur metteur en scène**

Robert Hossein, pour *l'Affaire du courrier de Lyon* ; Bernard Murat, pour *l'Eloignement* ; Laurent Terzieff, pour *Ce que voit Fox* ; Antoine Vitez, pour *le Soulier de satin* ; Georges Wilson, pour *Je ne suis pas Rappaport*.

Meilleur spectacle musical

L'Homme de la Mancha, de Dale Wasserman ; *les Petits Pas*, de Jérôme Deschamps ; *le Pont des soupirs*, de Jacques Offenbach.

● **Meilleur spectacle de l'année** *(théâtre privé)*

Ce que voit Fox, de James Saunders ; *la Double Inconstance*, de Marivaux ; *l'Eloignement*, de Loleh Bellon ; *Je ne suis pas Rappaport*, de Herb Gardner ; *la Métamorphose*, d'après Kafka.

● **Meilleur spectacle de l'année** *(théâtre public)*

Le Conte d'hiver, de Shakespeare ; *Dom Juan*, de Molière ; *Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller ; *le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare ; *le Soulier de satin*, de Paul Claudel.

« Je ne suis pas Rappaport », de Herb Gardner

Les filous magnifiques

Sur un banc de Central Park, Georges Wilson et Jacques Dufilho fument des pétards et jouent les Zorro des temps modernes pour ne pas crever de vieillesse.

« A notre âge, faut inventer ou crever. » Pour une fois, Nat parle vrai, car si on peut se fier à son grand cœur d'ancien militant syndicaliste, il ment à longueur de journée. Pour la bonne cause : il défend l'opprimé. Il n'a plus que cela à faire : il est vieux. Son panache et son bagout impressionnent, du moins pendant un temps, Bambi, un Noir tout ridé, à moitié aveugle qui lui aussi fait son cinéma en lisant le journal sur le banc d'à côté, dans Central Park. A eux deux, ils forment un couple, un vrai, face à l'adversité.

Et dans Central Park, les mauvaises rencontres ne manquent pas : dealers, drogués, racketteurs de vieux. Jusqu'à la fille de Nat qui vient là débusquer son père pour le caser dans une maison qui n'a de fleuri que le nom.

Je ne suis pas Rappaport, de Herb Gardner, a « fait » un succès. Les ingrédients de la comédie sont d'une efficacité très américaine : un bon sujet humaniste — un vieux juif, un vieux Noir aux prises avec la société de consommation — et des dialogues en or. A condition, bien sûr, de trouver des comédiens vieux renards qui sachent les lester de roublardise et de tendresse.

Georges Wilson et Jacques Dufilho, en cancres absolus du troisième âge, sont incollables. Sur ce canevas de vieux marginaux, mi-clowns, mi-clochards, chacun brode avec sa couleur. Nonchalance un peu blues, mais aux aguets, pour Jacques Dufilho. Jean crasseux, et chapeau blanc impeccable : passé le moment de surprise, il nous fait totalement oublier qu'il est Jacques Dufilho, déguisé en Noir. Et pour Georges Wilson, maestria d'orateur rompu aux harangues, générosité de don Quichotte à la boutonnière. Leur jeu est léger, poétique, fait de mille petites choses — une certaine façon de croiser les jambes, de poser la main sur la couture du pantalon. En leur compagnie, on pardonne à la pièce de Herb Gardner ses complaisances parfois bavardes sur la société américaine qui n'est plus ce qu'elle était. Les autres comédiens — la petite anglaise shootée, le cowboy dealer, le propriétaire bien portant — campent des silhouettes très bande dessinée, les rôles sont écrits comme ça.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre de l'Œuvre, 20 h 30.

Comédie-Française

Prochain départ de Mme Claude Winter

Mme Claude Winter, qui assure, depuis le décès de Jean Le Poulain, l'intérim au poste d'administrateur de la Comédie-Française, a annoncé, le jeudi 7 avril, qu'elle quitterait la troupe de la Maison de Molière l'été prochain après trente-cinq années passées en son sein.

Elle avait pris cette décision l'an dernier, mais avait décidé de retarder son départ afin que celui-ci ne passe pas pour un désaveu de l'administration de son ami Jean Le Poulain. Elle l'annonce aujourd'hui pour qu'il ne passe pas non plus, dans quelques semaines, pour un désaveu du nouvel administrateur qui devrait être nommé après l'élection présidentielle.

Dominique Borg à Aubervilliers

L'image d'Alice

Dominique Borg monte à Aubervilliers De l'autre côté d'Alice, *une adaptation théâtrale des lettres de Lewis Carroll aux petites filles. C'est sa première mise en scène.*

Dominique Borg a un physique de poupée blonde, une peau transparente, les pommettes larges et les yeux clairs qui lui viennent d'ancêtres slaves, d'une aïeule. Une femme. Les pères sont absents de son existence passée dans la douce chaleur dégagée par une grand-mère et une mère — Anne Béranger. Dominique Borg met en scène à Aubervilliers Roland Bertin dans les lettres de Lewis Carroll aux petites filles : *De l'autre côté d'Alice*. Sa première mise en scène, mais elle a toujours vécu dans une atmosphère théâtrale, a partagé la vie et le travail de Denis Llorca, et a concrètement pratiqué elle-même : comédienne et surtout créatrice de costumes mieux que somptueux, baroques, époustouflants. Des costumes qui posent un personnage, expriment une forme d'amour, une vision poétique. Elle avait depuis longtemps envie d'aller plus loin, d'utiliser son expérience et de la pousser. Elle s'est lancée dans l'aventure avec toute la force de son habituelle exaltation. Dominique Borg est une passionnée.

D'abord elle envisage de travailler sur Oscar Wilde, ou Edgar Poe. *« En tout cas sur le trouble, l'inexprimable, l'ambiguïté »*, dit-elle. Elle assiste au spectacle de Patrice Chéreau *la Dispute*, tombe en arrêt devant Roland Bertin : *« Je me suis dit, c'est fou de voir à notre époque un comédien de cette dimension et qui donne sur scène cet inexprimable que je ressens. Je lui ai parlé et il m'a dit une chose merveilleuse, qu'il me faisait entièrement confiance. »*

A ce moment, Dominique Borg découvre la correspondance de Lewis Carroll. Mais le travail l'entraîne ailleurs. Quand Alfredo Arias est nommé au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, elle lui fait part de son projet. Il hésite, se laisse convaincre. L'adaptation — également de Dominique Borg — met l'accent sur la solitude d'un homme *« qui consciemment ou non frôle l'interdit, maîtrise ses désirs, finit par atteindre la sérénité, mais à quel prix ! Il avait vingt-quatre ans quand il a rencontré Alice, elle en avait huit. Il a été un grand mathématicien, et en photo un pionnier. Il a photographié Alice, d'autres fillettes. Il les* « prenait par objectif interposé », *a écrit Brassaï... Il les a aimées et c'est une image morte qu'il en a gardée. Il les a figées, il a figé l'enfance. Il les a empêchées de grandir. A partir du moment où elles devenaient pubères, elles ne l'intéressaient plus. Elle représentaient le danger. La femme.*

» J'explique son attitude de cette manière, et c'est ça que j'aimerais traduire sur scène. Oui, cette manière de frôler le désir impossible, un danger mortel, et puis de le réaliser autrement, de l'exprimer autrement. A un moment, les parents d'Alice l'ont séparée de lui. Il ne l'a jamais touchée, mais il écrit sur le corps des petites filles avec des mots merveilleux. Il bégayait, sauf quand il parlait aux enfants. Je suis allée en Angleterre. J'ai entendu toutes sortes d'avis contradictoires à son sujet. J'ai rencontré des lords et des acteurs. Je me suis imprégnée de la bizarrerie britannique, de cet humour sans lequel on ne comprend rien à Lewis Carroll... Mes deux maîtres ont été Hitchcock pour l'enquête sur l'homme Lewis Carroll, et Cocteau pour la magie préservée. C'est peut-être sur moi que j'ai enquêté... »

Propos recueillis par **COLETTE GODARD.**

★ Théâtre de la Commune, Aubervilliers, du 12 avril au 15 mai.

Culture

MUSIQUE

Le XII[e] Printemps de Bourges

Racines africaines

Le Printemps se termine ce week-end, somptueusement, avec Johnny Clegg, le « Zoulou blanc » d'Afrique du Sud.

« *Le Printemps, c'est la fête de* l'Huma *sur dix jours* », dit en forme de boutade M. Rimbault, le député, maire de Bourges. Et il est vrai que le Festival, avec ses frites et ses merguez, en a quelquefois les apparences. Mais c'est aussi une énorme entreprise culturelle employant pendant deux semaines sept cents personnes. Après dix années de fonctionnement, le Printemps de Bourges était arrivé à un seuil de saturation. Il a fallu le stabiliser d'urgence. Opération réussie puisque avec soixante-dix-sept spectacles – au lieu d'une centaine en 1987 – répartis dans dix salles, la douzième édition du Festival atteindra sensiblement le même chiffre de spectateurs que l'année dernière : soit cent vingt mille personnes.

En dépit de quelques imitations parfois caricaturales comme les Francofolies, le Printemps de Bourges est la seule manifestation réunissant tous les courants de la chanson et des musiques populaires, sans oublier la musique classique : samedi 9 avril, Raphaël Tambyeff aux grandes orgues de la cathédrale, et le quintette de cuivres de l'Orchestre national de France dans un spectacle mis en lumières par Jacques Rouveyrollis.

Cette année, si les neuf salles de trois cents à trois mille places ont été systématiquement remplies chaque jour par un public de dix-huit à vingt-cinq ans, provenant pour moitié de la région, le stadium, la vitrine des stars, a eu son audience en dents de scie : trois mille personnes pour Indochine et Barry White, sept mille pour Julien Clerc et Frank Zappa – qui se produit samedi – dix mille pour Serge Gainsbourg, et quinze mille pour Johnny Clegg, à l'affiche dimanche et dont l'ascension est irrésistible. Prévu à l'origine pour trois jours, au Zénith, une semaine supplémentaire de concerts a dû être ajoutée en juin pour Johnny Clegg, et la location est déjà pratiquement complète. Le succès de Johnny Clegg, c'est celui d'un homme blanc installé en Afrique du Sud depuis l'âge de sept ans et qui, fasciné par la danse et les traditions zoulous, s'en est imprégné si fortement qu'il les transmet lui-même admirablement aujourd'hui. C'est aussi l'avènement d'une musique riche, inventive et proche de ses racines. C'est enfin une forme de solidarité avec la communauté noire du pays de l'apartheid.

Jeudi 7 avril, outre Stephan Eicher, Marc Seberg – le meilleur groupe rock français, – François Rabbath, les solistes de l'ensemble baroque de Limoges, Zouc, Mint Juleps et Boy George, dans une imitation hallucinée de Divine, la tendance du jour était au jazz, ou plutôt au rock jazz, avec toute une série de jeunes formations aux noms surprenants : Sexaphame, Angel, Eros, et surtout T. Baisé. Le meilleur portrait de groupe est venu d'Ile-de-France. *Hélas ! la formation a un* maillon faible : une chanteuse sans vraie personnalité et, ce qui est pire, sans swing.

CLAUDE FLÉOUTER.

Sponsors

Le budget du Printemps de Bourges s'est élevé cette année à 23 millions de francs en argent frais, et à 12 millions en prestations. *Arrivé seul à Bourges, il y a* quatre ans, le sponsor (Télécom BNP) a fait une entrée en force pour cette douzième édition : 3,5 millions de francs en argent frais hors taxes, et plus de 10 millions en prestations (informatique, transports, promotions). Soit 13,5 millions de francs au total : un record en France dans le parrainage culturel.

PATRIMOINE

Vincennes : nouvelle destination

(Suite de la première page.)

Le monument au duc d'Enghien, fusillé dans les fossés du château est quasi invisible, la porte qui ouvre sur le bois de Vincennes est obstinément close. Elle donne d'ailleurs sur une esplanade désertique que la Ville de Paris songe à aménager.

Pour donner une nouvelle destination au château de Vincennes, intégralement restauré, il faudrait que les administrations qui y prospèrent quittent les lieux. Ce souhait est d'autant plus difficile à réaliser que le Service historique des armées, logé ici depuis 1922, a entrepris d'énormes travaux pour enterrer ses considérables archives. Il n'est donc pas question qu'il s'en aille. Pas plus que la direction départementale de l'architecture du Val-de-Marne dont la compétence sur le château justifie son maintien. Le Musée des chasseurs invoque la présence des cendres des défenseurs de Sidi-Brahim, enfouies dans un coin de la citadelle, pour s'accrocher sur place. Quant à l'International Visual Theatre, il faudra bien lui trouver un nouveau domicile avant de l'expulser.

L'affectation de Vincennes à un projet unique semble donc bien compromis. *Jean-Philippe Lecat mesure* d'ailleurs ces difficultés puisqu'il propose au ministre des pôles multiples pour le château. A côté des Archives des armées maintenues sur place, il prévoit – dans le donjon et la chapelle – la constitution d'un ensemble muséal où seraient présentées les grandes heures de Vincennes, à travers des collections qui iraient de la porcelaine à l'orfèvrerie en passant par l'artillerie et l'art médiéval. Sans préciser d'ailleurs d'où seraient tirées ces richesses. Il prévoit surtout, dans l'enceinte de la forteresse, l'installation d'une maison du mécénat. « *Cette ambition nouvelle*, écrit-il, *doit disposer d'une structure de soutien, et ses conseils et assemblées se tenir dans un lieu propre.* [...] *Vincennes est superbement propice à une telle implantation.* » On ne voit pourtant pas pourquoi les mécènes auraient besoin de siéger dans une propriété de l'Etat, environnés de fonctionnaires. Le mécénat, faut-il le rappeler, est un choix privé. A vouloir lui attribuer un centre géographique, à vouloir à toute force l'encadrer d'un dispositif administratif contraignant, l'actuel gouvernement semble en faire une sorte de « financement croupion » des activités de l'Etat dans le domaine culturel. C'est bien mal connaître les mécanismes qui font son succès dans un certain nombre de pays. La confusion des genres augure mal de son développement en France. Si la restauration de Vincennes est une bonne chose, la vieille citadelle attend toujours le ou les locataires qui s'imposent.

EMMANUEL DE ROUX.

LETTRES

Edouard Bonnefous Prix des Ambassadeurs

Le Prix des Ambassadeurs a été attribué à Edouard Bonnefous pour son livre *Avant l'oubli*, publié en deux tomes. Le premier volume, *la Vie de 1900 à 1940* (Ed. Laffont/Nathan), avait paru en 1984 et avait déjà reçu le Prix du cercle de l'Union en 1985. Préfacé par Maurice Druon, le second volume se rapporte à la période 1940-1970 (Ed. Laffont/Nathan).

[Né en 1907, ancien ministre, ancien sénateur des Yvelines, membre de l'Institut, Edouard Bonnefous est l'auteur de plusieurs ouvrages de politique française et internationale, parmi lesquels une *Histoire politique de la III[e] République* en sept volumes (PUF), *l'Europe en face de son destin* (PUF), *Sauver l'humain* (1976, Flammarion), *A la recherche des milliards perdus* (PUF, 1980), *le Monde en danger* (1982, Ed. du Moniteur.]

Communication

L'enquête judiciaire sur les rémunérations de M. Michel Droit

Le parquet demande l'annulation des investigations du juge Grellier

Le parquet de Paris tente-t-il une nouvelle fois d'étouffer l'enquête judiciaire sur les activités de *M. Michel Droit, membre de la* CNCL ? Le jeudi 7 avril, dans la soirée, le parquet a en effet demandé à la chambre d'accusation de la cour d'appel d'annuler la commission rogatoire délivrée le 16 mars par le juge Grellier. C'est cette commission rogatoire qui avait permis aux policiers de vérifier les comptes de l'académicien et d'y relever la présence d'importantes sommes d'argent versées par le groupe de M. Robert Hersant (*le Monde* du 8 avril).

Cette enquête avait suscité les protestations de M. Droit et de son avocat, M[e] Jean-Marc Varaut, qui contestaient au juge le droit de mener ce type d'investigations et en avaient aussitôt demandé l'annulation. La chambre d'accusation devrait rendre son arrêt la semaine prochaine. Pour sa part, M. Claude Grellier, estimant importantes et nouvelles les informations révélées par l'enquête policière, avait demandé au parquet les moyens de poursuivre plus avant l'instruction de ce dossier. Moyens qui lui sont aujourd'hui refusés.

M. Droit avait promis de faire la lumière sur ses comptes. Dans un communiqué publié dans la nuit du 7 avril, son avocat reprend les explications déjà données au *Monde*

Selon ce texte, « *lorsqu'il a été nommé membre de la CNCL en novembre 1986, Michel Droit, conformément à la loi, a donné sa démission du* Figaro *à la rédaction duquel il appartenait depuis 1961. Il a, en outre, fait alors valoir ses droits à une retraite anticipée. C'est à ce double titre qu'il a touché, au début de 1987, les indemnités et primes de départ en retraite qui lui étaient dues* ».

« *Ayant créé, en 1987, la rubrique* Figaro histoire *du* Figaro Magazine, poursuit le communiqué, *étant propriétaire des droits en cas d'édition et commercialisation en librairie ou par correspondance, Michel Droit a souhaité, afin d'être totalement libéré de toute attache avec le* Figaro, *céder à celui-ci la totalité de ses droits sur* Figaro histoire, *comme l'article 5 de la loi du 30 septembre 1986 portant statut de la CNCL le prévoit expressément. La somme sur laquelle le journal* (le Monde) *s'est interrogé correspond donc à ce versement mensualisé sur six mois, comme il est d'usage chez les écrivains au titre des droits d'auteur* », continue le communiqué.

« *Ces versements pour solde de tout compte entre* le Figaro *et Michel Droit n'impliquent évidemment aucun lien fonctionnel avec le groupe éditeur et lui qui soit incompatible avec son indépendance.* »

Un texte flou qui laisse subsister de nombreuses interrogations : sur le cumul des « *droits à une retraite anticipée* » et de « *primes de départ* », sur le caractère inhabituel de la cession des droits d'auteur d'une rubrique d'un journaliste qui l'a créée, sur la ventilation des sommes comme sur le calendrier de leur règlement. Le doute subsiste aussi sur la provenance de ces règlements. L'agence Presse information (AGPI) qui règle habituellement les pigistes du *Figaro Magazine*, contactée le 7 avril au téléphone, affirmait « *ne pas être du tout au courant de sommes versées à M. Michel Droit* ».

Mais surtout, le communiqué de M[e] Varaut ne fait aucune allusion à d'autres sommes importantes perçues chaque mois par M. Droit. Des sommes qui, selon l'enquête policière, porteraient les revenus mensuels de l'académicien à une moyenne de 120 000 francs en 1987 alors que son salaire à la CNCL n'excède pas 45 000 francs.

Dans le *Figaro* de vendredi 8 avril, M[e] Varaut conclut ainsi un article titré « *Situation parfaitement légale* » : « *M. Michel Droit m'a demandé de donner à cette violation du secret de l'information et de l'instruction, et à cette atteinte grave pour son honneur, toutes les suites judiciaires qu'elle comporte.* »

ANNICK COJEAN.

Quelques chiffres

Depuis la nomination de M. Michel Droit à la CNCL en octobre 1986, le procès-verbal de l'enquête policière sur le compte bancaire de l'académicien dans l'agence Victor-Hugo de la Société Générale fait apparaître onze versements émanant du groupe Hersant et échelonnés du 27 novembre 1986 au 12 janvier 1988. Cinq proviennent de la Société de gestion du Figaro, les six autres de l'agence Presse Infor qui, dès août 1987 paraît prendre le relais comme organisme payeur. Versée par la Société de gestion du Figaro, la somme de 64 027 F se répartit ainsi : 27 347 F (27 novembre 1986) ; 4 407 F (4 décembre 1986) ; 2 596 F (6 mars 1987) ; 15 000 F (24 juillet 1987) ; 14 677 F (12 janvier 1988).

Les 222 520 F payés par Presse Infor se décomposent, eux, de la façon suivante : 56 886 F (12 août 1987) ; 33 840 F (10 décembre 1987) ; 37 224 F (12 octobre 1987) ; 33 840 F (13 novembre 1987) ; 33 840 F (14 décembre 1987) ; 26 896 F (12 janvier 1988).

Ce sont donc au total 286 547 F qui ont été déjà versés à M. Droit, les comptes étant arrêtés en janvier dernier.

Interrogé vendredi 8 avril dans le journal de 13 h de France-Inter, sur les sommes importantes qu'il aurait perçues en dehors des versements du groupe Hersant, M. Droit a démenti l'information et s'est écrié : « Je voudrais que ce soit vrai ! » Notons simplement que l'enquête policière fait notamment état, le 30 juin 1987, d'un versement à l'origine inconnue de 184 720 F, et le 2 janvier 1987 d'un virement de 224 459,84 F.

Lancement officiel de Télé-Toulouse

Sabotage en cours de diffusion

TOULOUSE
de notre correspondant

Pour le lancement officiel de la première télévision locale hertzienne de France, Télé-Toulouse (TLT), *Toulouse avait mis les petits plats* dans les grands. Le nouveau quartier de Compans-Cafarelli était presque en état de siège : service d'ordre et barrières pour canaliser la foule. Le « tout Toulouse » des affaires et des médias, des stars parisiennes de la télévision et de la radio étaient là. Tout ce beau monde qui a suivi les émissions en circuit fermé jusqu'à 22 h 15 ignorait qu'en fait, à 21 heures, le public en avait été privé. Un sabotage du câble co-axial qui alimente l'émetteur avait arrêté la diffusion de TLT. Ce câble a été cisaillé ou écrasé et la précision du geste laisse penser qu'il y a bien eu sabotage. Une enquête a été ouverte par la police toulousaine et M. Christian Castellani, directeur général de TLT, a indiqué qu'il portait plainte.

Pourtant, à l'heure dite – 19 h – le générique avait retenti, amplifié par d'énormes haut-parleurs. Les premières images crevaient, au grand soulagement de tous les acteurs de TLT, le mur de téléviseurs installés dans le hall d'accueil.

D'emblée, cette télévision affiche son statut commercial : deux *minutes de spots locaux et nationaux* pour donner le ton ; une météo à la mode d'aujourd'hui, toulousaine au point de vouloir annoncer la couleur du ciel de chacun des quartiers de la ville ! Re-pub. Bonjour les nouvelles ! Quelques images empruntées au satellite, des brèves internationales et nationales. « *On a oublié de mettre les « jingles* », concède, quelques instants plus tard, une voix anonyme en régie. *Repas léger pour* les téléspectateurs peu exigeants.

Après de nouvelles pubs, apparition de la présentatrice sur décor bleu. Du classique. En quelques minutes, les Toulousains vont apprendre que la Foire de la ville n'ôte pas l'appétit à son président, qu'Arlette Laguiller s'est laissé aller à un brin de nostalgie soixante-huitarde, *que le personnel* de TLT n'a pas cédé à la campagne anti-tabac et que « *les cachous, c'est chou* ». Lajaunie, il est vrai, est de la région. Après quelques cassettes préenregistrées, c'est le tour de « Toulouse à tu et à toi ». Un magazine de Raoul Sangla, qui dirige par ailleurs la technique. Il offre, en une dizaine de minutes, une vadrouille *un tantinet émerveillée sur une* place toulousaine. Retour au direct avec les actionnaires principaux de TLT dont la « marraine », M[me] Evelyne-Jean Baylet, PDG de *la Dépêche du Midi*, qui assure qu'elle « *pensait d'abord à* [son] *journal en faisant cette télé* ». A bon entendeur...

Tous les Toulousains n'auront pas vu les premiers pas *nécessairement* hésitants de TLT. Outre la coupure pour sabotage, en certains endroits de la ville, la réception était encore difficile. Mais en septembre, France Télécom chargée de la diffusion au lieu de TDF (c'est une première), aura effacé ces zones d'ombre. La « BBC », selon le mot d'un confrère facétieux, initiales des noms des promoteurs de TLT, M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, M[me] Evelyne-Jean Baylet, de *la Dépêche*, et M. Courtois, le banquier de l'affaire, pourra alors donner toute sa mesure.

GÉRARD VALLÈS.

Réseaux câblés, domotique et télésécurité

EDF va se diversifier

Electricité de France va entamer une diversification « prudente » de ses activités vers les réseaux de télévision par câble, la télésurveillance et la « domotique », cet ensemble de techniques qui permet de centraliser la gestion des équipements d'un bâtiment ou d'un logement, annonce le directeur général d'EDF, M. Jean Bergougnoux, dans un entretien à l'AFP.

Cette diversification devrait se concrétiser dès la semaine prochaine par un accord couvrant ces trois domaines avec la Caisse des dépôts, un des câblo-opérateurs avec lesquels EDF cherche à s'associer.

M. Bergougnoux précise cependant que ce nouvel axe de développement ne doit pas conduire EDF, déjà lourdement endettée (à hauteur de 224 milliards de francs) à investir massivement ou à subventionner des activités non rentables. Ainsi EDF limitera-t-elle à 10 % au plus sa participation à des sociétés locales d'exploitation de réseaux câblés. En revanche, l'établissement public apportera son expertise en gestion d'abonnés, et l'utilisation de son réseau de poteaux et de tranchées. Aux Etats-Unis, la plupart des câblo-opérateurs ont des accords similaires avec les propriétaires de tels réseaux, compagnies d'électricité ou de téléphone le plus souvent.

L'exploration de ces nouvelles activités a un double avantage pour EDF : redéployer ses effectifs, alors que le programme nucléaire est ralenti ; et préparer l'avènement de systèmes de relevé à distance des 25 millions de compteurs d'électricité.

EDF et la Caisse des dépôts comptent d'ailleurs aller plus loin dans le domaine des services à distance. La télésurveillance, par exemple, les centres EDF, fonctionnant en continu, peuvent jouer un rôle de relais entre alarmes et interventions des entreprises compétentes. A plus long terme, les deux partenaires s'intéressent à la domotique, qui permet la gestion centralisée d'une série de fonctions dans des bâtiments : chauffage, éclairage, sécurité, machines... Ils réfléchissent ensemble à un projet d'école intelligente, dans laquelle les coûts d'énergie et de maintenance seraient réduits, et qui pourrait être élargi aux hôtels, hôpitaux ou prisons.

La disparition d'un grand homme de presse britannique

Sir Denis Hamilton est mort

Sir Denis Hamilton, ancien président de l'agence de presse Reuter et ancien président du groupe de presse éditant le Times, est décédé à l'âge de soixante-neuf ans, le jeudi 7 avril à Londres. Il fut à la base d'innovations dans ces deux groupes qui leur donnèrent leur rayonnement.

Né le 6 décembre 1918, Sir Denis Hamilton commença sa carrière de journaliste en 1937, comme simple reporter – à dix livres la semaine ! – dans le journal régional The Evening Gazette, *qui appartenait au groupe Kemsley, propriétaire du* Times. *Après la guerre, qu'il termina avec le grade de lieutenant-colonel, Sir Denis devint, en 1950, l'assistant personnel de Lord Kemsley puis directeur, à trente et un ans, du* Sunday Times, *l'un des grands hebdomadaires britanniques. Vingt ans plus tard, alors qu'entre-temps le groupe de presse Kemsley avait été revendu à lord Roy Thompson, Sir Denis en devint le président et rédacteur en chef. Il y lança le journalisme d'enquête, créa un supplément illustré pour le* Sunday Times, *fut à l'initiative de l'introduction des nouvelles technologies dans le groupe. Surtout, il fit confiance à de jeunes journalistes, qu'il forma au sein de ce que la presse britannique appela « l'académie Hamilton ». Quand il quitte, en 1967, la rédaction en chef du* Sunday Times, *ce dernier diffuse un million quatre cent mille exemplaires.*

A l'agence Reuter, dont il est l'un des directeurs dès 1967, avant d'en devenir président en 1979, il privilégie le développement des services économiques, multiplie les bureaux de correspondants dans le monde et participe à la cotation en Bourse de l'agence en 1984.

Président du conseil des publications du British Museum, Sir Denis avait été anobli par la reine Elizabeth en 1979. Ce journaliste, qui n'avait pas oublié ses débuts dans la presse de province et privilégiait l'enquête et la rigueur intellectuelle, était un grand admirateur du maréchal Montgomery, qui lui avait d'ailleurs, après-guerre, demandé de rester dans l'armée. Mais sa plus grande estime allait à l'amiral Nelson : une pièce de son domicile était remplie de livres consacrés au grand homme.

Y.-M. L.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE PUBLIC. Odéon/Th. de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30.
LES VOISINS. Th. Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.
CHAT QUI PEUT. Th. Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h.
VOLTAIRE'S FOLIES. Comédie de Paris (42-81-00-11), 21 h.
LE PARADIS SUR TERRE. Vincennes. Th. Daniel-Sorano (48-08-60-83), 21 h.
QUAND ON A PEUR DU LOUP, DU VENT, DE LA TEMPÊTE. Cartoucherie. Th. de l'Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.
ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h. Bacchus : 20 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Victime du devoir : 21 h.
CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Quand on a peur du loup, du vent, de la tempête : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Docteur je sais tout : 14 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées dénué de tout : 20 h 45.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII-SACHA-GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ L'Arrêt de mort : 20 h. Le Monologue de Molly Bloom : 22 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Chat qui peut : 21 h. Salle II. ◇ L'empereur panique : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Eux seuls le savent : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30. Double je : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Spectacle de magie : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Pinpin peint Monroe : 20 h 30. les Voisins : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Salomé : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.
ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ El Publico (Paris à l'heure espagnole) : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ La Taupe : 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Soirée d'avril : 18 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). ◇ Le Crocodile : 21 h.
THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Anacaona : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30. ◇ Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Vendredi 8 avril

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

L'Impasse des deux anges (1948), de Maurice Tourneur, 16 h ; Une poule, un train... et quelques monstres (1969, v.o.s.t.f.), de Dino Risi, 19 h ; Chaussure à son pied (1953-1954, v.o.), de David Lean, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

Abbott and Costello in the foreign legion (1950, v.o.), de Charles Lamont, 15 h ; Révolte au Mexique (1953, v.o.s.t.f.), de Budd Boetticher, 17 h ; les Merveilleux Hommes avec la manivelle (1978, v.o.s.t.f.), de Jiri Menzel, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Los Paraisos perdidos (1985, v.o.), de Basilio Martin Patino, 14 h 30 ; Mater amatisima (1980, v.o.), de Josep Ma. Salgot, 17 h 30 ; la Carabine nationale (1978, v.o.), de Luis G. Berlanga, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

La Troisième République : Commune et République : la Troisième République (1970) de D. Lander, Commune de Paris (1951) de R. Menegoz, 14 h 30 ; Mondains et Laïques : 1880 (1963) de J. Clerfeuille et C. Clerfeuille, Paris au temps de Proust (1978) de Ph. Prince, la Troisième République (1970) de D. Lander, 17 h ; Entente cordiale : Actualités Gaumont, Entente cordiale (1939) de Marcel L'Herbier, 18 h ; Silence on tourne : le Grand Méliès (1952) de Georges Franju, le Silence est d'or (1947) de René Clair, 20 h ; Années folles : Entr'acte (1924) de René Clair, Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).
LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).
BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).
BERNADETTE (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Vendôme Opéra, 2ᵉ (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40).
BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80).
BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).
CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).
CHOUANS (Fr.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2ᵉ (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
CINGLÉE (A., v.f.) : UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40).
LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52).
DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).
ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76).
LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19ᵉ (40-05-06-07).
FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5ᵉ (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).
GANDAHAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).
HIDDEN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19ᵉ (40-05-06-07).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : *Gaumont Les* Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).
JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).
LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; *Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03)* ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).
KUNG FU MASTER (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).
LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).
MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).
LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).
LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).
LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).
MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).
MIRACLE SUR LA 8ᵉ RUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).
LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).
PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).
PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03).
RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).
SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5ᵉ (46-33-86-86).
L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5ᵉ (43-54-15-04).
ATOMIC CYBORG (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).
LA BAMBA (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).
BRITANNIA HOSPITAL (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5ᵉ (46-33-86-86).
LES DAMNÉS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5ᵉ (46-33-86-86).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5ᵉ (46-33-86-86).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).
LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).
FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5ᵉ (46-33-86-86).
FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5ᵉ (43-54-42-34).
ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES *(Fr.) : Le Champo, 5ᵉ (43-54-51-60).*
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5ᵉ (43-25-72-07).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).
LES LIAISONS DANGEREUSES 1960 (Fr., v.o.) : *Reflet Logos I, 5ᵉ (43-54-42-34).*
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).
MOBY DICK (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5ᵉ (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).
MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8ᵉ (43-59-31-97).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).
PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).
RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).
SANS PITIÉ (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).
THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).
TOMMY (Brit., v.f.) : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5ᵉ (46-33-86-86).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5ᵉ (43-29-44-40).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DU CANON NOIR. Film chinois de Huang Jianxin, v.o. : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).
JAUNE REVOLVER. Film français d'Olivier Langlois : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).
LONGUE VIE A LA SIGNORA. Film italien d'Ermanno Olmi, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43).
MARAVILLAS. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).
LES MENDIANTS. Film français de Benoit Jaquot : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6ᵉ (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94).
PARLE A MON PSY, MA TÊTE EST MALADE. Film américain de Michael Ritchie, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5ᵉ (46-33-63-20) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 8 avril

TF 1

20.40 Variétés : Dalida, la gloire et les larmes. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Avec Frédéric Mitterrand, Gina Lollobrigida, Anouk Aimée, Alain Delon, Omar Sharif, Gilbert Bécaud. **22.50 Alain Decaux face à l'histoire.** Le secret de la Grande Pyramide. **23.50 Journal et la Bourse. 0.00 Série : Les envahisseurs.** Conférence au sommet. **0.50 Voyages intérieurs.** La psychanalyse côté divan (2e partie).

A 2

20.35 Feuilleton : La valise en carton. De Michel Wyn et Françoise Verny, avec Irène Papas, Maurice Barrier, Sophie Rodrigues, Saki (1er épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Richard Bohringer *(C'est beau, une ville la nuit)*, William Boyd *(les Nouvelles Confessions)*, Amin Maalouf *(Samarcande)*, Pierre Moinot *(Jeanne d'Arc, le pouvoir et l'innocence)*, Hubert Monteilhet *(la Pucelle)*. **22.50 Journal. 23.10 Ciné-club : Chérie, je me sens rajeunir ■■■** Film américain de Howard Hawks (1952). Avec Cary Grant, Ginger Rogers, Charles Coburn, Marilyn Monroe (v.o.). *Un chimiste cherche à mettre au point un élixir de jouvence. Une guenon servant aux expériences s'échappe de sa cage, mélange le contenu des fioles et l'élixir passe dans le distributeur d'eau. Le chimiste et son entourage vont rajeunir et même retomber en enfance. Extraordinaire comédie dans laquelle Howard Hawks raille le mode de vie américain et montre à quel abêtissement peut descendre l'homme civilisé cédant aux chimères de la science.*

FR 3

20.30 Série : Marlowe, détective privé. Coup de crayon, d'après Raymond Chandler. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La route des cocotiers. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle.** Budapest, 23 octobre 1956 : le communisme des chars. **23.30 Musicales.** Les quatre-vingts ans de Herbert von Karajan. ***0.30 Modes d'emploi 3*** *(rediff.)*.

CANAL PLUS

20.30 Football. Paris-Saint-Germain-Matra *Racing. en direct du* Parc des Princes. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Série : Un flic dans la mafia. 23.40 Cinéma : la Loi ■** Film franco-italien de Jules Dassin (1958). Avec Gina Lollobrigida, Marcello Mastroianni, Yves Montand, Pierre Brasseur. **1.25 Cinéma : Dune ■** Film américain de David Lynch (1984). Avec Francesca Annis, Brad Dourif, Jose Ferrer. **3.40 Cinéma : le Docteur et les Assassins ■** Film américain de Freddie Francis (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryce, Twiggy. **5.00 Téléfilm : Blocage.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Meurtres à Las Vegas. De Noël Nossick, avec Nicolas Surovy, Kristie Alley, Pat Corley, Ben Murphy. **22.10 Série : Mission impossible** (rediff.). ***23.00 Magazine : Bains de minuit.*** **De Thierry Ardisson. 0.30 Série : Thriller.** Double meurtre. **1.40 Série : Kojak** (rediff.). **2.30 Aria de rêve.** Trois impromptus posthumes D. 946, de Schubert, par Christian Ivaldi, piano.

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. La décision. ***22.10 Série : Addams Family.*** **22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Magazine : Ondes de choc.** La quatrième dimension. Y'a un truc : De Méliès à l'ordinateur ; Le fun du 3 D ; Le média satellite, la pub sur orbite ; A chacun son programme. **23.50 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.40 Magazine : Médiator** (rediff.). **1.10 Boulv'hard.** Actualité de la musique rock. **De 2.10 à 9.00, Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Stéphane Pizella. **21.30 Musique : Black and blue.** La mémoire de Charles Delaunay. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires d'Europe centrale : Hongrie et fin de parcours par la Yougoslavie. **0.05 Du jour au lendemain.** ***0.50 Musique :*** **Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 mars 1988 à Baden-Baden) : Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en si bémol mineur, op. 23, de Tchaïkovski ; Harold en Italie, symphonie pour alto principal et orchestre, op. 16, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Jan Latham-Kœnig, sol. : *Misha Dichter, Ulrich Koch.* **22.20 Premières loges.** Suzanne Cesbron-Viseur, soprano. Extraits de la Bohème, de la Tosca, de Madame Butterfly, de Puccini, de Sapho, de Massenet, de Roméo *et Juliette, de Gounod*, et d'un anonyme du quinzième siècle. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** L'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini, Mieczyslaw Horszowski, piano (Beethoven, Martucci, Rossini).

Samedi 9 avril

TF1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Percée sur Singapour. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent *un téléfilm à la carte.* **13.50 Série : Matt Houston.** A corps perdu. **15.45 Tiercé à Vincennes. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** De Jean-Pierre Hutin. *Sommaire : Bernard Fresson lit* Mabrouk, chien d'une vie ; Gros plan : le lapin nain ; Les bénévoles de Cessac. **18.35 Série : Agence tous risques.** La dernière séance. **19.25 Série : Marc et Sophie.** ***20.00 Journal et météo.*** **20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou.** Emission présentée par Patrick Sébastien. Hommage à Louis de Funès. Avec Mireille Mathieu, Amanda Lear, Jean Lapointe, François Feldman, Simon et les Modanais, Darry Cowl, Sophie Darel, Linda de Suza, Les Rita Mitsouko, Francis Lalanne, Félix Gray. **22.20 Feuilleton :** ***Les oiseaux se cachent pour mourir*** (4e épisode). **23.40 Journal et météo. 23.55 Série : Les incorruptibles.**

A2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest.** La nuit du cobra *d'or.* **15.00 Samedi-passion.** Jeu : téléballe : tennis : Coupe Davis (France-Australie à Clermont-Ferrand). **17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Les nouveaux pouvoirs de Jean-Pierre *(1re partie).* ***18.25 Magazine : Entre*** **chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Sommaire : L'animal star : Aristochats ; Sur le terrain : Trafic ; Animalement vôtre : Mémoire de chien : salon aux oiseaux ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontière : en compagnie du campagnol ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeux : Bêtes à malice.** Présentés par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec : Enrico Macias, Noam, Charles Aznavour, Romina Power et Albano, Jean-Jacques Goldman, Yvan Rebroff, Georgette Lemaire, Charlie makes the cook, Peter Gabriel, Tina Turner, les Ballets tziganes, Daniel Bilalian. **22.15 Série : Sam et Sally.** Isabelita. **23.15 Journal. 23.30 Magazine : Les enfants du rock.** Best of... George Michael. *Une interview du chanteur et de nombreux clips.*

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. **15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.30 Espace 3 : Parents.** ***15.45 Espace 3 : Honda.*** **16.00 Connexions. 16.15 Espace 3 : Entreprises. 16.30 Espace 3 : Voyage autour de la table. 16.45 Espace 3 : Magazine VVF. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney channel.** Winnie l'ourson ; Dessins animés. **18.00 Feuilleton : Diligence express** (13e épisode).

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La révolte des appareils électriques. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins *animés :* La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode du feuilleton Le chevalier lumière. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Denise Grey. **22.25 Feuilleton :** ***Les actes des apôtres.*** De Roberto Rossellini, avec Edoardo Torricella, Jacques Dumur, Mohamed Kouba (3e épisode). **23.25 Magazine : Sports 3.** Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire, *souvenir ; Le film de la semaine : Le* dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours. **0.25 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano *(Prélude* et fugue en *ré* majeur).

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. **14.55 Série : Flic à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Stalag 13. 16.05 Documentaire : Kopjes, des îles dans un océan d'herbe** (1re partie). *Sur le plateau du Serengeti en Tanzanie.* **16.35 Cabou cadin.** Rambo ; Pitou ; SOS fantômes ; Rahan. **En clair jusqu'à 23.00. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50.** Présenté par Marc *Toesca.* ***19.30 Flash d'informations.*** **19.35 Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Django Edwards. **20.30 Variétés : Le hit-parade du siècle.** En direct de l'Olym*pia, émission présentée par* Michel Denisot. **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Sang pour sang. ■■** Film américain de Joël Coen (1983). Avec John Getz, Frances McDormand, Dan Hedaya, M. Emmet Walsh. **0.35 Golf.** Les masters d'Augusta. **2.35 Cinéma : The fan. □** Film américain d'Edward Bianchi (1981). Avec Lauren Bacall, James Garner, Maureen *Stapleton,* Hector Elizondo (v.o.). **4.05 Cinéma : Une belle prise.** Film français classé X de Francis Leroi (1978). Avec Patrick Bruno, Brigitte Lahaie, Karine Stephen. **5.10 Les** ***superstars du catch. 6.05 Série :*** **Mr. Gun.**

LA 5

13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Galactica. 15.20 Série : Wonder woman. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Série : Captain Power (rediff.) ***17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge.*** **17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 18.30 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.55 Journal** ***images. 19.02 Jeu : La porte magique.*** **19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Commando Léopard.** D'A. Dawson. Avec K. *Kinsky,* L. *Collins. La lutte de Carrasco dit « le Léopard », contre un régime de dictature.* **22.15 Série : L'inspecteur Derrick.** L'amie de Kamilla. **23.15 Magazine : Télé-matches.** *Présenté par Pierre Cangioni.* Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif. **0.00 Journal de minuit.** ***0.05 Magazine : Télé-matches*** (suite). **1.35 Magazine : Circuit** (rediff.). **2.00 Série : Thriller.**

M6

13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Fréquenstar.** Invité : Jean-Patrick Capdevielle. **14.45 Série : Le** ***Saint*** *(rediff.).* ***15.35 Série : Le prisonnier.*** Le cerveau. **16.25 Magazine : Danarama. 17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** La décision (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo.** ***18.15 Série : La petite maison dans la*** **prairie.** L'excursion. **19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert.** Trois hommes et un tank. **20.30 Théâtre :** ***Une femme trop honnête.*** *Pièce* d'Armand Salacrou, avec Judith Magre, Bernard Lavalette, Francis Lax. **22.10 Série : Clair de lune.** Il est né le divin enfant. **23.00 Magazine :** ***Charmes.*** *Sommaire : Le nœud de l'histoire ;* Les bouses' sisters ; L'otage ; L'ascenseur ; Magie présidentielle ; Sexy 8. **23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Série : Devlin connection** *(rediff.).* ***0.30 Magazine : Danarama*** (rediff.). **De 1.15 à 9.00. Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Me Binoche, commissaire-priseur. **20.45 Dramatique : Les chiennes,** d'Eduardo Manet. **22.35 Scènes d'intérieur en Russie. 23.00 Pâques orthodoxes à la cathédrale Alexandre-Nevski, à Paris. 0.05 Clair de nuit.** Avec José Pierre, pour La Fontaine close, livre secret d'une secte gnostique inconnue.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné les 15, 17 et 19 mars 1988 à Montpellier) : Noces de sang, opéra en deux actes d'après la *pièce de Federico Garcia Lorca,* de Chaynes, par l'Orchestre de l'Opéra de Montpellier, dir. Cyril Diederich. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.** Le chant du *cygne,* D 957, *Moments musicaux,* D 780, de Schubert.

Dimanche 10 avril

TF1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo, en direct d'Ajaccio. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés** Candy ; les Trois Mousquetaires ; Jem et les hologrammes ; Bioman. **9.10 Variétés : Jacky show.** Avec *Glenn Medeiros, Vaya con Dio,* Les Calamités, Les Ablettes. **9.30 Série : Tarzan.** Les fanatiques. **10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Suivez le regard : La vision chez les animaux. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot.** ***12.55 Météo. 13.00 Journal.*** **13.20 Série : Starsky et Hutch.** Quel charme ! **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.25 Tiercé à Longchamp. 15.40 Série : Les chevaliers du ciel.** De Patrick Jamain. Trente-six heures. **16.30 Variétés : A la folie.** Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec pour la *partie variétés :* Jill Kaplan, Cock Robin, Jean-Patrick Capdevielle, Bernard Tapie, Mme Odette Ventura. **18.05 Série : Pour l'amour du risque.** Des témoins gênants. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Pierre Arditi. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma :** ***Intervention Delta. ■ Film amér***icain de Douglas Hickox (1976). Avec James Coburn, Susannah York, Charles Aznavour, Robert Culp, John Beck. **22.35 Sport dimanche soir. 23.30 Journal. 23.45 Documentaire : Hello Actor's Studio.** D'Annie Tresgot. 2e partie : Une solitude publique.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites A Bible ouverte ; Le cantique des cantiques. **9.30 Orthodoxie.** Célébration pascale à l'église Saint-Nicolas de Boulogne-Billancourt. **10.00 Présence protestante.** ***10.30 Le*** **jour du Seigneur. 11.00 Messe.** Célébrée à la basilique Notre-Dame-de-Bonnegarde à Longpont (91). **12.00 Dimanche Martin,** Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Cyclisme.** Paris-Roubaix. **14.00 Le monde est à vous.** De Jacques *Martin.* Avec *Chantal Goya,* Adamo, Lise Loyal, Animo, Stéphane Marin, Astrid Adleer, l'orchestre des concerts Colonne, sous la direction de Michel Beroff et Cho Liang Lin (violon), Jean-Marc Ivaldi (baryton), Suzanne Manoff (piano). **15.30 Cyclisme.** Paris-Roubaix. **17.05 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey. **18.10 Stade 2.** Tennis : Coupe Davis (France-Australie à Clermont-Ferrand) ; Cyclisme : Paris-Roubaix. **19.30 Série : Maguy.** Isabelle et la bête. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les cinq dernières minutes.** Un modèle du genre. *De Gilles* Combet. Avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Anny Romand, Claude Giraud. *Un top-modèle est assassiné dans son loft. Seul témoin du crime : son chat. Cabrol et Ménardeau vont être aidés dans leur enquête par la sœur jumelle du mannequin.* **22.00 Magazine : L'œil en coulisses.** Le magazine du théâtre, de Fabienne Pascaud, Georges Paumier et Martine Chaussin. Sommaire : Laurent Terzieff ; Jean-Pierre Vincent ; Luc Bondy ; Georges Wilson ; Souffler est jouer. **23.10 Magazine : Apos De Bernard Pivot. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Bombo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Emission de l'ADRI. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO.

11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Magazine : Sports loisirs.** Squash : Open Riblet Monaco 88 ; Handball : Metz-Gagny ; Natation : championnat d'hiver, critérium interzones à Chalon-sur-Saône ; Tennis : Coupe Davis (France-Australie). **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** Portrait de Franck Piccard. ***17.30 Amuse 3.*** Cadichon ou les mémoires d'un âne ; Diplodo (la révolte des appareils électriques) ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Pas de quartier. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Jeu : Le sphinx.** Présenté par Marc Menant. **21.50 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma : Au-delà du Missouri. ■■** Film américain de William A. Wellman (1951). Avec Clark Gable, Ricardo Montalban, Adolphe Menjou, John Hodiak (v.o.). **0.00 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en ré mineur).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.50. 7.00 Golf : Les Masters d'Augusta. (Résumé de la 3e journée.) ***7.50 Dessin animé : Victor.*** **8.00 Cabou cadin.** Rahan. **8.45 Cinéma : Adieu, je reste. ■** Film américain d'Herbert Ross (1977). Avec Richard Dreyfuss, Marsha Mason, Quinn Cummings. **10.35 Cinéma : Blade runner. ■■■** Film américain de Ridley Scott (1982). Avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young, *Edward James Olmos.* ***En clair jusqu'à*** **14.00. 12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Le soldat bleu.** De Gérald Thomas, avec Anthony Andrews, Helmut Griem, Mario Adorf, *Renée Soutendijk.* **17.10 Série : Un flic dans la mafia. 18.00 Cinéma : Escroc, macho et gigolo. □** Film italien de Bruno Corbucci (1987). Avec Bud Spencer, Tomas Milian, Marc Lawrence. **En clair jusqu'à 20.30. 19.35 Flash d'informations. 19.40 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Hannah et ses sœurs. ■■■** Film américain de Woody Allen (1986). Avec Woody Allen, Michael Caine, Mia Farrow, Carrie Fisher. **22.10 Flash d'informations.** ***22.20 Documentaire : Woody Allen,*** **Mr Manhattan.** De Peter Behle. **23.10 Golf.** Les Masters d'Augusta. **1.15 Cinéma : Une belle prise.** Film français classé X de Francis Leroi (1978). Avec Patrick Bruno, Brigitte Lahaie, Karine Stephen.

LA 5

7.00 Dessin animé : King Arthur. 7.25 Dessin animé : Cathy la petite fermière. (rediff.) **8.15 Dessin animé : Vanessa.** (rediff.). **9.30 Top nuggets. 10.00 Série : Captain power** (rediff.). **10.30 Série : Galactica** (rediff.). **11.20 Série : Wonder woman** (rediff.). **12.10 Série : Superminds** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000. 14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée. **16.10 Téléfilm : Vengeance en différé.** De Curtis Harrington, avec Anthony Perkins, Julie Harris, Joan Hackett, Ken Smith. *La sortie de l'hôpital psychiatrique d'Allan n'était-elle pas prématurée ?* **17.30 Mondo dingo. 18.20 Série : Baretta.** Un gosse est mort. **19.10 Feuilleton : Dallas.** Le chat et la souris. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : La fureur de vaincre. ■** Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1972). Avec Bruce Lee, Nora Miao, Tien Fong, Bob Baker. **22.10 Téléfilm : Vengeance en différé** (rediff.). **23.30 Série : Thriller.** L'assassin aux deux visages. **0.45 Magazine : Reporters** (rediff.). **1.15 Série : Baretta** (rediff.). **2.05 Série : L'inspecteur Derrick** (rediff.). **3.05 Aria de rêve.** Symphonie n° 29, KV 201 en la majeur, de Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Jean-Pierre Wallez.

M6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe *Meyer. Invité : Bruno Marie-Rose.* **11.55 Magazine : Ondes de choc.** Sommaire : La quatrième dimension ; Y'a un truc : De Méliès à l'ordinateur ; La fun du 3 D ; Le média satellite : La pub sur orbite ; *A chacun son programme* (rediff.). **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. Le juge Renaud. ***13.10 Magazine : Jazz 6.*** De Philippe Adler. Actualité du jazz ; Récital du pianiste Oscar Peterson au Festival d'Antibes Juan-les-Pins, 1987. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Devlin connection** (rediff.). **16.40 Série : Espion modèle** (rediff.). **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Question de confiance. **19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Mash.** Une journée bien remplie. **20.30 Cinéma : Alligators. □** Film italien de Sergio Martino (1979). Avec Barbara Bach, Claudio Cassinelli, Mel Ferrer, Romano Puppo. **22.05 Série : Drôles de dames.** Une voix s'éteint. **22.55 Six minutes d'informations. 23.05 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.30 Magazine : M 6 aime le cinéma** (rediff.). **23.55 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 octobre 1987 au Grand Casino de Genève) : Symphonie n° 5 en mi mineur, op. 47, de Chostakovitch ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur de Ravel ; L'oiseau de feu, suite d'orchestre de Stravinski, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan, sol. Martha Argerich, piano. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles : la musique arabo-andalouse (4e partie). **1.00 Ocora.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. La compagnie des chimères. **22.35 Musique.** Le concert. Les feuillets d'Orphée ; œuvres de Nunes, Brahms et Chostakovitch. **0.05 Clair de nuit.**

Audience TV du 7 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35.6	Santa-Barbara 14.7	Actual. région. 9.4	Actual. région. 3.1	Nulle part 3.7	Porte magique 3.1	Ile fantastique 2.1
19 h 45	43.5	Roue fortune 20.9	Maguy 7.9	Actual. région. 3.7	Nulle part 4.7	Boul. Bouvard 4.2	Ile fantastique 2.1
20 h 16	54.5	Journal 23.0	Journal 12.6	La classe 8.9	Nulle part 3.1	Journal 4.7	Têtes brûlées 2.1
20 h 55	60.7	Sacrée soirée 19.9	Heure de vérité 14.1	La croisade 12.0	Jeux artifices	Planète singes 14.1	Devlin connec. 3.1
22 h 08	55.0	Sacrée soirée 18.8	Heure de vérité 16.2	Journal 4.2	Flash info 0.5	Planète singes 14.1	6 min. d'info. 2.1
22 h 44	30.9	52 sur la Une 13.1	Edit. spéciale 4.2	Océaniques 3.1	Tonnerre de feu 1.0	Cap-Farillo 6.8	Hawaii police 2.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 avril :

DES DÉCRETS

● N° 88-318 du 28 mars 1988 pris pour l'application de l'article 68 de la loi de finances pour 1988 relatif au régime fiscal des groupes de sociétés.

● N° 88-321 du 7 avril 1988 fixant l'organisation du troisième cycle des études médicales.

UN ARRÊTÉ

● Du 25 mars 1988 fixant la composition et le fonctionnement du Comité national des grades pour le judo, ju-jitsu, l'aïkido, le karaté et les disciplines assimilées.

UNE DÉCISION

● Du 7 avril 1988 arrêtant la liste des candidats à l'élection du président de la République.

LOTO N° 14 — TIRAGE DU MERCREDI 6 AVRIL 1988

14 18 21 26 35 42 — 43

6 bons n°	42	186 715,00 F
5 bons n° + complémentaire	67	56 285,00 F
5 bons n°	[illegible]	2 700,00 F
4 bons n°	182 880	65,00 F
3 bons n°	[illegible]	8,00 F



Sports

SURF DES NEIGES : le championnat de France

Plusieurs voies pour une seule glisse

La neige de printemps est celle des nouvelles glisses. Le mois de mars a même coïncidé avec une explosion du « fun » — le terme à la mode qui désigne ces nouvelles pratiques de la neige — puisque, ont eu lieu presque simultanément le championnat de France de surf à Luz-Ardiden, celui de monoski à Chamrousse, le championnat du monde de télémark (une technique norvégienne ancestrale remise à la mode) à Saint-Gervais, la finale du challenge Gründig de surf à Obertsdorf, en Allemagne, ainsi que la dernière épreuve de la Coupe du monde de surf à Breckenridge, aux Etats-Unis. Un foisonnement anarchique qui ne dissimule pas, toutefois, le côté encore confidentiel de ces sports.

LUZ-ARDIDEN
correspondance

Pour les deuxièmes championnats de France de surf, Eric Rey, des Ménuires, et Sylvie Paget (la sœur du slalomeur Didier Paget), de Combloux, ont succédé à Henri Gonon et Jean Nerva, et à Mylène Duclos, tous trois absents. Mais à peine intronisés dans leur nouveau rôle de chefs de file des soixante-quinze concurrents (dont treize filles seulement) admis à participer aux deux épreuves (slalom géant et slalom parallèle, les deux autres épreuves, bosses et half-pipe ou demi-tube n'étant pas retenues, faute de juges compétents) sur plus de mille candidats., voilà qu'ils cherchent déjà à échapper au giron de la Fédération française de ski, organisatrice du circuit de Coupe de France et du championnat de France.

« J'espère bien trouver des sponsors qui me permettront l'an prochain de suivre le circuit de Coupe du monde », avoue Sylvie Paget, une étudiante de l'UEREPS de Grenoble, qui a mis les pieds sur un surf pour la première fois un an auparavant. Eric Rey, vingt ans, participe quant à lui à sa première saison de compétition. *« J'ai terminé cinquième lors de l'épreuve sélective à Davos, en début de saison, ce qui me situe parmi les meilleurs mondiaux ; mais*, dit-il, *je ne suis pas sélectionné pour la Coupe du monde, parce que je n'ai pas couru les épreuves AFS. »*

L'AFS, ou Association française de snowboard, préside aux destinées du surf en Europe par l'intermédiaire de la SEA (Surf european association) et sélectionne les coureurs pour la Coupe du monde O'Neil. Le paradoxe, pour cette association qui se pose en concurrente directe de la FFS, est que le sélectionneur, Gérard Rougier, est lui-même coureur... Ce qui laisse évidemment la porte ouverte à toutes sortes de copinages, même s'il n'est pas contestable que les Serge Vitelli, Gilles Becker, Jean Nerva ou Yann Guillochin, qui participent à ce circuit, font partie du Gotha mondial du surf.

Avec un maximum de 50 000 surfs vendus cette année dans le monde, dont 10 000 en France (et 2 000 pour le leader mondial du ski, Rossignol, qui attend de voir l'évolution du marché pour se lancer dans la grande production), le surf reste tout à fait marginal, même s'il constitue le vecteur idéal pour amener à la neige (et dans les stations qui en ont bien besoin) une clientèle nouvelle issue du skate-board ou de la planche à voile. Une clientèle qui rechignait à repartir de zéro sur deux skis.

Mais le problème numéro un du surf reste la sécurité, comme l'explique Denis Bertrand, le jeune inventeur du surf extrême qui a déjà à son actif une dizaine de couloirs, dont la redoutable face nord des Courtes descendue l'hiver dernier en huit minutes ! *« Il y a actuellement autant de surfeurs dans les hôpitaux que de skieurs, pour une population cent fois moins nombreuse ! Il est sûr que, pour le grand public, ça fait réfléchir. »*

Matériel aux normes (longueur, souplesse, forme, etc.) encore mal fixées et au prix élevé (2000 francs à 3000 francs la planche nue), absence de chaussures vraiment spécifiques (hormis une marque suisse et un produit français prévu pour l'an prochain) et, surtout, inexistence de fixations de sécurité, le surf a encore un problème d'identité. *« Une grosse chute, et tu te fais un genou ou une cheville,* poursuit Denis Bertrand. *Tout cela devrait nous amener à relativiser nos petites querelles pour un gâteau qui reste encore minuscule. S'il y avait un peu plus de bon sens, aussi bien à la FFS qu'à l'AFS, je crois que l'on arriverait à harmoniser les épreuves et à mettre tout le monde d'accord. »* Comme pour la grande course organisée aux Deux-Alpes les 2 et 3 juillet prochain et qui réunira skieurs, monoskieurs et surfeurs pour un vaste concile de la glisse sans grincements.

JEAN-PHILIPPE SCHALLER.

LES HEURES DU STADE

Basket-ball

Championnat de France. — Huitièmes de finale retour, samedi 9 avril à 20 h 30.

Cyclisme

Paris-Roubaix. — Dimanche 10 avril. (A2, en direct, de 13 h 30 à 14 h et de 15 h 30 à 17 h 15).

La Flèche wallone. — Mercredi 13 avril.

Football

Championnat de France. — (31e journée). Samedi 9 avril à 20 h 30, sauf Matra-PSG le 8. (Canal Plus, en direct à 20 h 05).

Golf

Masters d'Augusta (Etats-Unis). — Jusqu'au 10 avril. (Canal Plus, en direct le 9 à 0 h 30, le 10 à 23 h 10. Résumés les 9, 10 et 11 avril à 7 h).

Hockey sur glace

Championnat de France. — Demi-finales (Mont-Blanc-Villard-de-Lans, Briançon-Gap). Vendredi 8 avril à 20 h 30, et matches d'appui le 9 en cas d'égalité.

Karaté

Coupe de France féminine. — Samedi 9 avril au stade Pouchet (métro Porte-de-Saint-Ouen), à partir de 9 h.

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. — Grand Prix des Etats-Unis. Dimanche 10 avril à Laguna Beach (Californie).

Raid de l'amitié. — Jusqu'au 13 avril au Maroc.

Rugby

Championnats de France. — (7e et dernier tour retour). Dimanche 10 avril.

Planche à voile

Coupe de France de funboard. — Du 9 au 17 avril à Palavas-les-Flots.

Sports équestres

Coupe du monde de saut d'obstacles. — Finale, jusqu'au dimanche 10 avril à Göteborg (Suède).

Tennis

Coupe Davis : France-Australie. — Jusqu'au dimanche 10 avril à Clermont-Ferrand (A2, en direct, samedi 9 à partir de 15 h. FR3, en direct, dimanche 10 avril à partir de 15 h).

ÉCHECS

La Coupe du monde

Karpov battu par Beliavsky

Battu par son compatriote Beliavsky dans la cinquième ronde, Karpov s'est vengé dans la sixième ronde du Tournoi SWIFT de Bruxelles comptant pour la Coupe du monde des échecs, en battant avec brio le Hollandais Timman. Pour cette victoire, l'ex-champion du monde soviétique a reçu le prix du public (800 francs) qui récompense, à chaque ronde, la meilleure partie.

Mais cette victoire ne permet à Karpov que de se hisser à la cinquième place, la première étant solidement tenue par l'Anglais Speelman, vainqueur de Kortchnoï avec les Noirs et qui, de l'avis de Tal, fait maintenant partie des cinq meilleurs joueurs du monde.

CLASSEMENT APRÈS SIX RONDES. — 1. Speelman 4,5/6 ; 2. Ljubojevic 4/6 ; 3-4. Beliavsky, Tahl 3,5/5 ; 5-6 Karpov, Salov 3,5/6 ; 7-8. Portisch, Nunn 3/5 ; 9-11. Nikolic, Andersson, Kortchnoï 3/6 ; 12. Nogueiras 2,5/6 ; 13-14. Timman, Sokolov 2/5 ; 15. Scirawan 2/6 ; 16-17. Sax, Winants 1/6.

(Le Soviétique Vaganian a abandonné le tournoi après quatre rondes, après avoir appris le décès de son frère !).

Informations « services »

PHILATÉLIE

Le timbre dans tous ses états







Autocollant de Sierra Léone, autodestructible des Etats-Unis et frise de Sri-Lanka.

Le timbre-poste n'est pas toujours ce petit rectangle de papier collé en haut à droite des enveloppes. Il peut prendre, au gré des administrations postales, les aspects les plus bizarres et les plus fantaisistes : en forme d'écusson ou de poire en Sierra Leone... « terre du fer et des diamants » ; circulaire, comme une pièce de monnaie, ou sous l'apparence d'un oiseau, dans l'archipel de Tonga (les îles des Amis, au sud des îles Samoa, en Polynésie).

La palme de l'excentricité revient sans doute au Bouthan avec un timbre-disque, qui, placé sur un électrophone, joue... l'hymne national ! La Corée du Nord n'est pas en reste, qui n'a pas hésité à utiliser le plastique pour célébrer, en 1982, la naissance du prince de Galles, William, fils de la princesse Diana et du prince Charles : selon l'angle sous lequel on regarde le timbre, on distingue le bébé ou l'un ou l'autre de ses royaux parents.

Originalité aussi *dans* la matière servant de support au timbre : une fine lamelle de bois évoquant, en 1987, la lutte contre la lèpre en République de Djibouti ; le tissu synthétique, en RDA, pour un bloc de deux timbres en hommage à l'industrie chimique ; une pellicule gaufrée de métal argenté ou doré en Côte-d'Ivoire. D'autres, tels la Grande-Bretagne, Samoa, Sri-Lanka, Vanuatu, désespérant de faire tenir un sujet complet sur quelques centimètres carrés ont préféré émettre des frises constituées de plusieurs timbres dont chacun représente *un détail* de l'œuvre.

Sous les climats humides, les vignettes se collent entre elles. Pour pallier cet inconvénient, certains ont imaginé de commercialiser des timbres autocollants autorisant les formes les plus baroques : on retrouve parmi ces novateurs la Sierra-Leone et Tonga. Quant aux Etats-Unis, ils sont à l'origine des timbres autodestructibles qui ont la particularité d'être coupés en croix dans leur milieu : si quelqu'un s'avise de les décoller en vue de les réutiliser, ils se déchirent...

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes.*** — Au sommaire du numéro d'avril du *Monde des philatélistes* : une thématique des présidents de la République ; le lancement d'une rubrique « spécial bicentenaire » de la Révolution française. Dans les pages « cartophilie », Serge Zeyons décrit l'univers raffiné des pots de chambre *le Monde des philatélistes*, 15 F).

● **Le coin des bonnes affaires.** — Le mois d'avril nous délivre son lot de ventes sur catalogues. Jean-Claude Fourcaut (Paris, tél. : (1) 42-46-15-05, clôtures des offres les 12 *et 25 avril) propose une* bonne sélection habituelle de timbres classiques. C'est le moment de vous acheter le premier timbre de France, le 20 c noir Cérès. Des variétés modernes, aussi comme ce timbre à 2,20 F *Région Midi-Pyrénées* en bloc de quatre sans couleur violette (prix de départ 20 000 F).

Macher (Paris, tél. : (1) 45-23-25-23, vente sur offres, clôture des achats le 20 avril) disperse près de quatre mille lots. A noter, par exemple, deux 1 F vermillon (prix de *départ 40 000* F et 70 000 F) pour les investisseurs ; un bel ensemble de marques postales par département pour tous les goûts.

Qu'il est beau ce 1 F vermillon pâle *vervelle* qui fait la couverture du catalogue de la vente sur offres Roumet ! Prix de départ 60 000 F (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56, clôture des offres le 26 avril et le 10 mai). Plus de trois mille lots où la France classique se taille la part du lion. Les passionnés de la période du siège *de Paris en 1870-1871 se régaleront* avec une sélection intéressante de ballons montés (prix de départ de 500 F à 8 500 F).

Jacques Robineau reçoit les offres d'achat pour sa cent quarantième vente sur offres jusqu'au 6 mai (Paris, tél. : (1) 47-70-16-90). Près de trois mille lots, dont un tiers de marques postales départementales, un autre de pièces des colonies et du monde entier et un dernier consacré à la France classique. Ici, aussi, une belle sélection de ballons montés (de 400 F à 14 000 F). A noter une centaine de lots de poste maritime.

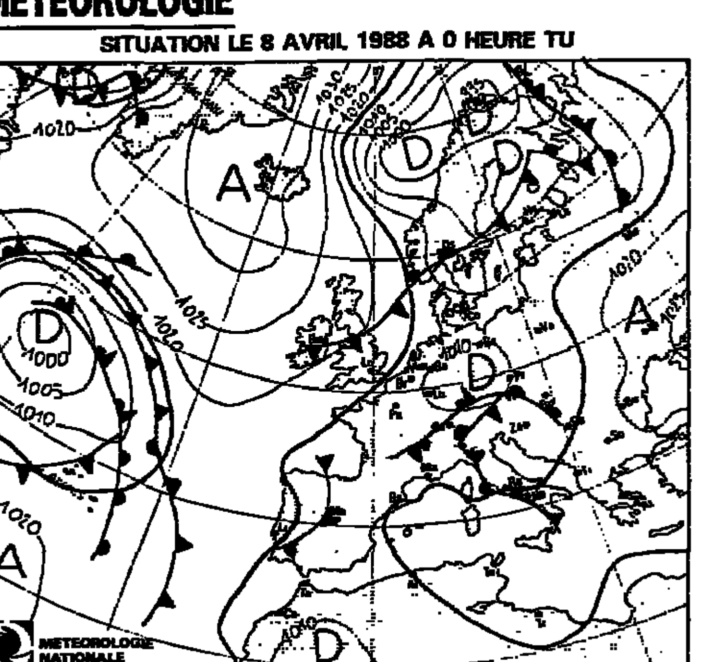
Soluphil (Paris, tél. : (1) 42-47-13-41, clôture de la vente le *22 avril) propose, par exemple,* un bloc de quatre du 20c noir Cérès (prix de départ 10 000 F), une superbe enveloppe avec une paire du 40c orange Cérès, une bande de quatre avec un tête-bêche et une paire du 1 F carmin foncé (cote : 250 000 F, prix de départ : 60 000 F) ou une collection presque complète de France non dentelée de 1946 à 1969 (prix de départ : 25 000 F).

Du côté des ventes à prix nets, Demarest donne dans les autographes (Napoléon pour *5 000 F par exemple) et le document* postal (Paris, tél. : (1) 47-70-04-01). Reboulot (Nantes, tél. : 40-47-77-13) disperse un ensemble de marques postales départementales. Quant à Phila-Luc (Paris, tél. : (1) 48-58-42-99), il se spécialise dans les variétés, les essais et les non-dentelés de France.

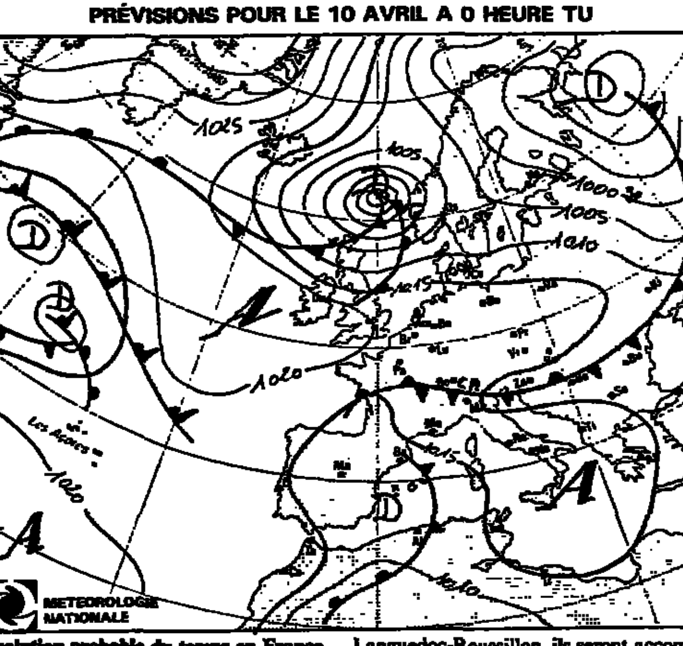
● **Philatélie à la télévision.** — La chronique philatélique du dimanche 10 avril, au cours de l'émission de Jean Offredo « Bonjour la France, bonjour *l'Europe », sur TF 1, vers 7 h 40,* aura pour thème la Corse.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 avril à 0 heure et le dimanche 10 avril à 24 heures.

L'anticyclone des îles Britanniques va faiblir. Ainsi, une perturbation peu active traversera le nord du pays suivie d'un léger rafraîchissement. Sur le Sud, les masses d'air instables persisteront et maintiendront un temps localement orageux.

Samedi : douceur, nuages et ondées.

Au nord d'une ligne Nantes-Grenoble, la matinée sera grise et brumeuse avec de faibles pluies éparses. Dans l'après-midi, de timides éclaircies apparaîtront. Elles seront plus nombreuses dans le Nord et la Picardie. Les vents modérés du nord-est maintiendront une sensation de fraîcheur.

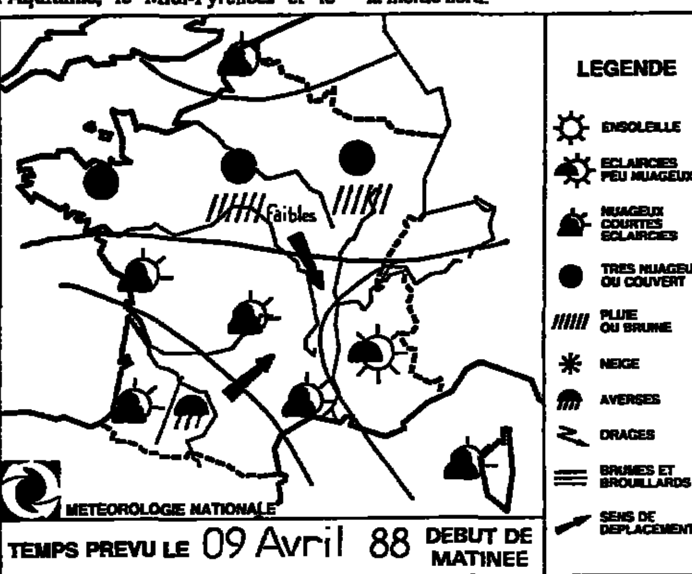
Au sud de cette ligne, soleil et nuages se disputeront le ciel. Le soleil prédominera du sud des Alpes à la Corse où quelques ondées ne sont cependant pas exclues. Sur les autres régions, les nuages seront plus abondants. Sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon, ils seront accompagnés d'averses passagères parfois orageuses.

Les températures minimales seront comprises entre 5 et 9 degrés. Les maximales atteindront 11 à 14 degrés sur la moitié nord, 15 à 17 degrés dans le Sud-Ouest, 16 à 19 degrés dans le Sud-Est.

Dimanche : ondées dans le Midi, *nuages et éclaircies au nord.*

Sur le Sud-Ouest, les nuages seront encore abondants et accompagnés d'ondées. Sur le Sud-Est, la matinée sera brumeuse. L'après-midi les nuages envahiront le ciel et il pleuvra par moments.

La moitié nord connaîtra une matinée encore humide avec de faibles pluies éparses. L'après-midi sera plus agréable : il fera doux et le soleil percera par moments. Sur le Nord, le temps redeviendra pluvieux en soirée. Côté températures, peu de changement par rapport à samedi avec toutefois une légère hausse du thermomètre l'après-midi sur la moitié nord.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-4-1988 à 6 heures TU et le 8-4-1988 à 6 heures TU — le 8-4-1988

FRANCE			
AJACCIO	17	7	N
BIARRITZ	14	8	C
BORDEAUX	15	5	B
BOURGES	17	6	C
BREST	8	7	C
CAEN	9	7	C
CHERBOURG	7	6	C
CLERMONT-FERR.	16	7	N
DIJON	16	8	C
GRENOBLE St-M-H.	17	9	B
LILLE	16	8	B
LIMOGES	13	7	B
LYON	17	9	B
MARSEILLE-MAR.	15	9	D
NANCY	17	10	C
NANTES	14	7	C
NICE	13	10	D
PARIS-MONTS.	16	8	B
PAU	15	6	N
PERPIGNAN	19	7	N
RENNES	12	7	C
ST-ÉTIENNE	16	7	N
STRASBOURG	16	9	A
TOURS	16	5	B
TOULOUSE	14	3	B
POINTE-A-PITRE	30	21	N
ÉTRANGER			
ALGER	19	9	N
AMSTERDAM	13	5	N
ATHÈNES	20	12	C
BANGKOK	36	28	C
BARCELONE	17	7	D
BELGRADE	17	8	C
BERLIN	19	7	C
BRUXELLES	17	6	C
LE CAIRE	33	18	C
COPENHAGUE	12	−1	A
DAKAR	24	19	D
DELHI	36	22	N
DJERBA	23	14	D
GENÈVE	14	8	—
HONGKONG	18	13	P
ISTANBUL	14	8	C
JÉRUSALEM	25	17	C
LISBONNE	16	10	C
LONDRES	14	5	C
LOS ANGELES	24	14	D
LUXEMBOURG	17	7	N
MADRID	15	6	P
MARRAKECH	24	12	C
MEXICO	27	11	C
MILAN	12	9	C
MONTRÉAL	18	3	C
MOSCOU	8	6	D
NAIROBI	23	17	C
NEW-YORK	12	6	C
OSLO	5	0	P
PALMA-DE-MAL.	18	4	A
PÉKIN	19	4	D
RIO-DE-JANEIRO	34	22	N
ROME	18	10	O
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	14	4	C
SYDNEY	21	19	A
TOKYO	3	1	*
TUNIS	22	5	D
VARSOVIE	16	4	D
VENISE	16	6	N
VIENNE	13	7	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde CADRES

Le Conseil général du Val-d'Oise

RECRUTE PAR VOIE DE CONCOURS SUR ÉPREUVES
LES 18 ET 19 MAI 1988

UN DOCUMENTALISTE DU CADRE DÉPARTEMENTAL

POUR CONCOURIR, LES CANDIDATS DOIVENT :
- être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ;
- être de nationalité française ;
- être titulaires d'un diplôme sanctionnant le 1er cycle d'études supérieures ou d'un diplôme prévu par l'article du 22 décembre 1978.

La clôture des inscriptions est fixée au 18 avril 1988, délai de rigueur (le cachet de la poste faisant foi).

Pour tout renseignement s'adresser au :
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE
Direction du personnel et de l'action sociale,
Bureau du recrutement - 2 Le Campus,
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX.
Téléphone : 34-25-30-39/34-25-31-32.

MENSUEL PROFESSIONNEL PARIS recherche
EXCELLENT VENDEUR(SE)
ESPACES dynamique pro
Fixe (% ap. période d'essai).
Envoyer c.v. et photo n° 37 611 Contesse Pub. 20, av. Opéra Paris-1er qui transmettra.

secrétaires

Syndicat des Médecins cherche
SECRÉTAIRE MI-TEMPS
pour tenue siège social à Malakof.
Utilisation informatique, notion de maquettage, tenue comptabilité, esprit d'initiative et prise de responsabil. Env. C.V. et prétentions, Patrice MULLER, 3, rue Marcel-Cachin, 92350 Le Plessis-Robinson.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 35 ans, doctorat langue française, Sorbonne, écrivain et auteur dramatique, 15 ans expérience enseignement secondaire, supérieur et format. cont. + journalisme, publicité, édition. Etudie tres prop. 47-00-60-67.

Portugais 35 ans références recherche EMPLOI CHAUFFEUR mi-temps Paris. Tél. : (1) 42-81-51-37.

Mag. photo à Versailles rech. une vendeuse travaux photo, un vendeur photo vidéo confirmé. Contacter M. Hupin, 39-50-24-36.

Recherchons RESPONSABLE pédagogique, bilingue angl.-fr., plein tps. Env. C.V., photo + lettre man. à Mme Cornell, ISTC, 31, rue de la Brèche-aux-Loups, PARIS-12e.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends ALFA ROMEO 33, 1500, 95 cv, modèle 87, 18 000 km, excel. état, gris métal., jantes alu., alarme, tatouage, antenne électronique, etc. 60 000 F. Tél. bur. 48-36-65-11, poste 213 ; soir/w.-e., 60-04-30-16.

Collab. Renault vend
R21 NEVADA GTS
1988, bleu orage, inter. bleu velours. Options : galerie, peinture métallisée vernie, Pack n° 1. Libre début avril. 5 200 km. Prix 77 500 F. Tél. : 48-89-53-47 le soir jusqu'à 21 heures.

boxes - parking

SAINT-CLOUD (92) PARKINGS A LOUER 700 F/MOIS + TVA. Tél. du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, Mme Dubois 46-02-39-61.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

HOTEL DE VILLE
Imm. XVIIe gd liv., b. haut. ss/plaf., 3 ch., 145 m² terrasses, travx à terminer. S/PL. SAMEDI 14 h/17 h. 5, R. SIMON-LE-FRANC.

9e arrdt

Mo CADET
bon imm. calme, r.-de-ch., séj., ent., 3 ch. + bur., bns, douche, 2 w.-c., ht pl. 4 m, esc. int., ss-sol surélevé, 36 m², salle à m., cuis., chf. central indiv. Peu charges. 19, RUE DE BELLEFOND, sam., dim. 14 h/17 h.

15e arrdt

Mo DUPLEIX
bon immeuble pierre de taille, tout confort, double living, 2 chambres, entrée, cuisine, bains, w.-c., 29, BD DE GRENELLE samedi-dimanche-lundi 14 h/17 h.

16e arrdt

Rech. 4 à 5 p. cft, imm. anc., p. de t., en ét., asc. rive gauche, 16e sud, très urgt 60-89-30-19 hres bur.

Mo JASMIN
1 bis, SQUARE JASMIN bon imm., p. de t., tt cft, salon, 1 ch., entrée, cuisine, bains, sam. 14 h 30/17 h et lundi 12 h/14 h 30.

17e arrdt

Mo WAGRAM
bon immeuble pierre de taille tout confort, séjour 25 m² + 2 chambres, entrée, cuisine, bns + serv., 5e ét., ascenseur. S/rue calme, soleil, 14, rue Philibert-Delorme Sam., dim., lun. 14 h/17 h.

Province

VDS appt GRASSE, 52 m² + loggia 10 m², 4e ét., asc., vue mont. au N. et mer au S. + cave + prkg. ent. meub., excel. ét., pleine propriété. Tél. (1) 64-34-82-58.

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e, PAIE CPT chez notaire. 48-73-35-43.

locations non meublées offres

Paris

Mo GOBELINS Imm. de luxe, jam. occupés. Studios 24 m² à 33 m² 3 700 F parkg comp. + ch. ; 2 p. 65 m² 5 700 F à 7 600 F parkg comp. + ch. ; 3 p. 84 m² 8 500 F parkg comp. + ch. ; 4 p. 127 m² 12 000 F et 12 300 F, box comp. + ch. Poss. boxes ou prkg sup. POG 45-87-71-00.

Région parisienne

Mo CHARENTON-ÉCOLES Dans résidence de stdg studio 31 m² avec parking et cave, 2 920 F + 180 F ch. P.O.G. 45-87-71-00.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Jeune femme, sérieuse, bonne rémunération, coll. le Monde, recherche STUDIO, cuis. équipée, PARIS, SAUF 20e, 19e, 12e. Loyer : 2 200 F ch. compr. T. bur. 45-55-91-82 p. 42-85.

terrains

Part. vd 20 km CANNE OUEST terrain construct. 8.200 m², calme, nature, zone protégée dans domaine gardé. Prix : 550.000 F. (1) 48-08-67-04 h.r.

Particulier vend
TERRAIN A BATIR
DANS L'YONNE 978 m² 20 m façade, eau, tout-à-l'égout, EDF. PRIX RAISONNABLE. Tél. : 60-15-71-85.

maisons individuelles

A VENDRE MAISON BRETAGNE-DU-SUD bord de mer, beau terrain travaux à prévoir. Tél. 42-37-56-26 ap. 20 h ; bur. 43-25-04-90.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particulariserа votre dossier viager. Estimat. grat., 49 a. exp. Garant. fin. 3 000 000 F.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous serv. 43-55-17-50.

DOMICILIATION CCIALE 8e BURX, SECRÉT., TÉLEX, TÉLÉCOPIE, TRAIT. TEXTES.
AGECO - 42-94-95-28.

L'AGENDA

Cours

Claude Cyriaque pratique analytique fondée sur les enseignements de Freud, Jung, Lacan (Sophocle, Shakespeare, Gœthe). 34-86-13-26, 42-06-50-63.

Conférence

Lierre & Coudrier
F. ALIAGA anthropologue parlera de
TRADITIONS DES ANDES ET CHAMANISME
le 19 avril à l'IDPE
38, r. de Turenne, 75003
20 h., code porte 84-06.

Vacances

Tourisme

SAINT-TROPEZ Résidence « Loisirs Eden » PAQUES à OCTOBRE divers studios de 2 à 6 personnes, confort, piscine, parc. Tél. (16-1) 45-63-40-60.

A louer Corse-du-Sud Porticcio 20166 appt 2 p. tout confort + terrasse, vue sur le golf d'Ajaccio, piscines, tennis, 1 km de la plage, mai 4 000 F ; juin 5 000 F ; juillet 7 000 F le mois. T. 48-49-30-24 après 20 heures.

ASSOCIATIONS

Appels

Stage en 6 soirs : 27/4—1/6 pour étudier mieux, améliorer votre mémoire & réussir aux examens/concours :
MOTIVATION & MÉMOIRE
Tél. : (1) 47-46-03-62

SALON SCULPTURES MÉTIER-ART
15-25 juillet 1988 - Marseillan. Prix de valeur. Rens. inscrpt. MAINS D'OR – 34340 Marseillan

Session et stages

ITALIEN
● Stages à PARIS de 10 h 23-24 avril et 28-29 mai
● Pour vos vacances en ITALIE : 2 stages : 20 h sur 2 W.-E. en mai et juin.
● En ITALIE : cours toute l'année. L'été stage en mer.
Renseignements : Assoc. TRILOGOS 11e Mo Voltaire. Tél. : 48-07-83-36.

MONTAGNE EN FÊTE + RANDO TENNIS + ALPES DU SOLEIL * semaine en 1/2 pension = 1 255 F. LE PRIEURÉ 06470 Saint-Martin d'Entraunes. Tél. : 93-05-51-25.

Pour atteindre vos buts, vous relaxer, augmenter votre confiance en vous et résoudre des problèmes psychosomatiques :
HYPNOSE & AUTO-HYPNOSE
16-17 & 23 avril, 10 h-18 h
Communiquez efficacement
AFFIRMATION DE SOI
24 avril - 10 h-18 h.
STAGES EN AVRIL/MAI
VIVRE SANS TABAC
MINCIR
Tél. : (1) 47-46-03-62.

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPEENNE
Offre séminaire jeunes 18-30 ans à Marly, près Paris, sur thème : « 1992 : vers un espace communautaire sans frontières », du 25 au 30 avril. Séjour gratuit, remb. 70 % voyage. Rens./inscrip. : CIFE, 4 bd Carabacel, 06000 Nice, tél. : 93-85-85-57.

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 h, pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

LOCATIONS DE VACANCES

Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
2 parutions 700 F TTC

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa.

Vous désirez louer votre bien pour les vacances, le Monde vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du Monde Publicité, service MKD, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.

La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
téléphonez à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141ou 4137.

Défense

Détectés chaque année avant leur service

30 000 conscrits ont tout oublié de l'école

Le ministre de la défense, M. André Giraud, se montre plus inquiet du nombre des jeunes appelés ayant désappris à lire et à écrire que du nombre des vrais analphabètes, qui demeure sensiblement le même depuis des années. En réponse à des questions écrites de M. André Rouvière, sénateur socialiste du Gard, et de M. Joseph-Marie Maujoüan du Gasset, député UDF de Loire-Atlantique, le ministre de la défense avance cette double constatation, en faisant le point sur les efforts des armées dans la lutte contre le phénomène de l'analphabétisme des jeunes Français en 1988.

Ainsi, le nombre des jeunes gens qui se révèlent analphabètes lors des tests de sélection, avant leur incorporation, se situe autour d'un millier, sur un contingent de plus de quatre cent vingt mille conscrits examinés chaque année. En réalité, observe M. Giraud, il convient de prendre en considération la population des jeunes appelés qui, bien qu'ayant été scolarisés, n'ont jamais pu maîtriser normalement la lecture ou l'écriture. Cette population est estimée à vingt-neuf mille jeunes gens par an et la majorité d'entre eux n'est pas incorporée pour des raisons médicales.

En 1986, le ministère de la défense a accepté, en accord avec le ministère de l'éducation nationale et avec le ministère des affaires sociales et de l'emploi, de mener des actions de lutte contre l'illettrisme pendant le service national, mais sans en compromettre la finalité première qui doit rester, explique M. Giraud, la formation militaire. « Les expérimentations menées dans trois régiments, constate le ministre de la défense, et mettant en œuvre des moyens informatiques n'ont pas donné satisfaction, le volume horaire nécessaire apparaissant, en effet, trop important sans, pour autant, obtenir les résultats recherchés. »

M. Giraud précise, d'autre part, que la commission armées-jeunesse, qui réunit des responsables d'associations de jeunes et des représentants des états-majors, a conçu un manuel pédagogique qui peut être utilisé par tous les cadres militaires désireux d'assurer un enseignement élémentaire en faveur des illettrés pendant leur service. Ce manuel pédagogique est, depuis septembre 1987, en expérimentation dans une dizaine d'unités. Enfin, des cours oraux sont donnés dans d'autres corps par des appelés (généralement des instituteurs du contingent) ou par des cadres de carrière à de jeunes illettrés qui le réclament.

Ces indications du ministre de la défense, qui montrent que trente mille conscrits, décelés chaque année, ont tout oublié de l'école, ne concernent naturellement pas les jeunes filles qui ne font pas de service militaire obligatoire.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Le médecin général-inspecteur et Mme André JOULIN
sont heureux d'annoncer la naissance de leurs neuvième, dixième et onzième petits-enfants

Eléonore,
chez
Virginie et Yves JOULIN.
Paris, le 26 novembre 1987,

Cécile,
chez
Anne et Jean-Benoît HARL.
Paris, le 25 janvier 1988.

Marion,
chez
Claire et Jean-Pierre LECONTE.
Nantes, le 3 mars 1988.

110, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– Hervé GUERIN et Mina,
née Sheikh Motahar Vahedi,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Shirin,

à Boulogne-sur-Seine, le 18 mars 1988.

19, rue Chanez,
75016 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès survenu à son domicile, le 6 avril 1988, de

Gérard CHOAIN,
sculpteur,
ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,
atelier Landowski-Gaumont,
grand prix des beaux-arts de la Ville de Paris,
ancien combattant 1939-1945,
prisonnier de guerre cinq ans,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant.

Les obsèques, selon la volonté du défunt, ont eu lieu dans le silence et la plus stricte intimité, suivies d'une bénédiction, au cimetière Sud-Montparnasse.

– Alexandre et Nicole Coupère
et leur fille,
Laure et Claude Perrin,
leurs enfants et petits-enfants,
Poly et Vasil Timis
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pauline COUPÈRE,

leur mère, grand-mère, tante et grand-tante,

survenu le 7 avril 1988, à son domicile.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le samedi 9 avril.

Une pensée est demandée pour son mari,
Max,
et sa fille,
Laure,
morts en déportation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue des Feuillantines,
75005 Paris.

– Le président,
Les membres,
Et le personnel du Cercle de la librairie, ont la douleur de faire part du décès de leur directeur général

Pierre FREDET,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de lettres,
inspecteur général
de l'Éducation nationale.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, le lundi 11 avril, à 14 heures.

(Le Monde du 8 avril.)

– Il a plu au Seigneur de rappeler à lui le

général André HALLIER,
promotion de Montmirail 1912-1914,
président d'honneur de la Sabretache
et de l'Association nationale
des anciens chars et arme blindée,
cavalerie.

Les obsèques auront lieu le mardi 12 avril 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides (entrée par la grille d'honneur de l'esplanade).

De la part de
M. et Mme Jean-Edern Hallier
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Hallier
et leurs enfants,
Marie-Antoinette Baechler,
Et en souvenir des petits cos et de trois générations de Pékin de Bahut de la famille Hallier.

12, rue Galilée,
75116 Paris.

– Mme Léopold Mazet,
Le professeur et Mme Philippe Mazet
et leurs enfants,
Les familles Volken, Martin, Mazet, Gay, Corbic, Aucouturier, Liégeois et Denimal
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Léopold MAZET,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu pieusement à Montluçon, le 23 mars 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 25 mars, en l'église Notre-Dame de Montluçon (Allier).

– Jean-Claude Pichon,
Yves et Philippe Pichon,
Mme Céline Dassas,
Mme Rosine Fitzgerald
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicole PICHON,
agrégée de l'Université,

le 7 avril 1988, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons pourront être adressés à des organismes de recherche contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Chazière,
69004 Lyon.

– M. et Mme Gérard Tournand,
M. Jean-Claude Tournand,
M. Loup Tournand,
Mlle Juliette Tournand,
M. et Mme Pierre-Marie Roux
et leurs enfants,
M. Philippe Tournand,
M. Antoine Tournand,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Merlier et Joly,
font part du décès de

Mme TOURNAND-VALCOURT,
née Jeanne Merlier,

survenu à Paris le 6 avril.

La cérémonie religieuse aura lieu samedi 9 avril, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Championnière,
72460 Savigné-l'Evêque.
116, boulevard Raspail,
75006 Paris.

Anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait le

professeur André DAVIDOVITCH,
directeur de recherches honoraire au CNRS,
croix de guerre 1939-1945.

En sa mémoire comme en celle de sa très chère épouse,

Valentine,

Ses parents
Et amis
se souviennent.

« Le véritable tombeau des morts est dans la mémoire des vivants. »

Erratum

– Dans l'annonce parue le 6 avril 1988 concernant le décès de

M. Jean Paul NUSS,

il fallait lire
agrégé de l'Université,
officier des Palmes académiques,
commandeur du Ouissam Alaouite.

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

Economie

SOMMAIRE

BILLET

Bundesbank

Le coût de la solidarité

Quelques jours avant le lancement des premières grandes réunions internationales du printemps, à Washington, la Bundesbank a confirmé, chiffres à l'appui, le montant de l'effort consenti au nom de la coordination des politiques monétaires. On savait de longue date l'institut d'émission préoccupé par les retombées inflationnistes des *interventions* de soutien du dollar, rendues nécessaires par le scepticisme des marchés financiers.

On en mesure mieux, aujourd'hui, les conséquences budgétaires. Avec l'effondrement des bénéfices de la Bundesbank, *ramenés à 338 millions* de deutschemarks en 1987, contre 7,795 milliards un an plus tôt, disparaît pratiquement une contribution de poids au budget. Le gouvernement fédéral tablait dans sa loi de finances 1987 sur un apport de 6 milliards de la « Buba ». Il aura été ramené à un misérable 240 millions.

La spéculation à la baisse sur le dollar avait contraint, l'an dernier, les banques centrales du Groupe des sept principales puissances industrielles à s'exécuter. Pour prouver la crédibilité des engagements pris dans les accords du Louvre de février 1987 et visant à stabiliser la devise américaine, chacun, et notamment la Bundesbank, avait été amené à acheter du billet vert.

Or, comme l'avait indiqué il y a quelques mois M. Karl-Otto Poehl, le président de l'institut d'émission, chaque baisse d'un pfennig du dollar déprécie d'*« environ 500 millions de deutschemarks »* l'évaluation, en devise allemande, des réserves monétaires.

Accentué au lendemain du krach boursier d'octobre dernier, l'affaiblissement de la devise américaine laissait la Bundesbank confrontée, au 31 décembre, date de clôture du bilan, à un dollar à 1,5815 mark, soit 14,6 pfennigs de moins qu'au 31 décembre 1986.

Quelque 7 milliards de marks d'actifs étaient partis en fumée. *Depuis lors, et après les lourdes* interventions qui ont suivi la réaffirmation des accords du Louvre, en *décembre* 1987, le billet vert s'est raffermi. Il s'échangeait, le vendredi 8 avril, à 1,67 mark. Si le *Groupe des sept* parvient lors de sa réunion à Washington, le *13 avril, à donner du poids à la* réaffirmation de ses engagements, la *« Buba »* peut espérer éviter cette année les déboires de l'an passé.

La nervosité des marchés et les incertitudes qui continuent de peser sur la conjoncture interna*tionale excluent tout optimisme* intempestif. Mais un fait demeure. Les manipulations monétaires de 1987 ont contribué à l'alourdissement du déficit budgétaire fédéral allemand qui pourrait cette année passer le cap des 40 milliards de marks *(70 milliards si l'on tient compte* des Länder et des collectivités locales). Bonn pourra en tirer argument, s'il le faut, pour exclure toute politique de relance budgétaire au cas où ses partenaires viendraient à le lui redemander. Même si cet argument *n'est toujours pas trouvé* convaincant en Europe ou aux Etats-Unis, compte tenu d'une croissance modeste et jugée inférieure au potentiel économique de la RFA.

F. CROUIGNEAU.

Le marché unique de 1992 et les pays tiers

Le libre-échangisme de Bruxelles critiqué par les libéraux européens

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Les entreprises des pays tiers pourront-elles en 1993 bénéficier, au même titre que les entreprises communautaires, des avantages du marché unique européen ? A qui profitera le grand marché ? Ne sera-t-il pas réalisé pour les autres – c'est-à-dire pour les Américains, les Japonais, les Suisses, etc., – plutôt que pour nous-mêmes, au point de constituer pour nos entreprises autant une menace qu'une promesse ?

Tel était le thème des journées d'études du groupe libéral du Parlement européen qui se sont tenues du 5 au 7 avril à Barcelone. La majorité des députés a trouvé trop libre-échangiste l'approche présentée par M. Willy De Clerq, le commissaire chargé des relations extérieures, et a souhaité plus de prudence à l'égard des pays tiers.

Pour M. De Clerq, le maintien de régimes nationaux différents à l'importation est incompatible avec l'objectif d'intégration complète des économies nationales au sein du marché unique. Il convient, a-t-il expliqué, que l'accès des pays tiers *au marché de la Communauté* s'opère dans les mêmes conditions, quel que soit l'Etat membre. Cela suppose l'élimination progressive des restrictions quantitatives à l'importation actuellement mises en œuvre par certains Etats membres, en particulier celle qui est appliquée au secteur japonais.

Cinq Etats membres protègent ainsi leur marché de l'automobile : la France, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. M. De Clerq a admis qu'il n'est pas concevable de passer du jour au lendemain d'un régime de protection à la liberté totale. Selon lui, la Communauté devra donc négocier avec le Japon *« un arrangement pluriannuel transitoire »* prévoyant une certaine stabilisation de la part de marchés détenus par les Japonais dans la Communauté à son niveau actuel (10%), ainsi qu'une augmentation de la part de nos constructeurs sur le marché japonais (celle-ci devrait passer de 2,7% aujourd'hui à 5% au moins).

Obtenir la réciprocité

M. De Clerc réclame dans le même esprit l'*élimination* des restrictions quantitatives appliquées aux pays de l'Est. Il admet que la normalisation à l'échelle européenne sera très profitable aux pays tiers (un seul contrôle suffira aux produits d'un pays tiers pour être admis et pour pouvoir circuler à travers *l'ensemble de la Communauté*), de même que l'ouverture des marchés publics, ou encore l'instauration d'un marché commun des services. La Communauté, a-t-il souligné, devra engager des négociations avec les pays tiers afin d'obtenir dans ces différents domaines la réciprocité. *Celle-ci devra être établie* particulièrement avec les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) qui sont les principaux partenaires commerciaux de la CEE.

« 1992, c'est un projet pour la Communauté, c'est un engagement que prennent les Etats membres entre eux, et qui ne préjuge pas de ce qui sera fait vis-à-vis des pays tiers », a répliqué Mme Simone Veil, la présidente du groupe libéral européen. *« Ce n'est pas demain la veille qu'on obtiendra une vraie réciprocité pour une plus grande ouverture du Marché commun »*, a-t-elle ajouté. C'est vrai, croit-elle, non seulement pour les Japonais mais aussi pour les pays de l'AELE, qui exercent actuellement une *« pression très considérable sur la CEE »*. *« La Suisse et la Suède veulent le beurre et l'argent du beurre... »*

La présidente du groupe libéral constate qu'*« il n'y a pas de parallélisme parfaitement protecteur pour la Communauté et ses entreprises, même si les pays tiers s'engagent à respecter les directives européennes »*. En effet, du côté communautaire, la Cour de justice européenne veillera scrupuleusement à ce que les règles assurant le libre-échange soient appliquées par les Etats membres ; mais il n'y aura aucune sanction si des pays tiers s'en écartent. *« On devra faire preuve d'une grande prudence si l'on veut préserver la compétitivité de nos entreprises et éviter de leur part, en raison de ce qui sera fait à l'égard des pays tiers, un réflexe de rejet pour 1992 »*, a conclu Mme Veil.

Procéder par étapes

Mme Christiane Scrivener s'est également interrogée sur la possibilité de *« faire les deux choses à la fois »* : réaliser le marché intérieur et ouvrir les frontières de l'Europe vers l'extérieur. *« Ne serait-il pas plus habile de procéder par étapes, de réaliser d'abord le marché intérieur et ensuite de l'ouvrir aux pays tiers ? »* Même réflexe chez M. Jean-Thomas Nordmann, qui s'interroge sur la *« concomitance et la compatibilité »* de la mise en place du marché intérieur et d'un désarmement vers l'extérieur.

M. Nordmann, tout en reconnaissant le caractère protecteur de son propos, se demande si *« un certain protectionnisme communautaire n'est pas la condition de l'unification du marché intérieur »*. Il estime en effet que dans le passé certaines entraves aux échanges à l'intérieur du Marché commun ont été mises par les Etats membres par crainte de l'extérieur, en raison de la carence communautaire, de l'absence d'un minimum de protection vis-à-vis des pays tiers.

Les Français ne sont pas les seuls à craindre qu'à trop libéraliser la Communauté et ses entreprises ne fassent un marché de dupes. M. Rui Amaral, vice-président portugais du Parlement européen, regrette que bien souvent *« la préférence communautaire soit lettre morte »*. De même, le Néerlandais Hans Noord, par souci de réussir l'opération « marché unique », appelle à beaucoup de prudence à l'égard des pays tiers.

Ainsi contesté, M. De Clerq a néanmoins trouvé quelques appuis au sein du groupe où, il faut le préciser, ne siègent ni les Allemands ni les Britanniques, lesquels figurent traditionnellement parmi les plus libre-échangistes. M. Joaquim Muns, qui est espagnol, a souligne que les pays tiers, et en particulier ceux d'Amérique latine, *« ne considèrent pas du tout que la Communauté pratique une politique extérieure ouverte... et éprouvent une méfiance totale à l'égard de nos objectifs »*. Selon M. Muns, *« la Communauté risque d'avoir le reste du monde contre elle »*. Pour sa part, M. André-Georges Fourçans, un parlementaire français, estime comme M. De Clerq qu'il faut *« éviter le piège protectionniste »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

La France réoriente ses ventes vers les pays occidentaux

1981

21,3 %
10,8 %
52,1 %
15,8 %

1987

16,6 %
4,3 %
60,4 %
18,8 %

CEE
Autres*
OPEP
OCDE hors CEE

* *pays de l'Est et PVD non pétroliers*

La France, qui avait développé avec succès ses exportations vers les pays en développement dans les années 70, a dû les réorienter dans les années 80 après la chute des revenus de ces pays, notamment des producteurs de pétrole. Le graphique montre qu'un premier redressement a été effectué. La CEE gagne plus de 8 points et les autres pays de l'OCDE 3 points dans la ventilation de nos exportations.

ENERGIE

A la veille de la réunion du comité des prix de l'OPEP

Raffermissement des cours du brut

A la veille de la réunion du comité de surveillance des prix de l'OPEP, qui se tiendra à partir du samedi 9 avril à Vienne (1), les cours du brut se sont brusquement raffermis le jeudi 7 avril, effaçant d'un coup la – petite – érosion observée le long de la semaine. A New-York, le West Texas Intermediate, qualité de référence, a gagné 25 cents à 17,06 dollars le baril pour une livraison en mai. La hausse serait due à des achats « techniques » d'opérateurs américains.

Cela étant, l'on observe avec intérêt sur les marchés les démarches des membres de l'OPEP auprès des pays producteurs ne faisant pas partie de l'organisation (les « NOPEP ») pour obtenir leur collaboration. M. Hisham Naser, ministre saoudien du pétrole, s'est ainsi rendu à Mexico, le 7 avril, pour y rencontrer le président, M. de La Madrid, et son homologue. Un communiqué commun a été rendu public, affirmant que la stabilité du marché pétrolier et l'amélioration des cours du brut *« ne pourront être obtenus que grâce à la coopération de tous les pays producteurs, membres ou non de l'OPEP »*. Les deux pays ont décidé de former un groupe technique de consultation bilatérale sur le sujet.

Cette visite fait suite à une réunion en mars dernier de sept pays NOPEP. Rien n'avait été décidé (*le Monde* du 10 mars), mais l'on avait évoqué l'idée d'une réduction de 5% des productions pour partager les efforts de l'OPEP et apurer l'offre mondiale de brut en excès de 1 à 2 millions de barils par jour sur la demande. Excès qui a eu pour effet d'effriter les cours, qui ont perdu 3 à 4 dollars depuis le début 1988 pour s'établir à environ 15 dollars le baril (qualité OPEP).

Ces tractations entre les producteurs, même si les pays occidentaux (Norvège, Grande-Bretagne, etc.) n'y semblent pas associés, ont un effet bénéfique sur les cours, et la grande glissade de 1986 (le brut était tombé à moins de 10 dollars), a jusqu'ici été évitée.

Dans ces conditions de non-crise, on attend peu de résultats de la réunion de Vienne. Les experts ne devraient pas appeler à une conférence extraordinaire de l'organisation avant la réunion ordinaire prévue pour le 8 juin. Ils devraient simplement démontrer, grâce à un audit demandé à une firme néerlandaise, que l'OPEP a respecté ses quotas. En conséquence, le comité des prix ne demanderait pas une nouvelle réduction de ces quotas. Toutefois, un nouveau système, plus proche du marché, pourrait être proposé avec des fixations trimestrielles, voire mensuelles, des quotas. En revanche, un nouvel appel dénonçant les rabais est probable, étant donné la multiplication actuelle des ristournes.

E. L. B.

(1) Le comité de surveillance comprend l'Arabie saoudite, le Nigéria, le Venezuela, l'Algérie et l'Indonésie.

● **M. Naser président de l'ARAMCO.** – Le roi Fayçal d'Arabie saoudite a nommé M. Hisham Naser président de l'ARAMCO, la puissante société pétrolière saoudienne.

Pour enrayer la spéculation sur la livre

La Banque d'Angleterre donne le signal d'une baisse des taux d'intérêt

La Banque d'Angleterre a donné, le vendredi 8 avril, le signal d'une baisse des taux d'intérêt pour freiner la spéculation à la hausse sur la livre sterling. En ramenant, en fin de matinée, à 8% son taux d'intervention, soit une réduction d'un demi-point, l'institut d'émission a surpris les marchés, à vrai dire déroutés ces derniers temps par les déclarations ambigues du Premier ministre et du Chancellier de l'Echiquier. La Midland Bank a été la première à emboîter le pas à la Banque d'Angleterre et à ramener son taux de base de 8,5% à 8%.

La décision des autorités monétaires britanniques, si elle a pris les opérateurs à contre-pieds, constituait la seule issue possible. Face à l'appréciation persistante du sterling, la Réserve fédérale puis, le jeudi 7 avril, la Bundesbank étaient intervenues avec l'institut d'émission de Londres pour tenter de caser la spéculation. En vain, la livre cotant jusqu'à 3,1440 marks en fin de journée à New York. Le cap des 3,15 DM était de toute évidence testé par les marchés. Tout en continuant de donner officiellement la priorité à la lutte contre l'inflation, la Banque d'Angleterre a estimé le jeu trop dangereux et, en baissant les taux, a permis à la devise britannique de revenir, en début d'après-midi, le vendredi 8 avril, à 3,13 marks.

TRANSPORTS

Grève des pilotes et mécaniciens du 11 au 13 avril

La direction d'Air Inter annonce être en mesure d'assurer « la grande majorité des vols »

La grève des pilotes et mécaniciens navigants d'Air Inter, annoncée pour les 11, 12 et 13 avril, suscite des réactions hostiles de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (qui *« s'élève énergiquement »* contre *« ce procédé inadmissible »*) et de M. Paul Marchelli, président de la CGC (qui s'étonne *« que des hommes compétents et responsables s'entêtent dans une action* (...) *qui prend les usagers, de plus en plus exaspérés, en otages pour un combat qui n'a plus de sens »*).

De son côté, la direction d'Air Inter annonce que si ce préavis de grève n'était pas levé, elle *« serait néanmoins en mesure d'assurer la grande majorité des vols prévus, dont près de la moitié assurée par du personnel navigant non gréviste »*. Les passagers qui ont réservé pourront se renseigner dès vendredi matin 8 avril auprès de leur centre de réservation.

Par ailleurs, seize vols supplémentaires sont mis en place dimanche soir 10 avril (fin des vacances scolaires) au départ de treize villes de province pour Paris (Strasbourg, Marseille, Nice, Bordeaux, Montpellier, Pau, Brest, Mulhouse, Nantes, Lyon, Toulon, Bastia et Toulouse).

★ Renseignements : pour Paris, par téléphone au 45-39-25-25 ; pour la province, au centre régional ou, par Minitel au 36.14 code AIRINTER (appel gratuit).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de la SNEA, lors de sa réunion du 6 avril, *a arrêté, pour l'exercice 1987*, les comptes consolidés du groupe Elf Aquitaine et les comptes sociaux de la maison mère.

COMPTES CONSOLIDÉS 1987

Principales données du compte de résultat

En milliards de francs	1987	1986
– Chiffre d'affaires	127,4	119,7
– Marge brute d'autofinancement (après exploration en charge)	15,0	16,5
– Résultat net consolidé (part du groupe)	4,1	4,3
– Résultat net par action, en francs (*calculé sur le nombre d'actions au 31 décembre*)	41	43
– Investissements courants	15,9	16,1

Principaux éléments du bilan consolidé (avant affectation)

En milliards de francs	1987	1986
ACTIF		
– Valeurs immobilisées	90,1	87,7
– Fonds de roulement	22,8	21,3
	112,9	109,0
PASSIF		
– Situation nette, avant répartition	50,6	47,8
– Résultat net (part du groupe)	4,1	4,3
– Autres fonds propres	9,3	8,3
Capitaux propres	64,0	60,4
– Dettes à long et moyen terme	16,7	17,3
– Impôts différés	14,9	15,1
– Autres passifs à long terme	17,3	16,2
Capitaux permanents	112,9	109,0

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

L'évolution du chiffre d'affaires en 1987 reflète l'augmentation du prix des hydrocarbures et des produits pétroliers, exprimés en francs, ainsi que le niveau soutenu de l'activité dans le secteur de la chimie.

La marge brute d'autofinancement, après exploration passée en *charge (15 milliards* de francs) et le résultat net consolidé (4 149 millions de francs) sont conformes aux prévisions établies au mois de janvier et traduisent des évolutions contrastées des différents secteurs du groupe.

– Exploration – Production :

Les productions d'hydrocarbures ont représenté 32,2 millions de TEP, *la production de pétrole brut étant* en hausse de 0,7 million de TEP et celle du gaz naturel en repli de 1,2 million de TEP ; les résultats de ce secteur ont bénéficié de la hausse du prix du brut, malgré la forte inertie des valorisations du gaz naturel due aux effets retard des formules d'indexation de prix.

– Raffinage – Distribution :

Ce secteur a enregistré une forte détérioration de ses résultats par suite de la baisse des marges du raffinage. L'excédent de produits pétroliers sur le marché et la dispar*ition des contrats à marge garantie*, expliquent cette situation.

– Chimie et hygiène-santé :

L'effort de rationalisation de la chimie, entamé il y a plusieurs années, a commencé à porter ses fruits dans un climat conjoncturel par ailleurs favorable ; en ce qui concerne l'hygiène-santé, le développement de SANOFI s'est poursuivi de façon très satisfaisante.

Trois éléments non récurrents interviennent en outre sur le résultat net consolidé : reprise de 1,5 milliard de francs sur les impôts différés au titre de la baisse des taux de prélèvement appliqués en France et dans certains pays étrangers, plus-value de 0,5 milliard de francs en part Groupe sur la cession par SANOFI de sa participation dans WYETH-BYLA et enfin amortissement exceptionnel de 1 milliard de francs concernant certains actifs chimiques américains (soufre et potasse notamment).

Le bilan consolidé, avant affectation du résultat, fait apparaître un renforcement de la situation financière du Groupe en 1987, marqué par une progression de la situation nette de 2,8 milliards de francs et une diminution de l'endettement à moyen et long terme de 0,6 milliard de francs.

COMPTES SNEA-MAISON MÈRE

Le bénéfice net de la société mère SNEA s'élève à 2 468 millions de francs, contre 3 040 millions de *francs en 1986*.

Ce bénéfice provient pour l'essentiel, comme les années précédentes, des remontées en provenance des filiales de la SNEA, sous forme de *dividendes ou d'intérêts. Les pro*duits financiers issus de la SNEA (P), qui est avec le gisement de Lacq la filiale prépondérante, ont été réduits de moitié à la suite de la *baisse des prix* du gaz en France et de la diminution des productions.

L'amélioration de la situation de la chimie en France a permis de procéder à des reprises de provisions *importantes compensant* les *dotations* rendues nécessaires par la situation d'ELF FRANCE.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 6 avril, a décidé de proposer à *l'assemblée générale* ordinaire du 25 mai 1988 de fixer le dividende à 15 francs par titre de 10 francs de nominal, soit, avec l'avoir fiscal, une rémunération globale de 22,50 *francs par action*. Le montant ainsi distribué de 1 502 millions de francs représenterait 36,2 % du bénéfice net consolidé et 60,9 % du résultat net dégagé au *niveau de la Société mère*.

Ce dividende sera mis en paiement le vendredi 8 juillet 1988.

Économie

AFFAIRES

Le règlement du conflit entre les pétroliers Texaco et Pennzoil

6 milliards de dollars en quelques minutes...

NEW-YORK
de notre correspondant

Un virement bancaire de 3 milliards de dollars a été effectué le jeudi 7 avril, via le système fédéral de compensation. Donneur d'ordre : Texaco Inc. Bénéficiaire : Pennzoil Co. En dix minutes, un cauchemar juridico-financier, commencé en 1984, a pris fin en même temps que la faillite administrative, où Texaco s'était réfugié il y a exactement un an.

A White-Plains (New-York), au siège de Texaco, on poussait un soupir de soulagement. A Houston (Texas), à la direction de Pennzoil, on sablait le champagne. *« Nous avons gagné, la justice a prévalu »*, a déclaré, jubilant, le président de la firme pétrolière texane, M. Hugh Liedtke, qui a aussitôt utilisé la somme reçue pour rembourser plusieurs prêts à court terme. Son avis n'est pas partagé dans « le Nord civilisé », comme l'on dit volontiers à White-Plains, où la décision de la *décision de la justice texane d'accor*der 11 milliards de dollars de compensation à Pennzoil en novembre 1985 – la plus grande somme jamais allouée à un plaignant aux Etats-Unis – à la suite d'une sombre OPA sur Getty Oil perdue par Pennzoil, est toujours considérée comme l'exemple même de la rudesse des « gens du Sud ».

Après moult procédures et rebondissements – souvent plus surprenants que ceux imaginés par les auteurs de la série télévisée « Dallas » – le président de Pennzoil, personnage redoutable, plus vrai encore que J. R. Ewing, a accepté un règlement à l'amiable, dont l'avantage principal est de lui apporter six fois plus que son bénéfice de la meilleure année du boom pétrolier. Néanmoins, tout n'est pas réglé pour autant, car une série d'actions en justice intentées par des actionnaires minoritaires et des spéculateurs de tout poil, dont le redoutable « raider » Carl Icahn, propriétaire de 15 % du capital, prolongera les affres de Texaco bien au-delà de la présente décennie. Cependant, *« le temps est venu de retourner à nos affaires »*, a constaté, grand seigneur, M. Liedtke.

Si Pennzoil n'a été que très peu perturbée par cette bataille, tel n'est pas le cas de Texaco, qui en sort terriblement affaibli, c'est le moins que l'on puisse dire. Aux 3 milliards de dollars payés à Pennzoil s'ajoutent en effet 2,6 milliards, transférés le même jour au profit de divers autres créanciers que Texaco faisait, grâce au régime de faillite administrative, patienter depuis un an. Pour compléter ce terrible décompte, 400 millions de dollars ont été versés au cabinet d'avocats. En tout, 6 milliards de dollars débités des comptes de Texaco en quelques minutes... La firme du Nord a dû assécher des caisses qui comportaient 4,7 milliards de dollars en liquide et vendre bon nombre de ses vastes possessions, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, avant de se séparer d'autres intérêts importants.

Redistribution des cartes

Le règlement de l'affaire a, bien sûr, exigé un plan de restructuration, accepté par le juge des faillites. Il suppose la vente par Texaco d'importantes participations dans des entreprises de raffinage en Europe et aux Etats-Unis, de même que celle de certains intérêts dans l'extraction en Angola et au Canada. A cette occasion, les grands acteurs de la scène pétrolière procéderont sans doute à une vaste redistribution des cartes, car l'Arabie saoudite et le Koweït entendent en profiter et renforcer leur propre présence dans le raffinage. On murmure que Ryad aurait proposé 1,5 milliard de dollars pour les raffineries de Texaco, alors que le concurrent américain Chevron lorgne les 50 % que possède Texaco dans Caltex.

Après une bonne année 1986 (un bénéfice net de 725 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 32,6 milliards), les résultats de Texaco en 1987 ont accusé le poids du conflit avec Pennzoil : malgré un chiffre d'affaires de 35,3 milliards, les pertes ont atteint 4,4 milliards de dollars, principalement en raison des provisions faites à l'approche du règlement du litige.

« Quoi qu'en disent certains, nous sommes en meilleure forme que ne le croit Wall Street et avons l'intention de foncer et de mettre à profit cette malheureuse affaire », affirme le président de Texaco, M. James Kinnear, qui entend *« vendre les canards boiteux et garder les vaches à lait »*. *« Ce n'est pas vrai*, répond M. Carl Icahn, *Texaco est effectivement au bord de la faillite et doit être vendue »*. Rabroué vertement à plusieurs reprises par les tribunaux, le raider a élaboré son propre plan de restructuration, dont il tentera d'imposer certains éléments à M. Kinnear.

CHARLES LESCAUT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie Générale d'Électricité

Réuni le 6 avril 1988 sous la présidence de M. Pierre Suard, le Conseil d'administration de la Compagnie Générale d'Electricité (CGE) a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Le résultat consolidé du Groupe CGE s'est élevé à 3 388 millions de francs en 1987 contre 1721 millions de francs en 1986, soit une croissance de 97 %. Ce résultat représente 2,7 % d'un chiffre d'affaires consolidé de 127,5 milliards de francs ; ce *taux de marge nette est en augmentation sensible par rapport au niveau de 2,1 %* atteint en 1986. Les progrès enregistrés en 1987 s'expliquent, d'une part par l'amélioration des bénéfices des grandes filiales déjà présentes dans le Groupe en 1986 et intervenant soit dans le domaine de l'énergie soit dans les télécommunications ou les câbles et, d'autre part, par la prise en compte, pour la première année, des activités dont la CGE avait repris le contrôle à ITT le 30 décembre 1986.

DOUBLEMENT DU BÉNÉFICE CONSOLIDÉ EN 1987

Après déduction de la part des tiers, **le résultat net revenant à la CGE s'établit à 1 832 *millions de francs en* 1987**, *contre 1 159 millions de francs en 1986*, marquant une augmentation de 58 %. Calculé sur la base d'un capital de 66 millions d'actions qui exclut les titres détenus d'une manière stable par des sociétés du Groupe, le bénéfice par action s'élève à 27,80 francs.

Le résultat net de la Compagnie s'établit à 1 184 millions de francs en 1987 contre 882 millions de francs en 1986, en progression de 34 %. Son résultat courant avant impôt s'élève à 1 202 millions de francs contre 317 millions de francs en 1986. Cette forte augmentation s'explique en particulier par l'accroissement important des dividendes reçus des filiales et participations, résultant du versement d'un premier dividende par Alcatel NV et Framatome et d'une bonne évolution d'ensemble des distributions des autres filiales.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée générale de distribuer aux actionnaires un montant total de 529 millions de francs en forte augmentation par rapport aux 188 millions de francs versés au titre de l'exercice précédent. Cette distribution correspond au paiement aux 70 535 391 actions composant le capital d'un **dividende unitaire de 7,50 francs** hors impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un **revenu global par action de 11,25 francs**, avoir fiscal compris. Ce dividende serait mis en paiement à partir du 27 juin 1988.

Par ailleurs, le Conseil a pris acte avec regret de la démission de ses fonctions *d'administrateur de M. Jacques Raiman et, pour le remplacer, a coopté* administrateur M. Frank Drendel dont la nomination sera soumise à la ratification de l'Assemblée.

Enfin, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée de nommer commissaires aux comptes titulaires la société Frinault Fiduciaire, représentée par M. Jean-Pierre Vincent, et le Cabinet Payer et Associés, représenté par M. Francis Payer, et commissaires aux comptes suppléants, respectivement de la société Frinault Fiduciaire et du Cabinet Payer et Associés, M. Michel Angot et M. Bertrand de Florival.

Afin de statuer sur les comptes de l'exercice et sur ses propositions concernant le paiement du dividende et les nominations d'un administrateur et des commissaires aux comptes, le Conseil a décidé de convoquer les actionnaires en **Assemblée générale ordinaire le 15 juin 1988 à 14 heures 30, au Théâtre National de Chaillot à Paris.**

LA CGE EN DIRECT :
- ***MINITEL : 36.15 code CGE***
- *Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561*





Économie

AFFAIRES

Les visées italiennes de Duménil-Leblé

Duménil-Leblé, l'un des établissements financiers les plus dynamiques de la place de Paris, et dont « l'actionnaire de référence » est désormais Cerus (avec 26,45 % du capital), poursuit activement sa stratégie d'acquisition de sociétés dans les différents pays européens. Après s'être implanté à Londres (dès 1985), Genève (1986) et Bruxelles (1987), cette banque de trésorerie, que préside M. Jacques Letertre, s'attaque aujourd'hui à l'Italie et avoue quelques projets aux Pays-Bas.

Banque de trésorerie gérant déjà plus de 15 milliards de francs d'actifs financiers, Duménil-Leblé vient en effet d'annoncer son intention de devenir le premier actionnaire de la seconde banque d'affaires italienne, Euromobiliare. A l'issue d'une augmentation de capital à venir, il devrait disposer de 20 % des titres et rejoindre ainsi le syndicat de contrôle de cet établissement milanais, qui compte déjà le groupe Compania Italiana Reunite (CIR) de M. Carlo De Benedetti, Ferruzi (de M. Gardini) et Fininvest (de M. Sergio Berlusconi). Duménil-Leblé attend de cette prise de participation des effets de synergie, notamment dans la gestion de trésorerie — le point fort de l'établissement français — et dans les activités de fusions et acquisitions.

Par ailleurs, M. Letertre étudie l'éventualité d'une prise de participation dans le groupe financier Latina, déjà contrôlé majoritairement par M. Carlo De Benedetti. Latina est un groupe ayant une importante activité dans l'assurance. Dans ce cas, c'est surtout le réseau de distribution de la société d'assurances qui intéresse la banque française, ses revendeurs pouvant être mobilisés non seulement pour la vente de contrats d'assurance, mais également de produits financiers.

E. I.

CONJONCTURE

La préparation du budget 1989

M. Chirac envoie la traditionnelle « lettre de cadrage » à ses ministres

Conformément au calendrier de la procédure budgétaire, M. Jacques Chirac, le premier ministre, vient d'adresser aux membres du gouvernement la « *lettre de cadrage* » pour la préparation du budget 1989. Elle prévoit une nouvelle réduction du déficit budgétaire, qui devrait être ramené à « *environ 100 milliards de francs* ».

Dans un communiqué, publié le jeudi 7 avril, l'Hôtel Matignon déclare que « *la procédure traditionnelle* » de cette lettre, qui permet un premier travail sur les dépenses de chaque administration, « *a été adaptée, compte tenu de la prochaine échéance électorale et afin de réserver à un examen ultérieur les propositions de mesures nouvelles et d'économies spécifiques concernant chaque budget* ».

Les objectifs de la politique budgétaire retenue par le gouvernement de M. Jacques Chirac à ce stade sont ceux annoncés par le premier ministre le 16 mars dernier. Selon le communiqué de l'Hôtel Matignon, « *les dispositions concernant les économies générales (réduction des emplois de 1,5 % par non-remplacement de certains départs, maintien des crédits de fonctionnement en francs courants) s'inscrivent dans le droit fil des mesures retenues pour la préparation des budgets de 1987 et 1988 ; ces dispositions permettront à nouveau, à l'occasion du budget de 1989, une réduction simultanée du déficit budgétaire et des impôts* ». La Rue de Rivoli recherche effectivement une diminution du déficit et des impôts de 15 milliards de francs chacun.

REPÈRES

Automobiles

100 000 véhicules importés au Japon en un an

Les importations automobiles du Japon ont progressé de 41,1 % durant l'année fiscale, terminée au 31 mars dernier, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 104 340 véhicules, a indiqué, jeudi 7 avril, l'association des importateurs japonais.

Ces importations franchissent ainsi, pour la première fois, la barre des 100 000 véhicules.

Les importations en provenance de RFA ont augmenté de 36,5 % pour atteindre 78 500 véhicules, soit 75,2 % du total. Ensuite, et loin derrière, on trouve la Grande-Bretagne avec 7 500 véhicules (+ 69 %), la Suède, 5 000 véhicules (+ 39 %) et les Etats-Unis, 4 700 véhicules. La France a exporté 4 500 véhicules (+ 114 %).

Chômage

Léger recul en RFA

En mars, le nombre de chômeurs en Allemagne fédérale a diminué, en données brutes, de 3 % par rapport à février mais a progressé de 1 % par rapport à mars 1987, indique l'Office fédéral du travail de Nuremberg qui attribue l'essentiel de cette amélioration à des facteurs saisonniers. Le taux de chômage s'inscrit ainsi à 8,5 % de la population active contre 8,8 % en février et 8,6 % en mars 1987. Par rapport à la population active salariée, l'indice le plus couramment utilisé outre-Rhin, ce taux s'établit à 9,6 % en mars — le même niveau qu'en mars 1987 — contre 9,9 % en février. Le mois dernier, le nombre des chômeurs à temps partiel a augmenté de 21 % sur le mois précédent.

Distribution

Ventes soutenues en mars aux Etats-Unis

Suivies avec attention pour tenter de mieux évaluer l'évolution de la consommation, aux Etats-Unis, les ventes de la plupart des grandes chaînes de magasins ont été soutenues en mars, à l'exception de la première d'entre elles, Sears Roebuck. Cette dernière a vu ses ventes progresser de 1,5 % seulement par rapport à mars 1987 alors que K. Mart annonçait une progression de 8,6 % et que Wal-Mart Stores faisait un bond de 36 %. Mais les analystes soulignent que ces hausses sont partiellement dues au fait que Pâques est tombé plutôt cette année. A leur avis, les ventes, qui étaient faibles jusqu'à la veille des vacances pasquales, devraient retomber.

ETRANGER

Les Etats-Unis jouent l'intensification des échanges commerciaux avec l'URSS

Le secrétaire au commerce, M. William Verity, a obtenu le feu vert du gouvernement pour mettre au point un programme visant à intensifier les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, rapporte le *New York Times*, citant des responsables américains.

Selon ces responsables, qui ont désiré garder l'anonymat, M. Verity a finalement obtenu, le mercredi 6 avril, le feu vert du cabinet pour ce projet malgré l'opposition du Pentagone qui craint qu'un renforcement de l'économie soviétique soit néfaste pour la sécurité des Etats-Unis.

Aux termes de ce programme, les Etats-Unis et l'Union soviétique vont créer des commissions de haut niveau visant à intensifier les échanges dans le domaine de l'énergie, des équipements de construction, des matériels médicaux, des biens de consommation et des services.

Les réunions seront organisées à Moscou, la semaine prochaines, lors de la visite que M. Verity et cinq cents hommes d'affaires américains doivent effectuer dans ce pays et au cours de laquelle ils rencontreront le numéro un soviétique, Mikhail Gorbatchev.

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont été de 2 milliards de dollars en 1987, soit une diminution constante par rapport aux 4,5 milliards de dollars enregistrés en 1979. — *(AFP.)*

SOCIAL

Impasse à la SNECMA

La coordination des grévistes inter-SNECMA CGT et CFDT a souligné, le jeudi 7 avril au soir, que les négociations salariales qui s'étaient déroulées dans l'après-midi avec la direction n'étaient « *pas brillantes* ». Elle a rejeté les propositions de la direction et appelé à « *prolonger de vingt-quatre heures* » le mouvement de grève dans les usines de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Villaroche (Seine-et-Marne) et Corbeil (Essonne). Le matin, des salariés de la SNECMA (5 000 selon les organisateurs et 1 000 selon la police) avaient manifesté à Paris.

La direction générale de la SNECMA a proposé, jeudi, une augmentation de salaire de 1 % au 1er mars et de 1,1 % au 1er novembre 1988 pour les non-cadres. Elle a également admis le principe de hausse individuelle de 1 % au 1er juin et de 0,7 % au 1er octobre, notamment pour « *les jeunes et les moins qualifiés* ». Enfin, la direction, qui indique que ses propositions sont « *les dernières possibles* », propose une prime uniforme de 1 450 F pour chaque salarié dès l'instant où il reprendrait le travail le mardi 12 avril, « *dernier délai* ».

Les grévistes réclament une augmentation de salaire uniforme de 1 500 F par mois et le paiement des jours de grève. La direction refuse et envisage seulement de « *trouver des aménagements à l'intérieur d'une enveloppe globale estimée à 3,9 % d'augmentation en masse et en moyenne* ».

● **Fin des négociations salariales à Charbonnages de France.** — La direction des Charbonnages de France a proposé aux organisations syndicales une augmentation générale du niveau des salaires de 2,2 % en 1988 lors d'une ultime séance de négociations qui s'est tenue le mercredi 6 avril. Elle a également proposé l'instauration d'un salaire minimum brut minier de 66 000 F par an soit 5 500 F par mois et s'est engagée à recevoir les parties prenantes à la négociation en décembre prochain « *afin d'examiner la situation de l'entreprise dans le contexte économique général* ». La direction a toutefois précisé que « *dans le cas où aucune organisation syndicale ne pourrait donner son accord, la direction générale appliquerait une décision unilatérale d'augmentation des salaires de 1 % au 1er avril* ».

Marchés financiers

La Barclays Bank augmente son capital de près de 10 milliards de francs

La Barclays Bank, une des quatre grandes banques britanniques de dépôt, a créé la surprise au Stock Exchange de Londres en annonçant, *jeudi 7 avril, une augmentation de* capital de 921 millions de livres sterling (soit environ 9,8 milliards de francs ou 1,7 milliard de dollars), la seconde en importance jamais réalisée en Grande-Bretagne (après celle de BP, de 1,5 milliard de livres, en octobre *1987*). *La nouvelle* a eu pour effet de faire baisser le titre de 10 % à 429 pence à la fermeture.

Barclays a indiqué qu'elle souhaitait devenir un des premiers groupes internationaux de services financiers et avait besoin du capital nécessaire pour financer sa croissance. La Banque veut accorder la priorité à son développement en Europe, aux Etats-Unis et en Extrême-Orient. A la fin de 1987, les ressources en capital de Barclays avaient augmenté de 454 millions de livres, pour atteindre 6,8 milliards de livres.

Barclays va émettre 369,5 millions de nouveaux titres ordinaires d'une livre de nominal à un prix de 250 *pence pour* chaque paquet de deux actions anciennes ordinaires. Cette émission n'a pas été garantie en raison du rabais substantiel offert aux actionnaires, ce qui économise 22 millions de livres de commission à la banque.

L'an dernier, Barclays a réalisé un bénéfice avant impôt de plus de 1 milliard de livres avant constitution d'une provision exceptionnelle de 713 millions de livres, pour les créances sur les pays du tiers-*monde*.

Imétal détient 23,9 % d'Origny-Desvroise

Le groupe Imétal a acquis *23,9 %* de la société Origny-Desvroise spécialisée dans les carrelages, le ciment et *la location d'engins*. La firme précise que cette participation *« s'inscrit dans la politique suivie depuis plusieurs années en vue de la constitution d'un pôle d'activités tournées vers la production et la distribution de matériaux pour la construction et l'habitat »*. En septembre dernier, la société avait pris le contrôle du groupe familial Carré Grés d'Artois spécialisé dans le carrelage et la céramique, renforçant ainsi sa position dans les matériaux de construction. Ce pôle représente environ 1 milliard de francs de chiffre d'affaires au travers de firmes comme, *notamment*, Huguenot Fénal, Tuileries Gilardoni, IRB, Tuileries Jacob et Penel et Carré Grés d'Artois.

● **Buitoni-Nestlé : examen reporté au 13 avril.** — Le tribunal de commerce de Créteil (Val-de-Marne) a décidé, jeudi 7 avril, de reporter au mercredi 13 avril l'examen des conditions de la cession de Buitoni par le CIR, holding industriel de l'Italien Carlo De Benedetti au groupe suisse Nestlé. Le Crédit agricole, détenteur de 10 % du capital de Buitoni SA par sa banque *d'affaires UIE (Union d'études et d'investissements)* avait demandé? au tribunal de commerce de Créteil de procéder en référé à la désignation d'un expert afin de protéger les actionnaires minoritaires de Buitoni.

Accord CdF-Chimie-Solvay pour maintenir l'activité à Sarralbe

L'usine du chimiste belge Solvay à Sarralbe (Moselle) vivra. L'épineux problème de son existence, liée à son alimentation en matières de base (éthylène et propylène), utilisées pour fabriquer du polyéthylène haute densité et du polypropylène et fournies par CdF-Chimie à partir de son complexe de Carling, est réglé.

Les deux groupes ont mis de l'eau dans leur vin. CdF-Chimie, qui, en février dernier, avait dénoncé son contrat d'approvisionnement au-delà de 1991 sous prétexte que son vapocraqueur, beaucoup trop ancien, était déficitaire, a décidé de maintenir ce dernier en activité au-delà de 1996. Le groupe renonce aussi à demander à *Solvay la construction* d'un pipeline. De son côté, Solvay, qui avait menacé de fermer *purement et simplement* le site de Sarralbe, où sept cents personnes sont employées, a décidé de concourir à *hauteur de 70 millions* de francs à la modernisation du vapocraqueur de CdF-Chimie. La firme belge *s'engage notamment* à enlever bon an mal an à la firme d'Etat 120 000 tonnes par an d'éthylène. Le 16 mars dernier, une opération « ville morte » et des manifestations avaient eu lieu à Sarralbe pour protester contre le projet de départ de l'usine Solvay de cette ville de cinq mille habitants.

NEW-YORK, 7 avril ↑

Consolidation

D'assez importantes ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street en réaction à la poussée de fièvre enregistrée la veille. Elles ont cependant été bien absorbées dans l'ensemble. Et dans un ultime sursaut, le marché a réussi à combler son retard. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait même un peu au-dessus de son niveau précédent, soit à 2 062,17 (+ 0,50 point). Le bilan de la journée, lui, a été encore franchement *positif*. Sur 1 992 valeurs traitées, 975 ont monté, 538 ont baissé et 479 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », la déception, néanmoins, était grande. Beaucoup, après l'explosion de hausses mercredi, s'attendaient à une prolongation du mouvement. Faut-il en imputer la faute à l'arrêt des programmes informatiques ? *« La hausse n'est plus ce qu'elle était »*, soupirait un professionnel. En vérité, il semble que la Bourse n'a pas perdu de vue les difficultés du moment, qui ont pour nom les grands déséquilibres économiques.

L'activité a été modérée avec 177,84 millions de titres échangés contre 189,76 millions la veille.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 7 avril
Alcoa	45 7/8	44 1/2
Allegis (ex-UAL)	83 3/4	84 1/4
A.T.T.	28 1/8	28
Boeing	47 1/2	48 7/8
Chase Manhattan Bank	24 3/4	25 1/4
Du Pont de Nemours	85 1/2	85 1/2
Eastman Kodak	42 1/4	41 3/4
Exxon	44	44 1/2
Ford	46 1/4	45 3/8
General Electric	41 7/8	41 1/4
General Motors	73 3/4	74 1/8
Goodyear	64 3/8	65 1/8
I.B.M.	109 1/2	109 3/8
I.T.T.	46 7/8	47 1/4
Mobil Oil	45 3/4	46 7/8
Pfizer	57 1/8	56 7/8
Schlumberger	35 1/2	37 1/8
Texaco	49	49 1/2
Union Carbide	24 5/8	24 1/4
U.S.X.	30 5/8	30 3/4
Westinghouse	52 1/2	53 1/4
Xerox Corp.	54 5/8	54 1/8

PARIS, 8 avril =

Terne

La semaine s'est achevée dans le calme et la torpeur générale. A l'image des séances précédentes, la journée de vendredi a été terne et sans *relief*. Privé de l'aiguillon de Wall Street et de Tokyo, qui avait un instant stimulé les opérateurs la veille, le marché se repliait dès les premiers échanges. L'indicateur de tendance, qui perdait 0,5 % durant les transactions de la matinée, revenait à – 0,2 % en séance. *Il clôturait* à – 0,14 %.

Le volume des transactions *demeurait une fois encore peu élevé*, le record de la semaine ayant été atteint jeudi avec un montant de 657 millions de francs sur le marché à règlement mensuel. A l'origine de cette faible activité, l'absentéisme pour cause de vacances et, également, *l'attentisme prudent en raison* de la campagne électorale. « La semaine prochaine devrait être un peu plus agitée », estimait un gérant de portefeuilles. Toutefois, deux échéances risquent d'influer sur les Bourses : la réunion du G 7, qui rassemblera *les sept ministres* des finances des pays les plus industrialisés, et la publication du montant du *déficit* commercial de *février*, attendue le 14 avril, soit six mois exactement après celui qui fut en partie responsable du krach d'octobre.

Dans ce climat d'indécision, les hausses étaient emmenées par des *valeurs pétrolières comme* la Sogérap, BP France et Elf-Aquitaine. Venaient ensuite Bongrain, Accor et Michelin. En baisse, apparaissaient Eurofrance, Vallourec et Maisons Phénix.

Imétal informait la Société des Bourses françaises qu'elle détenait 23,93 % de la société Origny-Desvroise.

Sur le marché des obligations, la tendance demeurait ferme, mais l'attentisme dominait. Le contrat notionnel de juin sur le MATIF gagnait 0,98 % à 102,15.

LONDRES, 7 avril ↑

Raffermissement

Tout comme les autres places internationales, le Stock Exchange a été stimulé, le jeudi 7 avril, par les performances de Wall Street et du Kabuto-Cho. L'indice FT, au terme d'une séance active, a terminé en hausse de 12,6 points à 1 399,4 (+ 0,9 %). 338 millions de titres ont été échangés *contre 398 millions* la veille. La Barclays Bank a surpris les investisseurs en annonçant une augmentation de capital de 921 millions de livres (9,7 milliards de francs), la plus importante jamais réalisée en Grande-Bretagne. Le titre de cette banque se dépréciait alors fortement.

Les OPA ne semblent pas pour l'instant se ralentir. Le groupe de construction Beazer a indiqué qu'il prolongeait son offre jusqu'au 15 avril sur la firme américaine Koppers. Coloroll, spécialisé dans les tapis et la décoration, a lancé pour sa part une OPA amicale sur le groupe textile John Crowther, installé à Leeds, dans le nord-est de l'Angleterre. Le montant de sa proposition, qui est basée sur l'échange d'une action Coloroll pour une action Crowther, représente 212,5 millions de livres.

Enfin, après l'annonce de résultats annuels encourageants, la compagnie pétrolière Burmah Oil et le groupe alimentaire *Rekitt and Coleman* ont enregistré des gains appréciables.

TOKYO, 8 avril =

Effritement

Après avoir poursuivi son ascension et atteint de nouveaux sommets, la Bourse de Tokyo a vendredi rendu la main, non sans opposer une vigoureuse résistance. L'indice Nikkeï qui s'était élevé jusqu'au niveau de 26 926,41 s'est finalement établi à 26 748,89, accusant un léger repli de 20,33 points d'un jour à l'autre.

Les professionnels ne se sont pas déclarés surpris de cet effritement en l'absence de nouveaux éléments susceptibles d'encourager la demande. Reste que, d'une façon générale, le marché a conservé une mine superbe avec un nombre de hausses encore supérieur à celui des baisses. Les valeurs fortement capitalisées (Mitsubishi Heavy, Nippon *Steel) sont restées fermes, de même* que les valeurs intéressées à l'exportation. Une forte activité a continué de régner avec 1,5 milliard de titres échangés contre *1,6 milliard la* veille.

VALEURS	Cours du 7 avril	Cours du 8 avril
Akai	609	613
Bridgestone	1 430	1 410
Canon	1 180	1 160
Fuji Bank	3 460	3 450
Honda Motors	1 790	1 800
Matsushita Electric	2 840	2 820
Mitsubishi Heavy	743	747
Sony Corp.	5 480	5 480
Toyota Motors	2 420	2 430

FAITS ET RÉSULTATS

● *BASF : toujours roi de la chimie* **malgré l'érosion de ses résultats.** — L'année écoulée n'a pas été faste pour le groupe chimique de Ludwigshafen. A cause des dépenses occasionnées pour se mettre en règle avec la loi sur la protection de l'environnement, pour réorganiser aussi ses divisions « engrais » (déficitaires) et « informatique » (filialisée avec Siemens), le bénéfice consolidé avant impôts a *baissé de 1,5 % à 2,59 milliards de* deutschemarks pour un chiffre d'affaires de 40,24 milliards de deutschemarks (– 0,6 %). Malgré tout, BASF conserve son titre de premier chimiste mondial avec un chiffre d'affaires dans la spécialité d'environ 38 milliards de deutschemarks (129,2 milliards de francs). En outre la direction du groupe indique que les profits nets seront en nette amélioration, grâce à une *plus forte rentabilité* pendant le quatrième trimestre. Elle n'en a cependant pas fourni le montant.

● **Baisse de 4,6 % du bénéfice d'Elf-Aquitaine.** — Le groupe Elf-Aquitaine a réalisé un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 4,1 mil*liards de francs en 1987, en baisse de* 4,6 % contre 4,3 milliards en 1986.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à *127,4* milliards de francs, soit une progression de 6,4 %, due à l'augmentation des prix des hydrocarbures et des produits pétroliers exprimés en francs ainsi qu'au niveau soutenu de l'activité chimie.

Le résultat net consolidé comprend une reprise de 1,5 milliard de francs sur les impôts différés au titre de la baisse des taux de prélèvement, une *plus-value de 0,5 milliard* sur la cession par Sanofi de sa participation dans Wyeth Byla et un amortissement exceptionnel de 1 milliard de francs *concernant certains actifs chimiques* américains (soufre, potasse).

● **P.M.-Labinal : 68 % de profits en plus.** — Le groupe Labinal (équipements automobiles et aéronautiques) annonce un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 144,80 millions de *francs pour 1987, en hausse de 68,4 %* d'une année sur l'autre. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2,61 milliards de francs (+ 15,2 %).

Le résultat comprend la quote-part des profits de Turbomeca (pour 24,4 millions de francs), ainsi que les bénéfices des nouvelles divisions Cinch et Globe durant la période 24 novembre-31 décembre 1987 et de la société espagnole Mateli, filiale de Telma. Le bénéfice de la société mère ressort à 84,05 millions de francs (+ 17,8 %). Le dividende net est fixé à 15 F (contre 13,50 F).

● **Rhin-Rhône : M. Madelin pour « un véritable accord » entre Elf et Bolloré.** — Evoquant, à l'occasion d'un déplacement aux Pays-Bas, la bataille autour de Rhin-Rhône entre Elf et Vincent Bolloré (voir *le Monde Affaires* de ce jour), le *ministre français* de l'industrie, M. Alain Madelin s'est prononcé en faveur *« d'un véritable accord »*. *« Au-delà de l'annonce des fiançailles, il faut un contrat de mariage »* a expliqué le ministre. Le président d'Elf-Aquitaine, M. Michel Pecqueur, a pour sa part déclaré : *« J'espère encore un accord industriel raisonnable dans des délais très brefs »*, ajoutant : *« Si évidemment ce n'était pas le cas, nous serions amenés à prendre des dispositions pour défendre nos intérêts... » « Il y a différentes solutions*, a poursuivi M. Michel Pecqueur, *ou bien on fait une surenchère ou bien on vend notre participation, les deux choses peuvent s'imaginer. »*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	222 10	213 20 d	Le gd livre du mois	205	213 20 d
Arnault & Associés	367	367	Loca Investissement	246	256
Asystel	285	294 50	Locomic	146	146
B.A.C.	435	435	Marlin Immobilier	297	....
B. Demachy & Assoc.	375	380	Metallurg. Minière	100	104
B.I.C.M.	620	620	Métrologie Internat.	251 50	272 50
B.I.P.	440	430	Métroservice	135	134
Bolloré Technologies	698	700	M.M.B.R.	397	398
Buitoni	740	....	Molex	230	224
Câbles de Lyon	1035	1039	Nevada-Delmas	463	463
Calberson	620	626	Olivetti-Logabax	170	170
Canal Plus	460	442	Ora. Gest. Fin.	285	273
Cardif	1200	1200	Presbourg (C. In. & Fin.)	98	98
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248 50	248 50	Rezel	700	700
C.A.T.C.	124	124	St-Gobain Emballage	1112	1112
C.D.M.E.	824	....	St-Honoré Matignon	154 60	156 10
C. Equip. Elect.	290 50	290 50	S.C.G.P.M.	133	140
C.E.G.I.D.	478	476	Segin	255	258 80
C.E.G.E.P.	153 60	148	Sevo-Métal	575	....
C.E.P.-Communication	1140	1140	S.E.P.	1174	1127
C.G.I. Informatique	550	550	S.E.P.R.	1160	1155
Ciments d'Origny	426	426	Sigma	1130	1140
C.N.I.M.	249 60	252	S.M.T. Goupil	210	208
Concept	210 20	215	Sodielog	650	635
Conforama	500	495	Sopra	236	245 40
Creeks	309 90	320	TF 1	173	171
Dafsa	148 40	145	Unilog	108	108
Dauphin	3200	3200	Union Financ. de Fr.	385	401
[illegible]	990	1030	Valeurs de France	314	314
Deville	600	624			
Dumésnil-Leblé	820	853 d			
Éditions Belfond	111 30	111 30			
Elysées Investiss.	20 70	20 50			
Fiancor	411	416			
Gaintoli	516	510			
Guy Degrenne	859	....			
I.C.C.	226	229 60			
IDIA	158	157			
I.G.F.	160	147 50			
IM2	114 40	118 90			
Int. Metal Service	160	180			
La Commande Electr.	208	202			

Marché des options négociables le 7 avril 1988

Nombre de contrats : 7 844

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	240	34	35	3,50	10,50
Lafarge-Coppée	1 000	117	135	24	45
Michelin	140	31	–	2,80	6,20
Midi	1 200	–	–	74	88
Paribas	280	30	37	13	20
Peugeot	840	110	–	23	48
Saint-Gobain	400	14	–	22	32
Thomson-CSF	152	12,80	17	10	18

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 7 avril 1988

Nombre de contrats : 54 124

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	101,15	100,20	99,70
Précédent	100,65	99,70	98,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,94	2,17	0,73	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F ↓

Après sa rapide remontée, le dollar s'est de nouveau affaibli, vendredi, sur toutes les places financières internationales. Il a notamment coté 5,6830 F (contre 5,7020 F la veille). Plus personne ne croit à la fixation d'un cours plancher du billet vert vis-à-vis du yen lors du prochain G 7. D'autre part, les opérateurs attendent maintenant les résultats du commerce extérieur américain pour mars publiables le 14 avril.

FRANCFORT	7 avril	8 avril
Dollar (en DM)	1,6815	1,6720
TOKYO	**7 avril**	**8 avril**
Dollar (en yens)	125,70	125,18

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 avril) .... 7 5/8-7 3/4 %
New-York (7 avril) ...... 6 7/8-6 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	6 avril	7 avril
Valeurs françaises	100,4	102,1
Valeurs étrangères	106,1	108,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 avril	7 avril
Indice général	286,2	289,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	6 avril	7 avril
Industrielles	2 061,67	2 062,17

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	6 avril	7 avril
Industrielles	1 386,8	1 399,4
Mines d'or	228	221,6
Fonds d'Etat	90,93	90,80

TOKYO

	7 avril	8 avril
Nikkeï Dow Jones	26 769,22	26 748,89
Indice général	2 168,35	2 173,46

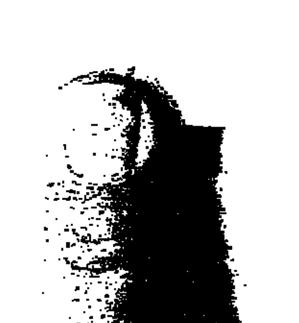
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6720	5,6740	+ 32	+ 47	+ 72	+ 97	+ 255	+ 345
$ can.	4,5780	4,5840	– 45	– 15	– 70	– 30	– 165	– 55
Yen (100)	4,5250	4,5325	+ 140	+ 170	+ 300	+ 350	+ 890	+ 1 020
DM	3,3910	3,3940	+ 110	+ 130	+ 250	+ 280	+ 790	+ 870
Florin	3,0210	3,0240	+ 90	+ 105	+ 190	+ 215	+ 600	+ 670
FB (100)	16,2100	16,2200	+ 225	+ 318	+ 485	+ 630	+ 1 440	+ 1 890
FS	4,0950	4,1025	+ 195	+ 215	+ 425	+ 555	+ 1 215	+ 1 310
L (1 000)	4,5700	4,5800	– 110	– 60	– 225	– 165	– 605	– 400
£	10,6410	10,6525	– 65	– 30	– 125	– 55	– 180	+ 25

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 1/2
F.S.	1 3/4	2	1 11/16	1 13/16	1 11/16	1 13/8	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	8 3/4	9 1/4	9 7/8	10 1/4	10 3/8	10 3/4	10 5/8	11
£	8 1/4	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4
F. franç.	7 3/8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 8 AVRIL

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1696	4,5 % 1973	1470	1440	1450	− 1 36
....	C.N.E. 3%	3830	3825	3826	− 0 10
1024	B.N.P. T.P.	1032	1032	1032	....
1038	C.C.F. T.P.	1081	1086	1086	+ 0 46
1050	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1265	Renault T.P.	1240	1245	1248	+ 0 65
1480	Rhone-Poul. T.P.	1488	1488	1488	....
1238	St-Gobain T.P.	1236	1245	1245	+ 0 73
1178	Thomson T.P.	1178	1178	1178	....
355	Accor	383 40	383	387	+ 0 89
460	Air Liquide	457 50	463	464	− 0 77
1790	Alcatel	1708	1700	1707	− 0 06
1120	Als. Superm.	1135	1135	1135	....
205	A.L.S.P.I.	209 50	207 10	209	− 0 24
230	Alsthom ★	240 50	238	238	− 1 04
2010	Arjom. Prioux	2030	2029	2020	− 0 49
385	Aussedat-Rey	410	411	411	+ 0 24
750	Aux. Entrepr. ★	726	726	730	+ 0 55
670	Av. Dassault ★	682	672	688	+ 0 88
315	BAFIP	305 40	306	305	− 0 13
280	Bail-Equipem. ★	266	267	270	+ 1 50
870	Bail Investiss.	848	891	833	− 1 77
225	B.N.P. C.I.	232 10	233 50	233 50	+ 0 60
415	Cie Bancaire ★	388	392	387	− 0 26
320	Bazar H.-V.	301	295	293	− 2 66
375	Béghin-Say ★	382	378 10	380	− 0 52
720	Berger (Ma)	715	720	720	+ 0 70
605	Bic ★	594	591	584	− 1 68
1020	B.I.S.	935	917	934	− 0 11
2020	Bongrain S.A.	1870	1906	1920	+ 2 67
760	Bouygues ★	796	795	800	+ 0 50
65	B.P. France ★	61 50	63 10	63 35	+ 3 01
3810	B.S.N. ★	3860	3810	3840	− 0 52
1650	Cap Gem. S. ★	1702	1699	1685	− 1
1310	Carnaud	1282	1258	1257	− 1 95
2080	Carrefour ★	2105	2120	2103	− 0 10
111	Casino	108	108	107 50	− 0 46
96	Casino A.D.P.	97 70	97	97	− 0 72
985	C.C.M.C.	985	985	985	....
690	Cetelem	689	681	675	− 2 03
485	Cerus	467	460 50	460	− 1 50
1180	C.F.A.O. ★	1149	1130	1130	− 1 65
225	C.G.E.	221	218	219	− 0 90
820	C.G.I.P. ★	780	775	791	+ 1 41
800	Chargeurs S.A. ★	762	789	779	+ 2 23
810	Ciments franç. ★	805	800	805	....
410	Club Méditerr. ★	401	400	397 90	− 0 77
163	Codetel ★	158	158	158	....
295	Colimeg	292	292 90	291	− 0 34
1730	Coles	1720	1720	1720	....
171	Compt. Entrepr.	168	167 10	170 50	+ 1 49
580	Compt. Mod. ★	552	551	554	+ 0 36
890	Créd. Foncier	849	847	848	....
380	Crédit F. Imm. ★	386	380	380	− 1 55
111	C.C.F.	110	108 80	109 90	− 0 09
480	Créd. Lyon. (CI)	455	458	458	+ 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Crédit Nat. ★	760	755	760	....
200	Crouzet ★	215 90	215	217	+ 0 51
2000	Damart S.A.	1920	1920	1920	....
315	Darty ★	306 10	307	310	+ 1 27
245	Darty (DP)	237	238	238	+ 0 42
1470	De Dietrich	1455	1458	1425	− 1 99
191	Dév. R.d.C. (Li)	191 40	191 50	191 50	+ 0 05
440	D.M.C.	417 50	412	418 50	+ 0 24
290	Drouot Assur.	290	290	290	....
1520	Docks France ★	1430	1422	1422	− 0 56
525	Dumez ★	493 80	493	490	− 0 77
975	Eaux (Gén.)	975	975	980	+ 0 51
960	Ecco ★	983	960	978	− 0 51
635	Electrofinanc. ★	625	611	611	− 2 24
....	El. S. Dassault	381	380	379 10	− 0 50
270	Elf-Aquitaine	272	268	268 50	− 1 29
225	− (certific.)	230	233 80	233 80	+ 1 65
580	Epeda-B-Faure	533	530	532	− 0 19
2280	Essilor	2026	2010	2035	+ 0 44
1450	Essilor Int. (DP)	1347	1360	1360	+ 0 97
310	Esso S.A.F. ★	302	301	301	− 0 33
1150	Eurafrance	1180	1130	1130	− 4 24
915	Eurocom ★	880	880	890	+ 1 14
2400	Euromarché	2388	2410	2411	+ 0 96
450	Europe n° 1 ★	433	431	426 50	− 1 50
34	Eurotunnel ★	34 40	34 10	34 30	− 0 29
800	Exor ★	813	815	808	− 0 62
700	Facom	747	741	740	− 0 94
970	Fichet-Bauche	949	950	950	+ 0 11
210	Finextel ★	205	204 90	204 90	− 0 05
75	Fives-Lille ★	79 80	80	79	− 1
1010	Fromageries Bel	998	990	965	− 3 31
780	Gal. Lafayette ★	752	753	751	− 0 13
230	Gascogne	225	227	227	+ 0 89
1220	Gaz et Eaux	1140	1122	1128	− 1 05
340	Géophysique ★	356	360	370	+ 3 93
470	Gerland	465	461	464	− 0 22
460	GTM-Entrepose	415	417	415	....
515	Guyenne-Gasc. ★	500	497	489	− 2 20
1720	Hachette ★	1653	1652	1650	− 0 18
515	Havas ★	513	507	506	− 1 36
415	Hénin (La)	406	409	410	+ 0 99
1040	Hutchinson ★	1000	995	995	− 0 50
....	Imétal	152	150 60	153	+ 0 66
....	Imm. Plaine-M.	310	316	310 20	+ 0 06
1020	Ingénico	975	979	990	+ 1 54
3100	Inst. Mérieux	2961	2980	2975	+ 0 47
515	Interbail ★	517	512	512	− 0 97
900	Intertechnique	930	940	916	− 1 51
685	J. Lefebvre	655	651	652	− 0 46
1040	Lab. Bellon	1020	1000	1040	+ 1 96
1120	Lafarge-Coppée	1104	1088	1104	....
1130	Lebon ★	1050	1048	1040	− 0 95
2310	Legrand ★	2400	2398	2379	− 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1870	Legrand (DP) ★	1920	1910	1900	− 1 04
530	Leroy-Somer ★	525	528	529	+ 0 76
1800	Lesieur	1760	1751	1755	− 0 28
740	Locabail Immob.	677	685	690	+ 1 92
400	Locafrance ★	405	403	410	+ 1 23
860	Locindus	885	880	890	− 0 56
240	Luchaire	250	250	250	....
1750	L.V.M.H. ★	1760	1760	1759	− 0 06
1190	Lyonn. Eaux ★	1105	1110	1112	+ 0 63
46	Mais. Phénix	46 60	45 10	45	− 3 43
306	Majorette (Ly)	309	310	310	+ 0 32
240	Mar. Wendel ★	235	237 90	235 10	+ 0 04
141	Matra	140 10	143	143	+ 2 07
1580	Merlin-Gerin ★	1576	1561	1561	− 0 95
179	Michelin	170 50	170	173	+ 1 47
1300	Midi (Cie)	1378	1370	1400	+ 1 60
184	Midland Bk SA ★	177 50	176 20	176 20	− 0 73
495	Min. Salsig. (Ma)	500	485	485	− 3
34	M.M. Penarroya	34 95	35 20	38	+ 8 73
52	Moulinex	53 45	53 20	54 05	+ 1 12
840	Navig. Mixtes	812	808	810	− 0 25
79	Nord-Est ★	78	78 10	77 90	− 0 13
320	Nordon (Ny)	315	300	300	− 4 76
350	Nouvelles Gal.	325	328	321	− 1 23
675	Occid. (Gén.) ★	655	651	650	− 0 76
910	Omn.F.Paris	905	881	889	− 1 77
205	Olida-Caby	237 80	231 80	233 50	− 1 81
....	Opfi-Paribas	288 20	288 10	286 20	− 0 69
2750	Oréal (L')	2750	2750	2770	+ 0 73
305	Paribas	300 30	299	305	+ 1 57
365	Paris-Réesc. ★	332	331	332	....
825	Pechelbronn ★	824	810	825	+ 0 12
290	Penhoet	280	275 20	275	− 1 79
680	Pernod-Ricard ★	686	680	680	− 0 87
930	Peugeot S.A.	937	932	935	− 0 21
435	Polliet	425 10	426	429 90	+ 1 13
615	P.M. Labinal	589	584	584	− 0 85
2580	Presses Cité ★	2585	2574	2574	− 0 43
1090	Prétabail Sic.	1114	1120	1080	− 3 05
550	Primagaz	568	561	570	+ 0 35
395	Printemps ★	400	398 90	393	− 1 75
1260	Promodès	1242	1211	1245	+ 0 24
846	Radiotechn.	810	800	801	− 1 11
....	Raff. Dist. Total	76	74 60	76	....
2300	Redoute (La) ★	2040	2042	2050	+ 0 49
325	Robur financière	309	308	308	− 0 32
795	Roussel-Uclaf	744	744	744	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3180	3140	3140	− 1 26
165	Sade	166	167	167	+ 0 60
1380	Sagem ★	1372	1373	1373	+ 0 07
410	Saint-Gobain	390	386	388 90	− 0 28
1030	St-Louis	980	969	969	− 1 12
1080	Salomon	1100	1100	1100	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
605	Salvepar	581	560	560	− 0 18
540	Sanofi ★	546	545	553	+ 1 28
485	S.A.T. ★	484	485	485	+ 0 21
....	Saulm.-Chât. (S)	147 10	146	146	− 0 75
1030	Saupiquet (Na)	1060	1060	1060	....
260	Schneider ★	238	235	240	+ 0 84
38	S.C.O.A.	38 10	38 50	38 50	+ 1 05
595	S.C.R.E.G.	550	545	546	− 0 91
685	Seb ★	625	621	621	− 0 64
425	Sefimeg ★	418	418	407	− 2 63
1440	S.F.I.M.	1458	1435	1480	+ 1 51
28	S.G.E.	26 80	26 90	26 90	+ 0 37
500	Signaux ★	495	491 50	494 40	− 0 12
690	Silic	705	701	710	+ 0 71
535	Simco-U.P.H. ★	509	507	510	+ 0 20
305	Simnor (Li)	305	305	305	....
735	Skis Rossignol	700	695	695	− 0 71
670	Siminco	683	683	685	+ 0 29
285	Société Générale	270 90	270 90	270 90	....
167	Sodecco	173 50	170 10	170 10	− 1 96
168	Sodero (Na)	165	159 90	159 90	− 3 09
2010	Sodexho ★	1950	1960	1950	....
94	Sogenal (Ny)	95 50	95 50	95 50	....
285	Sogerap	249 80	246 10	268	+ 7 28
1960	Somm-Allib. ★	1857	1830	1860	+ 0 16
575	Source Perrier	572	566	569	− 0 52
640	Sovac ★	569	560	575	+ 1 05
325	Spie-Batignol.	324 90	320	319 90	− 1 54
430	Strafor ★	415	416	415	....
230	Suez	226	226	226 70	+ 0 31
365	Synthelabo ★	367 50	367 50	367	− 0 14
670	Talcs Luzenac	702	710	711	+ 1 28
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	159 50	160 20	161 50	+ 1 25
335	Total (CFP) ★	334 50	334	336 50	+ 0 30
70	− (certific.)	71 80	70 50	71 30	− 0 70
980	T.R.T. ★	975	975	982	+ 0 72
380	U.F.B.	360	360	360	....
785	U.I.C. ★	740	736	736	− 0 54
530	U.I.F. ★	520	505	515	− 0 96
860	U.I.S.	850	850	835	− 1 76
185	U.C.B. ★	178	172 50	172	− 3 37
725	Unibail	687	687	687	....
410	Valéo	408	400	400	− 1 96
69	Vallourec	73 90	71 30	71 30	− 3 52
320	Via Banque	314	309 90	314	....
605	Elf-Gabon	601	600	600	− 0 17
111	Amax Inc.	117	119 30	120	+ 2 56
148	Amer. Express	144	141 50	141 60	− 1 67
161	Amer. Teleph.	160 50	158 40	158 40	− 1 31
104	Anglo Amer. C.	94 60	93	95 50	+ 0 95
535	Amgold	500	495	495	− 1
865	BASF (Akt)	830	830	830	....
930	Bayer	899	899	899	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
106	Buffelsfont.	104 60	104 30	104 30	− 0 29
147	Chase Manh.	139 70	141 50	141 50	+ 1 29
61	De Beers	60 10	60	59 85	− 0 42
1480	Deutsche Bank	1449	1430	1430	− 1 31
860	Dresdner Bank	838	839	839	+ 0 12
67	Driefontein Ctd	66	64 15	66 85	+ 1 29
495	Du Pont-Nem.	496 80	484	484	− 2 58
240	Eastman Kodak	239 90	235 30	235 30	− 1 92
32	East Rand	32 15	32	31 80	− 1 09
230	Electrolux	232 30	232 80	232 80	+ 0 22
220	Ericsson	236	229 50	229 50	− 2 75
245	Exxon Corp.	249 30	249	249	− 0 12
260	Ford Motors	262	259 50	259 50	− 0 95
61	Freegold	60 50	60 10	60	− 0 83
97	Gencor	90	90	91 50	+ 1 67
250	Gén. Electr.	236 50	239	239	+ 1 06
1320	Gén. Belgique	775	870	860	+ 10 97
415	Gen. Motors	418	418	418	....
97	Goldfields	92	91 50	91 50	− 0 54
52	Gd Metropolitain	51	52 40	52 40	+ 2 75
46	Harmony	47	46 30	47	....
83	Hitachi	67 50	67	66 80	− 1 04
910	Hoechst Akt.	880	881	881	+ 0 11
110	Imp. Chemical	104 30	103 70	103 70	− 0 58
645	IBM	624	620	620	− 0 64
270	ITT	266 70	266 10	266 10	− 0 22
188	Ito-Yokado	197 50	198 30	198 50	+ 0 51
121	Matsushita	127 80	127 80	127	− 0 63
926	Merck	909	909	909	....
360	Minnesota M.	353 50	340 40	340 40	− 3 71
260	Mobil Corp.	258 50	262 80	262 80	+ 1 66
194	Morgan J.P.	187 50	188	188	+ 0 27
35600	Nestlé	34390	34000	34000	− 1 13
178	Norsk Hydro	180	180	180	....
155	Olsil	150 20	150	151	+ 0 53
1820	Petrofina	1842	1844	1851	+ 0 49
535	Philip Morris	524	524	524	....
90	Philips	89	86 50	86 50	− 2 81
74	Placer Dome	72 90	73	73	+ 0 14
340	Quilmès	325	315	315	− 3 08
480	Randfontein	458	455	455	− 0 66
685	Royal Dutch	684	681	685	+ 0 15
39	Rio Tinto Zinc	37 80	37 35	37 90	+ 0 26
52	St Helena Co	49 90	50 80	51	+ 2 20
205	Schlumberger	204 80	209 10	209 50 c	+ 2 29
114	Shell transp.	113 10	112 30	112 30	− 0 71
1350	Siemens A.G.	1241	1220	1220	− 1 69
240	Sony	240	248	246 50	+ 2 71
205	T.D.K.	203 90	204	204	+ 0 05
35	Toshiba Corp.	37 80	37 50	37 50	− 0 79
350	Unilever	341	339 50	339 50	− 0 44
240	Unit. Techn.	225	227 80	227 80	+ 1 24
530	Vaal Reefs	500	497	498	− 0 40
325	Volvo	330	330 80	332 10	+ 0 64
225	West Deep	215	212 10	217	+ 0 93
330	Xerox Corp.	320	312	312	− 2 50
1 36	Zambia Corp.	1 47	1 48	1 48	+ 0 68

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 10	7 742
9,80 % 78/93	101 35	7 283
10,80 % 79/94	104 15	6 433
13,25 % 80/90	106 44	11 259
13,80 % 81/89	104 18	3 205
16,20 % 82/90	112 70	3 851
16 % juin 82	114 75	13 333
14,60 % févr. 83	114 80	1 915
13,40 % déc. 83	118 10	4 027
12,20 % oct. 84	111 75	6 133
11 % févr. 85	111 10	1 449
10,26 % mars 86	105 20	0 787
ORT 12,75 % 83	1875	...
OAT 10 % 2000	104	8 688
OAT 9,90 % 1997	108 55	3 192
OAT 9,80 % 1996	109 45	1 874
Ch. France 3 %	152	..
CNB Bques janv. 82	102 36	2 728
CNB Paribas	102 45	2 728
CNB Suez	102 46	2 728
CNI janv. 82	102 35	2 726
PTT 11,20% 85	107	3 746
CFF 10,30% 86	102 10	2 026
CNE 11,50% 85	108 70	8 795
CNT 9% 86	97 60	0 044
CRH 10,90% déc. 85	106 25	2 707
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2035	203
Métrologie I. 6% 6/7	77 40	7 740

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1450	1440
A.G.F. (St Cent.)	571	575
Applic. Hydraul.	600	....
Arbel	340	340
Astorg	180	180
Avenir Publicité	529	529
Bain C. Monaco	183	180
Banque Hypoth. Eur.	292	292
Béghin-Say (C.I.)	326	321
B.G.L.	750	806
Blanzy-Ouest	531	531
B.N.P. Intercontin.	199	199
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	708	710
B.T.P.	125	128
Calif	604	600
Cambodge	560	560
C.A.M.E.	106 80	111 d
Campenon Bern.	147 50	....
Carbone-Lorraine	410	420
C.E.G.Frig.	424	425
Centen. Blanzy	1525	1585 d
Centrest (Ny)	201	200 10
Cerabati	110 70	116

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	142	151
C.I.C. (Financ. de)	180	184
C.I. Maritime	720	672
Ciram (B)	629	628
Clause	595	626 d
Cofradel (Ly)	945	950
Cogifi	339 10	335 10
Comiphos	299	239
Cie Industrielle	2280	2250
Comp. Lyon-Alem.	271	270
Concorde (La)	780	780
C.M.P.	13 50	13 35
Créd. Gén. Ind.	529	532
Cr. Universel (Cie)	555	580
Crédital	138	139
Dathlay S.A.	535	535
Delalande S.A.	970	970
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1650	1650
Didot-Bottin	800	....
Eaux Bass. Vichy	883	848
Eaux Vittel	1910	1910
E.C.I.A.	575	598
Economats Centre	280	280
Electro-Banque	296	296
Eli-Antargaz	584	....
E.L.M. Leblanc	550	550
Ennili-Bretagne	221	222
Entrepôts Paris	525	488 o
Epargne (B)	2889	2890
Europ. Accumul.	36	36 05
Europe Soulre Indust.	80	83 20 d
Eternit	1600	1630
Finalens	170	170
FIPP	471	462 10
Fnac	592	609
Foncière (Cie)	403	398
Fonc. Lyonnaise	446	465
Foncina	430	438
Forinter	1085	1080
Fougerolle	259	258
France I.A.R.D.	233	242 30 d
France (La)	3944	3944
From. Paul Renard	540	547
GAN	725	728
Gaumont	341	340
Gévelot	500	495
Gr. Fin. Constr.	401	390
Gds Moul. Paris	329 50	343 d
Groupe Victoire	407 40	423 70
G. Transp. Ind.	394	400
Immindo S.A.	405	405
Immoinvest	275	274
Immobail	389	390
Immobanque	676	685
Immob. Marseille	6400	6160
Immofice	441	441
Invest. (Sté Cent.)	782	790
Jaeger	92 70	94 80
Laffitte-Bail	439	435
Lambert Frères	201	209
Lille-Bonnières	500	600
Loca-Expansion	269	270
Localfinancière	326	321
Locatel	757	755
Louvre (Sté)	1080	1046 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	800	800
Lyonnaise Immob. (Cie)	....	....
Machines Bull	138	104 60
Magasins Uniprix	128	140 d
Magnant S.A.	120 50	119 50
Maritimes Part.	235	230
Métal Déployé	401	....
Mors	51	55 20
Navig. (Nat. de)	50	50
OPB Paribas	188 50	196
Optorg	245	250
Oréal (L') C.I.	1800	1780
Origny-Desvroise	1110	1080
Palais Nouveauté	439 50	405
Parfinance	163	159
Paribas-CIP	310	322 40
Paris France	180	154
Paris-Orléans	245	245
Partenlas	228	220
Patern. Risq. Div.	1150	1080
Pathé-Cinéma	306	305
Pechiney (cert. inv.)	225	228
Piles Wonder	750	....
Piper-Heidsieck	939	950
P.L.M.	88 50	....
Poclain	33 90	32 50 o
Porcher	370	370
Promodès	979	979
Providence S.A.	1012	1020
Publicis	2340	2300
Rhône-Poul. (c. inv.)	303	303
Ricqlès-Zan	201	193 o
Rochefortaise S.A.	550	549
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	448	446 d
Roudière	190	190
Rougier et Fils	62 40	....
Sacer	485	494
SAFAA	268	265
Safic-Alcan	760	770
SAFT	1259	1255
Saga	168 70	165 50
St-Gobain C.I.	438	420
Salins du Midi	460	475
Santa-Fé	105	107
Satam	71	72
Savoisienne (M)	246 70	213 40 o
SCAC	420	417
Senelle Maubeuge	300	300
S.E.P. (M)	160	160
Sici	171	178
Siconal	294	294
Sinvim	244 90	254 70
Siph (Plant. Hévéas)	331	327 20
Sté Générale-CIP	198	202
Sofal financière	1627	1680
Sofical	880	880
Sofio	480	480
Soficomi	706	700
S.O.F.I.P. (M)	126	118 50
Sofragi	800	801
Soudure Autog.	349	351
Souvabail	630	620
S.P.I.	502	500
Suez (Fin. de)-CIP	176	180
Stami	761	760
Taittinger	1892	1892

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	238 10	241
Tour Eiffel	368 70	392 80 d
Ufiner S.M.D.	500	495
U.A.P.	285	284
U.T.A.	910	920
Veuve Clicquot	3200	3080
Vicat	1113	1157
Viniprix	1081	1081
Virax	105 10	101 10
Waterman S.A.	641	641
Brass. du Maroc	134 40	130 40 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	804	725
Akzo	320	....
Alcan Alum	152	163
Algemeine Bank	120	119 20
American Brands	255	250
Am. Petrofina	365	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	295	300
Bco Pop Espanol	433	449 90
Banque Ottomane	2060	....
B. Régl. Internat.	475 10	475 10
Br. Lambert	479	499 90
Canadian-Pacific	109 30	109
CIR	27 10	27 10
Commerzbank	740	755
Dart. and Kraft	305 10	302
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	498	480
Gén. Belgique	775	880
Gevaert	1100	1100
Glaxo	101 10	....
Goodyear	357	361
Grace and Co	137 50	143
Honeywell Inc.	370	360
I.C. Industries	198	204
Johannesburg	715	715
Kubota	31	31
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 80	38 50
Mineral-Ressourc.	73	71 80
[illegible]	1880	1805
Noranda	106 50	105 20
Olivetti	31	30 70
Pakhoed Holding	219	226 50
Pfizer Inc.	320	315
Procter Gamble	451	447
Ricoh Cy Ltd	54	54 40
Rolinco	254 60	254 40
Robeco	273 40	273 50
Rodamco	462	460 10
Saipem	9 40	9 80
Shell fr. (port.)	107	....
S.K.F. Aktiebolag	212	....
Steel Cy of Can.	110	109
Squibb	370	360 10
Tenneco	245	....
Thorn EMI	60	60
Toray indust. inc	37 70	38
Vieille Montagne	931	1010
Wagons-Lits	780	780
West Rand	12 10	12 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	300 d
Calciphos	130	131
Cochery	183	174
Cogephor	141 70	141 70
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	339	340
Dubois Inv. (Casso.)	501	510
Gachot	65	68
Hoogovens	250	....
Matromervice (bons)	10 80	....
Nicolas	705	650 o
Révillon	330	....
Rorento N.V.	173 70	173 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	305	....
Sté Lecteurs du Monde	695	700
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 7/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	690 35	673 51
Actilion	197 81	192 52
Actions France	372 93	359 45
Action Invest.	316 95	302 58
Actions sélectionnées	485 70	468 14
Aedificandi	546 29	526 54
A.G.F. Actions (ex-CIP)	996 78	972 47
A.G.F. 5000	484 27	472 46
A.G.F. ECU	1102 46	1091 54
A.G.F. Interfonds	429 85	419 37
A.G.F. Invest	98 51	96 11
A.G.F. OBLIG.	1106 81	1101 30
A.G.F. Sécurité	10671 71	10671 71
Agfimo	558 85	543 27
Abeli	205 92	198 48
A.L.T.O.	173 83	167 56
Amei-Gan	4890 77	4668 98
America-Valor	666 93	636 69
Amplitude	482 86	468 80
Arbitrages court terme	5349 32	5338 63 ◆
Argonautes	344 66	333 81
Associc	1125 70	1125 70
Atout Futur	248 64	240 46 ◆
Avenic	1416 07	1374 83
Axa Europa	116 95	111 65
Axa Investissements	103 08	98 41
Bred Associations	2543 27	2535 66
Bred International	79 37	77 81
Capital Plus	1782 74	1782 74
Cardea-Pierre	26 13	25
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptantsio	105 61	102 53
Convertimmo	332 44	319 65
Cortal court terme	1262 56	1262 56 c
Cortal Intérêt trim.	1049 16	1029 09 c
Credinter	483 35	469 27
Drouot-France	544 29	519 61
Drouot-Investiss.	886 95	846 73
Drouot-Sécurité	249 44	238 13
Drouot-Sélection	139 64	133 31
Ecocic	1148 81	1131 83
Ecureuil Privatisations	319 53	310 22
Energie	228 57	218 21
Eparcic	2907 18	2907 18
Eparcourt Sicav	4277 31	4266 64
Epargne Associations	25615 12	25576 75
Epargne-Capital	7808 35	7729 06
Epargne-Industr.	64 68	61 75
Epargne J	52491 94	52491 94
Epargne Long-Terme	170 51	165 95
Epargne Monde	1037 51	1009 74
Epargne Première	12320 21	12320 21
Epargne-Oblig.	184 43	179 49
Epargne-Quatre	1054 10	1054 10
Epargne-Unie	1090 64	1051 41 ◆
Epargne-Valeur	378	365 94
Eparoblig	1254 80	1252 30 ◆
Epsilon	1057 20	1046 73
Eurinvest Croissance	1110 83	1060 46
Eurinvest Rendement	1107 26	1057 05
Eurocic	8958 67	8826 28
Eurodyn	949 99	918 75 ◆
Euro-Gan	4159 11	3969 56
Euro-Maif	25 41	25 03
Finord Placement	83703 38	83512 84
Finord Valorisation	13853 65	13582 01 c
Fonsicav (div. par 10)	11265 67	11265 67
Foncival	236 46	225 74
France-Gan	5072 93	4842 89
France-Garantie	293 03	292 45
France-Investiss.	375 33	358 31
France-Net	128 24	126 97
France-Obligations	453 38	448 87
Francic	328 41	318 84
Francic Pierre	91 71	89 04
Francic Régions	910 76	894 23
Fructi-Associations	27 85	27 85

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 13	25 49
Fructicapi	317 48	312 79
Fructicourt	110009 34	110009 34
Fructidor	243 38	239 79
Fructifrance	627 10	611 80
Fructimmo	230 29	224 67
Fructivar	85576 58	85363 17
Fructi ECU	560 65	552 38
Fructi-Première	11630 98	11459 09
Futuroblig	1091 04	1055 16 ◆
Gestilion	60264 89	60114 60
Gestion Sécuricourt	11062 90	10953 27
Gestion Associations	144 54	141 36
Gestion Mobilière	594 76	567 79
Haussmann Associat.	1258 66	1258 65
Haussmann court terme	1175 88	1175 88
Haussmann Epargne	1452	1452
Haussmann Europe	1935 22	1885 27
Haussmann France	777 84	749 73
Haussmann Mobilier	1346 69	1285 62
Haussmann Obligation	1490 49	1436 62
Horizon	1030 73	1000 71
Interoblig.	12194 85	11725 91
Intersélect France	374 57	363 66
Invest. net	14483 65	14454 74 ◆
Invest. Obligataire	17905 69	17869 95
Japacic	179 89	174 66
Jeune épargne	236 38	232 89 ◆
Laffitte-Amérique	240 30	229 40
Laffitte Europe	235 28	224 59
Laffitte-Expansion	249 83	238 50
Laffitte-France	268 32	256 15
Laffitte-Immobilière	219 47	209 52
Laffitte-Japon	360 19	343 86
Laffitte-Oblig.	145 29	138 70
Laffitte-Rend.	214 89	205 14
Laffitte-Tokyo	359	342 72
Lion-Associations	11186 27	11186 27
Lion court terme	114343 09	114343 09
Lion-Institutionnels	22498 62	22442 51
Lionplus	721 39	714 26
Livret Bourse Investis.	386 92	375 65
Livret portefeuille	603 32	585 75 c
Méditerranée	150 60	143 77
Minimax	26912 53	26912 53
Mondiale Investissem.	405 51	387 12
Monacic	5795 75	5795 75
Monecden	53423 09	53423 09
Moné J.	53955 80	53955 80 ◆
Morgan court terme	14863 69	14863 69 ◆
Mutuelle Unie Sél.	139 80	133 46
Natio.-Assoc.	8504 59	8481 61
Natio.-Epargne	14185 76	14045 31
Natio.-Court terme	208524	208524
Natio.-Immobilier	903 86	879 67
Natio.-Inter.	1217 53	1184 94
Natio.-Obligations	534 78	520 47
Natio.-Patrimoine	1270 28	1236 29
Natio.-Placements	63594 96	63594 96
Natio.-Revenus	1047 48	1037 11
Natio.-Sécurité	11241 03	11241 03
Natio.-Valeurs	573 46	558 11
Nippon-Gan	5339 51	5097 38
Nord-Sud Développ.	1243 29	1240 81 ◆
Normest IF	12783 79	12533 13
Obli Associations	......	......
Oblicic Régions	1088 38	1070 33
Obligations Convert.	389 90	372 22
Oblilion	1079 79	1069 10
Optimavalor	173 17	169 95
Oraction	1118 84	1082 05 ◆
Orvalor	5505 37	5306 38
Paribas Croissance	563 43	540 46
Paribas Epargne	15371 64	15340 96
Paribas France	78 72	77 40
Paribas Oblimonde	984 23	969 68
Paribas Opportunités	100 83	97 89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	502 43	481 95
Paribas Revenu	95 08	94 14
Parnasse-Valor	1067 82	1066 85
Patrimoine-Retraite	1898 42	1885 12
Pervalor	535 71	520 11
Phenix Placements	260 76	259 46
Pierre Investiss.	648 76	619 34
Placement A	793 01	793 01
Placement court-terme	74799 19	74799 19
Placement J	57657 04	57657 04
Placement Premier	56378 96	56378 96
Placements Rendement	10927 26	10927 26
Placements Sécurité	109725 76	109725 76
Plénitude	106 13	103 29
Première Obligations	10985 71	10963 78
Prévoyance Ecureuil	105 50	102 68
Priv'Association	21842 12	21842 12
Quartz	107 17	104 53 ◆
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01
Rentacic	162 09	158 69
Revenus Trimestriels	5549 51	5494 56
Revenu Vert	1155 95	1154 79 ◆
Rivoli Plus	1112 38	1061 95
St-Honoré Assoc.	13774 41	13705 88
St-Honoré Bio-aliment.	703 49	671 59
St-Honoré Pacifique	508 15	485 11
St-Honoré P.M.E.	408 56	390 03
St-Honoré Réal	11809 97	11762 92
St-Honoré Rendement	11942 44	11883 02
St-Honoré Services	452 38	434 98
St-Honoré Technol.	698 45	667 23
St-Honoré Valor	12503 96	12503 96
Sécuricic	11422 64	11411 23
Sécuri Taux	10403 12	10403 12
Sélection Croissance	463 06	449 57
Sicaden (Cradan BP)	726 33	715 80
Sicav-Associations	1460 39	1458 20
S.F.I. fr. et étr.	585 36	568 31
Sicav 5000	292 90	285 06
S.I. Est	1171 83	1118 69
Silvafrance	465 80	453 43
Silvam	373 95	363 94
Silvarente	212 85	210 74
Silvinter	402 18	391 42
S.N.I.	1122 82	1090 12
Sogepargne	352 12	339 39
Sogevar	858 03	814 59
Sogeinter	1274 42	1216 63
Soleil Investissement	468 58	445 40
Stratégie Actions	986 18	948 23
Stratégie Rendement	1101 82	1067 14
Technocic	1083 29	1051 74
Techno-Gan	5677 36	5419 91
Trilion	5255 70	5203 66
U.A.P. Investiss.	367 30	354 02
Uni-Associations	111 09	111 09 ◆
Unifrance	384 53	370 63 ◆
Unifoncier	1074 04	1035 22 ◆
Uni-Garantie	1280 13	1264 81 ◆
Uni-Régions	2305 36	2222 03 ◆
Unirente	2248 88	2174 93 ◆
Univer	180 78	180 78 ◆
Univers-Actions	999 53	968 66 ◆
Univers-Obligations	1528 84	1476 63 ◆
Valorem	467 11	455 72
Valorg	1547 71	1546 16
Valrel	83312 59	83270 95

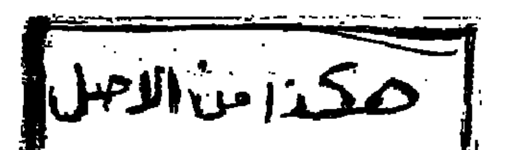
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/4	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 702	5 683	5 450	5 850
ECU	7 042	7 042	....	....
Allemagne (100 DM)	339 310	339 280	329	348
Belgique (100 F)	16 210	16 202	15 650	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 280	302 310	293	313
Danemark (100 krd)	88 690	88 630	85	92
Norvège (100 k)	90 700	90 825	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 636	10 622	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 252	4 265	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 573	4 573	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 480	410 250	397 500	417 500
Suède (100 krs)	96 300	96 180	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 270	48 290	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 133	5 104	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 155	4 150	3 900	4 650
Canada ($ can 1)	4 584	4 564	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 628	4 623	4 380	4 800

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/4
Or fin (kilo en barre)	81600	81800
Or fin (en lingot)	81900	82000
Pièce française (20 fr)	514	514
Pièce française (10 fr)	350	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	540
Pièce latine (20 fr)	472	471
Souverain	601	602
Pièce de 20 dollars	2915	2920
Pièce de 10 dollars	1417 50	1417 50
Pièce de 5 dollars	795	.....
Pièce de 50 pesos	3140	3135
Pièce de 10 florins	492	492
Or Londres	446 25	448 60
Or Zurich	447	449
Or Hongkong	447 65	448 95
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

Après l'assassinat de Dulcie September

Un réfugié sud-africain, un Angolais, un Français et leurs compagnes ont été placés en garde à vue

Chargée de l'enquête sur l'assassinat de Dulcie September, la brigade criminelle de la police judiciaire a interpellé, le jeudi matin 7 avril, à Paris, quatre personnes, qui étaient toujours en garde à vue vendredi matin. Il s'agit de Martijn Van Geems, Sud-Africain blanc, ayant le statut de réfugié politique, de sa compagne Amarylis Horta, de nationalité chilienne, de Pytha Assesso, Angolais réfugié en France, opposant *au régime marxiste de Luanda*, et de sa compagne française, Mireille Desplanches. Ce vendredi 8 avril, un Français d'origine congolaise et sa compagne, Française également, ont à leur tour été interpellés et placés en garde à vue.

La police judiciaire a agi sur la foi d'une information obtenue par les Renseignements généraux (RG), laissant entendre que Van Geems et Assesso pourraient être impliqués dans le meurtre de la représentante de l'ANC. Il était impossible de savoir, vendredi matin, si les investigations policières avaient infirmé ou confirmé cette supposition.

Selon le renseignement obtenu par les RG, en début de semaine, Pytha Assesso aurait reçu, de commanditaires non identifiés à Lisbonne (Portugal), une somme d'argent qu'il aurait remise à Van Geems. Celui-ci l'aurait ensuite utilisée pour rétribuer le meurtre de Dulcie September, *commis le 29 mars. Ces informations* ont été jugées assez précises pour motiver les interpellations faites jeudi matin.

Au ministère de l'intérieur, malgré la prudence officielle, *certains interlocuteurs* soulignaient que les enquêteurs étaient peut-être sur la piste des exécutants de l'assassinat, contrairement à des prédictions pessimistes – y *compris dans ces colonnes* – sur les débouchés concrets de l'enquête de police judiciaire.

Toutefois rien ne permettait de se prononcer, vendredi en fin de matinée, *sur les résultats des interrogatoires* menés par la brigade criminelle. La garde à vue des interpellés devait se terminer samedi matin, mais leur libération, sans qu'ils soient *déférés au parquet, n'était* pas exclue. Cependant, si, d'aventure, la piste suggérée par les RG menait bien aux exécutants de l'assassinat, leur profil soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses claires sur leurs commanditaires.

Né le 15 mars 1959 à Capetown, Martijn Van Geems est arrivé en France en septembre 1984. Voulant *échapper à la conscription militaire*, il a obtenu une carte de réfugié politique, délivrée le 21 mai 1985 par l'OFPRA. Dans les milieux anti-apartheid parisiens, il est connu comme un jeune homme discret, *« plutôt artiste, bohème, sympathique »*, ayant contribué à l'animation de soirées de solidarité, notamment en 1986, sans être pour autant un *militant activiste. Il avait, à ces occasions*, rencontré la représentante de l'ANC en France.

Pytha Assesso est le président du parti démocratique libéral d'Angola *(PDLA) ainsi que* de la Ligue des francophones angolais, association déclarée en Seine-Saint-Denis en novembre 1986. Dans les milieux africains de Paris, le PDLA, mouvement d'opposition au régime marxiste de Luanda, est pratiquement inconnu ; à Bruxelles, en revanche, *nous signale notre correspondant* José-Alain Fralon, on croit savoir qu'il s'agit d'une petite organisation, créée par des Angolais ayant fui leur pays, au milieu des années 70, lors de l'*indépendance* et de la prise du pouvoir par les dirigeants marxistes du MPLA.

En aucun cas mouvement armé, à l'inverse de l'UNITA, le PDLA prêcherait la *« réconciliation »* entre Angolais. Pytha Assesso, né le 15 août 1953 à M'Banza-Congo, dans le nord du pays, semble appartenir à une ethnie présente également au Zaïre, l'ex-Congo belge, qui avait fourni, dans le passé, l'assise militante du FNLA d'Holden Roberto, *mouvement de guérilla en lutte* contre le régime de Luanda.

Si les investigations policières débouchent, la présence de Van Geems, que certains présentent comme un militant communiste, renforce aujourd'hui certaines autorités françaises dans leur conviction, affichée au lendemain de l'assassinat, qu'il pourrait s'agir d'un règlement de compte entre *« factions rivales »*. Inversement, dans les milieux anti-apartheid, on privilégie l'hypothèse d'une manipulation de services sud-africains, notamment militaires, qui *auraient recruté* des *« pigistes »* comme exécutants.

Dans les milieux du renseignement occidentaux, notamment britanniques, cette analyse est également *privilégiée*. La PJ, *elle*, s'en tient aux faits. Des témoins ont ainsi aperçu, le 29 mars, un ou deux Blancs, sur les lieux de l'assassinat, sans que l'on sache exactement si ce fut avant ou après ce dernier.

GEORGES MARION
et **EDWY PLENEL.**

● **AFRIQUE DU SUD : 105 personnes mortes en garde à vue en 1987.** – *Le ministre sud-africain de* la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok a déclaré jeudi 7 avril que 105 personnes étaient mortes en 1987 alors qu'elles se trouvaient en garde à vue. En réponse à une question posée au Parlement. M. Vlok a indiqué que cinquante décès étaient imputables à *des suicides, trente-six* à des « *causes naturelles* », onze à des agressions par des compagnons de cellule et huit à des blessures subies pendant une tentative d'évasion. La police *n'a été tenue responsable* de la mort d'aucun détenu à la suite des enquêtes ouvertes dans le cadre de quarante et une affaires. Les autres enquêtes sont en cours. – *(Reuter.)*

● **BASKET-BALL : finale de la Coupe d'Europe.** – Les Italiens du Tracer de Milan, *déjà détenteurs* du trophée, ont gagné la Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball en battant en finale, le jeudi 7 avril à Gand, les Israéliens du Maccabi Tel-Aviv par 90 à 84.

A B C E F G H

L'élection présidentielle

Les remboursements des frais de campagne seront soumis à des critères stricts

Le Conseil constitutionnel a rendu publique, le jeudi 7 avril à 15 heures, la liste des candidats à l'élection présidentielle admis à prendre part à la campagne officielle et qui seront présents au premier *tour de cette élection*, le dimanche 24 avril.

La liste des neuf candidats telle qu'établie par voie de tirage au sort (pour l'attribution des panneaux *d'affichage électoraux*), *est la suivante* : MM. Raymond Barre, Pierre Juquin, Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac, François Mitterrand, Pierre Boussel, Antoine Waechter ; Mme Arlette Laguiller et M. André Lajoinie.

Cette liste a été publiée au *Journal officiel* de vendredi, jour d'ouverture de la campagne électorale. Entre le *10* et le *14* avril, le *Journal officiel* publiera le nom et la qualité de cinq cents élus tirés au sort parmi ceux qui ont « parrainé » chacun des neuf candidats de la *liste*.

Dans un communiqué diffusé jeudi, le Conseil constitutionnel précise, d'autre part, que *« dans un souci de complète information »*, il rendra publics, *« à compter du mardi 12 avril au matin, le nom et la qualité de tous les citoyens qui ont valablement présenté un candidat à la présidence de la République »*. La consultation sera organisée dans le hall du Conseil constitutionnel, 2, rue de Montpensier à Paris, 1er arrondissement, jusqu'au vendredi 15 avril inclus, de 9 heures à 19 heures. Les élus habilités à présenter un candidat avaient été avertis de cette initiative inédite, par la notice jointe au formulaire de présentation qu'ils avaient reçue.

Le Conseil constitutionnel a fait savoir qu'il avait été conduit à ne pas retenir certaines des présentations reçues ou déposées entre le 17 mars et le 5 avril à minuit, *« en raison d'irrégularités substantielles »*. Mais aucun de ces rejets n'a eu pour conséquence d'éliminer une candidature.

Un *« mémento à l'usage des candidats »*, établi par le ministère de l'*intérieur et qui a été soumis*, pour avis, au Conseil constitutionnel et à la Commission nationale de contrôle de l'élection présidentielle, recense toutes les formalités auxquelles sont astreints les candidats, les règles et délais précis qu'ils sont tenus de respecter dans la conduite de la campagne *officielle, ainsi* qu'au *moment* du scrutin et les aides auxquelles ils ont droit automatiquement ou en fonction du nombre de suffrages qu'ils recueilleront.

Il est interdit, rappelle notamment le mémento, de *« communiquer au public les résultats des opérations électorales, partiels ou définitifs, par voie de presse ou par des moyens de communication audiovisuelle, en métropole, avant la fermeture du dernier bureau de vote sur le territoire métropolitain. Il en est de même dans les départements d'outre-mer avant la fermeture du dernier bureau de vote dans chacun des départements concernés »*.

De même la publicité, sous toutes ses formes, en faveur des candidats est interdite jusqu'à la clôture du second tour, sans interruption.

Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et dix-neufs cantons de la Moselle sont l'objet de dispositions particulières : la *déclaration* des candidats envoyée aux électeurs peut y être doublée d'une traduction en allemand. Dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, les affiches officielles de grand format, que les candidats font apposer sur les panneaux électoraux, peuvent être accompagnées d'une reproduction à l'*identique rédigée en allemand*.

En application de la loi récente sur le financement de la vie politique, chaque candidat est tenu d'établir un compte de campagne (ensemble des recettes perçues et des dépenses consacrées à la campagne) du 12 mars, date de publication des textes, à celle du tour de scrutin où l'élection sera acquise.

Le compte de campagne de chaque candidat, qui sera publié au *Journal officiel*, doit être adressé au Conseil constitutionnel dans les soixante jours suivant le 24 avril ou le 8 mai, s'il y a second tour.

L'Etat remboursera aux candidats les dépenses de propagande. De plus, chaque candidat recevra une somme forfaitaire pour ses autres dépenses de campagne. *« Ce forfait*, précise le mémento, *est égal à 6 millions de francs pour un candidat présent au premier tour qui aurait obtenu au plus 5 % du total des suffrages exprimés. Il est porté à 30 millions de francs si le candidat a obtenu, au premier tour, plus de 5 % des suffrages exprimés et à 35 millions de francs pour un candidat présent aux deux tours de scrutin. »*

Le remboursement, qui ne peut être supérieur au montant des dépenses figurant dans le compte de campagne, ne peut avoir lieu si le candidat n'adresse pas au Conseil constitutionnel, *dans les délais prescrits*, son compte de campagne.

Le mémento à l'usage des candidats apporte encore, à ce sujet, une précision importante : *« La décision du Conseil constitutionnel [...] du 10 mars 1988, précise que le remboursement forfaitaire à la charge de l'Etat ne doit pas conduire à l'enrichissement d'une personne physique ou morale. Il s'ensuit que ce montant sera limité à la part des dépenses que le candidat aura, à titre définitif, personnellement acquitté ou dont il demeurera débiteur. »*

M. K.

Le détournement du Boeing koweïtien

Les pirates de l'air ont décollé de Mechhed (Iran) vers une destination inconnue »

Le Boeing 747 des Kuwait Airways, avec cinquante-cinq passagers retenus en otages, par des pirates, a décollé de l'aéroport de Mechhed, dans le nord-est de l'Iran, après que les pirates eurent menacé de le faire sauter, vendredi 8 avril, vers 14 h 30, heure locale. Les obstacles barrant la piste avaient *été dégagés* au préalable par les employés de l'aéroport. La situation s'était brutalement tendue vers 13 h 30 (12 h, heure de Paris) quand les pirates *avaient jeté à l'extérieur, après* l'avoir battu, un passager du Boeing. Les pirates ont également tiré trois coups de feu en l'air, exigeant que les obstacles qui empêchaient le décollage de l'appareil soient immédiatement enlevés.

Après une soirée de tension, jeudi, au cours de laquelle les pirates avaient pour la première fois fait usage de leurs armes à l'encontre des forces de sécurité iraniennes encerclant l'appareil, les autorités de *Téhéran avaient obtenu un délai* de plusieurs heures. Les pirates acceptant de repousser de six heures leur premier départ, prévu pour jeudi minuit.

Le gouvernement iranien espérait ainsi permettre aux premiers ministres turc, M. Torgut Ozal, et pakistanais, M. Junejo, de convaincre les responsables koweïtiens d'accéder aux revendications des pirates qui réclament la libération de dix-sept intégristes musulmans emprisonnés au Koweït pour des attentats contre les ambassades de France et des Etats-Unis en 1983.

Entre-temps, la méfiance et le désaccord n'avaient fait que grandir entre le Koweït et l'Iran. Les Koweïtiens trouvant le comportement des autorités iraniennes hautement *« suspect »*. *Ils s'élevaient notamment* contre le fait que Téhéran monopolisait à dessein toutes les *informations venant des pirates. « On ne sait plus ce qui est vrai et ce qui est faux, et nous n'avons aucun moyen de vérifier »*, se plaignaient-ils.

L'Iran, pour sa part, accuse la délégation koweïtienne, qui se trouve depuis mercredi à Mechhed, d'avoir refusé de négocier directement avec les pirates. Le vice-premier ministre iranien, M. Ali Reza Moayeri, a accusé les négociateurs koweïtiens de *« ne pas prendre l'affaire au sérieux »* et de manquer d'autorité. Selon le vice-premier ministre, les négociateurs koweïtiens semblaient *« ne pas attacher d'importance à la vie de leurs propres concitoyens »*. L'Iran ne souhaitait pas d'autre part *« prolonger une affaire qui ne concerne d'aucune manière la République islamique »*, a souligné M. Moayeri, laissant aussi entendre que son gouvernement pourrait autoriser le départ de l'appareil malgré l'opposition du Koweït. – *(AP, AFP.)*

● **ÉTATS-UNIS : le candidat démocrate Paul Simon met fin à sa campagne.** – *Le sénateur de* l'Illinois, Paul Simon, a mis un terme, le jeudi 7 avril, à sa campagne pour l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle américaine, tout *en affirmant qu'il ne se retirerait pas* complètement de la course. M. Simon, qui conserve en principe le contrôle de ses quelque soixante-dix délégués à la convention d'Atlanta, a précisé, dans une conférence de presse à Washington, qu'il prendrait une décision définitive après la *dernière primaire, le 7 juin prochain.*

Le numéro du « Monde » daté 8 avril 1988 a été tiré à 526 563 exemplaires



